Digitized by Google

10485

Poet. LVI. 66 (104

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

TOME I.

Digitized by Google

A GENÈVE,
CHEZ BARBEZAT ET DELARUE.

A BRUXELLES,
A LA LIBRAIRIE DE LECHARLIER.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
Rue de Vaugirard, n° 9.

Digitized by Google

Digitized by Google

NAZIONALE NAPOLI

FAUCHE - BOREL

599187

MÉMOIRES

[illegible]-BOREL.

PARIS,

[illegible] LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE GIT-LE-CŒUR, N° 4.

1829.

FAUCHE - BOREL

NAPOLI

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

TOME PREMIER.

PARIS,

MOUTARDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE GIT-LE-COEUR, N° 4.

1829.

PRÉFACE.

Les Mémoires que je livre enfin au public sortent de la route commune : ils se composent en très grande partie de révélations, et, sous ce point de vue, on doit les considérer comme ma confession historique et politique. Mais, qui suis-je? quels sont mes titres pour entretenir de moi le public? D'abord, répondons à ces deux questions. Les vingt-cinq années les plus précieuses de ma vie ont été consacrées à la cause du roi de France; pour lui, j'ai abandonné ma patrie, mon état, ma femme, mes enfans; le sang des miens a coulé pour lui; pour lui, j'ai porté des fers, vieilli dans les prisons, parcouru l'Europe, supporté toutes les rigueurs de la fortune. Employé secrètement par Louis XVIII et par le gouvernement d'Angleterre, la restauration m'aurait trouvé encore dans les prisons de Buonaparte, sans mon auguste souverain le roi de Prusse, qui

par son intervention obtint ma liberté. J'ose le dire, pendant plus de vingt-cinq ans les souverains de l'Europe, les princes, les ministres, les ambassadeurs, les généraux, m'ont accueilli, protégé, honoré. J'ai connu pendant plus de vingt-cinq ans les dispositions des cabinets, les ressorts que faisaient jouer la politique, les agens, les moyens qu'elle mettait en œuvre.

Chargé moi-même, à plusieurs reprises, de missions périlleuses, vingt fois j'ai bravé la mort et affronté l'échafaud : touché de tant de persévérance, Louis XVIII m'aimait; il ne m'appelait que son *cher Fauche*, son *cher Louis*.

Que m'avait dit le prince de Condé en m'envoyant au général Pichegru pour l'attirer à la cause royale? « Allez, Fauche, « allez, vous avez tous les moyens de réussir; « vous avez cela dans le cœur; des millions « ne feraient pas ce que vous ferez. » Et j'allai.

Arrive enfin, après une lutte acharnée et des bouleversemens successifs, la restau-

ration de ce trône, pour laquelle j'avais sacrifié mes veilles, mon repos, les plus belles années de ma vie, mon établissement, toute ma fortune. Que reçois-je en récompense et pour la consolation de mes vieux jours? Hélas! des tribulations et des peines plus sensibles à mon cœur que toutes mes infortunes précédentes.

Calomnié, persécuté, abreuvé d'amertume; en proie, depuis cette époque, à une sorte d'abandon cruel, de là cette impérieuse nécessité pour moi d'éclairer l'opinion publique sur mon compte, de dissiper des préventions injustes, des doutes injurieux, et de combattre enfin, avec avantage, les traits perfides d'une malveillance calculée. Ma réputation, mon repos, l'honneur de ma famille, exigent de ma part ce triomphe, et je ne puis l'obtenir qu'en révélant toute la vérité. Je la dois à mon honneur, à mes enfans, à mes compatriotes, aux Français de toutes les opinions, et plus encore, s'il est possible, aux souverains qui m'ont honoré de leur confiance.

Je révélerai donc toutes les circonstances de ma vie, si agitée, si troublée, si remplie d'incidens, et singulièrement semée de faits curieux. Je dirai la vérité tout entière, et mes calomniateurs seront confondus.... Toutefois j'écrirai sans haine, sans déclamations; j'apporterai dans mes récits le sentiment des convenances : mais il faut que la vérité soit connue, et que justice se fasse; il faut qu'on sache que Fauche-Borel ne s'est dévoué ni au pouvoir absolu, ni à la tyrannie, ni à l'usurpation, ni à la trahison; qu'imbu des principes d'une liberté sage, il a toujours désiré l'alliance de la couronne avec les libertés publiques; et que, dans les communications confidentielles dont Louis XVIII l'a plus d'une fois honoré, il a acquis la certitude que bien avant d'octroyer la Charte, lien commun de tous les Français, ce prince éclairé en avait la pensée dans la tête et les principes dans le cœur. Ainsi, de la lecture de ces Mémoires, qui embrassent tout ce que la politique et la guerre ont de plus saillant dans les événemens de notre âge, on tirera,

je pense, une instruction utile aux hommes d'État, aux moralistes et aux historiens.

Puisqu'on m'a mis dans l'obligation de rendre compte de tout ce que j'ai fait, ce livre devient en quelque sorte le registre de mes actions; mais ce n'est ni une simple apologie ni une justification toute personnelle. Outre les motifs privés qui me l'ont fait entreprendre, il en est d'autres d'un intérêt plus général, d'un ordre plus élevé : je veux parler de l'intérêt des cabinets, c'est-à-dire des têtes couronnées et des États qui forment aujourd'hui cette union *internationale*, gage du bonheur des peuples, puisqu'elle a pour but la tranquillité de l'univers. Dans aucune autre intention, ni dans aucune autre disposition d'esprit, je n'aurais pu offrir des leçons utiles au temps présent ni profitables au temps à venir. Or, ici la raison d'État va se trouver d'accord avec ce qu'exigeait de moi le soin de ma réputation et de mon honneur. J'ajouterai que le principal mérite de ces Mémoires consiste, et j'insiste sur ce point, dans le double sen-

timent qui me les a dictés : l'amour de la vérité et l'horreur du mensonge. Oui, je prends ici l'engagement sacré, solennel, vis-à-vis du roi d'Angleterre et de mon auguste souverain le roi de Prusse ; vis-à-vis du roi de France, et des Français de toutes les classes, de toutes les opinions; en un mot, en présence de cette grande et noble nation, la nation française, d'être constamment loyal, sincère et vrai dans tous mes récits; de ne jamais y altérer ni déguiser sciemment la vérité par des réticences ou des subterfuges.

Mais je suis homme, et par cela même sujet à l'erreur. Si je puis garantir et attester la pureté de mes intentions, je ne veux pas dire par là que je m'arroge le droit d'être réputé infaillible, soit dans mes jugemens, soit dans cette multitude de réminiscences de ma mémoire, quelque heureuse qu'elle puisse être à beaucoup d'égards. Qu'on ne perde pas de vue que la période que je parcours, le flambeau de l'histoire à la main, embrasse une série d'événemens politiques du premier ordre, qui remontent à plus de trente ans.

J'ai donc pu me tromper, soit dans des faits accessoires, soit dans quelques circonstances de détail, soit enfin au sujet de quelques noms peu marquans ou de quelques dates peu importantes; mais quant aux circonstances principales et décisives, quant aux bases fondamentales de mes récits, j'en réponds : ne me suis-je pas d'ailleurs appuyé sur une masse de témoignages certains et de documens irrécusables? Si les pièces inédites tirées de mon portefeuille abondent, c'est que dans ma position il me fallait plus de garans, plus de preuves morales qu'à tout autre.

On verra, par exemple, que je n'ai jamais été mu que par le désir désintéressé de contribuer au rétablissement de l'ordre en Europe, et de servir, par cela même, spécialement, la cause du roi de France, que j'ai toujours considérée comme unie d'intérêt avec la Grande-Bretagne; on reconnaîtra également que le zèle le plus pur a toujours été l'unique base de ma conduite, et que je n'ai jamais été guidé par la convoitise de l'argent; en un

mot, je ne crains pas d'être confondu avec ces intrigans cauteleux, ces fourbes politiques, ces modernes Sinon, ces hommes rapaces et avides que la soif de l'or dévore et dirige. Il est vrai de dire que, d'après la nature même des missions délicates dont j'étais chargé, je n'en ai été que plus en butte aux fausses interprétations, aux préventions humiliantes, aux traits de l'envie et de la malveillance, outre les dangers imminens auxquels j'étais sans cesse exposé. Mais j'aurais manqué de fermeté et de courage si mon zèle avait pu en être refroidi.

J'avouerai même qu'en général un agent secret, bien qu'il appartienne aux affaires d'une haute portée, est rangé dans la classe des intrigans politiques. Mais, d'un autre côté, ne sait-on pas que la politique n'est autre chose que l'intrigue appliquée aux intérêts d'un État ou d'un peuple, et que presque toujours les négociations, les transactions importantes commencent par des démarches souterraines et par des ouvertures secrètes? Des missions semblables d'ailleurs

peuvent être ennoblies par une conduite pure et sans tache.

Avant de faire connaître l'esprit de ces Mémoires, leur plan, leur utilité, et les soins qui ont présidé à leur rédaction, qu'on me permette de présenter ici quelques considérations préliminaires sur ce genre de tradition qui chaque jour acquiert plus d'importance et de vogue, à mesure que l'horizon politique s'agrandit, et que se révèlent les trésors de l'histoire de notre âge.

L'histoire doit être préparée et débattue en présence des contemporains; ceux qui ont assisté ou participé aux événemens rendent leur témoignage : l'histoire arrive, compare, élabore et prononce l'arrêt définitif; c'est le temps qui la nourrit de circonstances et de particularités secrètes qui sont dignes de mémoire; et ce temps-là marche vite de nos jours.

Une révolution qui a fait le tour du globe, entraînant avec elle la guerre civile et la guerre étrangère, et qui partout laisse des fermens de révolutions nouvelles, doit néces-

sairement frapper les esprits et préoccuper les contemporains. Rien de plus naturel que de si redoutables souvenirs excitent à la fois une sorte de terreur et de curiosité inquiète. C'est un fonds d'événemens inépuisable, d'investigations perpétuelles; de là cette foule, ou plutôt ce déluge de Mémoires qui se succèdent. Il n'y a rien là qui doive surprendre: tous les jours ne nous attachons-nous pas au récit d'événemens qui, étrangers à notre siècle, remontent à des temps placés hors de la sphère des intérêts humains qui nous agitent? Ne lisons-nous pas avec une sorte d'attrait l'histoire des guerres civiles de la Grèce et de Rome; l'histoire de la décadence et de la chute de l'empire des Césars, de nos propres guerres civiles, de la fameuse guerre qui, pendant trente ans, déchira l'Allemagne; l'histoire de la découverte et de l'établissement des Européens dans le Nouveau-Monde? Ne recherchons-nous pas, dans des tableaux moins sombres, tout ce qui se rattache au règne brillant et poli de Louis XIV?

La révolution française offre un tableau plus vaste et bien autrement instructif : ce n'est pas seulement une crise locale qui n'intéresse que la France, c'est un grand spectacle *international*. Or, il n'est pas douteux que, pendant plusieurs siècles, on recherchera les écrits destinés à faire connaître la révolution, à l'approfondir, à dévoiler ses particularités, parfois bizarres, souvent atroces, quelquefois sublimes. On n'aura que l'embarras du choix, au milieu de cette accumulation et de cette diversité de témoignages contemporains, publiés sous le titre de Mémoires.

C'est pour ainsi dire en masse qu'on les met au jour ; par catégories d'opinions, de circonstances et d'époques. Telle collection est destinée à exalter la révolution, à inoculer ses principes ; telle autre préconise le fédéralisme ou vante le comité de salut public ; celle-là nous ramène à l'Assemblée Constituante ou bien au Directoire-Exécutif ; celle-ci nous dévoile jour par jour, heure par heure, *la grandeur et les vertus*, les habitudes privées, les conversations expansives,

les commentaires profonds du Prométhée de Sainte-Hélène, dont il nous faut dévorer les rêveries et les boutades. Tel de ses admirateurs écrit comme un enthousiaste maladroit : chez tel autre tout est apprêté, tout est factice.

Que montrent tous ces écrits? la révolution vue sous toutes ses faces, dans ses saturnales, dans ses triomphes, ses revers, ses catastrophes.

Mais presque tous ces faiseurs de Mémoires, placés sous l'influence des idées ou des systèmes enfantés par la révolution, voient toujours tout à travers son prisme, jugent tout avec sa balance; et, sacrifiant l'exactitude des faits au besoin de les présenter sous un faux jour, écartent ce qui contrarie leurs vues, et arrangent à leur gré les événemens et les caractères. On dirait que tout est renfermé dans leur horizon borné, et qu'ils n'aperçoivent rien au-delà.

Il en résulte que les Mémoires écrits sous l'inspiration de la bonne foi sont le contrôle obligé de toutes ces publications contraintes :

ce contrôle est indispensable, si l'on veut avoir la clef de certains événemens et en connaître le mobile secret : c'est en partie ce qui m'a mis la plume à la main.

Que dire de l'intolérable prétention de ceux qui voudraient se rendre maîtres des sources de l'histoire, et, attirant à eux tous les témoignages, raconter les événemens à leur manière pour les dénaturer et les falsifier ? Mais ce monopole est impossible ; et en effet, malgré le plan suivi, de nos jours, pour accréditer l'imposture, aucun parti ni aucun homme ne sera jamais assez puissant, soit pour imposer silence à la sincérité des révélateurs, soit pour en bannir tout contrôle. Il ne reste à ceux qui s'effraient de la manifestation de la vérité qu'à invoquer la rage d'un nouvel Omar, puisque les tyrans eux-mêmes ont échoué dans la tentative insensée de bâillonner la Muse de l'histoire : fille du ciel, Clio se fraie une route sûre à travers les orages et les révolutions.

Ces diverses considérations (et je pense qu'on ne saurait en contester la justesse)

tendent à établir que les Mémoires contemporains ne doivent être le monopole d'aucun parti exclusif, d'aucune coterie puissante ni d'aucun pouvoir dominant. Puisse la circulation de la vérité devenir aussi libre que l'air qu'on respire! mais dégagée en même temps de toute aigreur, de toute offense, ne blessant ni les lois, ni la pudeur publique, et, soit par les convenances du style, soit par les égards dus au malheur, émoussant les aspérités de ses divulgations. Tel est, j'ose le dire, le caractère qui prédomine dans ces Mémoires.

Je dois maintenant faire connaître leur plan, et parler du genre de style qui leur a été approprié. J'avouerai d'abord que sous ce double point de vue, appréciant mon insuffisance, j'ai senti le besoin d'être secondé par un littérateur exercé dans les travaux historiques. Le public aujourd'hui fait peu de cas d'une rédaction d'amateur. Si la vanité ou l'orgueil s'en mêle, l'ouvrage, quelle que soit la richesse du fonds, pèche bien certainement par la forme. N'étant heu-

reusement dominé par aucune fascination d'amour-propre, je cherchai une plume capable de mettre en œuvre mes souvenirs et les nombreux élémens renfermés dans mon portefeuille. Mon premier essai ne remplit pas mon but, et d'ailleurs le temps de publier n'était pas opportun.

Enfin je recommençai ce travail sur de nouvelles bases : le rédacteur qui s'y est associé en a parfaitement saisi l'esprit. Il a coordonné ces Mémoires sous mes yeux, en me consultant toujours, en m'interrogeant sans cesse, et même, je puis le dire, en s'identifiant en quelque sorte avec moi par amour du vrai, et aussi dans des vues d'équité et pour venger l'infortune. Son plan a été simple et d'une netteté incontestable : c'est celui de l'ordre même dans lequel se sont passés les événemens. Je ne parlerai pas de son style, dont le principal mérite consiste dans la clarté. Sa modestie d'ailleurs, ou plutôt le secret de son indépendance, ne me permet pas d'en dire davantage.

Il me reste à indiquer les matières que

renferment les quatre volumes de ces Mémoires qui vont paraître successivement, et la variété des détails qu'ils présentent.

Examinons premièrement les points principaux qui en ressortent et en même temps quelques uns des mobiles qui ont le plus influé sur les destinées de notre ère nouvelle. Ceci jettera une plus vive lumière, tant sur les véritables intentions des généraux Pichegru et Moreau, avec qui j'eus à traiter confidentiellement, que sur les hautes pensées du chef auguste de la maison de France et des cabinets les plus prépondérans.

Il en résulte, 1°. que ces deux généraux, loin d'avoir eu la pensée de trahir les intérêts de leur patrie, n'ont jamais eu d'autre intention que de mettre un terme aux déchiremens et aux calamités de la France, par le rétablissement de la monarchie, sous l'égide de la paix générale, et de l'exercice des libertés publiques consacrées dans une charte volontairement consentie; que par conséquent, si leurs vues avaient pu être accomplies, soit en 1795 ou en 1797, soit en 1799

ou en 1804, soit en 1813, la France, qui géographiquement n'a d'autres bornes que le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, eût conservé, au retour de son roi, ses limites naturelles, reconquises par la valeur brillante de ses guerriers; et qu'ainsi la mémoire de Moreau et de Pichegru doit être honorée par tous les hommes impartiaux, tout autre sentiment à leur égard n'étant que l'effet de l'esprit de parti ou des préventions les plus aveugles; car, persistera-t-on à leur faire un crime d'avoir répudié un ordre de choses dépourvu de stabilité, et incompatible avec la sûreté, la liberté, le bien-être de la France et de l'Europe?

2°. Que c'est l'erreur, l'ignorance ou la mauvaise foi, qui ont pu seules faire considérer la Charte comme une œuvre de déception arrachée ou obtenue par l'empire de la nécessité; tandis que je démontre au contraire, par une suite de faits et de pièces, que la Charte a été l'expression libre de la volonté de Louis XVIII; et que les principes consignés dans la déclaration de Calmar, du mois

de décembre 1804, et dans d'autres écrits émanés de ce roi législateur, en contenaient par avance les bases principales.

3°. Que si la plupart des cabinets, après s'être coalisés à l'effet de réprimer ou d'étouffer une révolution menaçante pour les couronnes, s'égarèrent dans la tentative insensée du démembrement de la France, et perdirent de vue le but moral de la guerre, néanmoins quelques uns de ces mêmes cabinets, éclairés par l'expérience et ramenés à des idées plus saines, jugèrent que le rétablissement seul de la maison de France pouvait mettre un terme aux hostilités et aux périls de l'Europe; que si telle fut personnellement l'intention, dès 1792, de Frédéric-Guillaume II, tel fut aussi le vœu du cabinet de Londres dès l'année 1795; que la Russie, de son côté, se proposa le même but en 1799; et qu'à la même époque les sentimens privés du roi et de la reine de Prusse se joignirent sincèrement à cette haute pensée, alors même que le cabinet de Berlin suivait d'autres errements; de sorte que, répandues depuis sur le

sol européen, les semences de la restauration n'attendaient plus pour germer que l'instant propice; et que, malgré l'immense pouvoir de l'homme extraordinaire qui s'efforçait, avec sa main de fer, d'étouffer ces germes réparateurs, ils se développèrent par la seule force des choses, qui n'est autre que la loi de la Providence. Il suit de là que c'est une grande erreur de supposer, et je le démontre par les faits, que la restauration n'a été qu'un événement imprévu, fortuit, forcé, pour ainsi dire, et qui n'a dérivé uniquement que du hasard des circonstances.

Voilà les trois points d'histoire qui ressortent de la lecture attentive de ces Mémoires faite de bonne foi.

Les matières qui y sont contenues embrassent d'abord mon origine, mon enfance, mon éducation, mes premiers voyages, soit en France, soit en Allemagne, et les principales circonstances qui ont précédé mon entrée dans les affaires. Cette partie de ma vie se trouvant mêlée aux premières scènes de la révolution, je suis naturellement conduit à

en suivre la marche et les progrès. Le lecteur saura par quel sentiment je m'attachai à la cause du malheur, et quelle fut ma conduite en Suisse à l'égard des émigrés ; il saura comment j'imaginai de préserver le pays de Neuchâtel d'une révolution imminente, en y formant une association politique des Neuchâtelois fidèles, sous le nom d'*acte d'union.*

L'*acte d'union* et mon dévoûment pour les émigrés m'ayant recommandé, pour ainsi dire, à l'attention de Mgr le prince de Condé, qui était alors auxiliaire dans le camp des Autrichiens, la singularité de ma position en 1795 en dérive : ici on me trouve mêlé désormais aux plus secrètes combinaisons de la politique.

On verra comment le prince de Condé, chargé de concourir du côté du Rhin au rétablissement de la monarchie, m'appela sous sa direction pour en être le principal moteur. Dès-lors mes récits viennent presque toujours s'associer à des circonstances d'un ordre et d'un intérêt dramatique. Je fais

d'abord contraster, sur cette nouvelle scène, deux hommes d'un caractère bien différent : l'agent secret Montgaillard, que je démasque, et le général en chef Pichegru, le Phocion français, dont je venge la mémoire, si outrageusement calomniée de nos jours, soit par des libellistes, soit par pur esprit de parti, dont se rendent les organes des écrivains superficiels, passionnés ou intéressés à défigurer l'histoire et les caractères. On connaîtra enfin Pichegru; on appréciera ses sentimens et ses intentions; on verra que dans tout ce que fit ce général, il n'eut que le bien public en vue; et que s'il eût aimé l'argent, le crime et le pouvoir, il vivrait encore. Dès que je suis mis en rapport avec lui, ma négociation secrète, dont je ne laisse rien ignorer, abonde en détails intéressans, en situations singulières, en anecdotes piquantes. Les causes réelles qui la firent manquer sont dévoilées. La scène change, se complique et se modifie à l'arrivée de Louis XVIII au quartier-général du prince de Condé, à Riégel.

C'est du Roi lui-même que je reçois la double

mission de me rendre d'abord auprès de l'archiduc Charles, puis vers Pichegru, à Arbois. Les pleins-pouvoirs que le Roi me confère, sa note confidentielle au ministre anglais Wickham, et ma longue conférence avec Pichegru, qui demande que le Roi *donne une constitution* à la France : voilà, j'ose le dire, des informations du plus haut intérêt : les événemens publics s'y trouvent expliqués par les mobiles secrets destinés à leur donner l'impulsion.

Le développement d'un nouveau plan de contre-révolution, adopté par le Roi et par l'Angleterre, prépare de loin la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). On connaîtra avec plus de certitude les causes de cette révolution intérieure, qui recula pour plus de quinze ans l'événement de la restauration. Ma présence à Paris, et les dangers que j'y courus moi-même, m'ont mis à portée de scruter les faits et d'en pénétrer les causes. Il paraîtra singulier peut-être que, du sein même de cette journée calamiteuse, j'aie fait sortir un nouveau plan pour relever la cause royale.

Mais il existe un enthousiasme, une passion de dévoûment que bien des gens ne sauraient comprendre; il est pourtant vrai qu'à l'époque du 18 fructidor (et j'en donne les détails), bien que mon nom fût placardé dans tous les coins de Paris comme celui d'un conspirateur, et que je fusse réduit à fuir d'asile en asile, il est pourtant vrai que je n'en persistais pas moins à m'occuper du rétablissement de la maison de France.

La paix de Campo-Formio ouvrant une nouvelle scène de désorganisation flétrissante pour les cabinets, on me voit assister pour ainsi dire aux troubles et à l'invasion de la Suisse par les troupes du Directoire. On voit par quels moyens, environné de dangers, je traversai les postes français pour aller à Augsbourg joindre les agens du Roi. De là je vais à Berlin donner l'éveil à l'élite de la diplomatie européenne; je vais successivement à Hambourg, puis à Londres, où, appelé par le ministère britannique, je vois M. Pitt. Pichegru évadé de Cayenne, j'ai à Londres, avec lui, plusieurs entrevues, et je

lui confie mes relations avec un agent de Barras. Je passe sur le continent pour y suivre, par ordre du Roi, cette importante négociation, qui prend couleur au renouvellement des hostilités. L'empereur de Russie et le roi d'Angleterre accédant aux plans de Louis XVIII, ce prince me fait remettre les lettres patentes destinées pour le directeur Barras; j'en fais connaître les termes. Tout en suivant cette négociation je pénètre avec le lecteur dans les hautes intrigues du Directoire, et j'arrive aux événemens qui amènent le 18 brumaire, c'est-à-dire le renversement de la république d'une part, et de l'autre celui de tous les plans pour la restauration des Bourbons.

J'écris en présence des parties intéressées, et je n'avance rien sans preuves.

J'entre aussi dans les causes morales de l'avénement de Buonaparte au pouvoir, et je dis comment il arrive que la seconde coalition se dissout. Ici de nouvelles missions, plusieurs voyages et divers incidens remplissent mes récits. A Hambourg, je fais l'acquisi-

tion d'une obligation souscrite par les princes français, et cela au moment même où tout semblait désespéré dans l'intérêt de leur cause; enfin, la paix de Lunéville et les préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre, terminent la première livraison de ces Mémoires, semés de particularités, d'anecdotes et de portraits, qu'il serait fastidieux d'énumérer ici. Quant aux affaires générales, que je ne perds jamais de vue, je n'y pénètre que le fil d'Ariane à la main, et par là j'évite d'égarer mes lecteurs dans le dédale des événemens publics.

L'intérêt d'ailleurs va toujours croissant, par la raison que des faits plus graves se pressent et se succèdent. Une scène plus terrible va s'ouvrir : à peine étais-je revenu au sein de ma famille, que deux dépêches d'Angleterre me rejettent dans le tourbillon des événemens. Je suis mandé; je vais à Londres, et de là je me hasarde à Paris, avec la mission secrète de réconcilier Pichegru et Moreau, à la faveur de la paix d'Amiens. J'ai une entrevue avec Moreau; mais épié, soupçonné,

je suis arrêté et enfermé au Temple. Ici, où tant de faits et d'événemens se compliquent, toute espèce d'aperçu ou d'analyse aurait l'inconvénient de me jeter hors des bornes d'une préface. Je dirai seulement que je rapporte avec fidélité tous les incidens, toutes les particularités, souvent touchantes, quelquefois terribles, de mes trente-trois mois de détention au Temple, époque qui fut signalée par le meurtre du duc d'Enghien, la mort de Pichegru, et le déplorable dénoûment de la conspiration de Georges, dans laquelle fut si gravement impliqué Moreau. Ma position au Temple, les dangers que j'y cours, les relations que j'y établis, les prisonniers que j'y vois, d'autres affinités et d'autres hasards, me mettent à portée de tout pénétrer, de tout révéler touchant cette conspiration fameuse, dont les ressorts jusqu'ici ont été peu connus. Le meurtre du duc d'Enghien, la mort suspecte de l'infortuné Pichegru, m'amènent à discuter, avec le flambeau d'une sévère critique, la narration pleine de déceptions et d'artifices, que M. le général Savary,

duc de Rovigo, a consignées à ce sujet dans ses propres Mémoires.

Je donne aussi des détails sur ma tentative d'évasion et enfin sur ma sortie du Temple : de là mon retour à Berlin, ce que me dit le Roi en me présentant à la Reine, les paroles touchantes que la Reine daigne m'adresser, et mes relations avec l'ambassadeur de Russie, comte de Nowosiltzoff, au sujet de Moreau. La nouvelle impulsion donnée à la politique de la Prusse, par suite du rapprochement de la Russie et de l'Angleterre, réveille les espérances de Louis XVIII, et j'en reçois la mission d'imprimer et de répandre sa déclaration de Calmar ; j'en donne l'historique et j'en fais connaître le but. On verra que la restauration n'a jamais été fondée que *sur la réconciliation des républicains avec les royalistes.*

Les revers de l'Autriche venant renverser toutes les combinaisons de la politique, et ne trouvant plus moi-même de sûreté qu'à Londres, je m'y réfugie après avoir eu plusieurs audiences du roi de Suède, et en avoir reçu

une mission importante. De nouvelles instructions de Louis XVIII m'amènent à dévoiler l'origine de la funeste et noire intrigue de Perlet, au moyen de laquelle cet infâme trompe le Roi, le cabinet anglais, et moi, d'une manière plus cruelle encore. De là, passant à l'état de l'Europe, j'indique la fausse position, les dangers imminens de la Prusse, les plans, les Mémoires et les notes que je fais passer au Roi et à la Reine. Je fais connaître plus particulièrement encore le Mémoire confidentiel et si remarquable communiqué au cabinet de Saint-James par le comte d'Antraigues, au moment où se formait la quatrième coalition. De là je passe aux hostilités entre la France et la Prusse, et à l'événement de la bataille d'Iéna, qui me conduit à caractériser la guerre entre l'empire russe et l'empire français. L'adoption du plan que j'adresse à lord Grenville pour répandre un journal d'opposition sur le continent; l'envoi de mon neveu à Paris pour s'aboucher avec Perlet; la manière dont mon infortuné neveu est vendu et livré par cet agent provocateur; sa mort, et les di-

vulgations des particularités les plus secrètes de cette effroyable machination ; la mésintelligence qui s'établit entre MM. de Puysaie, d'Antraigues et moi ; l'avénement de M. Canning au ministère ; la manière dont quelques intrigans français se groupent autour de ce ministre ; la mission qu'il me donne, d'examiner la gestion des agences secrètes de Paris, de Boulogne et d'Abbeville ; l'histoire de ces agences ; l'arrivée du Roi, par suite du traité de Tilsit ; les intrigues ourdies par des Français mêmes pour tenir le Roi éloigné non seulement de Londres, mais de l'Angleterre ; mes démarches réitérées dans les intérêts du Roi, qui daigne suivre mon avis en s'adressant directement à lord Hawkesbury [1], ministre de l'intérieur, complètent mon troisième volume : il suivra de près la première livraison.

J'ajouterai ici quelques observations que je crois essentielles : je devais rendre compte de tout ce que j'ai fait, puisque ce livre est aussi nécessaire à mon existence qu'à mon

[1] Aujourd'hui, lord Liverpool.

honneur; or, je m'attends qu'on scrutera la partie de mes récits qui se rapporte à mes relations confidentielles avec les généraux Pichegru et Moreau. Quand je dis et j'affirme que ces deux généraux embrassèrent successivement les négociations que j'étais chargé de diriger au nom du prince de Condé et de S. M. Louis XVIII, je ne prétends pas qu'on me croie sur parole. Mais je déclare que non seulement j'ai vu et entendu par moi-même, mais que j'ai recueilli de la bouche des princes, de leurs agens et des ministres du roi d'Angleterre, et que j'ai puisé dans leurs instructions, la plupart des faits que je retrace, et les fondemens de mes négociations. Ce que j'avance est d'ailleurs prouvé par les lettres du prince de Condé, par les dépêches et les instructions du Roi, et par d'irrécusables témoignages; d'ailleurs la conduite des généraux Pichegru et Moreau se trouve éclaircie et expliquée par les événemens mêmes. Les preuves produisent des preuves, et par là les négociations secrètes acquièrent un nouveau degré d'évidence et d'authenticité. Du reste,

je défie qu'on m'oppose des dénégations valables ni aucune preuve contraire. J'ai écrit ces choses, et j'affirme ces faits sans aucune acception de personnes, de circonstances et d'intérêts personnels; j'ai voulu être sincère, dire la vérité, et je l'ai dite.

Ce que je retrace en outre, et qui formera la dernière partie de ces Mémoires, à compter de 1808 jusqu'à ce jour, se rapprochant de plus en plus du temps présent, acquerra par cela même un degré plus vif d'importance et d'intérêt. Quant à ce qui me concerne dans ce laps de temps, on verra d'abord les détails de la persécution que me suscitèrent mes ennemis en Angleterre même, persécution à laquelle la plus honorable intervention mit enfin un terme; car sur cette terre classique de la vraie liberté, les diffamations et les calomnies sans preuves ne sauraient prendre racine. A compter de 1813 ma vie politique reprend son activité première. J'eus alors le bonheur de préserver le duc de Berri d'une embûche que lui tendait déloyalement la police impériale. Rentré avec le Roi, j'assistai

au spectacle de la restauration, et j'en retrace quelques particularités peu connues. Bientôt je me trouve à portée de révéler l'un des premiers, comme on le verra, la trame du 20 mars, préparée dès le mois d'août 1814. Quant au rôle que je fus appelé à jouer au 20 mars, il est assez connu en Europe. Qui peut avoir oublié que mon arrivée subite à Vienne tint en permanence le congrès qui allait se dissoudre, et unit les rois qui allaient se séparer? Qui ne sait que je contribuai puissamment à préserver, si ce n'est le trône des Bourbons, du moins la monarchie française, dans la personne de Louis XVIII? Et c'est au moment même où porteur d'une lettre autographe de mon souverain pour le roi de France, c'est alors qu'un homme en place, plus aveugle que malintentionné, plus circonvenu que méchant, abuse de sa haute position pour me faire subir, à mon arrivée à Gand, le traitement le plus humiliant et le plus odieux; qu'il me méconnaît au point de me traiter comme un traître, comme un agent de Buonaparte; et c'était moi! c'était

Fauche-Borel qu'on prétendait avilir ainsi pour satisfaire à une lâche vengeance ou à une froide ambition !

Je ne célerai rien de cette barbare intrigue, dont je fus vengé, il est vrai, par l'intérêt que me portèrent mon souverain, son principal ministre le prince de Hardenberg, le prince de Condé lui-même, et S. M. le roi d'Angleterre, qui se connaissent un peu mieux en serviteurs fidèles que M. le comte, aujourd'hui duc de Blacas.

Cet affront de Gand, je le regarde, et il sera regardé par mes lecteurs, comme le comble de l'aveuglement et du délire. Ainsi, ma vie presque entière s'est passée à lutter avec l'infortune, les préventions et le malheur, sans néanmoins que mon dévoûment à l'auguste maison de Bourbon ait jamais fléchi en rien !

A la seconde rentrée du Roi dans Paris, je me vis descendre tout à coup, par l'effet de cette même intrigue de Gand, du degré de considération qui m'avait accompagné dans les principales cours de l'Europe.

La Providence, il est vrai, me donna les moyens et le courage de démasquer l'infâme Perlet devant la justice, et cet infâme avait assassiné mon neveu! Forcé, pour conserver mon honneur, d'entrer en lice avec cet agent provocateur de la police impériale, suscité contre moi pour m'abreuver de calomnies, je le confonds dans le temple même des lois, en présence des juges. Là mon innocence est reconnue, de même que la loyauté de mes intentions et la pureté de mon zèle.

Malgré tant de mécomptes, ma vie, constamment vouée à la même cause, est restée identifiée aux circonstances politiques qui intéressent particulièrement la France et l'Europe en général. Jamais je n'ai perdu de vue ni l'une ni l'autre, et jamais je n'ai été entièrement étranger, comme on le verra, aux grands événemens de l'époque, jusqu'à la chute, inclusivement, de la dernière administration au mois de janvier dernier. Aussi poursuivrai-je ma narration jusqu'à ce jour, et ajouterai-je de nouvelles lumières à des faits avérés ou peu connus.

Voilà en quoi consistent les Mémoires que je livre au public avec confiance : pour peu qu'on lise cette préface, on en aura une idée complète.

Qu'ajouterai-je encore? Que si justice m'est enfin rendue dans l'opinion publique, aucune des promesses qui m'avaient été faites n'est accomplie; qu'on s'efforce au contraire de perpétuer contre moi, dans l'atmosphère du pouvoir, d'aveugles préventions, des doutes injurieux; mais que ma voix enfin est libre de se faire entendre; que je puis et dois triompher de toutes les calomnies, de toutes les cabales, et que pour moi personnellement l'ère de la restauration ne commencera que lorsque les augustes paroles que daigna m'adresser Charles X, le 3 janvier 1826, recevront leur effet : « Oui, mon cher « Fauche, me dit cet excellent prince, je « connais vos services; ils sont de tous les « temps et de toutes les époques : je ne les « oublierai pas! Voyez Villèle de ma part.... »

Fort de cette auguste recommandation, je me présentai à M. le comte de Villèle, et

je reçus de lui les assurances les plus positives que les intentions du Roi seraient remplies. Promesses décevantes! Comme tant d'autres, je ne tardai pas à me convaincre qu'il n'y a rien à espérer des paroles royales quand elles sont interprétées par de tels ministres.

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

CHAPITRE PREMIER.

J'APPARTIENS à une famille noble, originaire de Franche-Comté. Sortie de France à la révocation de l'édit de Nantes, elle vint s'établir à Neuchâtel, en Suisse. J'y suis né le 12 avril 1762 : Neuchâtel est donc ma seconde patrie, et ma patrie bien aimée. Quels doux souvenirs de mon enfance! ils exercent sur moi un tel empire, que je ne saurais résister au désir de faire ici une courte description du pays qui m'a vu naître.

Alliée des Suisses, et soumise à la domination prussienne, la principauté de Neuchâtel et Vallangin n'est qu'une petite portion du Jura, chaîne de montagnes qui s'étendent de Bâle à Genève, et séparent la France de la Suisse. Vu des plaines fertiles de Berne, de Fribourg et de Vaud, le petit pays de Neuchâtel offre à l'œil une conti-

nuité de montagnes arrondies et bleuâtres : il n'a que douze lieues de longueur, sur quatre ou cinq de largeur; le nombre de ses habitans ne s'élève guère qu'à cinquante-cinq mille; ils sont presque tous de la religion réformée, très adonnés au commerce et aux arts mécaniques Neuchâtel, capitale de toute la principauté, est située sur deux collines, au bord du lac qui porte son nom : ce lac a huit lieues de longueur, sur deux environ de largeur; la ville a seulement quatre grandes rues, et ne compte que cinq mille six cents âmes dans son sein.

De la situation de ce petit pays en amphithéâtre, résulte trois climats différens : l'étroite bande de terrain baignée par les eaux du lac jusqu'à l'élévation de quatre à cinq cents pieds, peut être appelée *région des vignes;* les grandes vallées, dont l'élévation n'excède pas douze cents pieds, forment la *région des champs;* les vallées plus élevées et les cimes des montagnes composent la *région des pâturages.*

La petite ville de Boudry, qui appartient aussi au pays de Neuchâtel, est sur une éminence que la Reuss divise en deux parties inégales, qui communiquent par un pont.

La Chaux-de-Fond et le Locle n'étaient, il y a cent ans, que deux misérables villages : l'indus-

trie et le commerce leur ont donné depuis un accroissement tel, qu'aujourd'hui ces deux villages et la vallée qui les renferme sont habités par dix mille hommes industrieux.

Depuis 1707, la principauté de Neuchâtel est sous la domination de la Prusse, qui a reconnu ses priviléges. Elle y entretient un gouverneur. Le roi de Prusse n'en retire guère que cent mille francs par an. Il ne peut ni vendre ce pays, ni l'assigner comme hypothèque, ni en rien céder, ni le donner en apanage à un prince de sa maison. Les guerres de la monarchie prussienne ne regardent en rien Neuchâtel; le recrutement forcé y est inconnu; les jugemens du *tribunal des trois ordres de l'État* sont sans appel : ce même tribunal surveille le maintien de la constitution, et décrète les nouvelles lois.

La Déclaration royale, ou Charte constitutionnelle, donnée par le roi actuel, et datée de Londres, le 18 juin 1814, n'est que le résumé des priviléges du pays substitué aux articles généraux de 1707.

Il existe dans la principauté plusieurs classes privilégiées qui, outre les droits acquis à la généralité des sujets, jouissent de droits qui leur sont propres : tels sont les quatre corps de bourgeoisie de Neuchâtel, Landeron, Boudry et Val-

langin, les plus considérables de ces corporations. En outre, dans chaque village, une corporation de copropriétaires soigne les intérêts locaux sous le nom de communauté.

Voilà le pays qui m'a vu naître. Mon père, propriétaire d'une imprimerie considérable à Neuchâtel même, n'eut d'abord en vue que de me faire donner une éducation conforme à son état.

On m'envoya de bonne heure à l'école chez une demoiselle Berthoud : là se trouvaient réunis les enfans des deux sexes. J'étais ardent et dissipé; je fis peu de progrès dans cette éducation première.

Il ne m'est resté de ce temps-là que très peu de souvenirs qui méritent d'être rapportés. J'en excepte un seul événement, qui fit sur moi une impression vive et durable. J'avais à peine six ans, lorsqu'un jour, allant à mon école, je vis se former dans la ville une émeute, un grand trouble dont je fus singulièrement frappé. C'est, sans aucun doute, cette première et forte impression locale qui, dans la suite, m'a inspiré tant d'horreur pour les commotions populaires.

L'insurrection dont j'ai à parler, et dont je fus témoin, était suscitée contre l'avocat général Gaudot. Son crime, aux yeux de la multitude, était d'avoir voulu défendre les intérêts de son

souverain, le grand Frédéric, qui l'avait élevé à la place importante qu'il occupait, bien qu'il n'appartînt qu'à la classe de la bourgeoisie. Sa maison ayant été forcée, on la mit au pillage. Je vis jeter par les fenêtres, au milieu du tumulte et d'un vacarme horrible, les meubles, les pendules, les glaces; je vis de petits polissons attroupés, conduits par un chef de leur âge, attacher un chat tout vivant à la sonnette de la porte du magistrat, objet de la haine publique. Il me semble voir encore ce chef imberbe, qui depuis a acquis une si affreuse célébrité, exciter ce ramas de petits furieux à des violences pour lesquelles ses faibles mains étaient impuissantes. Des meneurs, qui furent dans la suite bien connus, après avoir porté le peuple au pillage, le poussèrent au meurtre : on enfonça les portes de l'appartement reculé où se trouvait caché l'infortuné Gaudot, qui, poursuivi, blessa ou tua plusieurs des assaillans, mais qui bientôt, accablé par le nombre, fut massacré sans pitié.

Mon père faisait partie de la compagnie des grenadiers de la milice urbaine; son devoir l'appelait à son poste pour le maintien de l'ordre : mais informée de ce qui se passait, ma mère s'efforçait de le distraire de l'événement du dehors. Mon père, qui en fut instruit quoiqu'on

eût pris toutes sortes de précautions pour le lui cacher, saisit son fusil, revêtit son uniforme, et courut se joindre à sa compagnie, ce qui alarma toute la famille. On marcha contre l'attroupement, qui opposa de la résistance, et mon père reçut une balle dans son bonnet de grenadier.

Le lendemain se révélèrent encore plus les inclinations de cet enfant, qui avait figuré dans l'émeute de la ville, et qui devint si horriblement fameux dans les troubles de la France vingt-cinq ans plus tard. On le vit se glisser furtivement dans le cimetière, et enlever les planches qui retenaient la terre de la fosse creusée pour recevoir le cadavre de Gaudot; et après l'avoir ainsi comblée, se répandre, avec une sorte de joie féroce, dans la ville. Il me semble l'entendre encore, au moment où l'on allait déposer les restes du malheureux avocat général dans sa dernière demeure, fredonner, d'une voix de petit cannibale, un air qui avait pour refrain : « *La « terre le refusera; la terre ne le recevra pas!* » Cet enfant, qui déjà préludait à une épouvantable célébrité, c'était Marat.

Ce fut à la suite de cette inconcevable révolte que le grand Frédéric écrivit au gouverneur de Neuchâtel, baron de Lentulus, en ces termes :

Digitized by Google

« Pour suppléer aux instructions que je vous ai « données dans ma lettre du 9 de ce mois rela- « tivement à l'émeute de Neuchâtel, je vous « recommande très fortement, par celle-ci, de « faire tout votre possible pour engager la répu- « blique de Berne à mettre toute la diligence « nécessaire dans les procédures contre les fau- « teurs de cette révolte. Cette précaution me « paraît très nécessaire pour prévenir les inter- « cessions ultérieures de la France, qui, quoique « très mal placées, pourraient cependant faire « quelque impression et apporter de nouvelles « lenteurs à la décision de cette affaire. D'ailleurs, « on fera très bien de prendre les mesures conve- « nables pour empêcher ces malheureux rebelles « de se sauver par la fuite, ou de se réfugier en « France. Car quoique selon les traités qui subsis- « tent avec cette couronne, elle ne saurait leur « donner un asile, il y a cependant apparence, « après la lettre du duc de Choiseul [1] que vous « m'avez communiquée, qu'elle pourrait bien ou- « blier ses obligations et faire des difficultés pour « les délivrer, et, dans ce cas, vous ferez tout « votre possible pour qu'on n'arrête pas pour « cela les procédures, mais qu'on les poursuive

[1] Principal ministre de Louis XV.

« plus tôt, nonobstant leur absence; qu'on « porte, à leur défaut, une sentence par contu- « mace et qu'on la mette incessamment à exécu- « tion en les faisant pendre en effigie, et en con- « fisquant leurs biens. Leur crime est trop atroce « pour ne pas mériter d'être puni de la façon la « plus sévère, et je me flatte de la justice et de « l'amitié du canton de Berne, qu'il n'aura au- « cun égard à des intercessions qui blessent si « ouvertement tous les égards que les souverains « se doivent les uns aux autres. Sur ce, je prie « Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Signé, FÉDÉRIC.

Potsdam, 11 mai 1768.

Et, par *post-scriptum*, de la propre main du Roi.

« Voilà de grands fous et de grands coquins « que ces gens de Neuchâtel! Ils n'ont pas pu « supporter leur bonheur, et par folie et par légè- « reté, ils empirent leur condition; ce n'est pas « par ma faute. »[1]

Signé, FÉDÉRIC.

[1] Cette lettre est tirée de la correspondance inédite de Frédéric II avec le baron de Lentulus, et nous en devons la communication à l'extrême obligeance de M. Lentulus fils, qui se propose de faire part au public de la collection entière.

Veut-on savoir maintenant comment Jean-Jacques Rousseau, qui prenait un vif intérêt à tous les événemens de la Suisse, s'exprima, dans une lettre à son ami M. Dupeyrou [1], au sujet de la rébellion des Neuchâtelois :

« Pouviez-vous espérer, mon cher hôte, lui « mande-t-il, que la liberté se maintiendrait chez « vous malgré le voisinage, vous qui devez savoir « qu'il ne reste plus nulle part de liberté sur la « terre si ce n'est dans le cœur de l'homme juste, « d'où rien ne la peut chasser? Il me semble « aussi, je l'avoue, que vos peuples n'usaient pas « de la leur en hommes libres, mais en gens « effrénés. Ils ignoraient trop, ce me semble, « que la liberté, de quelque manière qu'on en « jouisse, ne se maintient qu'avec de grandes « vertus. Ce qui me fâche d'eux, c'est qu'ils « avaient d'abord les vices de la licence, et qu'ils « vont tomber maintenant dans ceux de la servi- « tude. Par tout excès, la vertu seule, dont on « ne s'avise jamais, ferait le milieu. »

On s'entretint long-temps de cet événement, soit par suite des condamnations qui eurent lieu par ordre du grand Frédéric, soit à cause de l'occupation du pays par les troupes bernoises

[1] Même année 1768.

et de Fribourg. Toutes ces circonstances firent sur mon esprit une impression ineffaçable.

En 1772 je fus mis en pension chez M. Liomin, ministre du saint Évangile, à Péri près Bienne, où déjà mon frère aîné était depuis près d'un an. Ce pasteur estimable faisait souvent, avec ses élèves, des excursions dans les environs. Il nous conduisit un jour à Bellay, en Porentruy, petite ville catholique : là, nous visitâmes les couvens et les églises. Le bon accueil que je reçus des religieux, en particulier, me toucha et me les fit aimer. Voyant les enfans de chœur si jolis, je demandai, avec importunité, à être admis parmi eux, ce qui amusa beaucoup les révérends pères et causa quelque embarras à notre bon pasteur. L'accueil qu'on nous fit prolongeant notre séjour plus qu'il ne fallait, il vint à se rappeler qu'il ne pourrait plus arriver assez tôt pour prêcher le dimanche. Il m'envoya avec mon frère afin de prévenir son suffragant qu'il eût à le remplacer. Nous avions six lieues de chemin à faire, et on sent bien que nous ne fûmes pas sans nous amuser sur la route. La nuit nous surprit à l'entrée d'un bois assez épais qu'il nous fallait traverser. L'obscurité et notre imagination nous créant des fantômes, il nous semblait voir apparaître des brigands et des monstres : c'était des arbres rabougris

qui s'offraient à notre vue sur notre passage, ce qui nous remplissait d'effroi et nous paralysait au point que nous avions peine à avancer. Nous n'arrivâmes chez notre bon pasteur, et bien avant dans la nuit, qu'après avoir fait des détours incroyables.

Du reste, je n'oublierai de ma vie le temps heureux que nous passâmes chez ce digne homme, que sa douceur et ses vertus nous faisaient chérir.

Je revins dans la maison paternelle et j'y passai quelques années encore, me préparant au voyage qu'on projetait de me faire entreprendre. Mon père faisait partie à cette époque de la société typographique dont les notables de Neuchâtel étaient les chefs. Un grand nombre d'ouvrages estimés et remarquables sortirent des presses de cet établissement.

Enfin, mon père se décide à m'envoyer à Hambourg pour y perfectionner mon éducation commerciale dans la librairie de M. Virchaux, avec qui depuis long-temps il avait des relations d'amitié et d'intérêt. J'avais à peine atteint ma dix-huitième année quand j'entrepris ce premier voyage.

Mon père m'accompagna jusqu'à Bâle, et là me recommanda particulièrement à un gentilhomme français, secrétaire de l'ambassade de Naples, qui eut pour moi beaucoup d'attentions.

Ses directions et ses avis, qui avaient pour objet de me préserver des dangers auxquels un jeune homme sans expérience est sans cesse exposé hors de la maison paternelle, me devinrent très utiles, et je me suis toujours bien trouvé de les avoir suivis.

A Osnabruck, je fis la rencontre du célèbre acteur Monvel, qui se rendait à Saint-Pétersbourg avec un seigneur français; ils m'offrirent une place dans leur voiture et se montrèrent excessivement obligeans à mon égard. Arrivé à Hambourg, ils me conduisirent eux-mêmes chez M. Virchaux.

Je n'oublierai jamais les deux années que j'ai passées dans cette honorable maison, rendez-vous de tout ce que la ville de Hambourg possédait d'hommes à talens et de gens distingués dans tous les genres. C'est là que j'eus le bonheur inappréciable de lier connaissance avec Klopstock, dont la *Messiade* faisait mes délices. Il fréquentait lui-même la maison de M. Virchaux, et me permettait d'aller le visiter à *Herbstadt*, solitude charmante où il méditait et écrivait ses ouvrages.

Bien des jours se sont écoulés depuis ces temps de doux souvenirs, où mon âme vierge encore s'ouvrait pour la première fois aux religieuses

inspirations du poète. Au milieu des plus étranges vicissitudes humaines, j'ai traversé pour ainsi dire une ère nouvelle tout entière; j'ai vu, dans l'espace d'un demi-siècle, deux générations passer et s'éteindre, des empires s'écrouler, des nations changer de formes, de régime et de souverains; j'ai vu s'accomplir une révolution sociale qui sera à jamais un sujet de méditation pour les siècles à venir; mais parmi tant de graves enseignemens qui de bonne heure ont mûri ma raison, je dois confesser ici que c'est aux leçons de Klopstock que je suis le plus redevable. Si dans une carrière où Dieu ne m'a pas épargné les épreuves j'ai montré quelque résignation et quelque vertu, c'est aux entretiens de ce grand homme que j'en dois l'hommage; c'est à son école que j'ai puisé ces principes de morale et de religion qui m'ont soutenu dans les orages d'une vie aventureuse, et je puis dire, comme Philoctète :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

J'ai acquitté depuis, autant qu'il était en mon pouvoir, la dette de la reconnaissance, en faisant traduire en français et en imprimant la *Messiade*, chef-d'œuvre d'un homme qui n'a fait que des chefs-d'œuvre.

Après deux années de séjour à Hambourg, mon

père, me rappelant à Neuchâtel, me mit à la tête de sa maison et m'associa aux combinaisons de son commerce. C'était en 1780. Là je pris connaissance des affaires de mon père, qui me fit presque aussitôt voyager en France. J'avais d'ailleurs un grand désir de voir cette belle France dont on parlait tant dans tout le reste de l'Europe.

J'allai d'abord à Paris, où je restai trois mois, et où je me mis en rapport avec les principaux libraires. J'étais adressé à M. Hardoin, qui me donna un logement chez lui, et à M. Paul Pourtalès, mon compatriote, qui me facilita mes opérations de banque. Je plaçai aisément, chez les principales maisons de librairie, un nombre assez considérable d'exemplaires des ouvrages imprimés chez mon père, tels que les Œuvres de Charles Bonnet, de Genève, les Voyages de De Saussure dans les Alpes, les Œuvres de Raynal et de J.-J. Rousseau, les Délices de la Suisse.

Mes affaires m'ayant mis dans le cas de me rendre de suite dans le midi de la France, je voulus partir par la diligence, comme étant la voie la plus commode et la plus prompte; mais l'ayant manquée, je ne pouvais plus la rattraper qu'en courant après elle à franc étrier. J'arrivai ainsi à la première poste, où je trouvai par hasard un courrier de cabinet qui venait d'arriver.

Il me proposa de prendre un guide à frais communs, ce que j'acceptai; et en sept heures et demie nous arrivâmes à Orléans. Je ne saurais dire dans quel pitoyable état je me trouvai en descendant à l'auberge; car c'était la première fois que je voyageais ainsi à cheval à toute bride. Je me couchai immédiatement tout habillé, en attendant le dîner; un sommeil léthargique me jeta dans une immobilité complète pendant plus de vingt-quatre heures. On me prodigua toutes sortes de soins pour me mettre en état de continuer ma route. Je n'en demeurai pas moins trois jours dans le même hôtel, toutes les diligences qui passaient se trouvant remplies. J'y serais resté plus long-temps, s'il ne s'en était trouvé une enfin où je m'introduisis, grâce à deux chanoines complaisans qui, oubliant leur rotondité, consentirent à me placer entre eux de manière à ne pas trop gêner les autres voyageurs. J'étais encore souffrant; on eut pitié de mon état, et j'arrivai ainsi à Tours.

J'y restai deux jours entiers, et je me rendis ensuite à Loudun, chez un des amis de mon père, M. Malherbe, protestant zélé, qui me conduisit le lendemain matin, jour de dimanche, au prêche, qui se tenait dans une maison particulière. A mon grand étonnement, on me présenta

l'Écriture Sainte à lire, la liturgie et un sermon : c'était, me dit-on, l'usage à l'égard de tout nouveau venu. Je m'en acquittai de mon mieux, et à la satisfaction des assistans, puisque, la lecture finie, ils vinrent la plupart m'embrasser et me remercier avec une effusion cordiale. Je fis parmi ces pieux religionnaires d'utiles connaissances.

En dépit de la rude expérience dont j'étais remis à peine, j'achetai, à Loudun, un cheval de selle pour achever ma tournée. Cette manière de voyager me parut d'ailleurs la plus pittoresque et la plus favorable pour bien connaître cette France que je parcourais avec tant d'attention et de contentement. Je me rendis d'abord à Bordeaux, où je fis de bonnes affaires; de là, je me dirigeai sur Toulouse.

J'arrivai un dimanche, à trois heures après midi, dans cette ancienne capitale du Languedoc. J'allai, après mon dîner, au spectacle, où le fameux chanteur Legros jouait dans *Castor et Pollux*. Au milieu de la pièce, un orage épouvantable, et dont la description fut consignée dans les gazettes du temps, vint fondre sur la ville, qui parut tout à coup s'abîmer sous des torrens de grêle et sous les feux du ciel. La salle se vida en un instant. Je sortis un des derniers, et je m'empressai d'offrir mon bras à deux dames qui

paraissaient éperdues, étant séparées de leur société par le tumulte et la confusion. Je les reconduisis chez elles, et n'eus pas à regretter cet acte de courtoisie de ma part. Leur aimable accueil m'enchanta. Il se trouva que l'une d'elles (c'était la plus jeune et la plus jolie) était la protégée du capitoul. Tout le monde étant sur pied dans cette nuit effroyable, ce premier magistrat vaquait à ses fonctions, et me laissa le champ libre. Le ciel s'étant enfin calmé, à l'effroi put succéder un sentiment plus tendre. Le dirai-je? j'osai ambitionner de remplacer l'heureux capitoul. L'occasion était propice; je ne la laissai point échapper. Sans doute je ne fus redevable de cette faveur improvisée et inespérée qu'à ma jeunesse d'une part, et à ma qualité d'étranger de l'autre : on y vit un gage suffisant de discrétion. En un mot, j'étais entré tout neuf chez l'agaçante Languedocienne; j'en sortis enivré, et beaucoup moins novice. Après une telle aventure, il me devenait impossible de mettre jamais la ville de Toulouse en oubli : elle se présente toujours agréablement à ma mémoire.

J'ai à rapporter maintenant une circonstance d'un autre genre, que je recommanderai à l'attention des personnes qui voyagent à cheval. Ce que je vais dire m'arriva dans une auberge près

de Montauban. On se rappelle que, depuis Loudun, je montais un cheval à moi. J'avais pris l'habitude de le soigner moi-même en arrivant, et d'être présent lorsqu'on lui donnait l'avoine. Cette fois, obligé d'entrer de suite à l'auberge, je m'en rapportai à la fidélité du garçon d'écurie. Peu de minutes après, je redescends pour savoir si mon cheval a mangé; je juge, par son hennissement, qu'il n'était pas satisfait. Je demande pourquoi on ne lui a pas encore donné l'avoine. Le garçon d'écurie me répond qu'il n'a jamais vu un cheval si vorace; qu'il a tout dévoré en un instant. Surpris de cette avidité inusitée, je lui fais donner sous mes yeux une seconde mesure d'avoine, que je remue moi-même avec la main. Quel est mon étonnement quand je découvre au fond du ratelier des cribles au travers desquels disparaissait le grain nourricier et réparateur! J'appelle de suite l'aubergiste, qui, lui-même confondu de cette découverte, charge à coups de fouet son infidèle domestique, en s'écriant : « C'est donc là, coquin, où tu prends « les sacs d'avoine que tu me vends comme ve- « nant de ta mère?... » Il en fit en ma présence la plus sévère justice.

Arrivé à Nîmes, je m'y arrêtai pour y admirer les restes de ses antiquités. J'allai aussi dans l'as-

semblée du désert, accompagné d'un M. Buchet, entendre un beau sermon prononcé par M. Juventin, pasteur de Genève : je lui fus présenté, et il m'accueillit comme un compatriote.

Je restai quelques jours à Avignon : j'y fus reçu de la manière la plus amicale par M. de Joly, un des correspondans de la maison de mon père. Là je fis la connaissance de la belle madame Domergue. Tout le monde remarqua, dans un grand dîner où j'assistai, qu'elle avait une espèce de loupe à la main gauche. Au dessert, un des convives lui indiqua un moyen de dissiper promptement cette tumeur, en y appliquant de la cendre chaude de tabac à fumer. Madame Domergue se montra très empressée d'essayer de l'antidote ; mais personne ne se présentait. On s'adresse à moi, en disant que je devais, *comme Suisse,* savoir fumer. Jamais je n'avais mis une pipe à la bouche ; mais piqué d'honneur, et voulant soutenir la réputation de mes compatriotes, ou plutôt me rendre utile à une belle dame, je m'emparai d'une pipe, je la bourrai de tabac, et je m'évertuai, avec succès, à faire de cette précieuse cendre qu'on désirait tant : j'en eus bientôt assez, et je m'empressai de l'appliquer avec un ruban sur la main de madame Domergue. Mais à peine eus-je commencé la cure merveilleuse, que, saisi de

vertige, je tombai sur le parquet. En vain essaya-t-on de me ranimer avec des sels; on fut obligé de me porter sur un lit, où je restai dans un état complet d'insensibilité pendant plusieurs heures. La belle dame pour qui j'étais dans l'enivrement eut le plus grand soin de moi; mais ce ne fut qu'après quelques jours de repos que je pus continuer mon voyage.

Je pris la route de Valence, en Dauphiné. Vers le soir, la sérénité du temps et la beauté des sites me portèrent à contempler le pays que je parcourais : je me plongeai dans une méditation ravissante. Le jour baissait que je n'étais pas encore à la vue de Valence, ville antique où je me proposais de m'arrêter. Cheminant ainsi délicieusement, j'entrai dans un chemin garni d'arbres; je m'arrêtai un instant pour considérer ce lieu que la lune n'éclairait que faiblement, étant voilée par des nuages. Quel fut mon saisissement dans cette solitude, un peu écartée de la grande route, en apercevant un gibet garni de pendus, et plus loin une roue sur laquelle était fixé un cadavre dont la tête semblait me regarder! Glacé d'effroi, je m'abandonnai à mon cheval, qui retrouva son chemin de lui-même. Je n'arrivai que tard dans la ville; et la première chose que j'appris ce fut l'exécution d'un certain nombre d'as-

sassins et de brigands, qu'on disait avoir fait partie de la bande du fameux Mandrin.

J'arrivai à Lyon peu de jours après; et je descendis chez M. Revol, notre correspondant. Il me fit faire la connaissance des principales maisons de librairie de cette ville, telles que les maisons Bruysset, Perisse, Amable Le Roi, Grabit, mais surtout celle de MM. De Tournes, la plus ancienne et la plus célèbre de toutes. J'y rencontrai un de mes compatriotes, M. Jérémie Vitel, homme très instruit et d'une rare intelligence, et qui avait beaucoup voyagé. Je l'engageai à venir à Neuchâtel, et à y descendre dans notre propre maison; ce qui lui fut très agréable. Mon père, depuis, s'attachant à lui de plus en plus, lui donna ma sœur aînée en mariage.

Le séjour de Lyon avait pour moi beaucoup de charmes; les beautés pittoresques du pays et le caractère enjoué des habitans me le faisaient chérir. Dans les différentes soirées où je fus invité, j'eus occasion de me lier avec des personnes qui, depuis, ont joué un assez grand rôle sur la scène politique, tels que MM. Imbert-Colomès, de Précy, Camille-Jordan et Rusand, avec qui plus tard je me retrouvai en rapport d'opinion et de parti.

Je quittai Lyon à regret, et je me dirigeai sur

Genève, où je m'arrêtai aussi quelque temps. J'avais d'ailleurs des parens dans cette ville, et j'eus occasion d'y voir, de la part de mon père, MM. Charles Bonnet, De Saussure, Pictet, Lecointe, Puerari, l'aimable professeur Le Sage, si chéri de la jeunesse, et M. Bertrand, célèbre mathématicien, beau-père de M. Wickham, plénipotentiaire de S. M. britannique en Suisse.

J'eus déjà occasion de remarquer combien le ton de la société de Genève était différent de celui des autres villes que je venais de visiter. A Genève, on parlait toujours politique, et d'un air fâché ou moqueur. Les partis se donnaient entre eux des sobriquets offensans ou ridicules, tels que *corniaux*, *grimauds*, *négatifs*, *représentans*, etc., ce qui me faisait toujours appréhender que de discussions en discussions on n'en vînt à des voies de fait. Cela m'était si insupportable, que je me retirais dès que la conversation devenait un peu vive. Je savais me dédommager, il est vrai, de l'humeur discordante des Génevois en parcourant les beaux environs de leur ville, si admirablement située. Toutefois, je ne pouvais comprendre alors comment ils se laissaient ainsi aller à en profaner la tranquillité, et cela en se querellant pour des riens, et sur des sujets aussi ennuyeux que ceux de leur éternelle politique.

Je ne me doutais guère que cette manie deviendrait plus tard une épidémie universelle. Heureusement qu'elle a cessé à Genève, et que le peuple génevois est redevenu ce qu'il n'aurait jamais dû ne pas être; c'est-à-dire un peuple aimable, gai, spirituel, et qui gagne à être connu. Aussi leur ville s'embellit-elle aujourd'hui par l'accord et le concert de tous ses habitans, qui, à l'envi, font réparer leurs maisons ou en construisent de nouvelles, et coopèrent ainsi avec les magistrats à l'embellissement de cette cité célèbre. Je quittai Genève dans le courant de 1781, et je retournai à Neuchâtel.

CHAPITRE II.

Mon père me reçut avec la plus vive tendresse. Content de tout ce que j'avais fait dans ce premier voyage pour les intérêts de notre maison, il me prépara bientôt à partir pour l'Allemagne, que je devais parcourir dans le même but. Mais, d'abord, il me présenta à différens auteurs célèbres, qui étaient venus à Neuchâtel pour y faire imprimer leurs ouvrages. Voilà comment je fis connaissance avec M. Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, ouvrage dont la vogue fut prodigieuse alors en France et dans l'étranger. Non seulement M. Mercier s'était lié d'affaires avec mon frère aîné, Jonas Fauche, mais encore avec mon beau-frère Vitel, qui venait d'imprimer son *Tableau de Paris*. Vitel y étant allé pour placer une partie de l'édition, fut arrêté et conduit à la Bastille, où il resta six semaines. On mettait pour condition à sa liberté qu'il dénoncerait l'auteur du livre : il n'y voulut jamais consentir. Ce trait frappa le bon Louis XVI, qui, touché de la disgrâce du libraire suisse, ordonna qu'on le mît sur-le-champ en liberté. Cette auguste interven-

tion pénétra Vitel de reconnaissance pour ce monarque, dont il ne parlait jamais qu'avec attendrissement.

L'âge de mon beau-frère était le même que celui de Louis XVI, Vitel étant né la même année, le même jour et à la même heure, et, par une plus funeste conformité, il fit aussi une fin tragique, comme on le verra dans ces Mémoires, pour avoir fait hautement l'apologie de ce prince et invectivé contre ses bourreaux.

Dans ce temps-là je fus mis personnellement en rapport avec le fameux Mirabeau, qui, malgré sa détention au château de Joux, obtenait du commandant la permission de venir à Neuchâtel : il y traita avec mon père de l'impression de ses ouvrages, et en particulier de celui qui a pour titre : *Des Lettres de Cachet.* Il se prit d'amitié pour moi, et voulait absolument me faire quitter le commerce de la librairie, disant que je devais parcourir une carrière plus relevée sous ses auspices, et à laquelle il prétendait que j'étais propre. Il cherchait ainsi à faire germer l'ambition dans mon âme, et cela aux dépens du bonheur de ma vie.

Il y avait aussi alors, chez mon père, l'abbé Raynal, dont la conversation avec M. Mercier était si animée et si intéressante qu'elle faisait souvent

perdre, à la fin du dîner, le temps que réclamait les affaires, surtout quand le marquis de Langle, auteur d'un voyage en Espagne assez bizarrement écrit, venait à se mêler de la conversation. Je me rappelle que ces messieurs se faisaient souvent raconter, par mon père, des particularités sur J.-J. Rousseau, dont il avait imprimé plusieurs ouvrages, entre autres sa Lettre à M. de Beaumont, archevêque de Paris, qu'on peut appeler son chef-d'œuvre. Il l'avait écrite, en partie, chez M. Dupeyrou et aussi chez mon père, où son ami le comte d'Escherny venait souvent le visiter. Il s'entretenait, avec lui, des démêlés qu'il avait eus à Motiers avec M. de Montmollin, qui, bien que ministre du saint Évangile, très opposé aux principes comme à la personne de Rousseau, n'en voulait pas moins être l'associé de mon père pour imprimer ses œuvres, et en partager les profits.

Je partis pour mon voyage d'Allemagne en 1782. Je passai à Strasbourg, où chacun racontait ce qui venait d'arriver à un jeune militaire dans la tour de la cathédrale. Il suivait dans l'escalier de la seconde plate-forme une jeune personne précédée de son père, dont elle tenait le pan de l'habit pour s'aider à monter. Le jeune étourdi ne craignit pas de poser des mains insolentes sur cette demoiselle au risque de la mettre

dans le plus grand danger; elle s'en plaignit à son père, qui se tut par prudence, jusqu'à ce qu'il eût atteint le haut de la plate-forme. Arrivé là, saisissant par le collet, et d'un bras vigoureux, le jeune téméraire, il l'enlève et le tient un instant en dehors de la balustrade, prêt à le précipiter du haut en bas, pour lui montrer que sa vie était dans ses mains; puis il le retire en lui faisant une forte réprimande et les plus vifs reproches. Cette leçon sévère fit impression sur ce jeune homme, qui d'ailleurs était bien né; de son côté, la jeune personne étant aimable et bonne, il en résulta une grande intimité entre eux, qui finit comme dans les pièces de théâtre par un mariage pour dénoûment.

A cette époque, Mesmer vint établir à Strasbourg son baquet magnétique, et Cagliostro s'y livra à des intrigues dont tant de personnes de haut rang furent la dupe par une sorte d'esprit de vertige.

Je trouvai, à Strasbourg, M. Jacques-Louis de Pourtalès, notre célèbre compatriote, qui se rendait à Francfort. Ce négociant distingué, dont la réputation était vraiment européenne, avait acquis le nom de *grand Pourtalès*. C'est lui qui a fondé le magnifique hôpital qui porte son nom à Neuchâtel. Aimant mon père, il me témoigna un

grand intérêt, et me donna une place dans sa chaise de poste. Pendant le voyage, je reçus de lui des leçons de conduite et d'économie qui me furent d'une grande utilité par la suite. C'était le plus grand appréciateur du temps qui ait jamais existé : les privations qu'il s'imposait étaient, quoi qu'on en ait dit, bien plus dans la vue d'épargner le temps que l'argent. Il esquivait dans ses voyages, autant que possible, le dîner, qui, disait-il, absorbait la meilleure partie du jour. Voici quelle était sa maxime favorite : *pendant qu'on digère, j'opère.* Il ne se délassait jamais des affaires qu'après souper. Ce grand citoyen aurait applaudi à nos habitudes nouvelles, qui, en retardant l'heure du dîner, permettent d'employer la plus grande partie du jour aux affaires ou à l'étude.

De Francfort, je me rendis à Berlin : je visitai cette belle capitale, ainsi que tous les environs, particulièrement la résidence du grand Frédéric. Je le vis se promenant avec tranquillité dans les allées du jardin royal. Sa santé commençait déjà à décliner, et tous ceux qui en faisaient l'observation s'en attristaient.

Je retournai à Hambourg, et je revis, avec un grand plaisir, mes amis et mon ancien patron, M. Virchaux. J'entrai avec lui dans des relations

intimes, qui, par la suite, furent l'occasion de l'établissement de mon frère Pierre-François Fauche à Hambourg, établissement qui devint, en peu d'années, l'un des plus considérables de l'Allemagne.

On s'entretenait encore, dans cette ville, de ce qui était arrivé à M. Rosen, raffineur; invité par le grand Frédéric à venir à Berlin, il s'y rendit sans avoir aucune idée de ce que lui voulait le Roi. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit qu'il s'agissait d'établir une raffinerie à Berlin, et que c'était à lui-même que le Roi s'adressait. Inquiet des suites que la concurrence d'un tel établissement pourrait avoir pour le sien propre, il s'excusa assez maladroitement en disant au monarque prussien que ses affaires ne lui permettant pas de faire un long séjour dans sa capitale, il repartirait le soir même. Frédéric, piqué de cette défaite, et ne pouvant souffrir la dissimulation, n'insista pas davantage. M. Rosen s'étant retiré, le Roi s'informa s'il était réellement parti. Il apprend que le Hambergeois s'est couché tranquillement : il envoie au milieu de la nuit un sergent qui se fait ouvrir les portes de l'auberge, et demande où est M. Rosen. Sur la réponse qu'il est depuis long-temps au lit : « Qu'on le réveille, « dit-il ; le Roi mon maître lui ordonne de se

« rendre à ses affaires, dont il paraît avoir ou-
« blié l'importance. » Une chaise l'attendait à la porte : on l'y transporte à moitié endormi, sans lui donner le temps de s'habiller, et le voilà emporté avec la plus grande vélocité, et sans s'arrêter, sur la route de Hambourg, où il arrive transi et roué après avoir couru toute la nuit. Un ordre du Roi est porté au bourgmestre pour qu'on ouvre les portes de la ville. Le bourgmestre demande pourquoi. On lui répond que Sa Majesté rend M. Rosen à ses affaires.

Je quittai Hambourg en 1784, après plusieurs mois de séjour, et après avoir fait différentes excursions en Danemarck et à Lubeck.

De retour à Neuchâtel par la Hollande, je trouvai qu'on s'y occupait sérieusement de l'érection d'un nouvel hôtel-de-ville, que fondait notre généreux compatriote M. David de Purry, fils de Jean-Pierre Purry, fondateur de Purisbourg dans la Caroline, et mort colonel au service de la Grande-Bretagne. Il fut, comme son père, l'artisan de sa fortune; mais cette fortune, il la fonda sur les rives du Tage. Très jeune, adonné au commerce, il était doué d'un tact remarquable et sûr qui lui faisait juger d'un coup d'œil le prix du diamant. Devenu riche à Lisbonne, l'épouvantable tremblement de terre qui écrasa cette ca-

pitale rompit un brillant mariage qu'il allait conclure, et réduisit ses richesses, par suite du désastre, à un capital de cinquante-un mille francs. Loin d'être abattu par les coups redoublés d'une destinée adverse, son courage se roidit et prit un nouvel essor : trois années après, sa fortune ne se ressentit plus du terrible événement qui l'avait presque réduite à rien. Telle était la confiance qu'inspiraient au gouvernement portugais ses lumières et sa capacité commerciale, que ce gouvernement lui concéda la ferme des diamans du Brésil et le privilége exclusif pour la vente des bois de Fernambouc. Au milieu même de ses immenses richesses, David de Purry avait toujours sous les yeux Neuchâtel, sa ville natale.

Hôpital, hôtel-de-ville, établissemens d'éducation, promenades, fontaines et chemin public, il aurait tout voulu fonder ou faire fleurir. Son bonheur consistait à verser à pleines mains ses bienfaits sur sa patrie. Les sommes les plus considérables ne lui coûtaient rien pour elle, à la seule condition qu'on ignorerait que les secours venaient de lui. Frédéric-le-Grand, de glorieuse mémoire, qui savait si bien apprécier tous les genres de mérite, le créa baron. La même année, la mort inexorable trancha les jours du héros de la Prusse et de ce patriote distingué. David

de Purry mourut le 17 mai 1786, trois mois avant Frédéric.

En lisant le livre intitulé *Notice sur la Vie de M. le baron David de Purry*, publié à Neuchâtel en 1826, par M. Brandt, l'un de ses exécuteurs testamentaires, on se pénètre de l'excellence de ses vues bienfaisantes pour son pays, et on s'étonne qu'on n'y ait pas mieux répondu dans l'exécution, surtout en ce qui concerne l'embellissement de l'Hôtel-de-Ville, dont la somptueuse façade devrait être en regard du lac et dégagée des maisons qui l'entourent de trop près, telle que la maison de feu mon père, que le testateur, son bienveillant ami, aurait voulu qu'on rebâtît à ses frais sur un plan approprié au bel édifice auquel notre maison devait faire face. Ce manque de déférence aux intentions de M. de Purry fut la source de tous les chagrins de feu mon père : il y fut d'autant plus sensible, que lui-même, dans toutes les occasions, avait montré son dévoûment à son pays, et avait le premier rendu hommage aux vertus de son illustre compatriote, en lui dédiant le bel ouvrage intitulé *Délices de la Suisse.*

Mais des idées plus élevées dirigent aujourd'hui nos magistrats; il règne généralement plus de goût et de lumière, et je vois avec la plus vive

satisfaction qu'on s'occupe sérieusement des embellissemens de Neuchâtel. Sans doute que pour se rapprocher des intentions de David de Purry, on sentira la nécessité de dégager l'Hôtel-de-Ville par la démolition des maisons qui en gâtent la perspective et empêchent la libre circulation de l'air.

Je ne puis m'empêcher d'éprouver un sentiment d'orgueil quand je pense que j'appartiens à un pays qui a produit des hommes d'un caractère aussi honorable par leur patriotisme, non seulement que M. de Purry, mais encore que M. Lallemand, le fondateur de la maison des Orphelins, et que M. Pourtalès, fondateur du bel hospice pour les étrangers. Combien ces actes de libéralité les rendent chers à leurs compatriotes et recommandables devant la postérité! Il y a eu et il y a encore de grandes fortunes parmi les Génevois, mais je n'ai pas remarqué qu'il se soit trouvé parmi eux d'aussi généreux bienfaiteurs. Si nous avons eu des compatriotes aussi riches que ceux que je viens de nommer, Genève n'a-t-elle pas eu les Necker, les Saladins, les Thélusson, et cependant nous ne voyons pas qu'aucun d'eux ait donné son nom à des fondations nationales. Mais, il faut le dire, tout Genève concourt aux embellissemens et aux améliorations du pays.

Mon frère aîné, Jonas Fauche, s'était lié d'amitié avec un M. Landolf, revenant des États-Unis, et qui lui en parlait avec enthousiasme; il forma le projet d'aller s'y établir. Mon père ne pouvant l'en dissuader, tant M. Landolf lui en avait inspiré le désir, il lui fit une pacotille en librairie avec laquelle il s'embarqua. Jamais autant de livres n'étaient arrivés à la fois sur ces rivages lointains; mais comme il ne se trouvait pas de lecteurs, la spéculation s'évanouit. C'était à l'époque de la guerre avec les Indiens; et comme mon frère ne manquait ni de talent, ni de courage, il prit les armes, et fut bientôt promu au grade de colonel, puis à celui de général. Il se fixa après la guerre à Savanah, où il est encore. C'est lui qui, dans ce temps-là, fut chargé, avec M. Kennedi, de traiter de la paix avec les Indiens.

L'établissement de mon frère François Fauche, à Hambourg, avait pris un énorme accroissement depuis qu'il s'était allié à la famille de Lœveningh de Borcette; et, par un second mariage, à celle du général Swickeld d'Hanovre. On peut dire, avec vérité, que c'est en partie à son activité et à la grandeur de ses entreprises que la littérature française reçut, à cette époque, une forte impulsion en Allemagne, en Russie et en Pologne, et cela, par l'effet de la modicité du prix des éditions

que mon frère faisait des meilleurs livres qu'on publiait à Paris, et qui se trouvaient ainsi à la portée des acheteurs de toutes les classes.

Bien que pour mes affaires je fusse sur un plus petit théâtre, je n'en désirais pas moins étendre aussi en librairie la renommée du nom Fauche. A cet effet, je songeai décidément à m'établir pour mon propre compte. Je m'ouvris là-dessus à mon excellent père, qui se chargea de former lui-même mon établissement. Il ne me manquait plus qu'une femme selon mon cœur, c'est-à-dire selon mes habitudes d'ordre et mes inclinations affectueuses. Mon choix n'était plus douteux; tous mes vœux se portaient sur une personne, ma parente, maîtresse d'une fortune indépendante, fille unique et fort recherchée. J'eus le bonheur d'en être agréé; mais ce n'était pas tout; il fallait le consentement de sa famille. La tendresse éclairée de mon père me devina; il fit toutes les démarches. Un jour, sans avoir l'air de me consulter, il me présente à la personne dont j'avais fait choix moi-même, comme pour me dire que je ne pouvais en faire un plus judicieux. En janvier 1786, je fus uni à l'être le plus fait pour m'aider à traverser la vie dans la carrière orageuse que j'étais destiné à parcourir. Attachée à ses devoirs de fille, d'épouse et de mère, ma

femme ne s'en est jamais écartée durant le cours de notre union, et par conséquent dans les circonstances les plus critiques où les événemens de la révolution aient pu engager un homme plein de bonne foi et d'entraînement.

Deux fils, trois filles, furent les fruits de cette heureuse union : de ces cinq enfans, qui firent long-temps ma joie et mon orgueil, un seul m'est resté, Mélanie, mariée à Théodore de Goumoens, fils du seigneur de Goumoens, qui habite maintenant le château de ce nom, à deux lieues de Lausanne; elle est déjà mère de six charmans petits enfans dont les soins et la tendresse promettent d'embellir mes vieux jours.

Livré dès-lors tout entier aux soins de mon imprimerie, qui me procurait une existence plus qu'honorable, je vivais heureux et content au milieu de ma jeune famille, n'ayant d'autre ambition que de laisser pour patrimoine à mes enfans, avec le souvenir des vertus de mon père, une éducation qui leur donnât les moyens de se suffire à eux-mêmes dans quelque situation que la fortune se plût à les placer.

L'immense établissement de la société typographique, depuis la retraite de mon père, qui en était l'un des fondateurs, ne faisait plus que déchoir, étant dirigé par des chefs qui n'étaient pas assez

au fait de ce genre de commerce et dont le temps d'ailleurs était en partie consacré aux affaires publiques. On n'avait pas su faire valoir d'énormes capitaux, et on sentit tous les vices d'une administration confiée à des mains étrangères. Toutes ces causes réunies amenèrent la dissolution de la société. Je profitai de l'occasion pour augmenter mon établissement, par le fonds de librairie que je retins, ainsi que toute l'imprimerie, qui était une des plus belles de la Suisse. Plusieurs membres de la société me facilitèrent singulièrement dans cette grande acquisition, entre autres M. le banneret Ostervald, et M. Vaucher, l'associé de M. Pourtalès; ils traitèrent avec moi à des conditions qui me furent très avantageuses. Des éditions entières des ouvrages les plus importans, tels que l'*Encyclopédie*, la *Description des Arts et Métiers*, dont ils n'avaient pas su tirer avantage, me procurèrent de grands bénéfices.

J'en suis à l'époque où M. Dupeyrou fut forcé de publier, avant le temps, les *Confessions* de J.-J. Rousseau, dont il était dépositaire avec M. Moultou de Genève. Les héritiers de ce dernier, poussés par un esprit de spéculation, n'ayant pas plus respecté ses volontés à ce sujet que celles de J.-J. Rousseau, livrèrent le manu-

scrit à l'impression, non seulement avant le temps, mais, de plus, divulguèrent sans scrupule les noms des personnes que Rousseau n'avait désignées que par des initiales. Cette indélicatesse, en offensant des personnes qui vivaient encore, obscurcit la mémoire du grand homme. M. Dupeyrou, en rétablissant quelques irrégularités de l'édition de Genève, ne répara pas le désavantage qui résultait pour la mienne de n'avoir donné, d'après ses désirs, que les initiales des noms propres.

Plus tard il se montra sensible à cet acte de déférence de ma part; et, mu par l'amitié qu'il me portait, il me légua des manuscrits inédits de J.-J. Rousseau, pour être publiés au commencement du dix-neuvième siècle : ils contenaient sa correspondance avec Jean-Jacques, et la correspondance de ce dernier avec madame Latour de Franqueville. Tels étaient les manuscrits que je voulus dédier ensuite au général Pichegru, et que je finis par faire imprimer à Paris, chez MM. Giguet et Michaud, pendant ma captivité au Temple.

Occupé sans relâche de mes affaires, ne songeant qu'à y faire honneur, et à répondre au bienveillant intérêt que tant de gens respectables prenaient à mes succès, je ne me livrai guère

à d'autres distractions qu'en prenant part aux amusemens publics et périodiques institués de temps immémorial dans ma patrie : c'étaient des exercices militaires, le tir, des banquets, des danses champêtres, qui ordinairement avaient lieu au Mail, bois très joli, près de la ville. Là venaient, surtout les dimanches, participer à ces jeux et à ces divertissemens les principales familles, ainsi que les magistrats, avec une cordialité qui ne s'est plus reproduite depuis la révolution.

Les Neuchâtelois n'avaient encore remarqué qu'une seule interruption dans ces retours périodiques de leurs fêtes nationales : elle avait eu lieu lors de l'émeute de 1768, dont j'ai parlé. A la suite des mesures que le gouvernement avait cru devoir prendre, la compagnie des grenadiers avait été supprimée, et on ne l'avait rétablie que plus tard, vers 1779, sous la dénomination de compagnie de volontaires.

Ce fut à cette occasion que notre digne compatriote M. de Purry de Lisbonne donna une preuve nouvelle qu'il ne perdait jamais de vue le bien de son pays. Instruit par son associé, M. de Meuron, que ces délassemens publics et ces exercices militaires n'étaient pas tombés en désuétude, il conçut la pensée de leur donner un

nouvel encouragement et un nouveau lustre. Voici ce qu'il écrivit à ce sujet à M. Quinche, son ami, sous la date du 30 mars 1779 :

« ....Je vois que, pour soutenir le privilége du « port des armes, on a créé, à la place des gre- « nadiers, une compagnie de volontaires, la- « quelle mériterait bien d'être encouragée : mais « comment s'y prendre pour que la chose soit « exécutée au gré des supérieurs, sans ostenta- « tion et même sans y paraître? C'est ce que je « laisse à votre prudence et à celle du cher « M. de Guillaume de Montmollin. Je dirai seu- « lement qu'il me paraît que la fourniture faite « à ce corps, d'un assortiment complet et uni- « forme de tout l'attirail des armes, serait un « présent acceptable; qu'on pourrait encore les « animer aux exercices militaires, dans la belle « saison, par des prix qui s'étendraient à tous, et « qui seraient de quelque importance pour les « plus adroits, en les portant à la valeur d'une « cinquantaine de louis, et en appliquant pour « cet effet la somme de cinq à six mille livres ou « davantage. Mais, je vous le répète, je ne dois « point être nommé. »

Pour donner plus de consistance au projet de M. de Purry, la compagnie nomma pour son avoyer le digne et respectable Jacques-Louis de

Pourtalès, qui, à chaque époque, manifestait aussi avec la même noblesse sa libéralité.

Aujourd'hui le magistrat, par suite de la révolution, n'ayant plus le *port d'armes*, la compagnie se trouve réformée par le fait; mais comme les fonds étaient placés à intérêt, le capital, ajouté à celui qui a été laissé par la compagnie de grenadiers, s'augmente sensiblement. Or, pour se conformer aux intentions des fondateurs, les intérêts devraient toujours être consacrés aux frais de l'exercice et du tir, et être remis en conséquence aux compagnies bourgeoises des mousquetaires et des fusiliers. Cette application serait d'autant plus raisonnable, que, dans tous les cantons de la Suisse, on est obligé, à présent, de soutenir de semblables exercices. Il faut espérer qu'on se pénétrera à Neuchâtel de l'utilité qu'on peut en tirer pour le maintien de la paix et de la bonne harmonie des diverses classes de la société, et qu'on sentira combien il serait désirable de conserver et d'étendre même, s'il est possible, une institution aussi propre à réunir les Neuchâtelois par les liens d'une douce fraternité.

Animé de ces sentimens, j'ai vu avec peine, dans la dernière assemblée où j'assistai, qu'on y eût pris (à une faible majorité, il faut le dire cependant) la mesure mesquine et peu patrio-

tique de se partager annuellement les intérêts de ce capital. Pour une misérable rétribution, on a vu des pères de famille priver leurs enfans d'un divertissement utile à eux et à la patrie. Pourquoi vouloir effacer dans le souvenir de la jeunesse ce qui contribua le plus à l'embellir? Espérons qu'on ne tardera pas à revenir sur une mesure aussi dénuée de patriotisme, et qu'enfin nous pourrons transmettre à nos enfans ce que nous avons reçu de nos pères.

Par suite de l'impulsion donnée par M. de Purry à diverses améliorations essentielles, et dont nous lui sommes redevables, on a vu successivement l'administration s'occuper de l'ouverture et de la réparation des routes et des chemins vicinaux, et multiplier en même temps les fabrications dans tous les endroits du pays où elles peuvent le mieux réussir. On s'est attaché particulièrement à donner plus d'essor aux fabrications des toiles peintes de Cortaillaud, de la Bocaderie, Grand-Champ, Marin, etc., et à l'horlogerie du Locle et de la Chaux-de-Fond.

Ici je paierai un juste tribut d'éloge aux fondateurs de la société patriotique d'émulation, qui, toutes les années, proposent un prix pour le perfectionnement de quelque objet de commerce ou d'agriculture, et donnent en même

temps des récompenses qui encouragent les essais et provoquent les découvertes.

L'éducation publique a également acquis dans notre pays un développement très remarquable. La méthode d'enseignement s'étant simplifiée et perfectionnée, les classes inférieures de la société ont pu y atteindre et en profiter. La construction d'un magnifique gymnase, ordonnée par le magistrat, et où seront admis les étrangers comme les habitans, donnera un nouveau lustre à la ville de Neuchâtel.

En 1786, je reçus de Berlin mon brevet d'imprimeur du Roi. C'est peut-être un des derniers que Frédéric-le-Grand ait accordés; et peu de temps après, ce prince cessa de vivre. Bien qu'on fût préparé à ce triste événement, soit par l'âge avancé de Frédéric, soit par le dépérissement graduel de sa santé, on peut dire que sa mort causa une consternation générale : on sentit comme par instinct que la main conservatrice de l'ordre en Europe s'était retirée. En effet, ce grand prince était le seul des monarques qui sût tenir comme il convenait à notre époque les rênes du gouvernement. Aussi l'exclamation : *Que n'est-il venu pour nous vingt ans plus tard!* sortait de toutes les bouches. Elle a dû se trouver souvent depuis dans celle des Rois ses contempo-

rains. La mort du grand Frédéric mit Neuchâtel en deuil : je me rappelle que la grande cloche de la tour de Diesse ayant été mise en branle, vint à se fêler tout à coup, et que les bonnes vieilles gens en tirèrent de funestes présages.

L'avénement de son successeur ne tarda pas à changer cette disposition mélancolique des esprits.

Les quatre bourgeoisies firent long-temps à l'avance les apprêts de la prestation des sermens réciproques; et quand M. le gouverneur de Béville arriva, il put bien remarquer, dans la joie que manifestait toute la population, combien le Roi qu'il représentait était aimé de ses sujets suisses.

CHAPITRE III.

Mirabeau m'avait écrit pour me proposer l'impression de son bel ouvrage de *la Monarchie prussienne*, et il témoignait un grand désir que je me chargeasse de cette opération, de concert avec la maison de mon frère, Pierre-François, à Hambourg. Je saisis cette occasion de faire un second voyage à Paris, à une époque très remarquable, celle de la convocation de l'assemblée des notables. Plus d'expérience et de maturité semblaient me promettre de tirer un plus grand parti de mon séjour dans la capitale de la France.

J'y arrivai le 13 février 1787, le jour même de la mort de M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères. Le roi Louis XVI, qui l'aimait, parut profondément affecté de sa perte. On dit que peu de jours après la mort de ce ministre, le monarque se rendit au cimetière où reposaient ses restes, et que là, s'abandonnant à ses regrets, il proféra ces touchantes paroles, où semble respirer un triste pressentiment de l'avenir : « Que je serai heureux de reposer en paix à « côté de vous ! »

J'allai voir Mirabeau, qui m'accueillit avec une extrême cordialité. On a vu que je m'étais lié avec cet homme célèbre, qui, pendant sa détention au fort de Joux, où il jouissait d'une sorte de liberté, venait de temps en temps voir mon père à Neuchâtel. Je resserrai les liens qui déjà nous unissaient. Je note cette circonstance particulière parce qu'elle a puissamment influé sur la destinée de ma vie, car c'est Mirabeau qui le premier a dirigé mes idées vers la politique. Je ne sais si je dois l'en remercier; la suite nous l'apprendra. En attendant, je puis dire qu'il a bouleversé mon existence, et qu'il a opéré dans ma fortune une révolution non moins complète que celle qu'il suscita dans le système du gouvernement français. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'en me lançant dans le champ de la politique, où son talent allait bientôt briller de tant d'éclat, il ne put me décider à marcher sur ses traces, malgré tout l'ascendant de son génie, dont je reconnaissais la supériorité; au contraire, j'ai suivi plus tard une route diamétralement opposée à la sienne, et c'est en le combattant sans cesse, c'est en heurtant de front toutes ses opinions, que je me suis insensiblement engagé dans une carrière où, une fois entré, je n'ai plus regardé derrière moi.

Irrité par les souffrances d'une longue persécution, Mirabeau ne connaissait de l'ancien régime que les abus; moi je n'en voyais que les avantages : de là nos dissidences d'opinions, et les chemins divers que nous avons suivis plus tard.

A cette époque j'eus avec lui différentes conversations fort intéressantes; ce fut lui qui me mit à peu près au fait de l'état des affaires et de la situation de la France. Voici ce que j'ai retenu de ses entretiens : La profusion du règne de Louis XIV, les saturnales de la régence, les humiliations de la fin du règne de Louis XV, le dérangement des finances, l'inquiétude générale et les idées nouvelles qui commençaient à s'emparer de toutes les têtes, avaient préparé à Louis XVI un règne orageux et difficile. Une trop longue paix avait en quelque sorte délustré la noblesse; elle s'était laissé voir de trop près à un peuple auquel un coup d'œil suffit pour tout saisir; bien que dégénérée de cet éclat dont elle avait brillé jadis, elle était cependant trop orgueilleuse encore pour être populaire. Les philosophes et les gens de lettres étaient devenus des livres vivans qu'on trouvait dans tous les salons, dans tous les cercles, et dont il fallait écouter la lecture journalière et répétée; les associations académiques les avaient

rapprochés des hommes les plus considérables de la monarchie. Ce mouvement réagissait dans toutes les classes; le Vésuve et l'Etna ne contenaient pas plus d'élémens d'explosion que les têtes françaises ainsi *fermentées*. L'empereur et d'autres souverains étaient venus en France, et y avaient étalé avec prétention leur simplicité; simplicité qui avait fait fortune et gagné les cœurs, quand partout on l'avait comparée avec la sévérité de la cour, que la Reine faisait cependant tout pour tempérer par trop d'abandon; de manière que si la cour persévérait dans l'attitude de son orgueil et dans l'habitude de l'étiquette, on en concevait un mécontentement sombre, et si elle se départait des anciennes formes on l'accusait avec une joie maligne de manquer de dignité. Les modes anglaises, accueillies et encouragées par deux princes, avaient déjà gagné toute la jeunesse de la nation; elles l'accoutumaient à une déviation de costume et de maintien qui devaient influer à la longue sur les idées d'un peuple qui méprise vite ce qu'il ne respecte pas, qui n'aime que ce qu'il estime, quoiqu'il estime souvent sans aimer; et qui, enfin, avec le sentiment le plus exquis des convenances, ne permet pas qu'on les viole sans en être puni. La guerre d'Amérique avait appris la résistance et sanctifié l'insurrection.

Cette guerre, en assurant le succès de la liberté, venait de montrer combien il était beau de l'aimer, facile de l'établir et glorieux de mourir pour elle. La cour, toujours indécise dans l'adoption de ses mesures et de ses conseillers, changeait de ministres et faisait de mauvais choix avec une rapidité effrayante. Ces ombres ministérielles, tièdes sur le bien, n'avaient que le temps de faire le mal et pas celui de le réparer. On faisait de petites réformes assez inutiles, qui excitaient des ressentimens. M. de Saint-Germain avait aliéné l'armée, à laquelle le Roi ne se montrait point. Les vertus du Roi inspiraient de l'estime, mais son caractère n'inspirait pas de confiance. La Reine n'était pas aimée, ce qui s'expliquait par un seul mot : on sut ou l'on crut qu'elle n'aimait pas la nation. Quelques indiscrétions avaient été commentées avec amertume; quelques légèretés envenimées, quelques anecdotes inventées, l'avaient fait baisser dans l'opinion publique : elle s'en était montrée affligée d'abord, irritée ensuite. Inexplicable nation! qu'il est difficile de vous plaire long-temps! Ne serait-il pas impossible de vous plaire toujours?

La cour n'est pas assez aimée, ajoutait Mirabeau, ou n'est pas assez crainte; il est devenu de bon air d'être frondeur et de mettre peu d'im-

portance à être bien ou mal traité de ses maîtres. Il y a loin de là à des courtisans mourant de douleur en se voyant tombés dans la disgrâce de Louis XIV. Personne n'admire ou ne regrette de tels excès de bassesse. Le gouvernement voit qu'il est avili, et ne sait pas s'élever à de la considération par la vigueur et la sagesse de ses mesures. Le meilleur usage à faire de la puissance serait de la faire respecter. On en était là lorsque le désordre des finances a fait révéler ce *déficit*, sujet éternel de tous les discours, de toutes les plaintes; on en était là lorsque M. de Calonne a cru qu'il pourrait utilement et sans danger convoquer une assemblée nationale *postiche*, qu'il a appelée l'*Assemblée des notables*, pour *délibérer* sur des enregistremens d'impôts au lieu et place des parlemens, et surtout des États-généraux, tombés en désuétude, mais qu'il faudra bien se résoudre à faire revivre. Comment rendre impunément des comptes à la nation et faire un examen de conscience *tant soit peu public* touchant l'administration des finances du royaume? Comment de ministre à ministre se jeter impunément le déficit à la tête? M. de Calonne, qui n'a que la moitié des vues d'un homme d'État, sans en avoir la tenue ni la gravité, s'est mépris étrangement en croyant qu'il pourrait recourir à la générosité

des ordres privilégiés, comme si l'on ne savait pas que tout ce qui est ordre est une agrégation essentiellement jalouse de ses droits, plus disposée à les étendre qu'à s'en relâcher, et que les *consulter* c'est provoquer une résistance *connue*, qui rend tous les partis odieux à un peuple travaillé par la philosophie, et depuis long-temps dans le secret de la faiblesse de ses Rois et de la nullité de ses ministres.....

Assaisonnant ses conversations politiques d'expressions bien plus énergiques et plus sonores, Mirabeau m'annonça d'un ton prophétique que M. de Calonne succomberait prochainement sous les intrigues de l'archevêque de Sens, qui, arrivant au pouvoir, empirerait l'état des affaires, et que d'empiriques en empiriques on arriverait encore à M. Necker, dont il faisait peu de cas, mais dont on se servira, me dit-il, comme d'une planche pourrie, afin d'arriver aux États-généraux, c'est-à-dire à une révolution inévitable dans l'État.

En effet, un mois ou six semaines après, M. de Calonne tomba dans la disgrâce : tout le monde l'abandonna; on ne lui épargna ni les reproches ni les humiliations. Les parlemens de Grenoble, de Toulouse, de Besançon, le dénoncèrent à l'animadversion publique, et celui de Paris rendit

formellement plainte contre lui. Forcé de s'expatrier, il passa en Angleterre, et là il reçut pourtant de hautes consolations. Ayant eu occasion de le voir à Londres, plus tard, au sujet d'un écrit sorti de sa plume, et qu'il avait l'intention de publier, il me communiqua une lettre qu'il avait reçue, peu de temps après sa disgrâce, de l'impératrice Catherine II, dont il me permit de prendre copie. Elle était conçue à peu-près en ces termes : « J'ai lu les mémoires que vous avez « donnés aux notables. Les ennemis de la France « doivent se réjouir de votre retraite; ses alliés « doivent s'en affliger. J'aime par cœur et par ca- « ractère les grandes choses et les grands hommes. « Si vous venez dans mes États, vous y trouverez « protection, et y jouirez de la considération due « à vos talens et à votre mérite. »

Tout Paris ne s'entretenait que de M. de Calonne et du nouveau ministère. On était dans l'attente de graves événemens. La tête de Mirabeau fermentait.

Je réussis à le lier avec mon frère, qui se chargea de l'impression de son grand ouvrage sur la monarchie prussienne. On ne peut se faire une idée combien cette production éleva, je ne dis pas l'auteur, mais l'homme dans l'opinion publique; aussi ne fut-on pas surpris, en

Europe, du rôle marquant qu'il joua bientôt en France.

Autant que je puis me le rappeler, c'est pendant le séjour que je fis à Paris, en 1787, que je fus témoin de l'ascension à Versailles du plus grand ballon qui eût encore été élevé dans les airs : le roi de Suède, Gustave III, était présent. Je le vis aller avec sa suite, du côté du château de Meudon où le ballon descendit avec rapidité. Cette nouvelle découverte excitait, de même que les affaires publiques, la plus grande fermentation dans les esprits.

Il me fut impossible de quitter Paris sans écouter les vives sollicitations de mes amis, qui me pressaient de me faire agréger dans une loge maçonique : c'était le besoin et l'obligation du moment ; qui ne pouvait se dire maçon, n'était rien dans le monde. Cédant à toutes ces importunités, je reçus les trois premiers grades dans la loge de la *Douce-Union*. Je puis dire que je me félicitai alors de mon admission, ne voyant rien que de très moral dans tout ce qui me fut proposé.

Les principes mis en avant parmi les frères me paraissaient être les plus capables de lier les hommes entre eux par les nœuds de la concorde et de la vraie charité ; le tout était d'ailleurs

assaisonné de banquets et de fêtes. Je n'y ai jamais connu d'autres secrets que celui de se divertir.

Cependant je suis convaincu que, deux années plus tard, la révolution s'est emparée des symboles et des affiliations maçoniques, comme d'un étendard et d'un moteur secret pour soulever la multitude, et que la propagande s'en est servie pour correspondre avec ses adeptes dans toute l'Europe. Bien que je sois éloigné de partager à cet égard les opinions exagérées de l'abbé Barruel, que j'ai beaucoup connu à Hambourg, je crois néanmoins qu'on ne peut guère nier ces deux assertions. Je puis citer même une jonglerie maçonique, pratiquée à peu près à cette époque, dans le but visible d'augmenter le nombre des loges dans le pays de Neuchâtel. Voici comment on s'y prit : on fit insérer dans les gazettes de la Suisse un article, sous la rubrique de Gênes, annonçant qu'un franc-maçon avait légué par testament une somme de trois cent mille francs pour les loges de Locle et de la Chaux-de-Fond, et par reconnaissance de l'accueil fraternel et des secours qu'il avait reçus seize ans auparavant. On sut bientôt que ce legs magnifique n'était qu'une fable imaginée pour exciter les jeunes gens à s'affilier. En effet, il en arriva de tous côtés qui

vinrent expier leur sotte crédulité par des dépenses au-dessus de leur fortune.

Je fus un de ceux qui fondèrent à Neuchâtel une loge affiliée à celle qui venait de s'établir au Locle. Elle fut fermée dans la suite, parce qu'il s'y était introduit des hommes qui s'occupaient de politique, ce qui était contraire aux réglemens en vertu desquels aucune discussion de ce genre ne devait avoir lieu.

Ce fut aussi en 1787 qu'on vit commencer, avec l'ouverture de l'assemblée des notables, ce qu'on peut appeler en littérature et en politique l'ère des pamphlets. L'un des premiers qu'on vit paraître dans l'étranger, était intitulé : *De la Cour plénière*, par l'abbé Vernon : la Suisse en fut inondée. L'avocat Bon en publia plusieurs contre le gouvernement de Berne, qu'il accusait d'usurpation, et ce fut là le premier germe de la défection du pays de Vaud, opérée six à sept ans plus tard. Grenus et Duroveray n'épargnaient pas non plus le gouvernement de Genève.

A Paris, des productions clandestines d'un genre moins sérieux, mais bien plus répréhensible, tendaient à détruire les mœurs par le ridicule, et au moyen de tableaux obscènes. C'est ainsi que, dans la *Chronique scandaleuse*, on voyait la diffamation et la calomnie, mises en

œuvre par un talent diabolique, dévouer à la haine et au mépris les personnages les plus considérables de l'État, souvent même des personnes augustes.

Comme on ne s'entretenait alors que de la déprédation des finances et du déficit, la Reine seule, disait-on, était capable de vider ainsi le trésor. On croirait à peine, si je n'en avais eu la preuve en main, jusqu'où se porta la rage des ennemis de la Reine pour donner quelque ombre de vraisemblance à ces accusations calomnieuses. Voici la lettre qu'ils répandirent avec profusion, et qu'ils supposaient avoir été écrite par l'empereur Joseph II au baron de Breteuil :

« Il est nécessaire, mon cher baron, de me « rendre un petit service. Il faut absolument que « vous me fassiez remettre cinquante millions « dont j'ai encore besoin pour achever l'exécu- « tion de mon projet contre les Turcs. Je suis très « content de votre feu bon et loyal ami Calonne, « de la Reine, sa très digne et très respectable pro- « tectrice. Il vous sera facile de faire placer cette « somme dans le déficit courant, et de faire créer « un nouvel impôt pour combler le déficit. Vous « en ferez enregistrer la déclaration dans un lit « de justice; vous la ferez exécuter par des lettres « de cachet, des exils, des grenadiers, des Suisses,

« des dragons, des cavaliers, des gardes françaises,
« des gardes-du-corps, tous très bien armés! et si,
« malgré cela, vous ne pouvez absolument vous
« faire payer, vous ferez banqueroute. La Reine
« chantera, MONSIEUR gémira, le comte d'Artois
« rira, le Français souffrira, le bon Roi pleurera,
« et néanmoins il fera tout ce que vous voudrez.
« Mon cher baron, quant à moi peu m'importe,
« pourvu que j'aie l'argent des Français.

« *Signé*, JOSEPH. »

Cette lettre ridicule eut pourtant une grande vogue, et on ne sait ce qui doit le plus frapper ou de la méchanceté de ceux qui l'avaient forgée, ou de la stupidité de ceux qui la recevaient comme un article de foi. De toutes les calomnies inventées contre la Reine, aucune ne porta une plus forte atteinte à sa réputation, et ne nuisit davantage à sa popularité.

Le dirai-je? On me proposa l'impression de ce libelle, ce que je repoussai, non sans exprimer toute l'indignation que m'inspirait l'auteur de cette lâcheté.

J'en parlai un jour à mon compatriote M. Feiquenet, major des gardes suisses, chez qui je dînai, rue des Moineaux; je lui lus cette prétendue lettre forgée pour diffamer la Reine, et

lui fis part, en même temps, des tentatives qu'on avait faites auprès de moi à Neuchâtel pour me porter à l'imprimer. « C'est une horreur, me dit-il; « il faut en parler à la Reine, et ne lui rien cacher. » Il se chargea de me faire avoir une audience. Je me rendis donc, avec lui, à Versailles, et en arrivant dans la galerie du château, je vis le Roi qui revenait de la chapelle : il était en habit violet.

La Reine me reçut avec une grande bonté; et, en me remerciant de ma démarche, elle me fit l'honneur de me dire : « Je vous sais gré, M. Fau-« che, de votre attention; mais elle ne peut m'être « d'aucune utilité : je suis informée qu'en ce mo-« ment le libelle est imprimé, et demain tous les « murs de Paris en seront couverts. » Qu'on juge de l'impression que me firent ces paroles : j'en éprouvais un serrement de cœur et même de la tristesse. Je me rappelai ce que m'avait dit Mirabeau, et ce que j'avais d'abord regardé comme une exagération de son esprit frondeur.

Je quittai Paris pour me rendre par Bruxelles à Amsterdam. J'arrivai en Hollande au commencement des troubles qui éclatèrent entre la maison d'Orange et les patriotes : il y avait déjà beaucoup de fermentation dans les têtes : on y organisait une espèce de révolution contre le stathouder. La mort du grand Frédéric, qui

était redouté en Hollande, avait mis les brouillons à l'aise. Ils étaient excités, disait-on, par le duc de la Vauguyon, ministre plénipotentiaire de France. Mais ces troubles ne nuisant point encore aux affaires, j'en fis d'assez bonnes avec les principaux libraires d'Amsterdam, tels que M. Chauguion, Dufour et Rey.

La Hollande me parut un pays fort agréable à parcourir, mais en été seulement. C'est un jardin anglais ou chinois si l'on veut. Comme j'y voyageais dans la plus belle saison de l'année, j'étais ravi de l'originalité des sites, qui me faisaient l'effet d'un jardin continuel entrecoupé par une grande variété de canaux. Un Suisse peut se complaire à y naviguer; mais il ne faut pas qu'il en compare l'eau à la limpidité de celle des Alpes.

Je retournai en Suisse par Francfort et Mayence.

Je passai à Neuchâtel tout l'hiver, et j'y restai l'année suivante, 1788, afin de présider en personne à mon établissement et à l'essor de mes relations commerciales. Si en France toutes les têtes fermentaient, car on en était aux préludes de la révolution, dans les pays voisins, et surtout en Suisse, les affaires de France excitaient autant de curiosité que de sollicitude. On aurait dit, à Neuchâtel, que nous étions nous-mêmes Français.

Les nouvelles de Paris y étaient toujours attendues avec la plus vive impatience.

Le nouveau ministère, dont l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, était le chef, voulant faire passer l'impôt territorial et celui du timbre, pour remédier par là au vide des finances, trouva des obstacles dans la magistrature, qui se montra fière de s'opposer à la volonté royale. La résistance fut calculée.

Le Roi tint un lit de justice, à Versailles, pour forcer l'enregistrement de deux édits bursaux : le parlement protesta, et fut exilé à Troyes en Champagne. On ameuta le peuple en faveur du parlement, ce qui mit le trouble dans la capitale. Telle fut l'origine des désordres précurseurs de la révolution et que ne surent ni prévoir ni réprimer des ministres d'une grande impéritie, et plus encore d'une inconcevable imprévoyance. Le ministère, taxé de despotisme, recula bientôt, abandonnant ses édits, et le parlement revint avec les honneurs du triomphe. La séance royale du 24 novembre ne fut pas moins funeste aux intérêts de la couronne. La dignité royale y reçut plus d'une atteinte. Le duc d'Orléans protesta, et fut exilé. Les conseillers Fréteau et Sabbatier furent mis dans une prison d'État; mais le parlement n'en protesta pas moins contre l'enregistrement

forcé, et prit, le 4 janvier 1788, un arrêté hardi. Dans le lit de justice du 8 mai, le principal ministre en vint à l'essai d'une cour plénière, qui tendait à annuler les parlemens. Le soulèvement des esprits se manifesta par des émeutes qui éclatèrent dans plusieurs provinces. Le ministre fit rendre un arrêt du conseil par lequel, annonçant les États-généraux, il invitait les corps et les particuliers à présenter des renseignemens sur leur formation. Cet appel ne fit que provoquer de nombreux pamphlets, des plans et des systèmes. Un nouvel arrêt du conseil abandonna la cour plénière en maintenant les grands bailliages, et annonça de rechef les États-généraux. Il n'y avait plus à reculer, et je voyais les prévisions de Mirabeau à la veille de s'accomplir.

Le 16 août, l'état du trésor obligea de suspendre les paiemens. Il fut dès-lors impossible au premier ministre de tenir plus long-temps contre les plaintes qui s'élevaient de toutes parts. L'archevêque de Sens ne pouvait lutter à la fois contre tous les parlemens et contre les pénuries du trésor : il fut renvoyé le 24 août, cédant sa place à M. Necker. La joie populaire éclata dans la capitale par les démonstrations les plus mortifiantes pour les ministres tombés.

Ainsi, une suite de fautes et d'intrigues ra-

mena au conseil M. Necker, qui n'y apporta que les vues d'un banquier, les préjugés d'un protestant et les principes d'un républicain. Louis XVI ne s'était prêté qu'avec répugnance à son rappel.

La couronne avait promis solennellement la convocation des États-généraux : c'était le but et l'espoir du parti populaire; il fallut encore céder à son influence, et accélérer l'époque de la convocation. Ce parti aspirait, dans la prochaine assemblée, à la double représentation du tiers-état. En vain la noblesse, le clergé, et même le parlement, invoquèrent l'ancienne forme, c'est-à-dire le nombre égal des députés des trois ordres; en vain le Roi ayant rappelé les notables pour les consulter, les trouva d'avis que le nombre des députés des trois ordres devait être égal. Malgré le vœu des parlemens, de la noblesse et du clergé, Necker, renversant tous les obstacles, fit prendre au conseil la décision qui accordait au tiers la double représentation. De toutes les causes qui amenèrent la révolution française, ce fut sans contredit la plus directe et la plus puissante. Qu'on y ajoute des élections faites sans égard pour le droit de propriété, et qu'on ne s'étonne plus que le pouvoir démocratique, favorisé par les ministres du Roi, ait pu tout envahir librement.

A la fin de janvier 1789, nous eûmes connaissance, à Neuchâtel, des lettres du roi de France aux bailliages [1], portant *convocation des États-généraux*. L'ouverture en était fixée au 5 mai, à Versailles, après cent soixante-quinze ans d'interruption.

J'étais décidé à me rendre à Paris dans les premiers jours de juin dans l'intérêt de mes affaires, et mu aussi par le désir de satisfaire une curiosité bien naturelle sans doute, celle que devait faire naître en moi le spectacle d'une telle assemblée.

[1] Du 24 janvier.

CHAPITRE IV.

Ma vie politique se trouvant mêlée aux événemens de la révolution, je suis naturellement conduit à en suivre la marche et les progrès dès son début; mais, dans ce travail auxiliaire, j'apporterai toute la sobriété que comporte le genre de ces Mémoires : je sais qu'ils ne doivent pas trop empiéter sur le domaine de l'histoire générale. Ils seront ce qu'ils doivent être : une exposition presque toute personnelle, mais franche et naïve, où seront consignées les circonstances de ma vie qui se rattachent plus ou moins aux grandes scènes de notre époque. Cette marche combinée, et en quelque sorte parallèle, jettera d'ailleurs une plus vive clarté dans mes récits et apportera dans les faits une précision qui n'y laissera rien de douteux ni d'ambigu.

Je vais d'abord me reporter aux premiers mois de 1789, c'est-à-dire aux approches mêmes de la révolution.

Dans la question fondamentale des États-généraux, les princes s'étaient partagés. Monsieur,

le comte d'Artois, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le prince de Conti s'étaient montrés attachés aux droits de la noblesse. Le duc d'Orléans seul s'était déclaré hautement pour le tiers-état : il avait fait écrire, par l'abbé Sieyes, des instructions publiques à ses bailliages; ces instructions avaient frappé le peuple du plus fol enthousiasme, et la cour d'une sorte de stupeur. Dans ce petit ouvrage, où le tiers-état était présenté comme étant à lui seul la nation, on entrevoyait le germe d'une révolution prochaine.

En effet, sur le rapport de M. Necker, ministre des finances, le gouvernement venait de prononcer que le tiers aurait à lui seul, aux États-généraux, autant de voix que la noblesse et le clergé réunis, c'est-à-dire la moitié des voix.

Les hommes réfléchis prévirent dès-lors que la noblesse et le clergé voudraient opiner par ordre, pour conserver leur *veto*, et n'être pas réduits à n'être que de simples figurans dans l'assemblée; et que, d'un autre côté, le tiers-état voudrait opiner par tête, afin de jouir de la nouvelle existence qu'il venait d'acquérir; de sorte qu'il était apparent que les uns et les autres ne s'entendraient jamais.

Cependant les députés arrivèrent des provinces, et le Roi ouvrit les États-généraux à Ver-

sailles, le 5 mai 1789, dans une salle construite à cet effet.

Le discours du Roi fut noble et mesuré : il s'y déclarait le défenseur des principes de la monarchie, et le premier ami de son peuple.

Cependant les trois ordres, qui s'étaient réunis en présence du Roi, se hâtèrent de se séparer, et il leur fut impossible de s'entendre pour se constituer. Le clergé offrit vainement sa médiation aux deux ordres. Le Roi fit concerter un plan de conciliation : ce plan ne produisit que des contestations, des assemblées de commissaires, des adresses au Roi, des députations, et rien de décisif. Les jours s'écoulaient; on déplorait la perte du temps et le scandale de ces divisions.

Tandis que le tiers-état, qui s'était intitulé *communes*, retranché dans sa force d'inertie, embarrassait de sa contenance et de sa masse les députés de la noblesse et du clergé, l'opinion publique prenait une marche très vive dans Paris : la foule des curieux ne tarissait pas de Paris à Versailles. Mais la noblesse et le clergé, n'agitant que leurs intérêts particuliers, fermaient leur chambre à l'empressement des Parisiens. Au contraire, la salle des communes, ouverte à toute la nation, l'associait, pour ainsi dire, à ses tra-

vaux et à son esprit; et on s'aperçut bientôt des effets de cette popularité. La capitale s'émut et fermenta; le Palais-Royal devint le foyer des étincelles qui couvaient dans toutes les têtes, et il se forma, au café de Foy, comme une autre assemblée des communes, qui, par la vivacité de ses délibérations, la perpétuité de ses séances et le nombre de ses membres, l'emportait sur l'assemblée de Versailles. Ces nouvelles communes faisaient motions sur motions, arrêtés sur arrêtés; elles avaient leur président et leurs orateurs.

Et non seulement elles rivalisaient déjà avec les véritables communes, mais bientôt elles fraternisèrent.

Le clergé et la noblesse même se ressentirent de la commotion générale : une partie du clergé passant d'abord dans la salle des communes, devait bientôt être suivie de la minorité de la noblesse.

Telle était la situation des affaires quand j'arrivai dans Paris. Je trouvai chez M. Bosanges, chez qui je logeais, un député du Midi qui était son parent. Je fus fort étonné de lui entendre dire qu'il ne prenait pas d'appartement, et se contentait d'un pied-à-terre, parce que, d'après leurs cahiers, la mission des députés aux États-

généraux devait être terminée dans trois semaines ou un mois au plus tard. D'après tout ce que je voyais, j'étais fort éloigné de partager la confiance de ce député bénévole.

Je pensais bien que j'aurais sur tout cela des idées plus arrêtées quand j'aurais vu Mirabeau. Son talent pour la parole, sa nomination faite avec éclat par le tiers-état de Provence, tout nous avait fait présumer à Neuchâtel qu'il jouerait un rôle important dans l'assemblée. Je désirai d'autant plus le voir, que j'étais chargé de réclamer auprès de lui une somme de dix mille francs, dont il était redevable à notre maison, par suite des relations qu'il avait eues avec mon père pour l'impression de ses premiers ouvrages. Je sus qu'il se tenait alors à Versailles, bien qu'il eût un appartement dans la rue de l'Échelle, chez la belle madame Le Jay, où il avait établi son journal, *le Courrier de Provence*. C'était une femme d'esprit, très liée avec Mirabeau, et qui était en quelque sorte à la tête de ses affaires littéraires.

J'allai le trouver à Versailles : il m'accueillit le plus gracieusement du monde, et s'acquitta complétement envers notre maison, en me donnant des valeurs à courte échéance. Cette affaire terminée, la politique eut son tour : je pris de là

occasion de lui faire mon compliment sur sa nomination aux États-généraux par le tiers-état de sa province; et comme je lui montrais quelque étonnement de ce que la noblesse ne lui eût pas donné son suffrage, et eût laissé échapper l'occasion d'avoir, pour la représenter, un homme de son talent : « Les maladroits! s'écria-t-il. Vous « avez raison; j'étais l'homme qu'il leur fallait. « Mais que voulez-vous? on n'est trahi que par « les siens. Ils s'en repentiront quelque jour; « mais il sera trop tard. » Je vis que j'avais touché là une corde sensible. Sous un dédain apparent, Mirabeau cachait une blessure profonde : *Manet altâ mente repostum.*

A mon retour à Paris, j'appris le lendemain que les communes, après de longs et vifs débats, s'étaient déclarées *Assemblée nationale.* Cette fameuse motion passa du 16 au 17 juin. Aussitôt on prêta le serment, et on mit les créanciers de l'État sous la sauvegarde de la nation.

Il serait difficile d'exprimer la sensation et les effets divers que produisit cette mémorable séance : d'un côté, on versait des larmes de joie, on applaudissait avec ivresse. Un seul jour, disait-on, a détruit huit cents ans de préjugés et d'esclavage; la nation a repris ses droits, et la raison est rentrée dans les siens. Le clergé et la noblesse

pâlissaient, disparaissaient à tous les yeux, et le tiers-état était devenu la nation.

D'un autre côté, on frémissait de la grandeur et des suites de cette entreprise du tiers-état. Non seulement, disait-on, la noblesse, le clergé, les usages et les droits sont anéantis, mais la royauté elle-même est entamée.

La cour prit en effet des ombrages et même des mesures : le Roi voulut intervenir lui-même entre la nation et l'assemblée. Une séance royale fut indiquée pour le 23 juin, et, en attendant, la salle des États-généraux fut fermée et entourée de gardes : mais l'assemblée, essentiellement active, se réfugia dans un jeu de paume : là eut lieu le fameux serment ; et l'on sait l'énergie qu'y déploya Mirabeau.

Le lendemain, l'assemblée se forma dans une église [1], et c'est là qu'elle fut tout à coup augmentée de la majorité du clergé, qui vint se réunir à elle.

Le 23 juin, à l'heure indiquée par le Roi, les trois ordres se réunirent dans la salle des États pour l'ouverture de la séance royale. Le Roi la fit lui-même par un discours où il se plaignit de la division qui régnait parmi les ordres, di-

[1] L'église Saint-Louis.

vision si funeste à l'ouvrage de la réformation. Ce discours fut suivi d'une déclaration lue par le garde des sceaux : elle était précise et impérative sur l'ancienne distinction des trois ordres, comme essentiellement liée à la constitution de l'État ; elle cassait et annulait la fameuse déclaration prise par le tiers, le 17 du même mois, et toutes celles qui en avaient été la suite, comme illégales et inconstitutionnelles. Par cette déclaration, les portes de la salle étaient fermées au public.

La lecture finie, le Roi annonça une seconde déclaration, qui contenait, en trente-cinq articles, tous les bienfaits que Louis XVI accordait à ses peuples. « Je puis dire, sans me faire illu-« sion, ajouta le monarque, que jamais Roi n'en « a autant fait pour aucune nation : mais quelle « autre peut l'avoir mieux mérité par ses senti-« mens que la nation française? »

Cette déclaration si connue roulait sur tous les objets des cahiers, sur tout ce qui formait depuis si long-temps le sujet des vœux de la nation. Le Roi venait au-devant d'une constitution trop lente dans ses progrès, et capitulait, pour ainsi dire volontairement, sur le trône. Cette déclaration des droits, un peu modifiée, pouvait devenir la grande charte du peuple français. J'insiste sur ce point, parce que la grande

pensée de Louis XVI étant passée tout entière dans l'âme de Louis XVIII, à qui il était réservé de l'accomplir, j'aurai plusieurs fois occasion, dans le cours de ces Mémoires, d'établir que Louis XVIII, pendant son exil, eut toujours l'intention de donner une charte aux Français, et que ce ne fut pas malgré lui qu'il y fut amené, par les événemens du dehors, ni par la disposition des esprits en France, comme l'ont faussement avancé des personnes prévenues ou mal instruites.

Maintenant examinons pourquoi la déclaration de Louis XVI, ou plutôt les concessions importantes qu'il faisait à la nation, et qu'un mauvais Roi n'aurait accordées qu'après avoir perdu des batailles, au lieu d'être accueillies, eurent même un résultat tout opposé. D'abord, parce qu'elles venaient trop tard. Les opérations des hommes ont leur saison comme celles de la nature : six mois plus tôt, cette déclaration aurait été reçue et proclamée comme le plus grand bienfait qu'aucun Roi eût jamais accordé à ses peuples; elle eût fait perdre jusqu'à l'idée, jusqu'au désir d'avoir les États-généraux. En second lieu, parce que le Roi, ayant une fois assemblé les États-généraux, et venant au milieu d'eux achever lui-même leur ouvrage, ne pouvait faire

un affront plus sensible à tant de personnes députées de tous les points du royaume pour donner de bonnes lois à la nation. Cette démarche du Roi humiliait les amours-propres, accusait le vide de tant de séances tenues jusqu'alors, et réduisait l'assemblée à une nullité parfaite aux yeux de la nation. Enfin M. Necker n'avait pas voulu assister à la séance royale, parce qu'on avait modifié contre son gré quelques articles de la déclaration adoptée par le conseil. « S'il n'y « a point assisté, disait-on, c'est qu'il ne l'ap- « prouvait pas. »

Les communes étant restées dans la salle, résistèrent ainsi à l'ordre du Roi. Un morne silence régnait dans l'assemblée; il fut enfin rompu par plusieurs membres, qui parlèrent successivement pour s'affermir dans leurs arrêtés précédens, pour s'encourager à continuer l'œuvre de la constitution, et résister aux coups du pouvoir exécutif. La séance royale fut traitée d'*attentat* à la liberté des États-généraux, de *lit de justice* au milieu d'une assemblée nationale. L'abbé Sieyes, se levant, dit en forme de résultat : « Messieurs, « vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier. » Et ce fut Mirabeau, comme chacun sait, qui, lorsque le marquis de Brezé, grand-maître des cérémonies, rappelant les intentions du Roi,

voulut faire évacuer la salle, déclara que les députés ne quitteraient leur poste « que par la puis-« sance des baïonnettes. » Ce fut lui encore qui demanda que la personne des députés fût déclarée inviolable *pour mettre un frein aux conseils violens qui assiégeaient le trône.* On adopta cette motion avec enthousiasme : les exécuteurs d'ordres tyranniques furent déclarés infâmes et traîtres à la patrie.

Ainsi finit la journée du 23 juin, si pleine d'événemens. C'était la veille de la *Saint-Jean;* mais les feux de joie ne furent que pour M. Necker, qui, n'ayant point assisté à la séance, était devenu par là l'homme de l'Assemblée nationale.

Cependant je voyais combien les têtes s'échauffaient dans Paris; partout ce n'était que groupes et discussions animées. On commençait à se traiter d'*aristocrates* et de *démocrates*, à s'accuser mutuellement d'être ennemis de l'autorité royale et du peuple.

Le Palais-Royal, où j'allais souvent par curiosité, avait toujours ses états-généraux. Aussi vifs que nombreux, ils ne se contentaient pas du paisible pouvoir législatif; ils joignaient les exécutions aux motions : les prisons étaient forcées; les soldats et les détenus pour dettes qui s'y trouvaient, étaient mis en liberté et portés en triomphe dans

les places publiques. On faisait pour eux des quêtes abondantes. Les gardes françaises étaient fêtés et caressés comme jadis à Rome les gardes prétoriennes.

Le 25 juin, la minorité de la noblesse, composée d'environ cinquante membres, passa dans l'Assemblée nationale avec M. le duc d'Orléans, que le peuple, qui le croyait brûlant d'amour pour lui, proclama *prince des patriotes*. On peut juger de la joie et des applaudissemens causés par cette réunion; mais cette joie ne passa pas les murs de la salle. La minorité du clergé et la majorité de la noblesse en étaient dehors, et le peuple se montra plus mécontent de la division des uns que satisfait de la réunion des autres. Les nobles et les prélats prirent un parti qui, dans toute autre circonstance, aurait été aussi heureux qu'habile : ils acceptèrent purement et simplement la déclaration des droits donnée dans la séance du 23. Par là, ils mirent le Roi à la place de l'Assemblée nationale; mais ils offraient ce qu'ils n'étaient plus en état de donner. Les esprits fermentaient à un tel point que Louis XVI, qui flottait entre des conseils partagés, écrivit aux nobles et au clergé non réunis : « que, touché de la marque de fidélité « qu'ils lui donnaient en acceptant sa déclara-

« tion, il ne pouvait cependant se dispenser de « les inviter à se réunir à ceux qui ne l'acceptaient « pas. »

C'est ainsi que s'opéra cette réunion des trois ordres, célébrée par des illuminations à Versailles et dans la capitale le 27 juin, jour qui fut pour le tiers-état le présage d'une existence nouvelle.

Les trois ordres étant réunis et la déclaration des droits étant restée caduque par le désistement tacite consigné dans la lettre de Louis XVI aux nobles non réunis, il semblait que rien ne devait plus arrêter les progrès de l'Assemblée nationale dans le travail d'une constitution et de la restauration des finances..

Je voyais bien, quant à la noblesse et au clergé, que leur règne était passé et qu'ils le sentaient eux-mêmes, puisqu'ils ne réclamaient plus que des priviléges honorifiques, objet frivole de leurs derniers efforts. Je voyais, en même temps, l'énorme influence de l'opinion publique sur tout ce qui se passait.

Les effets de cette puissance, que tout favorisait et que rien n'arrêtait, n'étaient que trop sensibles : la violence de ce torrent emportait et faisait entrer dans son cours les obstacles mêmes qui s'y opposaient. Que dire de la sottise des hommes d'état qui négligent ou dédaignent de

diriger la course de ce torrent? Comment ne pas voir qu'il faut attaquer l'opinion avec ses propres armes? Quand il se fait une révolution dans les esprits, et qu'une nation paraît balancer entre l'usage et le droit naturel, on peut craindre hardiment que le droit ne l'emporte.

J'avoue qu'à l'époque dont je décris les événemens, mes idées n'étaient pas aussi arrêtées qu'aujourd'hui; mais depuis combien n'ont-elles pas été mûries par l'expérience et la réflexion! J'avouerai aussi que, frappé alors de cette explosion de satisfaction générale occasionnée par le triomphe de l'Assemblée et par la résignation de Louis XVI, je fus porté à croire que l'œuvre de la réformation du gouvernement de France s'accomplirait sans déchiremens ultérieurs; je m'imaginais que c'était une constitution qu'on voulait, et non pas une révolution.

Je quittai Paris dans cette sécurité que donne la confiance de l'avenir, et qui était partagée par toute la population sur la ligne que j'avais à parcourir. C'était la suite de l'impression qu'avaient faite les dernières nouvelles de Paris, nouvelles que je confirmai à mon arrivée à Neuchâtel.

Mais quelle ne fut pas notre surprise, lorsque tout à coup nous apprîmes que M. Necker avait reçu du Roi l'ordre subit de quitter le royaume;

que la cour, alarmée de toutes les atteintes qu'on portait à l'autorité royale, soit à Paris, soit dans les environs, voyant d'ailleurs que la fermentation des esprits allait toujours croissant, avait cru devoir arrêter dans leurs germes les affreux désordres qui résultaient de la disgrâce de M. Necker; qu'elle avait fait approcher assez de régimens d'infanterie et de cavalerie pour en former un camp aux portes de la capitale, et que c'était le maréchal de Broglie qui avait été nommé généralissime des troupes.

Rien ne pouvait égaler, mandait-on de Paris, la terreur qui s'était emparée de l'esprit de tous les députés à la vue des troupes et des canons : ils inondaient la capitale et les provinces de lettres effrayantes.

Des bruits vagues d'un grand soulèvement dans Paris suivirent de près ces informations, et firent place à la nouvelle certaine d'une insurrection générale, dont les premiers effets frappèrent les esprits d'étonnement et de stupeur. La prise des Invalides, la démolition de la Bastille, le massacre de son gouverneur ainsi que du prévôt des marchands, l'établissement d'un tribunal redoutable à l'Hôtel-de-Ville, l'interruption de toute communication entre Versailles et la capitale, un fils de France mis en fuite, la famille

royale en larmes, l'ordre donné pour l'éloignement des troupes, le rappel de M. Necker, et Louis XVI venant montrer dans Paris un Roi sans armée, sans ministres, sans conseil, un *Roi dépouillé* enfin; tels furent les premiers fruits du soulèvement des Parisiens au 14 juillet.

Le Roi, dont le nom seul emportait naguère les idées d'amour et de puissance, s'était acheminé, sans appareil et sans défense, au milieu d'une populace armée, vers une capitale en délire, pour y sanctionner une insurrection. Aux portes de cette même capitale, huit bourgeois s'étaient offerts pour otages aux habitans de Versailles qui leur avaient livré la personne du Roi. Forcé de laisser le peu de gardes-du-corps qui l'avaient suivi, Louis XVI s'était vu d'abord entouré de ces mêmes soldats qui, peu de jours auparavant, étaient ses gardes françaises. On affecta de faire marcher devant lui les mêmes canons que la populace avait enlevés à la Bastille et aux Invalides, afin de mieux étaler à ses yeux les trophées de l'insurrection. Après cinq heures de marche, le Roi, engagé dans une triple haie de plus de cent cinquante mille hommes armés, dont les quais étaient bordés depuis la barrière jusqu'à la Grève, entendait pour tout cri : *Ne criez pas vive le Roi!* Les hommages et les bé-

nédictions n'étaient que pour les trois cents députés qui précédaient le carrosse du Roi, et ouvraient la marche, ainsi que dans les anciens triomphes où le vaincu suivait le vainqueur. C'est ainsi que le Roi monta à l'Hôtel-de-Ville, dont les marches étaient encore teintes du sang des Flesselles et des de Launay.

En arrivant, on lui présenta la cocarde nationale, et le Roi, la tenant dans ses mains, fut obligé de se mettre aux fenêtres pour satisfaire les innombrables spectateurs qui couvraient la place de Grève, les rues, les toits des maisons, les quais, les rivages de la Seine, et qui ne pouvaient assez repaître leurs yeux de l'aspect du Roi qu'ils avaient ainsi décoré.

Après cette cérémonie, le Roi prêta l'oreille aux harangues des échevins, des électeurs, et de M. Bailly, qui venait d'être nommé, par acclamation, maire de la ville de Paris, de même que M. de La Fayette venait d'être élu aussi par acclamation commandant des milices parisiennes; il salua le Roi en cette qualité, et le Roi confirma son élection.

M. de Lally-Tollendal, député, harangua aussi le Roi; mais ses apostrophes étaient pour les assistans. *Le voilà*, criait-il, *le voilà ce Roi*, et il continua sur ce ton une longue et pathétique pa-

raphrase de l'*Ecce homo :* car les mêmes circonstances amènent les mêmes expressions.

Enfin Louis XVI, accablé du poids d'une telle journée, témoigna le désir de se retirer. Il avait tout approuvé, tout sanctionné; le calice était bu, et la révolution consommée. Avant minuit, il fut libre au roi de France de retourner à Versailles.

« Je ne vous peindrai pas, ajoutait mon cor-« respondant, ni la stupeur des courtisans, ni les « larmes de la Reine, ni la fuite des princes, ni « les émigrations de la noblesse, ni la solitude où « se trouve la cour : une lettre ne peut se char-« ger de ces détails. Mais je dois vous dire que, à « l'exemple de Paris et de Versailles, la France « entière s'est couverte de cocardes nationales; « que les paysans et les bourgeois armés se mêlent « aux troupes réglées; que la défection est géné-« rale sur toutes les frontières de la mer Médi-« terranée jusqu'aux Alpes, et des Pyrénées jus-« qu'à l'Océan. »

Telle fut la révolution du 14 juillet : elle était alors le sujet de tous les entretiens. Je fus vivement touché des infortunes de la famille royale, qui en faisaient présager de plus affreuses encore. Le trône n'avait déjà plus aucun appui. Le 4 août suivant on anéantit la noblesse. Les titres hono-

rifiques, les généalogies, les châteaux, furent voués à l'anathème populaire. On ne reconnaissait plus d'autre autorité que celle de l'Assemblée nationale, des municipalités, des clubs. La vénération héréditaire dans le cœur des Français pour la famille royale, était déjà remplacée, soit par la plus froide indifférence, soit par l'insolent plaisir que goûtait la multitude à humilier tout ce qui tenait au sang de ses Rois. Aux tumultes, aux soulèvemens, aux meurtres, allaient succéder les catastrophes. On fut encore plus profondément frappé à Neuchâtel des attentats des 5 et 6 octobre. Nous apprîmes qu'un attroupement immense était parti de Paris pour se rendre à Versailles, et que dans la nuit du 5 au 6 le palais du Roi avait été envahi par des brigands soudoyés pour exterminer la famille royale; que la Reine avait failli être égorgée dans son lit; que cette odieuse entreprise, qui éclata sous les yeux même de l'Assemblée restée impassible, avait eu pour résultat d'entraîner ce jour-là même à Paris Louis XVI et sa famille; et enfin, que ce malheureux Roi, confiné au château des Tuileries et dépouillé de son autorité, n'avait plus d'autre garde que celle dont M. de La Fayette disposait pour mieux s'assurer de sa personne.

Ce fut alors que nous pûmes juger de l'état de

la France par les progrès de l'émigration. En sortant du royaume, les princes et un assez grand nombre de seigneurs et de hauts personnages n'avaient eu d'abord d'autre but que celui de mettre leurs têtes à l'abri des meurtres publics. MONSIEUR était le seul prince resté avec Louis XVI; il habitait alors, ainsi que MADAME, le palais du Luxembourg. Le comte d'Artois s'était réfugié à Turin, auprès du roi de Sardaigne son beau-père; les princes de Condé et de Conti, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien, le prince de Lambesc, le maréchal de Broglie et la famille de Polignac, avaient fui également en pays étranger. Depuis le 14 juillet, l'émigration s'était soutenue sans augmenter d'une manière sensible.

Mais, après les journées des 5 et 6 octobre, les émigrés arrivèrent en bien plus grand nombre encore à Neuchâtel. On ne voyait qu'eux sur les grandes routes et dans les chemins de traverse. Les uns à pied, chargés de paquets, étaient bientôt dépassés par ceux qui étaient à cheval ou dans des voitures, dont à peine pouvait-on distinguer les armoiries, tant elles étaient couvertes de boue ou de poussière. Les gens des villes se tenaient aux fenêtres, et ceux des campagnes devant leur maison pour les voir passer. Je puis dire que tous ces fugitifs étaient la plupart gais et bruyans, et

que leur abord dissipait bientôt le souci ou l'inquiétude que faisait naître naturellement leur situation.

Les auberges de Neuchâtel en furent bientôt remplies, ainsi que les maisons des particuliers. Mon père arrangea convenablement pour eux ses deux maisons du Tertre, et leur céda les appartemens qu'il n'occupait pas lui-même dans sa maison de la ville. La mienne n'étant point encore achevée (elle était en construction), je me ménageai assez d'espace dans mes magasins pour loger un certain nombre d'émigrés, et ce fut à de bons prêtres que je donnai d'abord un asile. Je ne puis dire assez combien ces dignes ecclésiastiques se rendirent recommandables par leur douceur et leur résignation pendant tout le temps de leur séjour à Neuchâtel : ils remplissaient avec exactitude et sans affectation leurs devoirs religieux, ce qui nous édifiait tous ; et j'ai pu me convaincre, en les voyant, que l'on peut, sans controverse et sans dispute, ramener les hommes aux saintes croyances. Parmi ces messieurs il y en eut plusieurs qui passèrent soit dans le canton de Lucerne, soit dans celui de Fribourg. D'autres allèrent s'établir sur les bords du lac de Constance. A Fribourg, chaque famille aisée avait son curé français émigré, qui était l'objet d'une

hospitalité vraiment patriarcale. J'en donnerai ici une idée. Là, selon l'usage de toute la Suisse, les femmes vont au marché. Elles se faisaient aussi accompagner alors par le bon prêtre qui recevait chez elles un asile. Dans leur rencontre, on les entendait se vanter des soins qu'elles prodiguaient au vénérable ecclésiastique qui leur était départi, se le montrer réciproquement, et se dire entre elles : « Tiens, vois le mien; il est « mieux portant que le tien. »

MM. Vorbe, Fils Jean, Duplessis, d'Aubonne, Talbert et Colin, n'étaient pas moins bien traités à Neuchâtel, dont ils avaient préféré le séjour.

Plus tard, nous eûmes M. Bossu, curé de Saint-Eustache de Paris, et M. l'abbé Thiébaut, l'ami de ce célèbre abbé Maury, qui rivalisait alors de célébrité avec Mirabeau, mais dans un sens bien différent. M. l'abbé Bossu ne resta pas longtemps parmi nous. Après m'avoir fait imprimer son *Manuel pour les Militaires chrétiens*, il alla joindre l'armée de Condé dans sa première formation.

Mais je n'anticiperai point sur ce que j'ai à retracer pour l'année 1790. Au retour de la belle saison, je me disposai à faire un voyage à Paris, dans l'intérêt de mon établissement : je voulais

embrasser plus en grand les spéculations de la librairie. Je savais d'ailleurs qu'il régnait dans Paris un peu plus de tranquillité depuis que la famille royale y résidait, et depuis que Paris était le siége de l'Assemblée constituante.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

La France changeait entièrement de face : un décret avait divisé son territoire en quatre-vingt-trois départemens, dont chacun était subdivisé en districts. L'ordre religieux, civil et judiciaire recevait de nouvelles bases et une nouvelle forme analogue aux principes que la révolution avait fait triompher. Pour la soutenir et l'alimenter, l'Assemblée constituante avait mis à la disposition de la nation toutes les propriétés et tous les revenus ecclésiastiques; ce fut la première mine exploitée par la révolution. L'énorme influence du *Club des Amis de la Constitution*, appelé plus tard *Club des Jacobins*, commençait à se faire sentir. La ferveur patriotique n'avait déjà plus de bornes. Le Roi s'était rendu en personne à l'Assemblée nationale, et avait promis de défendre la liberté constitutionnelle, dont le vœu général, d'accord avec le sien, avait consacré le principe. Un décret défendit à tout membre de l'Assemblée nationale d'accepter aucune place ou don du gouvernement. Je savais qu'on avait eu en vue, par cette disposition restrictive, d'écarter du minis-

tère l'homme dont les différens partis redoutaient le talent et l'énergie, Mirabeau enfin.

Loin de s'adoucir, les opinions contraires s'exhalaient avec plus d'aigreur et de violence. Si d'un côté les folliculaires et les harangueurs de la démagogie redoublaient leurs invectives contre l'autorité et le caractère de la maison royale, de l'autre les menaces des partisans de l'ancien régime se produisaient à la cour avec autant de roideur que d'ostentation. On cherchait follement à organiser la résistance. Mais toute tentative, tout projet de contre-révolution, devenait un crime de *lèse-nation* aux yeux du parti dominant. Le marquis de Favras fut exécuté en place de Grève, par sentence du Châtelet de Paris, avec un appareil extraordinaire; et ce jugement à mort fut le premier rendu pour cause d'opinion ou de délits politiques.[1]

Tout était mis en œuvre pour satisfaire et flatter le peuple. Une grande solennité nationale fut imaginée et annoncée avec éclat. Il me fut impossible de partir assez tôt pour y assister : je veux parler de la *fête de la Fédération au Champ-de-Mars*, le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Quatre cent mille spec-

[1] Voyez l'*Histoire de l'Assemblée constituante*, par Alexandre Lameth, tom. I, p. 270.

tateurs s'y pressèrent. Les fédérés et les députés ayant prêté le serment civique, le Roi prononça la formule suivante : *Moi, roi des Français, je jure à la nation d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'État à maintenir la constitution et à faire exécuter les lois.* Les transports de l'enthousiasme national éclatèrent aussitôt de toutes parts.

Quand j'arrivai à Paris on y était encore dans l'ivresse. Ce mouvement des esprits semblait y avoir donné un peu plus de mouvement aux affaires. J'y contribuai pour ma part quant à la librairie.

Les libraires des provinces et de l'étranger descendaient ordinairement rue Saint-Jacques, hôtel de Lyon. Les principales maisons de la librairie de Paris étaient dans l'usage, tous les ans, de les réunir dans un banquet : on disposait à cet effet un vaste magasin. Là, je donnai l'idée aux maisons de Paris de communiquer à leurs convives le catalogue du *restant* de leurs éditions, qui, par cessation d'écoulement, demeuraient enfouies dans leurs magasins respectifs. J'observai que ces ouvrages pourraient devenir des nouveautés pour l'étranger et pour la province, pour peu qu'ils fussent remis en circulation par des mains exercées. Je proposai de les mettre de suite à

l'enchère, entre la poire et le fromage, avant la fin du banquet. On adhéra unanimement à ma proposition, qui tourna ensuite en usage. Des *restans* d'assez bons ouvrages nous furent donnés à des prix au-dessous même de la fabrication. C'est ainsi que j'acquis pour ma part, entre autres, deux cent quatre-vingt-neuf exemplaires de la *Bibliothéque de Campagne*, en 10 volumes, à trois livres dix sous l'exemplaire, qui valait de dix-huit à vingt francs : je fis un bénéfice considérable. En général, cette opération bien calculée, fut aussi profitable au vendeur qu'à l'acheteur, en faisant ainsi revivre une valeur morte.

Les affaires étaient trop intimement liées à la politique pour que je la perdisse de vue ; elle devenait d'ailleurs presque toujours le sujet de toutes les conversations. Paris était plus ou moins agité quoique sans troubles graves à cette époque. On pouvait regarder l'Assemblée nationale comme le grand foyer de la révolution, et la *Société des jacobins* comme en étant en quelque sorte le comité directeur. Je désirai voir l'Assemblée nationale. Je m'adressai à Mirabeau, qui se fit un plaisir, pour satisfaire ma curiosité, de me donner une idée de l'imposant spectacle de ses délibérations : j'étais de bonne foi, et je crus réellement que j'allais jouir d'un *imposant spec-*

tacle. Mirabeau me plaça dans la galerie voisine de la tribune. M. Emmery, député de Metz, présidait l'assemblée. La discussion roulait sur une matière bien simple, et vide d'intérêt. Il s'agissait de l'impression d'un décret destiné aux quatre-vingt-trois départemens : les uns la voulaient; d'autres ne la voulaient pas : on se disputait sur les frais qu'elle occasionnerait. J'entendis les principaux orateurs, tels que Cazalès, l'abbé Maury, Mirabeau, et d'autres encore : ils parlaient tous à la fois avec tant de chaleur, et je puis dire de violence, qu'on ne s'entendait plus. Le président, M. Emmery, agitant sa sonnette, que ses longues manchettes couvraient presque entièrement, augmentait encore le vacarme; mais c'était inutilement qu'il invitait au silence. Cazalès se leva, et s'adressant au président, il lui cria d'un ton de porte-voix et lui montrant le poing : « C'est vous, monsieur le président, qui êtes l'au-« teur de ce désordre! » Et celui-ci de lui répondre sur le même ton : « Je fais ce que je puis pour « ramener l'ordre. »

Lorsque le calme fut rétabli, je ne pus m'empêcher de dire à un des spectateurs placé près de moi, « Il est impossible qu'il résulte rien de « bon de tout ceci. »

Le lendemain, de retour chez Mirabeau, il me

demanda ce que je pensais de tout ce que j'avais vu et entendu. Je ne pus lui cacher ma surprise de ce que ces messieurs avaient employé trois heures à se disputer avec tant de chaleur sur une affaire qui aurait pu se décider à l'instant si on eût interpellé un imprimeur. « S'il en est ainsi de « toutes vos discussions, ajoutai-je, votre assem- « blée n'est à mes yeux qu'une vraie pétaudière. » A quoi il me répondit : « Ma foi, mon petit, je « crois que tu as raison. » Cette visite me valut un bon dîner, avec Mirabeau, chez la belle madame Le Jay.

Si ce grand homme eût vécu, je ne fais nul doute que, frappé de tout ce qui se passait autour de lui, il ne fût venu de lui-même au secours de la monarchie qu'il avait ébranlée. On sait aujourd'hui positivement que telle était son intention, et qu'il avait un plan arrêté à cet égard, plan qu'il imagina peu de temps après l'époque que je retrace. Et qui peut calculer de quel poids eût été dans la balance politique de l'Europe et son admirable talent, et son immense renommée ! Dieu ne l'a pas permis, et la Providence, dont les vues sont impénétrables, ne souleva que tard ce triple bandeau qui lui fascinait la vue : il vit, il connut la vérité tout entière; mais il n'était plus temps, et ses jours étaient comptés.

J'en parle avec émotion parce que j'aimais Mirabeau, et qu'il m'accueillait lui-même avec une extrême cordialité. Quand nous nous séparâmes, nous ne prévoyions pas trop l'orage qui allait incessamment gronder; mais j'avais dès-lors un secret pressentiment que nous marchions sur des abîmes.

L'Assemblée touchait à des débats bien autrement graves que ceux dont j'avais été témoin, et qui m'avaient fait une impression si défavorable : elle s'occupait de la dette publique et de la création des assignats. Après un mois de discussion orageuse, à laquelle Mirabeau prit une grande part, elle décréta l'*émission de huit cents millions d'assignats forcés et sans intérêts*, lesquels devaient être employés à l'acquit de la dette publique non constituée. Cette création d'assignats, en accélérant la vente des biens du clergé, confirma la direction donnée à la révolution.

Les assignats étaient à peine décrétés que je rencontrai au Palais-Royal M. Guillot de Verdun, libraire à Paris, avec qui j'étais en assez grande liaison. Venant à moi, il me dit avec transport : « Mon ami ! ta fortune est faite ! — « Comment? — Je ne puis te le dire ; sois tran- « quille, dans trois semaines ta fortune sera faite, « et je m'en charge. » J'ignorais entièrement de

quoi il voulait parler, et comment il pouvait faire ma fortune.

A trois semaines de là, et à ma grande surprise, au moment où j'allais partir, j'appris qu'il venait d'être arrêté comme prévenu de fabrication de faux assignats. Mon frère Samuel, que j'avais placé chez lui et qui y logeait, fut interrogé et impliqué dans la procédure, mais acquitté. Quant à ce malheureux Guillot, il fut condamné à mort ainsi qu'un abbé et un graveur ses complices. Leur planche était si bien contrefaite que le gouvernement s'en est servi depuis. Guillot était un fort bel homme; il avait épousé la fille de Grandjean, l'oculiste. J'avais fait avec lui un voyage à Verdun dans l'intérêt de mon commerce de librairie, et c'était lui qui, en 1787, m'avait le plus excité à me faire recevoir franc-maçon.

A la veille de quitter Paris, j'y aperçus bien plus de symptômes d'agitation que lorsque j'y étais arrivé dans le mois de septembre. Des orateurs violens agitaient la multitude comme les vents soulèvent les flots. Un certain marquis de Saint-Huruge, qui s'était érigé en orateur populaire, renouvelait ses déclamations dans le Palais-Royal d'un ton d'énergumène et avec les mugissemens d'un taureau. C'était, depuis 1789, un

des agens les plus actifs et les plus méprisables de la révolution. Il s'était mis dès-lors à la tête des groupes qui se formaient sur les places publiques et surtout au Palais-Royal. Sa structure, qui annonçait une grande force, et sa voix retentissante, qui couvrait les voix les plus sonores, l'avaient fait remarquer et suivre par la populace. Non seulement il pérorait dans les rues, mais il parcourait les cafés et les boutiques des libraires.

Toutes les personnes qu'il rencontrait, il les invitait à venir avec lui visiter les maisons des aristocrates et en assommer les propriétaires. On l'avait vu figurer dans toutes les crises avant et depuis le 14 juillet, faisant du Palais-Royal ses galeries, qu'il n'avait quittées momentanément durant les premiers troubles que pour aller faire du bruit à Versailles. Il avait pris part aussi aux événemens des 5 et 6 octobre, mais en sous-ordre, comme un simple aboyeur de groupe auquel on prêta peu d'attention. Je remarquai la grande sensation qu'il produisait sur ses auditeurs : elle était telle, qu'il en naissait d'autres Saint-Huruge, qui, bientôt après, à son imitation, péroraient dans les cafés, et répétaient comme des perroquets ce qu'ils lui avaient entendu dire. Son éloquence brutale devint le type

de celle des clubs : elle convenait parfaitement à des agitateurs qui voulaient tout renverser et tout détruire. Leurs harangues virulentes se composaient de tableaux outrés des abus de l'ancien régime, de la féodalité, de la corruption de la cour, de l'hypocrisie des prêtres, de la vénalité des gens de robe et de l'insolence des nobles : ils exaltaient ensuite la force et la puissance du peuple, qui avait, disaient-ils, gémi tant de siècles sous le joug le plus avilissant et le plus dur, et qui maintenant, pour être heureux, n'avait plus qu'à se venger dans le sang de ses oppresseurs : voilà comment ces démagogues enflammaient les esprits.

D'après tout ce que j'entendais dire sur la marche et les procédés violens de la révolution, je ne pouvais plus me dissimuler que la constitution ne fût manquée et la monarchie dissoute. A la vérité on reconnaissait encore trois puissances en France : Paris ou plutôt ses clubs, l'Assemblée nationale, et les municipalités des villes. Mais où était le Roi? Où étaient les tribunaux? Le parti le plus nombreux, le plus bruyant, celui qui dominait l'Assemblée nationale, comptait le Roi pour rien et voulait que le peuple fût tout, ou, pour mieux dire, cette faction voulait être *tout* pour le peuple et *tout* par le peuple. On

l'appelait communément la *faction du Palais-Royal*, non parce qu'elle avait dans son sein quelques membres qui ne travaillaient à l'insu des autres que pour la maison d'Orléans, mais parce qu'elle était poussée et maîtrisée par les capitalistes, dont le foyer était au Palais-Royal. Le même mot couvrait deux intérêts différens.

Dans cette crise inexplicable, les sujets n'étaient plus sujets, l'État n'était plus l'État; le moindre bourgeois était soldat; tout était champ de bataille. Voilà ce qui avait fait dire à Mirabeau qu'il fallait se garder de comparer cette révolution à aucune autre révolution de l'histoire ancienne et moderne. Je me rappelle aussi que dans la dernière conversation que j'eus avec lui, et me témoignant ses regrets de ce qu'il s'était évertué inutilement pour faire accorder au Roi le *veto absolu*, il me dit qu'un roi auquel on n'accordait qu'un *veto suspensif* n'était plus roi, qu'il était tout au plus capitaine-général, homme à brevet et à pension; et que par là Louis XVI avait été mis hors de la constitution française.

De sorte que le Roi était à la fois exclu de la constitution et enfermé dans sa capitale. Cet état de choses, et les troubles qui éclataient successivement dans les provinces augmentaient le nombre des mécontens, et par conséquent le

nombre des émigrés. Tous sortaient de France en avouant le dessein d'y rentrer à main armée pour rétablir l'ancien régime.

Je fus frappé, à mon retour à Neuchâtel, du grand nombre d'émigrés qui étaient venus s'y fixer, et parmi lesquels se firent remarquer, plus tard, les familles Dorau, Talbert, de Nancray, de Sauvanguier, Champdivers, Duboutet, Velson, Mantoche, Matran, de Trevilers, de Valdahon, de Vezey, de Vaux, Duchaylar, de Roquefort, de Boulau, de Malon, de Rochechouart, La Jarre, de Crillon, de Dyon, de Vassé, de Berbis, Demaretz-Modène, de Fontenille, Rusand, de Brosse, Fenouillot, Demont, Debrosses, de Loisy de Dijon, le marquis de Bombelle, de Chazel, de Barthez, qui, plus tard, me fit imprimer sa tragédie de Louis XVI.

Ma maison étant achevée, j'y logeai le prince de Montbarey, qui venait d'être dépouillé à la frontière de tout ce qu'il avait pu emporter avec lui. Après lui avoir procuré des moyens d'existence, je le plaçai au village de Cressier, où il rétablit sa santé délabrée; plus tard il alla se fixer à Constance, où il mourut.

Nous eûmes aussi, à Neuchâtel, M. l'évêque de Langres, l'un des opposans à la constitution civile du clergé : il me fit imprimer deux ouvrages

sur la religion, l'un intitulé : les *Catholiques du Jura ;* et l'autre, *Instruction pastorale.*

La plupart des émigrés eurent bientôt épuisé leurs ressources, n'ayant pas eu le temps de se munir comme il convenait dans de semblables circonstances. Ils étaient d'ailleurs imbus de l'idée que l'émigration n'était qu'une promenade, et que, dans quelques mois au plus, ils seraient tous rentrés en France.

Ce fut alors que le Roi, poussé par ses conseillers et cédant aux importunes et menaçantes sollicitations de la majorité de l'Assemblée nationale, accepta d'abord le décret du 27 novembre, qui exigeait des ecclésiastiques le serment à la constitution civile du clergé, en outre, prévint l'Assemblée que les émigrés fomentaient les dispositions hostiles de quelques princes allemands, voisins de la France, et trouvaient des facilités pour s'armer eux-mêmes. Par suite de cette communication, concertée entre les ministres et les meneurs de l'Assemblée, un décret intervint ordonnant que les différens corps de l'armée seraient portés au complet, et qu'on s'assurerait de cent mille soldats auxiliaires destinés à être répartis dans les régimens.

On peut dire que ce décret fut le premier brandon qui alluma la guerre générale un an plus

tard, et embrasa l'Europe pendant plus de trente ans.

Qu'on observe que les troupes réglées elles-mêmes étant tenues, par un décret, de prêter, entre les mains des officiers municipaux, le nouveau serment *à la nation, à la loi et au Roi*, il n'y avait plus d'armée royale en France.

Le nombre des émigrés devenant de jour en jour plus considérable, le parti ardent de l'Assemblée nationale proposa un décret qui prohibait et punissait l'émigration. Mirabeau s'opposa, avec énergie, à cette mesure tyrannique. Tous ses efforts, dans la séance orageuse du 28 février 1791, parvinrent seulement à faire ajourner la rédaction de la loi contre l'émigration, et non à faire reconnaître l'injustice du principe. Vainement s'écria-t-il : « La popularité que j'ai ambitionnée, et dont j'ai eu l'honneur de jouir « comme un autre, n'est point un faible roseau; « c'est dans la terre que je veux enfoncer ses racines sur l'imperturbable base de la raison et « de la liberté. Si vous faites une loi contre les « émigrans, je jure de n'y obéir jamais..... Je « combattrai les factieux; je les combattrai de « quelque parti et de quelque côté qu'ils puissent « être.... » Ce discours fut le dernier éclair d'une éloquence armée de ses foudres.

Trente-deux jours après Mirabeau avait cessé de vivre, à l'âge de quarante-deux ans, et on peut assurer que la mort et l'existence de cet homme extraordinaire furent également funestes à la France. Je le regrettai d'autant plus sincèrement que je le regardais comme le seul homme capable de conduire enfin au port, ce qu'il appelait lui-même le vaisseau de l'État.

Dès-lors la révolution prit une marche encore plus désordonnée et plus violente. La fatale issue du voyage de Varennes vint tout aggraver. Vainement les princes agirent pour sauver le Roi, et fondèrent-ils leurs espérances sur la déclaration de Pilnitz, cimentée par le concert de l'Empereur et du roi de Prusse : il y allait de leur propre sûreté. Des négociations s'ouvrirent dans la vue d'agir contre les agitateurs de la France. Monsieur et le comte d'Artois voulurent en instruire Louis XVI, et lui faire connaître la déclaration de Pilnitz. N'ayant plus aucun moyen de correspondre directement avec le Roi, sans courir le risque d'empirer sa position, ils prirent le parti de lui adresser ouvertement, sous la date du 1er septembre, une lettre à laquelle ils donnèrent la plus grande publicité. Je reçus d'une main auguste l'invitation d'imprimer cette lettre à un grand nombre d'exemplaires, et de la répandre

en France avec profusion. Dans cette espèce de manifeste, qui fut recherché avec une avide curiosité, et lu par les hommes de toutes les opinions, les princes français engageaient fortement Louis XVI à refuser son adhésion à l'acte constitutionnel qui lui était présenté, ne voyant dans les principes qui en formaient la base que l'anéantissement de la religion, le renversement de la monarchie, la violation de tous les droits et de toutes les propriétés. Les princes apercevaient dans les conséquences de ces principes l'impunité de tous les crimes, le bouleversement et la désolation de tous les royaumes. Louis XVI pouvait seul prévenir tant de calamités, en exerçant librement et conformément au vœu unanime de la nation, le droit qu'elle lui avait formellement reconnu d'intervenir dans les changemens qui pouvaient être faits à l'ancienne constitution de la monarchie; rien ne pouvait être légal qu'avec l'assentiment libre du Roi. Il était notoire que, violemment dépouillé de tout pouvoir, détenu, gardé à vue dans son palais, ainsi que sa famille, il était moins libre que le dernier de ses sujets. Or, les princes protestaient d'avance contre toute acceptation qu'il pourrait faire de la constitution, s'appuyant sur l'engagement mutuel de l'Empereur et du roi de Prusse pour lui rendre son au-

torité, l'assurant, en outre, que l'intention des têtes couronnées ne tendait qu'à l'arracher à l'oppression des démagogues et aux calamités de l'anarchie.

Cette lettre, que je répandis par milliers, fit en France la plus vive sensation. Malheureusement, quand elle y fut publiée, le Roi venait d'accepter purement et simplement l'acte constitutionnel qui creusait le tombeau de la monarchie.

La déclaration de Pilnitz resta sans effet : on s'aperçut bientôt que les vues de l'empereur Léopold et de son conseil étaient pacifiques. La cour de Vienne, s'imaginant que tout allait finir par des concessions faites au parti qui dominait en France, pensa qu'il suffisait de quelques négociations adroites pour que le Roi pût régner avec moins d'éclat, mais d'une manière paisible. Pas un soldat ne bougea, pas une mesure militaire ne vint appuyer la déclaration de Pilnitz, qui, aux yeux des chefs de la révolution, ne fut plus qu'un acte dérisoire.

Tandis qu'à Coblentz la majorité de la noblesse française s'organisait sous les auspices de Monsieur et du comte d'Artois, à Worms, trois générations de Condé se mettaient à la tête d'une partie de cette même noblesse, qui n'attendait que le signal des combats. Elle fut consternée

sans se laisser abattre aux signes visibles de la politique pusillanime de l'empereur d'Allemagne. Les chefs de la révolution s'en prévalurent.

Maîtres de la personne du Roi, et en force dans le nouveau Corps législatif, ils sentent tout l'avantage qu'il résulterait pour eux de faire considérer les princes de France et les émigrés comme des ennemis publics. Poussée aux mesures de rigueur, l'Assemblée législative requiert, par un décret du 31 octobre 1791, Louis-Stanislas-Xavier, prince français, de rentrer, sous deux mois, dans le royaume, le déclarant, faute de quoi, déchu de son droit éventuel à la régence. Par un autre décret, l'Assemblée déclare suspect de conspiration contre la patrie, tout Français faisant partie des attroupemens formés sur les frontières, et prononce la peine de mort contre tous ceux qui, au 1er janvier 1792, seraient encore en état de rassemblement.

Soit Monsieur, soit le comte d'Artois, soit les trois princes de la maison de Condé, tous furent également sourds aux injonctions menaçantes de l'Assemblée législative. Mais l'Empereur et son conseil avaient déjà fléchi, de même que la plupart des princes d'Allemagne, tant ils redoutaient la guerre. Sommé de dissoudre les attroupemens d'émigrés, l'Empereur donna des ordres stricts

pour leur dispersion : le cabinet prussien suivit la même marche.

Vainement Louis XVI disait à ses ministres, qui le pressaient de renouveler ses sommations à ses frères : « Elles ne feront point d'effet, parce « qu'ils sont convaincus que je ne suis pas libre, « et que toutes mes démarches sont forcées. » Il n'en fut pas moins tenu de leur adresser à chacun une nouvelle lettre pressante.

En vain l'Assemblée reçut de Coblentz et des ministres du Roi l'assurance officielle, que la dispersion des émigrés était aussi complète que la nation pouvait le désirer; que les canons, munitions, approvisionnemens, étaient ou seraient vendus; que les marchés des fournisseurs seraient rompus, enfin que les puissances n'accorderaient aux émigrés aucun secours. MONSIEUR, le comte d'Artois et le prince de Condé n'en furent pas moins décrétés d'accusation le 1er janvier 1792, et MONSIEUR déclaré, le 16, d'une voix unanime, déchu de son droit à la régence.

C'était la guerre que voulait le parti exalté, mêlé au parti républicain; il aspirait à renverser le parti modéré ou constitutionnel pour se saisir lui-même du pouvoir. La timidité et la désunion des cabinets lui donnaient un avantage immense.

La crise ne se fit pas attendre long-temps. L'em-

pereur Léopold était descendu au tombeau dans la force de l'âge, et Gustave, roi de Suède, venait d'être frappé par un conspirateur, quand la faction qui brûlait de renverser les constitutionnels força Louis XVI à déclarer la guerre à l'Autriche prise au dépourvu. Le 20 avril s'ouvrit cette guerre de trente ans, guerre sanglante, subversive, et qui n'a pu s'éteindre qu'après deux restaurations.

Ainsi les princes, frères de Louis XVI, purent s'armer librement et se préparer aux combats. Tous les obstacles ayant disparu pour la formation de leur armée, ils en montèrent et équipèrent les différens corps.

On n'avait pas vu depuis long-temps de si grands intérêts diviser et armer l'Europe : il ne s'agissait plus de débats d'une importance secondaire, de querelles entre souverains du même sang, qui ne songeaient ni à se détrôner ni à se détruire, il était question des destinées de la France et de l'ordre social européen.

Telle était la situation grave des affaires quand, vers la fin d'avril, je me mis en route pour Paris. J'avais pris l'habitude d'y faire tous les ans un voyage, et j'y passais ordinairement trois ou quatre mois, pour y suivre les mouvemens de la librairie. En entrant en France, je fus arrêté à

Salins, comme n'ayant pas de cocarde. Je dis que j'en prendrais une, et on me laissa passer : mais à Arbois, ma chaise fut de nouveau arrêtée. Le garde national qui se présenta devant moi ne sachant pas lire mon passe-port, me dit : « Ci-« toyen, tu n'as pas de cocarde. » Mais cette fois j'en étais muni, et je la lui montrai. A la vue de ce talisman tous les obstacles tombèrent.

Je fus frappé cette fois, sur toute la route et à mon arrivée dans la capitale, de l'attitude hostile des différens partis, du caractère de violence et d'emportement que prenaient les débats publics et les discussions particulières. Le parti purement royaliste me parut extrêmement affaibli. La cour était mollement défendue par les constitutionnels, qui déjà se trouvaient aux prises avec les jacobins et les plus ardens démagogues.

Vers la fin de mai, je reçus de Neuchâtel une copie de la dépêche adressée par les princes, frères du Roi, aux députés des treize cantons suisses, assemblés à Frawenfeld. Elle n'était pas connue encore dans Paris.

« Aujourd'hui, disaient les princes français aux « Suisses, toutes les puissances ont manifesté leur « indignation contre les factieux qui voudraient « livrer l'Europe entière à la plus affreuse anar-« chie, en excitant tous les peuples à se soulever

« contre toute autorité divine et humaine. Le roi « de Hongrie et de Bohême est en guerre ouverte « avec eux; le roi de Prusse a déclaré qu'il allait « réunir ses forces à celles de l'Autriche; les « bonnes intentions de l'impératrice de Russie « sont connues depuis long-temps; l'Espagne fait « marcher des troupes sur les frontières; au nord, « au midi, tout se prépare à replacer le Roi notre « frère sur le trône de ses aïeux.

« Le temps est donc venu où nous pouvons « solliciter avec confiance la courageuse et loyale « nation des Suisses d'entrer dans la ligue sainte « qui a pour objet la tranquillité de tous les gou- « vernemens et le bonheur de tous les peuples....

« Vous savez, messieurs, que nul motif d'in- « térêt personnel ne dirige nos demandes, et « qu'au milieu des contrariétés et des tourmens « que nous souffrons depuis trois ans, ce ne sont « point des vues d'ambition qui ont soutenu « notre zèle et notre courage. Nous voulons « rendre au Roi notre frère sa légitime autorité; « nous voulons rétablir l'ordre public dans notre « patrie, que l'anarchie dévore. »

En m'envoyant cette pièce, on me mandait que l'effet en serait subordonné aux événemens, et que, jusque-là, les armées n'avaient entrepris rien d'assez décisif pour que la Confédération

suisse, qui était partagée d'opinions, prît couleur dans cette grande lutte.

Les troupes autrichiennes et prussiennes qui devaient agir sur les frontières de l'est ne se portaient que lentement sur le Rhin, tandis qu'à Paris les attroupemens, les rixes, les émeutes se multipliaient, et présageaient une catastrophe.

Parti assez brusquement de Paris au commencement de juillet, je trouvai, en arrivant à Neuchâtel, tous les esprits dans l'attente, et préoccupés des événemens qui se passaient en France : on ne tarissait pas de questions, auxquelles je répondais avec de tristes pressentimens sur les destinées de la famille royale. On croyait néanmoins assez généralement qu'il suffirait, pour délivrer le Roi, et pour renverser le pouvoir des démagogues, de ce concert nouvellement établi entre la Prusse et l'Autriche, qui, dans ce moment même, combinaient leurs forces. Mais tandis que l'exaltation des agitateurs était au comble dans Paris, les conseils des Rois n'opéraient qu'avec lenteur et tiédeur : on manquait le moment de l'irruption. Au milieu de l'anxiété publique, étant un jour à une revue des volontaires, sur le Mail (c'était, je crois, le 14 août), le colonel Perregaux, frère du banquier de Paris, nous fit avec émotion la lecture d'une

lettre qu'il venait de recevoir de son frère, et renfermant les détails de la journée du 10 août, si funeste à la royauté et à l'infortuné Louis XVI. Ces détails touchèrent d'autant plus cette élite des Neuchâtelois, qu'ils apprirent en même temps que le jeune de Luze de Montmollin, notre compatriote, enseigne dans les gardes suisses, et qui était arrivé la veille aux Tuileries, avait péri dans le choc. Ce fut ce jeune et intéressant officier qui, recevant le coup mortel, s'enveloppa dans son drapeau. Deux de ses oncles, MM. de Luze, aussi officiers dans les gardes suisses, échappèrent miraculeusement aux dangers de cette journée, qui fut la dernière du pouvoir royal.

On peut dire qu'au 10 août se termina la bataille contre la monarchie, bataille mal engagée le 20 juin, et où Louis XVI fut vaincu sans tirer l'épée. Le 10 août amena le massacre des premiers jours de septembre, puis la Convention, puis l'avortement de la campagne et des plans de la coalition, et enfin l'horrible 21 janvier: Louis périt sur un échafaud pour n'avoir pas su quitter la vie avec le trône.

CHAPITRE VI.

Si je fus touché des infortunes de Louis XVI, je ne le fus pas moins du désastre de la noblesse et des princes. Je m'y intéressais sans but déterminé, sans calcul, sans aucune vue d'intérêt personnel; c'était par une espèce d'entraînement que je m'attachais ainsi à la cause du malheur. J'étais singulièrement frappé des résultats d'une campagne qui me paraissait inexplicable. La retraite de l'armée combinée aux ordres d'un des plus grands capitaines de l'Europe, avait été ordonnée au moment où, après avoir pénétré au-delà de la ligne défensive des principales forteresses, elle n'était plus qu'à quarante-cinq lieues de Paris; cette retraite avait été ordonnée devant des forces qui n'étaient ni formidables ni aguerries; elle avait fait triompher sans combattre les révolutionnaires, maîtres de la capitale, et qui venaient d'y commencer le règne de la terreur. Elle avait prononcé l'arrêt de mort du malheureux monarque qu'on voulait sauver; elle avait fait évanouir en un jour l'espoir qu'on nourris-

sait encore la veille de finir la guerre en une seule campagne.

Non seulement la cause des émigrés était délaissée, mais les prisonniers français qui servaient dans les armées des Rois confédérés avaient été abandonnés à leurs persécuteurs. Jamais il n'y avait eu un manque de foi si humiliant ni si barbare : il ruina dans l'opinion la cause des Rois. Aussi vit-on éclater sans mesure, dans les rangs des émigrés, les murmures, les plaintes, les invectives contre les souverains, leurs ministres et les généraux de la coalition. On leur imputait une retraite souillée par un excès d'ignominie.

Les princes étant dans l'impossibilité de tenir les émigrés sous les armes, et de leur donner une solde, le plus déplorable licenciement s'effectua sous leurs yeux : ils eurent la douleur de ne pouvoir parer à la dispersion d'un si grand nombre de leurs compagnons d'armes, que le triste abandon de l'Europe livrait à la misère et au désespoir.

Rejeté dans les gorges de la Forêt-Noire, le corps du prince de Condé allait être aussi licencié.

Ce corps, qui s'était formé l'un des premiers, avait eu son quartier-général à Mulheim. Le vicomte de Mirabeau, frère du fameux orateur de

l'Assemblée constituante, et qui s'était jeté dans un parti tout-à-fait opposé, y commandait la légion de son nom : il rappelait par son caractère chevaleresque le temps des preux. Indigné de la condescendance des magistrats de Bâle aux ordres des gouvernans de la France, qui ne cessaient de leur demander l'expulsion des émigrés, il se vit forcé de quitter lui-même cette ville, où il se proposait de faire quelque séjour. Au moment de monter à cheval pour s'éloigner, et de la même plume avec laquelle son hôte avait signé le récépissé de sa dépense, il écrivit le couplet suivant, qu'il improvisa sur l'air de *la Bourbonnaise :*

Dans Bâle la grand'ville
Un sénat imbécile,
Dans un accès de bile,
L'autre jour décréta.... ah! ah!
Que loin de ses murailles
Tout étranger s'en aille,
Que la seule canaille
Doit seule rester là.... ah! ah!

Destiné malheureusement à ne pas survivre long-temps à son frère, dont il avait partagé presque la célébrité, il était comme lui dans la force de l'âge : quelques excès de table, auxquels il avait été provoqué par ses amis, qui l'associaient à toutes leurs fêtes, à cause de

son esprit aimable et épigrammatique, le conduisirent prématurément au tombeau. Il mourut à la fin de cette même campagne, à Fribourg en Brisgaw; il n'avait que trente-huit ans. J'assistai à ses obsèques.

L'armée de Condé fut aussi à la veille d'être licenciée comme les autres corps d'émigrés; toutefois le prince obtint, à force de sollicitations, que ses braves compagnons d'armes resteraient sous les drapeaux; mais dans quel dénûment! De son quartier-général de Willingen, il ne s'occupait, dans sa sollicitude, qu'à adoucir leur sort. Jusqu'à cette triste époque, le prince avait entretenu sa petite armée de ses propres fonds; mais toutes ses ressources étaient épuisées. On va voir comment il peignit sa détresse, comment il se montra supérieur à l'adversité, tout en luttant avec elle. Voici ce qu'il écrivit à M. de La Tour, intendant de son armée, honoré de toute sa confiance, et qui était alors à Berne. Cette lettre, datée de Willingen, le 31 octobre 1792, est inédite : [1]

« Je suis à bout, absolument à bout, mande-« t-il à M. de La Tour; je n'aurai rien de Ferrand [2];

[1] En voir la lithographie à la fin du volume.

[2] Auteur de l'*Esprit de l'Histoire*, le même qui, entré au Conseil à la restauration, et à la Chambre des Pairs, est mort avec le titre de ministre d'État en 1822.

« il ne me reste pas une seule ressource, si vous « ne déterminez pas les gens honnêtes qui me « veulent du bien en Suisse à me faire *sur-le-* « *champ* une avance de quarante ou cinquante « mille écus sur l'emprunt. Peignez-leur ma si- « tuation; elle toucherait les cœurs les plus en- « durcis. Quand je dis la mienne, c'est celle de « ma noblesse : aussi vais-je lui donner les deux « tiers du peu qui me reste pour vivre à ma « famille et à moi, afin d'éloigner au moins sa « misère et sa destruction. Je ne vous en dis « pas davantage; je connais votre zèle. Ne reste- « t-il donc plus aucun sentiment d'humanité dans « le monde? Si vous obtenez quelque chose, en- « voyez-le-moi *tout de suite* par un *Français* sûr, « avec mon courrier. Le moment est affreux, in- « dépendamment de l'avenir. »

Oui, dans l'excès de leur malheur, les émigrés pouvaient s'écrier comme ce prince : « Ne reste-t-il « donc plus aucun sentiment d'humanité dans le « monde? » Le moment fatal était venu où ils n'étaient déjà plus considérés que comme des proscrits, et leurs propriétés comme une proie à dévorer.

Ils cessèrent bientôt d'intéresser la masse même des étrangers qui leur donnaient asile. Les bonnes dispositions à leur égard changèrent, soit par la

crainte qu'ils ne compromissent par leur séjour le pays qui les recueillait, soit parce que les gazettes et les autres écrits publiés en France s'acharnaient à les diffamer de manière à les rendre odieux à tout homme qui voyait dans la révolution le remède aux abus et le bonheur commun.

Il leur fallut donc songer à pourvoir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, et c'est dans ce moment qu'ils se montrèrent bien plus dignes d'inspirer de l'intérêt.

Rien n'était en effet plus touchant que de voir ces nobles proscrits chercher dans le travail de leurs mains de quoi subvenir à leur entretien et pourvoir à leur existence. Mais, le plus souvent, à peine avaient-ils fait choix d'un domicile et retiré quelque profit de la profession à laquelle ils s'étaient voués pour vivre, qu'un ordre du gouvernement local leur intimait de s'en aller dans le plus court délai.

C'est ainsi qu'à Genève, dans le mois de février 1793, il leur fut signifié de quitter la ville dans le jour même. Je me rappelle que c'était un dimanche matin : je vis ces pauvres émigrés avec leurs femmes et leurs enfans se diriger vers le lac, où des bateaux étaient préparés pour les conduire à bord de grandes barques. Le vent du nord soufflait avec la plus grande violence : tous

les bateaux étaient encroûtés de glaces, tant le froid était intense. On voyait de jeunes femmes, la plupart intéressantes, faire passer de main en main leurs petits enfans, dont le vent, en agitant les langes qui les couvraient, mettait à nu les membres délicats et transis par la rigueur du froid. L'embarquement dura depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures après midi. Ce ne fut que le lendemain que le convoi put sortir du port et faire voile. La population de Genève, dans cette conjoncture, se montra généreuse et animée des sentimens d'humanité : elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir les effets d'une mesure aussi acerbe, ordonnée par l'impitoyable gouvernement de France, dont les demandes alors étaient toujours accompagnées de menaces.

Il procédait de même à l'égard des autres cantons, et même envers la principauté de Neuchâtel en particulier, en raison de sa proximité et de ses relations de voisinage. Heureusement que le conseil d'État, ou gouvernement du pays, avait autant de fermeté que d'humanité, et n'obtempérait pas, comme les autres États de la Suisse, aux injonctions des comités de Paris. M. le maire de Pierre et le magistrat me prévenaient à l'avance quand il s'agissait des émigrés, et nous trouvions

presque toujours le moyen de mettre en sûreté tous ceux qui auraient pu être compromis.

Ce fut dans ce temps-là que madame la comtesse Julie de Rochechouart se réfugia à Neuchâtel avec ses enfans : elle était venue de Paris en Suisse à pied, s'échappant ainsi avec sa famille pour se soustraire aux proscriptions; elle était accompagnée de M. l'abbé de La Jarre, dont le frère était à l'armée de Condé. Son mari avait été incarcéré à Paris : en arrivant chez moi, elle apprit, en lisant les journaux, sa condamnation à mort. Je ne puis dépeindre l'amertume de sa situation : de toutes les dames émigrées elle me parut la plus malheureuse; elle était pleine de grâces et de talens. Touché de ses infortunes, je fus assez heureux pour lui rendre des services utiles. Son fils, M. de Rochechouart, qui depuis a épousé mademoiselle Ouvrard, m'a assuré que sa mère n'avait recouvré aucun bien. J'en ai donc été pour mes avances, ce qui m'a fait subir une perte de plus de dix mille francs.

N'ayant plus d'argent à prêter aux malheureux émigrés qui m'arrivaient tous les jours, je leur confiai des marchandises : ils colportaient par toute l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, mes livres et mes catalogues. Ce genre d'industrie leur a été

d'un grand secours. Il en est beaucoup qui sont morts dans l'émigration sans me rembourser de mes avances; d'autres, rayés de la liste des émigrés en 1802, se sont acquittés en partie : j'ai particulièrement à me louer de la conduite, à mon égard, de plusieurs émigrés francs-comtois, tels que les Sauvagny, Champdivers, du Boutet, Mathran, qui s'empressèrent, dès leur rentrée, de rembourser à ma femme ce qu'ils avaient reçu de moi; mais le plus grand nombre de ceux que j'ai obligés avec tant d'effusion et d'empressement sont encore mes débiteurs.

Nous eûmes bientôt le triste spectacle d'une seconde émigration encore plus déplorable : elle nous venait du Midi. Elle fut occasionnée par le siége de Lyon et par ses suites funestes.

La guerre, depuis l'ouverture de la seconde campagne (1793), avait pris d'abord un tout autre aspect. L'Angleterre et l'Espagne s'étaient déclarées contre la Convention. L'Autriche venait de reconquérir la Belgique, et les Prussiens même s'étaient remis en ligne vers Mayence et vers l'Alsace. En proie aux convulsions de la plus violente anarchie, et cernée par tant de troupes étrangères, la France paraissait à la veille de succomber. Dans les bocages du Poitou venait aussi d'éclater cette guerre royale, si célèbre sous le nom

de *guerre de la Vendée*. Là commençaient à s'immortaliser des milliers de paysans et une poignée de gentilshommes. Le feu de la guerre civile avait également embrasé le Midi : Lyon, Toulon, Marseille, s'armaient contre la Convention, devenue le foyer d'un pouvoir atroce.

Jamais il ne s'était présenté un plus brillant concours de moyens pour faire la contre-révolution en France. Par quelle fatalité de si hautes espérances furent-elles détruites ! Hélas ! par la faute des conseils des Rois plutôt que par la faute des peuples.

Au lieu de faire à la Convention une guerre royale et contre-révolutionnaire, les coalisés ne pénétrèrent en France que pour y effectuer méthodiquement des conquêtes. Comme si l'entrée de la France, qu'on s'était ouverte en quinze jours du côté de Verdun et de Châlons dans la campagne précédente, eût paru trop facile pour être glorieuse, on crut, après avoir repris les Pays-Bas autrichiens aussi promptement qu'on les avait perdus, qu'il était préférable d'attaquer la frontière la plus hérissée de forteresses, et nommée avec raison la *frontière de fer*. Après avoir reconnu l'impossibilité de s'emparer de Lille et de Douai, les vrais boulevards de la Flandre; après avoir consommé presque toute la

campagne à prendre le camp de Famars, à s'emparer de Valenciennes et de Condé, où fut arborée impolitiquement l'aigle autrichienne; après s'être trouvés, au camp de César, en position d'enlever Cambrai, qui, en ouvrant ses portes, eût ouvert tout le royaume, les coalisés hésitèrent quand rien n'arrêtait plus leur marche; ils perdirent ensuite, par l'absurde et infructueuse tentative sur Dunkerque, tout le fruit de leurs premiers succès, qu'ils auraient pu rendre plus décisifs en marchant droit sur Paris, quand l'armée du Nord, désorganisée et affaiblie par la désertion, était hors d'état d'opposer une résistance efficace.

Du côté de l'Alsace, mêmes fautes suivies d'une retraite honteuse, qui laissa le Palatinat et une partie de l'Allemagne à la merci des plus horribles dévastations. La Vendée n'avait pas même été secourue à temps. Lyon venait d'être abandonné à lui-même. Toulon, mal secouru, mal défendu, était à la veille d'être évacué par les forces combinées de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Sardaigne.

Au contraire, la Convention, ralliant les forces nationales, mettant en réquisition les hommes et les choses, et s'armant du glaive exterminateur, battit et dispersa les forces départementales,

soumit Lyon, reprit Toulon, et répandit la terreur dans le Midi.

Alors apparut cette seconde émigration, dont je viens de développer les causes. Rien ne saurait être comparé à la détresse de ces malheureux émigrans, qui fuyaient à travers champs ou en gagnant les bois pour atteindre la frontière suisse. Mon beau-frère Vitel intéressa pour eux le résident de France à Genève, Soulavie, qui signa beaucoup de passe-ports en blanc, dont Vitel se chargea de remplir les signalemens et les noms. C'est ainsi qu'un grand nombre de ces infortunés Lyonnais arrivèrent en lieu de sûreté sous la désignation d'ouvriers, d'artisans, de marchands ou de colporteurs.

De mon côté, j'avais eu le bonheur de recevoir et d'accueillir MM. Rusand et Barbier, de Lyon. Le général Précy, sa femme, ses deux neveux, et M. Grammont, son aide-de-camp, vinrent loger chez moi. J'imprimai, pendant leur séjour à Neuchâtel, un écrit qui fit la plus grande sensation. Je veux parler de la *Relation du siége de Lyon*, par l'abbé Guillon, avec cette épigraphe :

> Du principe éternel ils nient l'existence,
> Au nom de la patrie ils égorgent les Rois,
> Sur les débris du trône ils placent la licence,
> Règnent par la terreur, et renversent les lois.

C'est aussi à peu près à la même époque que j'imprimai l'ouvrage de M. d'Antraigues, intitulé : *Mémoire sur les royalistes français émigrés, sur leurs droits d'asile et sur la conduite des puissances à leur égard,* avec cette épigraphe : *Misericordia cum accusantibus erit.* J'aurai occasion de parler avec plus de détails de M. le comte d'Antraigues. Son écrit sur les émigrés parut dans le moment où le comité de salut public venait de demander aux Suisses réunis à la diète de Frawenfeld :

1°. De chasser les émigrés;

2°. De ne leur point vendre de provisions;

3°. De retirer les régimens suisses de chez les Rois;

4°. De les faire passer au service de la république.

J'imprimai aussi, en grand nombre, un almanach, ou Messager boîteux fort curieux. M. Fenouillot l'avait rédigé. On y lisait tous les détails du martyre de Louis XVI et de sa famille. J'y compris le sublime Testament du Roi-martyr, qu'on lisait furtivement et avec la plus grande émotion en France. Je le fis répandre dans toute la Franche-Comté, comme j'avais toujours fait des autres écrits sortis de mes presses. Je profitai aussi de toutes les occasions qui se présentaient

pour introduire, par tous les endroits accessibles de la frontière, le plus que je pouvais de livres de piété, et je fus singulièrement secondé dans cette entreprise par le digne M. Rusand. C'est précisément à cette continuelle distribution de bons écrits qu'on fut redevable de la conservation des principes religieux et monarchiques dans toute la Franche-Comté.

Mais les affaires générales prenaient l'aspect le plus effrayant. Après l'évacuation de Toulon, le découragement avait circulé dans tout le midi de l'Europe, avec d'autant plus de rapidité, que les plus flatteuses espérances n'avaient pas permis aux royalistes du dedans et du dehors de se préparer à la fatalité de cet événement. Les Espagnols avaient cru tout gagné par la prise de Toulon; ils crurent tout perdu quand cette place retomba au pouvoir de la Convention nationale, ou plutôt de son comité de salut public, principal foyer du régime de la terreur.

Quant aux Piémontais, auxiliaires de l'Autriche, loin d'avoir pu recouvrer la Savoie, ni le comté de Nice, ils n'avaient même plus qu'un très faible espoir de mettre l'Italie à l'abri d'une invasion.

La Suisse trembla devant les sommations du comité de salut public, qui s'acharnait contre les

émigrés, dont il demandait itérativement l'expulsion avec menaces; le gouvernement du pays de Neuchâtel ne fut plus même à l'abri de ce nouveau genre d'inquisition réclamé par des voisins formidables. Il n'y avait presque plus aucun moyen d'exercer une hospitalité secourable en faveur des malheureux émigrans de France. J'en citerai un exemple qui, aujourd'hui encore, réveille dans mes souvenirs les regrets cuisans que j'en ressentis à l'époque fatale que je rappelle ici. Un M. de Coligny, descendant du célèbre amiral de ce nom, s'était présenté chez moi fuyant les effets de la proscription générale qui planait sur tous ceux qu'on désignait alors comme aristocrates ou royalistes. Je lui trouvai un asile à Linière, joli village situé dans la montagne, non loin des bords du lac de Bienne. Là, ayant épuisé toutes ses ressources et ne recevant aucun secours de France, il eut recours à moi de nouveau : il me demanda de lui créer un genre d'industrie au moyen duquel il pût exister. Je lui confiai des draperies anglaises et des livres pour la valeur de six à sept mille francs : il les fit valoir avec intelligence, et, par son économie, se soutint décemment dans le pays, où la régularité de sa conduite lui attirait l'estime générale. Mais les mesures de rigueur contre les fugitifs français ayant été aggravées, il

lui devint impossible de vaquer aux affaires relatives à sa petite spéculation sans exposer sa personne. Un jour, au milieu du plus rude hiver, il se hasarda de sortir à la faveur d'un temps affreux mêlé de pluie et de neige. Malheureusement il fut rencontré par deux gendarmes sur le chemin de Linière, ayant sur le dos une pièce de casimir anglais qu'il était venu chercher chez moi. Les gendarmes lui demandèrent ses papiers : il n'en avait aucun à exhiber; opposant de la résistance, il fut maltraité et ramené à Neuchâtel à dix heures du soir, percé jusqu'aux os et dans l'état le plus misérable. On le conduisit chez M. de Montmollin, procureur de Vallangin, qui me fit appeler, M. de Coligny s'étant réclamé de moi personnellement. Je l'emmenai chez moi, où je lui fis donner tous les soins imaginables. Mais il était si ulcéré d'avoir été traité avec une dureté si offensante pour un gentilhomme, qu'il résolut de rentrer, à tous risques, dans sa patrie, alors sous le régime de la terreur. Il partit malgré mes instances et les prières de ses amis, qui tremblaient pour ses jours. En effet, nous apprîmes bientôt qu'il avait été arrêté à la frontière, jeté dans une prison et condamné à mort. Sa noble famille, plusieurs années après, fit rembourser à ma femme les avances que je lui avais faites, et

dont je déplore toujours la malheureuse issue.

Le commencement de l'année 1794 fut principalement marqué en France par le dépouillement des églises : nous vîmes déballer, à Neuchâtel, une grande quantité de tableaux, de sculptures, de vases, des ornemens d'autel et jusqu'à des missels même. Ces différens objets furent transportés, par leurs ravisseurs, dans les divers cantons catholiques de la Suisse, avec l'espoir de les vendre ; mais on eut partout horreur de ces sacriléges, et l'un d'eux, obligé de se rembarquer sur le lac de Neuchâtel, au cœur de l'hiver, fut assailli par une tempête et mourut peu de jours après saisi par la peur et le froid : cet homme était le sculpteur Boutry.

La révolution, qui s'était emparée de toutes les têtes, causa la ruine d'un grand nombre de maisons de commerce et de manufactures, qui abandonnaient la direction de leurs affaires pour se livrer à des discussions politiques dans des réunions qui se terminaient toujours par des festins.

La principauté de Neuchâtel était en quelque sorte assiégée par un ramas d'agitateurs et de démagogues, échappés de tous les pays voisins, et qui cherchaient à y établir le désastreux système qui désolait en ce moment la France. Leur

cri de ralliement était comme en France : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières !*

Des scènes déplorables avaient eu lieu dans les villages des montagnes à l'occasion de l'anniversaire de la fête du Roi. Les agitateurs s'étaient portés aux plus grands excès ; ils avaient fait un mannequin du Roi, et osaient tirer à balles sur l'auguste effigie, comme sur une cible que dans les montagnes et sur le Doubs on plaçait à distance : celui qui frappait le plus près du cœur obtenait le prix décerné.

Ce n'était pas tout : chaque jour les magistrats recevaient des lettres anonymes remplies de menaces. M. de Marval, président du conseil d'État de la principauté, m'en fit lire une entre autres qui n'avait pu être écrite que par un forcené.

Je reçus dans ce temps-là même, par la poste, un manuscrit timbré de Saint-Pétersbourg, avec un petit papier aux trois couleurs, au revers duquel on lisait : « Imprimez, répandez ; vous « serez généreusement payé. » C'était un pamphlet révolutionnaire contre les autorités de Berne et de Fribourg : on y invitait les gens de la campagne et les artisans à la révolte. Un écrit de cette nature, venant de Saint-Pétersbourg, me donna à penser qu'il m'était adressé par un Suisse bien connu dans cette cour du Nord, et qui n'a pas

été étranger aux commotions de sa patrie. Je l'envoyai à Berne au magistrat, qui, en ayant pris connaissance, me témoigna la satisfaction que lui causait ma démarche, et me fit remettre une somme de vingt-quatre louis pour être distribuée en indemnité à mes ouvriers. Cette distribution faite, je les invitai à ne jamais souffrir parmi eux des désorganisateurs pour camarades. Mon prote ne voulant pas répondre à mes vues, je le congédiai, et je pus imprimer depuis, avec sûreté, tous les écrits propres à combattre la révolution. Celui que je soupçonnai ne me pardonna jamais d'avoir trompé alors son attente; je le trouvai au nombre de mes ennemis lorsqu'il fut porté, par un bouleversement, à figurer parmi les gouvernans de la Suisse.

Cependant les agitateurs poursuivaient leurs projets dans la principauté de Neuchâtel : ils s'y étaient créé un parti dont la fermentation était sensible. Vingt-un des principaux affiliés s'étaient coupé les cheveux, et portaient, dans leurs assemblées, le bonnet rouge. Dix-sept arbres de la liberté venaient d'être plantés dans plusieurs villages, et non pas sans désordre ni scandale. On ne parlait que de renverser le despotisme, c'est-à-dire le gouvernement établi, et on y préludait par des signes et des mouvemens précurseurs.

Les affiliés se disposaient ouvertement à planter l'arbre de la liberté, en grande pompe, au milieu de la place de Neuchâtel. L'arbre était déjà déraciné et amené à la porte du château. Le pavé était déjà même enlevé sur la grande place pour la plantation. Le jour qu'on avait choisi était le même que celui où une semblable cérémonie devait s'effectuer avec fracas au village de Peseux.

A cette nouvelle, M. Courant, M. Georges Borel, médecin vétérinaire, le châtelain Monvert et moi, nous nous engageâmes, par serment, à nous opposer à une pareille innovation, et à mourir plutôt que de voir un tel spectacle, tant nous étions convaincus que la révolution et la guillotine en seraient les funestes conséquences. Voulant écarter à tout prix les dangers réels qui menaçaient notre pays, que nous avions tant de raison d'aimer, nous formâmes, moi et ceux de mes compatriotes qui partageaient mes sentimens, le projet de dresser un *acte d'union* auquel tous les vrais sujets de l'État seraient invités à accéder. Dévoûment au souverain, soumission aux corps administratifs, attachement inviolable aux lois constitutives de l'État, à ses formes protectrices et à ses glorieuses franchises, tels étaient les principes que nous professions et qui nous animaient quand

nous conçûmes le plan de cette association vraiment patriotique.

C'était un point de ralliement pour les bons sujets et les gens honnêtes, sûrs de former une très grande majorité dans le pays. Ils avaient pourtant besoin de se connaître pour pouvoir s'aider efficacement si le moment d'agir arrivait jamais.

C'était d'ailleurs un moyen de fixer les esprits timides et irrésolus, qu'on n'amène au bien qu'en leur traçant avec précision la ligne sur laquelle ils doivent marcher; c'était une invitation à ceux qui avaient erré de bonne foi à revenir de leur égarement, et un témoignage suffisant de leur repentir.

C'était aussi un frein pour les malintentionnés, qui ne pouvaient voir cette multitude de gens honnêtes, d'intelligence pour les surveiller et prêts à se réunir pour les combattre, sans reconnaître l'inutilité de leurs projets et l'impuissance de leurs efforts.

C'était enfin un encouragement offert à toutes les autorités légitimes, qui, en voyant la masse du peuple saine, bien pensante, et sincèrement disposée à les seconder dans les pénibles fonctions du gouvernement, devaient naturellement s'y livrer avec plus de zèle, de confiance et de succès.

Quand je proposai l'*acte d'union*, j'avais encore présente à la mémoire l'insurrection de 1768, que j'ai retracée dans mon premier chapitre, et qui faillit amener la ruine de Neuchâtel.

Le danger était encore plus pressant par l'exemple de ce qui se passait au dehors et par l'effet d'instigations perverses. On travaillait évidemment à étendre parmi nous la contagion.

Ma maison ayant trois issues, les honnêtes gens s'y réunirent, et nous eûmes un comité des braves, où fut arrêté l'*acte d'union*.

Comme il n'a été que l'expression d'une impulsion franche, loyale et courageuse, et qu'il a sauvé la principauté de Neuchâtel d'une subversion imminente, je me plais à en consigner ici textuellement les dispositions, telles qu'elles furent arrêtées entre MM. Monvert, Henri Borel-Borel et moi.

Acte d'union des fidèles Neuchâtelois.

« Quand la constitution d'un État est telle qu'il « ne reste au peuple qui en jouit que d'en désirer la durée, sans aucun changement, le soin « même de son bonheur lui fait un devoir de « s'opposer à toute innovation quelconque. C'est « dans ce but que les soussignés, pénétrés de la « plus vive reconnaissance pour les bienfaits dont

« le ciel les a fait jouir sous la domination pater-
« nelle de l'auguste maison de Brandebourg, re-
« nouvellent ici de la manière la plus solennelle
« le serment d'attachement et de fidélité qu'ils
« ont prêté à leur souverain et à la patrie, pren-
« nent l'engagement le plus formel et le plus sa-
« cré de s'opposer autant qu'il sera en eux à tout
« ce qui pourrait altérer la fidélité qui leur est si
« justement due, de faire tous leurs efforts pour
« conserver la paix et le bonheur dont on jouit
« dans cet État, et surtout pour arrêter les pro-
« grès de la licence et de l'insubordination, et
« de toutes nouvelles maximes politiques destruc-
« tives du repos des peuples, des familles et des
« particuliers.

« Et pour que des intentions si louables ne
« restent pas sans effet, ils sont convenus de
« dresser le présent *acte d'union*, par lequel tous
« les fidèles bourgeois et sujets qui ont à cœur
« la tranquillité et le bonheur de leur patrie pour-
« ront aisément se reconnaître; et ils jurent par
« le très saint nom de Dieu d'observer religieu-
« sement les articles suivans :

« 1°. De respecter et de remplir toutes les obli-
« gations contenues dans les sermens généraux et
« particuliers qui les concernent, tant comme
« sujets de cet État de Neuchâtel et Vallangin,

« qu'à raison de leurs charges, fonctions, offices « et emplois;

« 2°. De garantir et de maintenir de tout leur « pouvoir la constitution fondamentale de l'État;

« 3°. De soutenir et défendre envers et contre « tous, et cela au péril de leur vie et de leurs « biens, l'autorité de leurs souverains, et de leur « garder une inviolable fidélité;

« 4°. De soutenir de toutes leurs forces les au- « torités établies dans cet État, et de veiller à la « conservation des propriétés de leurs conci- « toyens;

« 5°. De surveiller les perturbateurs du repos « public, et tous ceux qui chercheraient à altérer « la fidélité qui est due au souverain; d'empê- « cher qu'on ne donne atteinte à notre heureuse « constitution, et qu'on ne trouble la paix et la « prospérité qui en sont les heureux fruits; de « s'opposer à tout ce qui pourrait affaiblir l'obéis- « sance qui est due à toutes les autorités légiti- « mement constituées, ainsi qu'à tout ce qui « pourrait exposer la vie et les biens des ci- « toyens, et de dénoncer à qui il appartiendra « tout réfractaire, et ce, conformément à notre « serment de sujets et de bourgeois;

« 6°. De rester plus que jamais unis au corps « helvétique, et surtout à nos alliés, dont la sa-

« gesse et la force peuvent seules assurer et main-
« tenir l'ordre et la tranquillité dans toute la
« Suisse.

« Et comme il est essentiel dans les circon-
« stances présentes que les bons citoyens puissent
« facilement se reconnaître pour se prêter aide
« et secours dans le besoin, on est convenu de
« signer le présent acte, qui aura autant de force
« que le serment le plus solennel, priant Dieu de
« bénir nos intentions. »

Signé, le chevalier de Marval, capitaine; Monvert, capitaine et châtelain du Val-de-Travers; Meuron, ministre; Perregaux, officier des mousquetaires; de Purry, ci-devant capitaine au service de France; de Sandol, maire de Cortaillod; de Sandol-Roy, colonel; Frédéric de Chaillet d'Arnez, lieutenant-colonel; du Pasquier, chapelain du Roi; de Marval, major du département du Val-de-Ruz; Courant; Perroud, ancien major; Louis Fauche-Borel, imprimeur du Roi; Morel fils, lieutenant-colonel; Perret fils, receveur de Vallangin; Bolle, ci-devant capitaine en France; Pourtalès, maire de Boudeviller; Henri Borel-Borel; Mathey, receveur; François Droz le jeune, justicier au Locle; J.-L. baron de Chambrier, chambellan du Roi; Louis Roy, etc.....

Des démarches qui ne tendaient qu'à main-

tenir l'ordre public, qu'à faire respecter les autorités et à cimenter l'amour de tous les gens de bien pour la constitution de l'État, ne devaient pas être ignorées du gouvernement, c'est-à-dire du conseil d'État et du magistrat. Pour qu'elles pussent acquérir toute la légalité désirable, il convenait que le magistrat en fût informé, et qu'il leur donnât son approbation. Nous nous hâtâmes, en conséquence, de lui présenter requête à cet effet, et voici la réponse qu'il y daigna faire.

« Sur la requête signée par les sieurs Monvert, « capitaine et châtelain du Val-de-Travers, Henri « Borel-Borel, et Louis Fauche-Borel, imprimeur « du Roi, au nom d'un grand nombre d'autres « bourgeois et sujets de cet État, exposant que « les circonstances critiques où l'Europe se ren- « contre aujourd'hui leur faisant sentir d'autant « mieux le bonheur dont ils jouissent sous la « douce et glorieuse domination de Sa Majesté « notre auguste souverain, et à la faveur de notre « heureuse constitution, et excitant en eux le « plus vif désir de donner à toutes les autorités « constituées de cet État un témoignage authen- « tique d'attachement et de fidélité, comme aussi « de contribuer à déjouer les complots et machi- « nations des malveillans, ils auraient formé la « résolution de signer un *acte d'union* qui ex-

« prime tous leurs devoirs, lequel étant revêtu
« des signatures de tous ceux qui ont à cœur la
« tranquillité publique, sera déposé entre les
« mains du conseil comme un monument à toute
« épreuve. Les susdits exposans annonçant en
« outre, qu'en attendant que toutes les signa-
« tures soient recueillies, ils ont cru convenable
« de prévenir le conseil, non seulement de cette
« association, annexant à leur présente requête
« un double de l'acte qui la constitue, mais aussi
« de la nécessité de quelques assemblées com-
« posées de quelques uns d'entre eux dans l'objet
« de convenir de certaines précautions à prendre
« pour amener au complet ladite association,
« priant le conseil, pour que ces assemblées ne
« puissent être mal interprétées, de permettre
« qu'elles se tiennent sous les yeux de M. le maire
« de Neuchâtel, qui en sera toujours prévenu, et
« indiquera le moment opportun, et en manifes-
« tant, en outre, la reconnaissance dont ils se-
« raient pénétrés si quelques membres du gou-
« vernement honoraient ces assemblées de leur
« présence; sur quoi, après avoir délibéré, il a été
« dit : que le Conseil voit avec une satisfaction
« bien particulière les sentimens dont les expo-
« sans sont animés, et leur annonce que, lorsque
« toutes les signatures seront intervenues, il rece-

« vra avec plaisir l'expression de leurs dispositions « patriotiques, et s'empressera de les transmettre « à Sa Majesté. Donné en conseil, tenu sous notre « présidence, au château de Neuchâtel, le 5 juillet « 1794. *Signé*, DE PURRY. »

En vertu de cette décision, nous fîmes imprimer l'*acte d'union* et un petit ouvrage intitulé : *Nous sommes bien, tenons-nous-y*. Nous eûmes bientôt, dans le pays, près de trois mille signatures.

Si je me suis un peu étendu sur ce sujet, c'est pour montrer à mes lecteurs qu'avant même de me consacrer au triomphe de la cause des Bourbons, j'avais fait mes preuves dans mon propre pays. Du reste, cet acte de dévoûment et de courage, dans un temps d'agitation et de vertige, me valut, comme il arrive toujours, quelques amis et de nombreux détracteurs.

CHAPITRE VII.

Cette même année 1794 fut marquée aussi par un événement qui mit en deuil toute ma famille, et que je vais rapporter. Il s'agit de la fin tragique de mon beau-frère Vitel, mort victime, dans ce temps-là, des troubles sanglans de la petite république de Genève. Voici tout l'enchaînement de ses malheurs :

Des revers de fortune l'ayant porté à profiter des offres avantageuses qui lui avaient été faites par un M. Chais de Soissons et Marnésia, de se transporter avec sa famille dans le Scioto, malheureusement pour lui, avant de s'y rendre, il vint prendre congé de ses parens et de ses amis de Genève.

Là il attendait l'occasion qui lui avait été présentée pour transférer son imprimerie en Amérique, lorsqu'il fut surpris par une révolution qui renversa le gouvernement genevois.

Située entre la France, la Suisse et la Savoie, Genève est un des premiers États modernes qui aient expulsé de leur sein, dès le onzième siècle, la noblesse, le clergé et le prince. L'égalité légale

ayant été établie par une première révolution, l'inégalité de fait succéda naturellement à l'ancienne hiérarchie, et Genève offrit depuis le spectacle d'un peuple de commerçans et d'artisans qui, en cherchant la liberté, se précipitait périodiquement de révolutions en révolutions.

Il s'y fit, dans le même esprit, une explosion violente en 1782. C'était alors, pour ainsi dire, une maladie épidémique; elle commençait à pénétrer, en France, de ce côté, en même temps qu'elle lui venait des États-Unis d'Amérique, avec la différence néanmoins que les ministres de Louis XVI, protecteurs des patriotes hollandais et américains, crurent devoir développer les forces de la France contre le même parti à Genève. Il s'ensuivit que les chefs populaires, bannis par l'influence du cabinet de Versailles, trouvèrent en Angleterre un refuge, ou plutôt un asile protecteur et même un subside. Ceci s'explique par la teneur d'un mémoire du ministre Vergennes à Louis XVI, au sujet de l'intervention armée de la France dans les troubles de Genève : « J'ai traité, disait le ministre, les uns et « les autres, non en raison de leurs systèmes po- « litiques, mais en raison de leurs dispositions « pour la France. »

Douze ans plus tard, l'écroulement du trône

de Louis XVI amena dans Genève une réaction qui changea de nouveau la forme du gouvernement : les anciens exilés, unis aux chefs nouveaux des démocrates, s'en emparèrent. Mais une force invisible s'opposa dès-lors à sa restauration sociale. Genève, cherchant sans cesse la liberté et le repos dans une grande variété de formes administratives, ne pouvait pas les rencontrer. A son tour, l'exemple de la France devint contagieux pour elle : la France était soumise au gouvernement révolutionnaire et au règne de la terreur : Genève marcha aussi à grands pas vers l'abîme de la terreur. L'esprit révolutionnaire y rompit toutes les digues dans le courant de 1794. Le parti du gouvernement qui s'appuyait sur *le grand club des révolutionnaires de la montagne* de Genève, accusa le parti des riches ou des aristocrates de vouloir le renverser en desséchant le trésor public par le refus de consentir l'impôt, et en influençant l'assemblée souveraine. Les deux partis se trouvèrent en présence : l'un, audacieux et énergique ; l'autre, timide et imprévoyant. La formation des clubs avait tout mis en combustion. Les notables de Genève s'en effrayèrent, et furent incapables par l'isolement où ils se placèrent de faire tête à l'orage. Tous les individus des classes inférieures de la société qui leur

étaient dévoués, et qui montraient leur mécontentement, étaient maltraités dans les rues, et n'osaient plus sortir. Les écrits incendiaires, qui provoquaient les révolutionnaires à se venger de ce qu'ils appelaient les aristocrates, se multipliaient et les enflammaient de fureur contre les notables.

Vitel, sachant le bien qu'avait produit, dans le comté de Neuchâtel, l'*acte d'union*, m'en écrivit, imaginant qu'une mesure semblable, essayée à Genève, réunirait les gens de bien, et déconcerterait leurs ennemis. Il en parla confidentiellement à quelques hauts personnages de l'État, qui devaient avoir le plus d'influence pour le faire adopter; mais ils y trouvèrent une multitude d'obstacles, et aucun ne voulut se mettre en avant. Vitel eut beau leur représenter les suites funestes qui allaient naître de leur apathie : « Oh « que non! répondaient-ils toujours, cela se cal- « mera; il faut les voir venir; le mal n'ira jamais « jusque-là. » Vitel, prenant la plume, écrivit plusieurs brochures, qui toutes marquaient l'intention de pacifier la révolution de Genève par des moyens conciliatoires. Il s'efforçait d'éclairer les révolutionnaires eux-mêmes sur leurs vrais intérêts; il les engageait à se contenter du pouvoir dont ils s'étaient saisis, sans le tourner contre

ceux qui ne leur avaient opposé aucune résistance. Voyant leur dessein de faire une nouvelle constitution, il leur conseilla de se contenter de corriger les abus qui pouvaient se trouver dans l'ancienne, ou du moins d'en conserver le cadre. Ce fut à cette occasion qu'étant rencontré par M. le ministre Sarrazin, celui-ci, ne lui tenant aucun compte des circonstances, lui dit au sujet de sa dernière brochure : « Mais, Monsieur, « on dirait que vous êtes des leurs. » Vitel lui répliqua simplement : « Que pensez-vous, M. le « ministre, de l'action de Ruben à l'égard de « Joseph, lorsqu'il conseilla à ses frères de le « descendre dans une fosse ? » Il sentit la justesse de la parabole, et avoua que partout les honnêtes gens étaient les mêmes ; qu'ils s'avisaient toujours trop tard de parer au mal.

Cependant la haine contre les riches était au plus haut degré d'irritation, et une explosion populaire était imminente. Tout à coup les clubistes les plus effrénés s'arment, attaquent, renversent de fond en comble la liberté publique et la sûreté personnelle ; ils emprisonnent dans une nuit la huitième partie de la population genevoise, accusée d'égoïsme et d'aristocratie.

Un comité des sept, nommé par les clubistes et revêtu d'un pouvoir dictatorial, remplace le

gouvernement. Le lendemain, vingt et un clubs réunis érigent un tribunal révolutionnaire, dont les sentences de mort doivent être ratifiées par le peuple, c'est-à-dire par le parti dominant.

Gasc, président du syndicat révolutionnaire; Janot, président du comité révolutionnaire diplomatique et de la force armée des clubs insurgés; Bousquet, président du tribunal révolutionnaire, forment une espèce de triumvirat qui ordonne les proscriptions, les assassinats et le pillage.

Cette huitième partie de la population genevoise, accusée de cupidité et d'aristocratie, emprisonnée pendant les chaleurs brûlantes de l'été, attendait dans la terreur sa destinée future.

Peu de jours suffirent au tribunal révolutionnaire pour condamner à la mort et à la confiscation des biens trente-sept citoyens, dont vingt-six par contumace; quatre-vingt-quatorze à l'exil perpétuel et à la confiscation, et d'autres encore, jusqu'au nombre de cinq cent huit, à différentes peines, telles que la réclusion, l'exil à divers termes, à la détention et destitution d'emplois.

La situation des emprisonnés que les révolutionnaires immolaient ainsi était une agonie pire que la mort. Le célèbre De Saussure, membre de quatorze académies européennes, fut arrêté

quelques heures, réclamé et mis en liberté. Necker Germany, frère du célèbre ministre des finances, acheta sa liberté moyennant vingt mille francs. Calme et serein, il ne portait aucune plainte ni sur la perte de son argent ni sur celle de sa liberté; on le vit, au contraire, aller implorer en faveur de sa patrie la clémence du sénat de Berne, qui voulait armer pour aller châtier Genève.

Vitel, voyant que la classe des ouvriers était entièrement sortie des ateliers pour vivre dans les clubs, pensa que si on ne trouvait le moyen de les tirer de là en leur donnant de l'occupation, tout était perdu. Il proposa l'établissement d'un comptoir patriotique. Les riches devaient s'imposer eux-mêmes pour en faire les fonds, et on aurait mis à la tête de cette mesure des citoyens qui n'auraient pas été suspects au parti dominant. Mais cela ne convenait point aux chefs de l'insurrection. Avant que le projet eût été soumis à l'examen, il fut éventé, et Vitel passa pour avoir voulu corrompre les patriotes avec l'argent des aristocrates.

Il ne se rebuta cependant pas, tant il était animé du désir de faire le bien. Il imagina de former une opposition même dans le grand club des révolutionnaires de la montagne, et de leur

opposer un autre club, qui porterait le nom de *montagnards*. Il réussit au-delà de ses espérances. Parmi tous ces hommes qui ne rêvaient que bouleversement et destruction, il en trouva qui rougirent de tant d'excès, et qui se montrèrent disposés à s'opposer à la marche de l'insurrection, pour peu qu'ils fussent soutenus. Peut-être même se pressèrent-ils trop alors en demandant que les gouvernans, qui avaient disposé des deniers de l'État, des impositions et des confiscations, eussent à rendre leurs comptes. Ceux-ci sentirent le danger de leur situation, et se hâtèrent de perdre l'homme qu'ils redoutaient le plus. Bousquet, initié à tous les complots des jacobins de Paris, et leur âme damnée à Genève, se chargea de leurs communs intérêts. Il recueillit tout ce qui était échappé de la plume et de la bouche de Vitel, pour le rendre odieux aux hommes de ce parti; et il faut avouer que Vitel ne leur avait que trop fourni des armes contre lui-même. On l'engloba dans une première accusation, avec tous les prévenus qui furent l'objet du ressentiment des chefs de l'insurrection. S'il ne partagea point alors le sort des Rochemont, des Naville, des Caylas, des Prévost, il le dut moins à la manière éloquente dont il se défendit devant le tribunal, qu'au dessein que les révolution-

naires avouaient de le remettre en accusation une seconde fois, et d'envelopper dans sa perte ceux qu'il avait mis à la tête de l'opposition; entre autres, M. Comte, père du célèbre physicien.

Le crime qu'on lui imputa dans le rapport de leur comité était conçu en ces termes : « Il suffit « de nommer Vitel, ce soi-disant montagnard, « qui, dans nos sociétés populaires, peignait « Capet comme un bon prince, et sa mort comme « un assassinat; qui invectivait contre Marat et « contre Robespierre, en les traitant de scélé- « rats. »

Il fallait des accusations d'un autre genre pour remettre Vitel en jugement. Un nommé Desonnat, secrétaire, greffier et historien du tribunal révolutionnaire de Genève, s'en chargea. C'était un déserteur des troupes françaises, un des principaux agens des Gasc et des Janot. Il accusa Vitel d'avoir travaillé, de concert avec Soulavie, résident de France, à réunir Genève à la France; et comme il n'y avait aucune preuve à produire, Desonnat et ceux qui le faisaient agir dénoncèrent à Robespierre ce même Soulavie, qu'ils savaient être devenu suspect au décemvir français. Le résident, effrayé du danger qu'il courait, et entouré d'ennemis qui l'observaient, se tint coi

dans sa résidence, et ne donna aucune marque d'intérêt à Vitel, dans la crainte de se compromettre. Cette lâcheté ne lui épargna aucune des avanies dont il fut l'objet. Il le méritait sans doute, pour n'avoir pas eu le courage de dire la vérité. Peut-être aussi que cette accusation d'avoir conspiré à rendre Genève française ne lui déplut-elle pas, et crut-il qu'elle lui servirait de recommandation auprès du comité de salut public, qui était alors son propre gouvernement : mais il est encore plus probable qu'il fut paralysé par la crainte que les services que Vitel l'avait mis dans le cas de rendre aux fugitifs de Lyon, venant à être connus, ne le compromissent.

L'accusation d'avoir travaillé sourdement à réunir Genève à la France n'en fut pas moins, pour l'infortuné Vitel, le prétexte de l'arrêt de sa mort. Le tribunal révolutionnaire l'ayant fait arrêter, ainsi que sa femme et ses deux fils adolescens, il fut, après trois jours de détention, traduit à la barre. Là il parla pendant plus de douze heures de suite à ses juges, demandant à plusieurs reprises de l'eau fraîche pour se désaltérer. La chaleur était suffocante, et la salle d'audience était remplie de spectateurs avides d'un spectacle si touchant. A peine eut-il cessé de parler, que le président le remit à ses sicaires, qui l'emmenè-

rent sur les remparts de la ville, où d'autres victimes avaient péri la veille. Il partit en pardonnant à ses bourreaux. Arrivé à l'endroit fatal, et prêt à recevoir le coup mortel, il ôta son chapeau, recommandant qu'on le donnât à ses fils : il leur fut effectivement rendu, mais le papier qu'il renfermait dans la coiffe en avait été ôté.

On trouva écrit de sa main sur les murs de la prison, dans la chambre dite *la Blondette*, ces mots : « Je puis être la victime d'une cabale « infernale, et être sacrifié à la vengeance de quel- « ques scélérats, mais mon innocence me reste. »

Le soir de cette sanglante exécution, ma sœur et ses enfans, qui ignoraient encore leur infortune, furent mis en liberté; et à peine étaient-ils arrivés dans leur demeure, place de Longemale, que des cris féroces, partis d'un attroupement qui s'était arrêté sous leur fenêtre, leur annoncèrent la perte d'un époux et d'un père; mais la pluie, qui vint à tomber à torrens, dispersa ces sinistres vociférateurs.

Deux jours après, un membre de ce même tribunal, M. Gaillard (il existe encore), et qui certainement n'avait pas condamné Vitel, désira voir ces enfans désolés, et, sans se faire connaître, leur donna des consolations. Il leur cita, entre autres exemples, celui de Socrate, et, fai-

sant l'éloge de leur père, dit que, de même que ce grand homme, il avait été victime d'ennemis acharnés, et, comme lui, il avait montré un grand courage et beaucoup de résignation.

Le fils cadet de Vitel, dans son désespoir, s'échappant de la maison où son frère aîné le gardait, courut à l'endroit même où son père venait d'être sacrifié, et ce ne fut qu'avec peine que ce frère l'en arracha, aidé d'un de ses amis, le jeune Ducors. En le voyant, on aurait dit que cet infortuné avait déjà le pressentiment du genre de sa mort; car il fut sacrifié de la même manière, treize années après, à la plaine de Grenelle et à cent lieues de son pays, et pour la défense de la même cause. Si le père succomba sous l'aveugle fureur de ses concitoyens, le fils, plus malheureux s'il est possible, fut victime de la trahison d'un compatriote, comme on le verra plus tard.

Vitel eut cependant, la veille de sa mort, la consolation (car c'en était une pour un ami de l'humanité) d'apprendre que Robespierre, renversé enfin de sa dictature, venait de monter sur l'échafaud. Quoiqu'il sût très bien qu'un tel événement ne changerait rien au dessein de ses ennemis, il ne put contenir sa joie tant il fut assuré alors que leur atroce tyrannie touchait à

son terme : il sentit qu'elle ne se prolongerait pas plus que la même tyrannie qui venait d'être exercée en France sur une plus grande échelle.

Ici vient se placer une anecdote précieuse pour l'histoire, anecdote qui concerne Vitel et Robespierre ; elle est confirmée d'ailleurs par le résident de France, Soulavie, dans ses Mémoires historiques et politiques, et par les révélations de Barrère à la tribune de la Convention après la chute de Robespierre lui-même. Voici le fait : un Anglais, membre du parlement d'Angleterre, se rend à Paris peu de temps avant le 9 thermidor, et se présente à Robespierre, qui lui avait procuré un passe-port pour Genève, afin de conférer par écrit de l'objet de sa mission. L'Anglais était l'organe d'un parti, dans Londres, qui consentait de négocier avec Robespierre, et qui était disposé à reconnaître la république française si Robespierre voulait fixer un pouvoir exécutif *amovible* sur une ou deux têtes, comme dans la république romaine, s'il consentait à cesser de poursuivre en France les négocians et le culte religieux, et à substituer en faveur de l'autorité à la noblesse détruite un appui équivalent.

A ces conditions le parti dont l'Anglais était l'organe, annonçait qu'il se fortifierait par de

nouvelles accessions, et préparerait la cessation du fléau de la guerre. Vitel fut instruit de l'existence de ce commerce épistolaire par quelques personnes du parti de l'ancien gouvernement genevois avec lesquelles il avait des relations d'amitié et de confiance. Lui et Comte allèrent prévenir le résident de France que Robespierre traitait avec des étrangers comme s'il était le chef de la république et le maître de ses destinées; ils firent plus, ils lui apportèrent les lettres de l'Anglais qu'ils avaient interceptées, et le sommèrent de redoubler d'efforts pour empêcher qu'un individu traitât seul en France avec les Anglais, et surtout un individu tel que Robespierre. Mais il paraît que le résident fut très embarrassé de ces lettres décachetées en témoignage de la vérité de l'assertion de Vitel. Il assure qu'il les transmit au conventionnel Meaulle, alors en mission dans le département de l'Ain, et qui, effrayé de voir la France inondée de sang, était à la veille de passer en Suisse, et enfin que Meaulle envoya les dépêches de l'Anglais au comité de sûreté générale, qui était en opposition avec Robespierre.

Mais ces dernières circonstances ne sont ni assez éclaircies, ni assez constatées. Les lettres de l'émissaire anglais n'ont jamais été rendues

publiques; son nom même est resté ignoré, bien que Barrère ait signalé sa personne à la tribune. On ne trouve rien ni sur les lettres ni sur l'homme dans les papiers de Robespierre publiés à la suite du rapport de Courtois. Quant à Robespierre, il est hors de doute aujourd'hui qu'il suivait, ou par inspiration, ou par impulsion, le plan que lui indiquait l'émissaire de Londres, et qu'il était à la veille de s'emparer du pouvoir suprême, quand ses adversaires et ses complices le renversèrent du faîte de sa popularité.

En réfléchissant sur la nature de la négociation secrète dont il s'agit, on serait porté à croire que les motifs apparens de la condamnation de mon malheureux beau-frère n'étaient que des prétextes dont ses ennemis se sont servis pour le sacrifier, et on serait tenté d'attribuer la vraie cause de sa mort à la divulgation d'une intrigue politique très importante, que Robespierre avait tant d'intérêt de tenir cachée, et dont il a été en son pouvoir jusqu'au dernier moment de faire punir l'auteur par l'intervention cruelle de Bousquet et de Desonnat, soumis évidemment dans Genève à son influence.

Mais ici l'histoire nous remet dans les ténèbres qui nous livrent aux conjectures.

Quoi qu'il en soit, Vitel fut une des dernières

victimes des troubles sanglans de Genève. Le tribunal révolutionnaire déclara que le peuple était enfin vengé : il est vrai que les riches, qui avaient eu la priorité des condamnations, avaient été décimés et pillés.

Le 18 juillet les clubs avaient commencé les déprédations et les spoliations; le 10 septembre ils rendirent leurs comptes. Il en résulte qu'en cinquante jours les révolutionnaires ont dévoré, de leur aveu, au moins un million huit cent mille florins. Après la mort de Vitel, ils respirèrent en paix. Pour extorquer de l'argent, ils exécutèrent sans opposition la plus incroyable des mesures administratives ou plutôt fiscales. Ils établirent l'impôt progressif sur les opinions; de sorte que les *aristocrates* furent taxés suivant une échelle; les *englués* ou les égoïstes suivant une autre échelle, et les *patriotes* selon une échelle favorable. C'est-à-dire que les patriotes, qui taxaient les autres, ne se taxaient pas; mais ils taxaient, disaient-ils, les riches et les égoïstes en faveur des pauvres. Les aristocrates étaient imposés à un et deux tiers pour cent par chaque mille livres jusqu'à douze mille livres, et depuis cette dernière somme jusqu'au *maximum* de quatre pour cent du capital.

Les *englués*, ou égoïstes, à un pour cent sur

quatre mille livres du capital, en augmentant d'un quart pour cent pour chaque mille livres, jusqu'au *maximum* de vingt-cinq pour cent du capital.

Les patriotes riches payaient peu, et les patriotes pauvres auraient vécu de ces exactions, si les chefs des révolutionnaires n'en avaient gardé la plus grande partie.

Tels furent les actes publics de la révolution de Genève. On a maintenant le tableau de ses fureurs intestines et de ses déprédations.

Cependant il y aurait de l'injustice à juger les Genevois sur cette crise épidémique, mais temporaire. Si leur révolution fut marquée par des atrocités révoltantes, elle n'eut pas de réaction comme en France; et ce qui honore encore plus leur caractère, c'est que les familles des scélérats qui avaient trempé leurs mains dans le sang des honnêtes gens et partagé leurs dépouilles, furent assistées et secourues dans leur misère par leurs propres victimes; car il est à remarquer que la divine Providence ne permit pas que les auteurs de tant de forfaits publics, qui avaient troublé jusqu'à la cendre des bienfaiteurs de leur patrie et violé entre autres la tombe du duc de Rohan, pussent jouir du fruit de leurs rapines : ils finirent presque tous misérablement.

Genève se calma en même temps que la France se modérait. Si la France se calma un moment après le supplice de Robespierre et de ses suppôts, elle n'en resta pas moins sous l'empire de la Convention, qui avait prononcé le meurtre de Louis XVI. Sa modération feinte n'avait pour but que de conjurer l'indignation publique. Elle triomphait d'ailleurs dans la guerre extérieure, conduite avec tant d'impéritie par les conseils des Rois.

Et cependant les espérances conçues en 1792 avaient paru revivre en 1794, dans le début de la campagne. Dès le mois de mai, après la prise de Landrecies, l'empereur François II, à la tête de ses troupes, qu'animait sa présence, se trouvait dans une situation semblable à celle où le duc de Brunswick n'était parvenu qu'en septembre. Comme lui, ayant battu tout ce qui s'était présenté à sa rencontre, il n'était plus qu'à quarante lieues de Paris; comme lui il n'avait, sur sa route jusqu'à la capitale, aucune place forte qui pût l'arrêter, aucun poste difficile à emporter d'assaut; comme lui il pouvait, en huit ou dix jours de marche d'une armée victorieuse, arriver au point central d'où il aurait donné la loi à tout le royaume et la paix à l'Europe. Mais comme lui, et toujours par la même fatalité,

n'écoutant que des conseils insidieux ou timides, il laissa à la Convention le temps de grossir ses forces, d'opérer la jonction de l'armée des Ardennes à l'armée du Nord, et le moment décisif s'évanouit sans presqu'aucun espoir de le ressaisir.

Quand il ne devait plus être question que de livrer la dernière bataille, on persuada à l'Empereur qu'il fallait rebrousser chemin, abandonner la Belgique et ramener ses troupes à la défense de ses propres frontières, que les soldats de la Convention n'attaquaient alors que pour l'y rappeler[1]; ensuite que ses intérêts dans l'empire exigeaient qu'il y parût.

Cette troisième marche rétrograde fit manquer la campagne de 1794, comme les retraites de 1792 et 1793 avaient fait manquer les deux campagnes précédentes. Toute la Belgique autrichienne, soumise par Pichegru plus solidement que par Dumouriez, resta au pouvoir des troupes de la Convention. Les rigueurs de l'hiver n'enchaînèrent même pas leur courage. Les marais, les fleuves et les frimas ne purent préserver la Hollande de leurs attaques victorieuses. Pichegru en fit la conquête, et la Convention, de concert

[1] Voyez les *Mémoires d'un homme d'État*, sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans la guerre contre la révolution française.

avec le parti populaire, y abolit le stathoudérat. L'imprenable Luxembourg se rendit à la constance des Français. La fortune seconda partout leur vaillance, et leurs progrès vers l'Allemagne s'étendirent au point de leur faire concevoir l'ambitieux projet de donner pour limites à la France le cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à la mer.

Les puissances du Midi n'avaient pas mieux réussi que celles du Nord. L'armée espagnole, forcée d'évacuer le Roussillon qu'elle s'était flattée de conquérir, repoussée dans les Pyrénées même, n'avait pu empêcher les phalanges françaises de les franchir.

La marine britannique seule remportait des avantages signalés; mais la conquête de la Corse, celle de plusieurs colonies de l'Inde occidentale, et l'acquisition de tout ce que la France possédait dans les grandes Indes, ne pouvaient être regardées comme des succès décisifs, eu égard à l'intérêt général de la coalition : aucun ne tendait directement vers la fin qu'on devait se proposer.

Ainsi le pouvoir révolutionnaire se trouvait plus menacé dans l'intérieur de la France, par l'indignation qu'il avait soulevée contre lui, que par la force des armes des souverains engagés

dans une coalition incohérente. Telle était la situation de la France et celle des puissances armées contre elle lorsque MONSIEUR, qui avait pris le titre de Régent du royaume, parvint à s'y ménager des intelligences.

A peine était-on affranchi du règne de la terreur et commençait-on à respirer, qu'il se forma dans Paris une agence royale chargée de correspondre avec le conseil de M. le Régent, alors à Vérone. Ce conseil se composait du baron de Flacheslande, du marquis de Jaucourt et du duc de La Vauguyon. Le comte d'Antraigues, établi à Venise sous l'égide de la Russie, et prenant le titre de ministre du Régent, était chargé des relations secrètes avec les cabinets de Londres, de Madrid, et avec Paris.

Emmanuel-Henri-Louis-Alexandre de Launay, comte d'Antraigues, député de l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg, aux États-généraux de 1789, déploya d'assez grands talens comme homme politique et comme publiciste. Quelques écrits pleins de recherches savantes sur les Assemblées nationales, et qui respiraient l'amour des libertés publiques, avaient commencé sa réputation. Mais frappé de bonne heure du mouvement rapide et déréglé de la révolution, piqué d'un autre côté de n'y jouer

aucun rôle, il se rangea dans le parti de l'opposition royaliste, et s'y distingua par la violence de ses opinions. Avec de l'esprit, beaucoup d'imagination et de caractère, il était impossible qu'il ne se fît pas remarquer d'un côté ou de l'autre. En février 1790, il quitta la France par congé délibéré à l'Assemblée nationale, portant, d'une manière illimitée, qu'il pouvait aller en Suisse y pourvoir au rétablissement de sa santé. Ce n'était qu'un prétexte; il avait deviné les plans de la cour, et se mettait en mesure de s'y rallier au dehors. Tout échoua plus tard. M. d'Antraigues habita d'abord le canton de Berne pendant environ un an, et s'occupa de différens ouvrages de morale et de politique, qui furent imprimés. Il passa ensuite un mois à Turin, et vécut pendant plus de deux ans dans les bailliages suisses-italiens, s'occupant des mêmes travaux qu'à Berne. Il plut nécessairement aux princes de la maison de France par sa brochure intitulée *Tout ou Rien.* Ce fut par l'entremise du marquis de Las Cases, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, qu'il obtint la confiance de M. le Régent. En 1793 j'imprimai à Neuchâtel son écrit très remarquable, intitulé *Mémoire sur la Régence de Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, oncle du Roi et Régent de France*, avec cette épigraphe : *Mihi....*

nec beneficio, nec injuriâ cognitus. Là, exposant d'abord sa manière d'envisager la révolution : « C'est lorsque la première Assemblée nationale, « dit-il, prononça le serment exécrable de ne « plus reconnaître dans le Roi le pouvoir de la « dissoudre, c'est lorsqu'elle jura de créer mal- « gré lui une constitution nouvelle, c'est alors « que s'éleva le premier pilier qui devait un jour « soutenir l'échafaud où le Roi termina sa vie. « Tout le reste fut la conséquence nécessaire de « ce premier forfait. »

Abordant franchement la question principale sur *la Régence*, et la posant en ces termes : « Mon- « sieur a-t-il pu, en vertu de nos lois fondamen- « tales, s'investir de la régence pendant la mino- « rité du roi Louis XVII? » il l'envisagea sous toutes ses faces, et en chercha la solution dans les monumens historiques de la monarchie française.

« Par la réunion de ces faits et de leurs résultats, « ajoutait le comte d'Antraigues, deux grandes et « essentielles vérités demeurent prouvées. C'est « qu'en fait de régence, si l'on veut, ainsi qu'on « le doit, se soumettre à la loi fondamentale de « l'État, la régence d'un roi de France mineur « est dévolue, de plein droit, au plus proche hé- « ritier du trône; et que s'il naît des difficultés au

« sujet de cette même régence, les *États-généraux*
« *du royaume* peuvent seuls statuer à cet égard.

« Ainsi MONSIEUR, frère du feu Roi, a obéi à
« la loi de l'État en se déclarant régent de France;
« il en a suivi l'esprit et les dispositions, en imi-
« tant Charles V et Charles VII, et en se procla-
« mant, seul et sans aucune autre intervention, le
« légitime administrateur de l'empire pendant
« la minorité du roi Louis XVII.

« Au lieu de blâmer MONSIEUR de s'être revêtu
« de la régence après l'assassinat de Louis XVI,
« c'est d'avoir différé jusqu'à ce moment à obéir
« aux lois de l'État, qu'il aura à se justifier aux
« yeux de la postérité. La loi était précise. La
« prison du Roi était manifeste depuis le 6 octo-
« bre 1789. Dès cet instant l'exercice de la royauté
« était dévolu au plus prochain héritier du trône.
« La prison de Louis XVI, martyr, était mille
« fois plus rigoureuse que celle du roi Jean II,
« prisonnier d'Édouard, quand Charles V se dé-
« clara régent.... Louis XVI tombé, dès le 14
« juillet 1789, entre les mains de la plus vile
« populace, exécutrice des plus infâmes décrets,
« se vit dès-lors livré à tous les dangers, exposé
« à toutes les sortes d'ignominies....

« MONSIEUR était libre alors, et MONSIEUR ne
« s'est pas déclaré régent!

« Respectons dans notre douleur des secrets « dont le temps déchirera les voiles. Leur mani- « festation accroîtrait encore notre respect pour « ces princes augustes qui surent affronter mille « fois l'infortune, mais qui ne purent surmonter « la crainte d'affliger un Roi malheureux, si ver- « tueux, si tendre et si tendrement aimé. Dans « cette cruelle circonstance, ni ce Roi infortuné, « ni cette auguste Reine, ni ces princes si soumis, « ne sont à blâmer. L'opinion vengeresse de la « postérité se fixera tout entière sur les grands « criminels..... Louis XVI a péri; ainsi périt « Charles Ier, lorsque le long parlement eut dé- « claré que le Roi n'avait pas le droit de le dis- « soudre..... En empêchant Monsieur de se dé- « clarer immédiatement régent, alors qu'il était « si essentiel que toute l'autorité reposât sur sa « tête, on a porté à l'État un coup mortel. Et « maintenant que sous le glaive des régicides re- « posent les têtes les plus sacrées, que le jeune « Roi n'aperçoit autour de lui que les assassins de « son père, son auguste mère que les bourreaux « de son époux, c'est précisément dans ces mo- « mens difficiles que le légitime régent de France « doit en réclamer le titre; c'est lorsque tout est « perdu qu'il doit espérer encore; c'est quand le « trône est renversé qu'il doit le croire inébran-

« lable ; c'est lorsque les lois sont anéanties qu'il « doit attester par son exemple leur indestruc- « tible empire. En ces cruels momens il est per- « mis peut-être à tout Français de se laisser abattre, « excepté à l'héritier du trône ; seul il doit s'éle- « ver au milieu des ruines de l'empire, et croire la « monarchie éternelle, alors même qu'elle a péri.

« Ainsi se conduisit Charles VII ; ainsi s'est con- « duit Monsieur. Et on ose improuver en lui un « acte de courage dont ses augustes ancêtres lui « avaient donné l'exemple.

« Il aurait dû, dit-on, attendre la reconnais- « sance des puissances. Non ! il devait la préve- « nir. Les puissances peuvent ignorer nos lois : « c'est à l'héritier du trône à les leur rappeler ; « c'est à lui à leur dire : Le Roi ne meurt jamais « en France ; il vit en Louis XVII, et il agit par « moi, légitime régent de son empire..... »

Cet écrit étant parvenu à la connaissance de M. le Régent, qui lui-même était un excellent appréciateur dans ce genre de mérite, valut à son auteur les plus hauts témoignages de la confiance du prince, qui lui conféra la direction de sa correspondance avec les royalistes de l'intérieur.

Ce fut sur sa recommandation personnelle que l'abbé Brottier, l'abbé Le Maitre et le chevalier Despomelles furent choisis par M. le Régent pour

former à Paris une agence royale. Leurs fonctions se bornèrent d'abord à recueillir et à transmettre des renseignemens sur la situation intérieure de la France. Pour mieux s'envelopper de mystères ils prirent chacun des noms supposés. On leur adjoignit plus tard Lavilheurnoy et Duverne de Presle, l'un ayant appartenu à la magistrature, l'autre à la marine royale. Pour ne pas éveiller les soupçons, leurs dépêches étaient écrites en encre sympathique, dans les intervalles de lignes insignifiantes, tracées à l'encre noire; et on faisait revivre l'écriture au moyen des acides.

Dès le mois de novembre 1794, l'agence avait été montée par les soins du comte d'Antraigues; l'abbé Brottier en était le chef. Elle eut pour correspondant à Londres M. Duteil, muni aussi de pouvoirs secrets de M. le Régent, qui, par la rapidité avec laquelle se succédaient les dépêches, était régulièrement instruit de ce qu'on appelait à Paris les *nouvelles du jour*.

Les agens de Paris se constituèrent, suivant leur expression favorite, l'œil et la sentinelle de la contre-révolution. Leurs vues étroites et leurs préjugés nationaux étaient entretenus par une politique erronée, par l'excessive méfiance que leur inspiraient les intentions du gouvernement

britannique, et par l'obstination d'une grande partie des royalistes à étendre et à perpétuer cette disposition. Ils y étaient portés par l'impression encore récente de la rivalité et de l'inimitié nationale, qui, depuis plus de trois cents ans, excitaient les deux nations à se combattre. Les défiances étaient réciproques. Le gouvernement anglais, qui se tenait aussi sur ses gardes, redoutant les indiscrétions des émigrés, s'abstenait de leur dévoiler sa politique.

Le comte Joseph de Puisaye, qui avait relevé le parti royaliste en Bretagne, était, pour ainsi dire, le seul, avec ses adhérens et ses amis, d'une opinion diamétralement opposée. Il décida enfin le cabinet de Londres à ordonner les préparatifs d'une expédition maritime.

On eût préféré, dans le conseil de Vérone, un autre plan qui eût arraché la contre-révolution de la main des Anglais pour la placer sous l'influence du cabinet d'Espagne. Les agens de Paris travaillaient eux-mêmes à détourner les royalistes de se confier à l'Angleterre; ils les engageaient à se livrer à la cour de Madrid. Le duc de La Vauguyon, qui exerçait les fonctions de premier ministre auprès de M. le Régent, était si persuadé que ce prince serait reçu des Espagnols par la Méditerranée, et de là conduit sur les côtes

du Poitou, qu'il avait embrassé avec chaleur l'idée de faire la contre-révolution à l'aide de l'Espagne. Et cependant le ministère espagnol n'avait pas daigné, depuis trois ans, correspondre avec les princes frères de Louis XVI; il les laissait errer, pour ainsi dire, dans toute l'Europe, réduits à solliciter de faibles secours.

Au commencement de 1795, l'agence de Paris reçut de M. le Régent l'ordre d'ouvrir des communications directes avec le parti armé dans les provinces de l'Ouest, et notamment avec Charette, que la renommée et l'esprit de parti présentaient comme disposant encore d'une certaine puissance militaire. M. le Régent lui écrivit de sa main; la lettre lui parvint à la faveur d'une espèce de trève qui donnait aux agens de Paris la facilité de correspondre avec les chefs du parti armé des deux côtés de la Loire.

Tout se préparait dans les ports d'Angleterre; on armait l'expédition destinée pour les côtes de Bretagne, et dont le comte de Puisaye était l'âme. Le cabinet de Saint-James était décidé à tenter un prochain débarquement, et voulait l'appuyer par la présence d'un des princes frères de Louis XVI. M. le Régent ne cessa de briguer lui-même à la cour de Londres ce dangereux commandement. D'abord, pour ne pas compromettre sa personne, les mi-

nistres n'appelèrent que le comte d'Artois, alors en Allemagne, dans l'intention de le porter à la tête des corps d'émigrés destinés à concourir avec les Vendéens au rétablissement de la monarchie. Mais au lieu de mettre en mer toute l'expédition à la fois, on ne détacha d'abord, avec la flotte, qu'une division d'avant-garde de quatre à cinq mille hommes, force insuffisante pour s'établir en Bretagne d'une manière solide.

Le jour même du départ de l'expédition (le 3 juin), le royal enfant connu sous le nom de Louis XVII rendit le dernier soupir dans la tour du Temple. L'intérêt qu'avaient inspiré l'âge tendre et les malheurs de cet auguste orphelin, si précieux aux royalistes, leur fit regarder sa mort comme un événement funeste à leur cause.

A cette nouvelle M. le Régent, prenant le titre de Louis XVIII, roi de France et de Navarre, notifia son avénement à toutes les cours, et publia un manifeste par lequel il accordait un pardon général à tous les Français qui se soumettraient à son autorité.

C'était particulièrement sur la Vendée que Louis XVIII tournait ses regards, attachait ses espérances. Dans la persuasion que l'Angleterre porterait l'expédition sur le pays de Charette, il s'était hâté de conférer à ce chef le commande-

ment général des armées royalistes. Dans sa dépêche du 8 juillet, datée de Vérone, le Roi, en annonçant à Charette que la Providence venait de le placer sur le trône, et qu'il le nommait général de son armée catholique et royale, ajoutait : « Je travaille de tout mon pouvoir à hâter « le moment où, réuni avec vous, je pourrai « vous montrer en moi un souverain qui fait sa « gloire de sa reconnaissance envers vous, et à « mes sujets, bien moins un Roi qu'un père. »

Tout semblait concourir à effectuer une réunion si désirée par le Roi. La descente du comte de Puisaye ayant eu d'abord un plein succès, ce général avait écrit au Roi qu'il était sûr de se maintenir, et que la présence du monarque pourrait produire un effet utile et peut-être décisif.

Le Roi reçut en même temps une lettre de lord Grenville, qui lui annonçait, avec beaucoup de déférence et de grâce, que le roi d'Angleterre lui envoyait un vaisseau et une frégate pour le porter à la tête des royalistes.

« Dites-vous à vous-même, mandait le Roi au « prince de Condé [1], en lui annonçant les pré- « paratifs de son départ; dites-vous à vous-même, « et dites en mon nom à votre fidèle armée, que

[1] Dépêche datée de Vérone, le 20 juillet.

« si je m'éloigne d'elle, c'est pour la mieux servir,
« et que c'est au centre du royaume que nous
« nous donnerons tous rendez-vous. »

Telles étaient les espérances du Roi et du parti royaliste, lorsque le prince de Condé, de concert avec le Roi, et dans l'espoir de faire lui-même la contre-révolution du côté du Rhin, ouvrit, avec le général Pichegru, l'importante négociation dont je fus appelé à être le principal intermédiaire.

CHAPITRE VIII.

Ici ma position va changer : par un singulier concours de circonstances, je vais sortir d'un état honorable et paisible, c'est-à-dire d'une douce obscurité, pour m'élever, malgré moi en quelque sorte, vers des hauteurs environnées d'écueils et de précipices. Mon nom va se trouver mêlé désormais aux plus secrètes combinaisons de la politique et aux événemens mémorables qui ont marqué le cours de cette guerre sociale qui, après avoir embrasé et bouleversé l'univers, laisse encore au sein même de la paix tant de souvenirs palpitans et de fermens d'agitation.

Je prie le lecteur de ne pas perdre de vue que si je suis né à Neuchâtel en Suisse, je n'en suis pas moins originaire d'une famille noble de Franche-Comté, qui en est sortie à l'époque de la réforme; que mon origine, mon éducation, mes relations et mes penchans m'ont attaché de bonne heure aux destinées de la France; que, propriétaire alors de l'établissement typographique le plus considérable de la Suisse, et possesseur d'une fortune de cent mille écus, je jouissais dans le

sein de ma famille du véritable bonheur, puisque j'en étais redevable non seulement à mes félicités domestiques, mais encore à un travail soutenu qui convenait à mes goûts; que je n'avais d'autres sollicitudes et d'autres soucis que ceux que m'inspirait la crainte de voir bouleverser mon pays natal à l'instar de la France; qu'à cet égard je ne m'étais pas borné à refuser l'argent qu'on m'avait offert pour m'engager à devenir en Suisse l'imprimeur de la sédition, que je ne m'étais pas borné à envoyer au sénat de Berne les manuscrits incendiaires qu'on m'avait fait passer pour les livrer à la publicité; que j'avais fait plus encore en donnant aux habitans de Neuchâtel l'idée d'un *acte d'union* entre tous les gens honnêtes du pays, afin d'augmenter la force des autorités légitimes, et de déjouer les projets des perturbateurs; que j'avais fait imprimer et distribuer gratuitement, soit en France, soit en Suisse, une multitude d'écrits tendant à éclairer les peuples sur les projets désastreux de la secte connue alors sous le nom de *jacobins* ou de *révolutionnaires;* que j'améliorai ainsi, j'ose le dire, d'une manière sensible, l'opinion publique dans tous les départemens voisins, tellement que je fus dès-lors en butte aux plaintes réitérées, et aux poursuites particulières des commissaires de

la Convention ; que, sensiblement touché du malheur des victimes de la révolution que l'injustice avait dépouillées, ma maison était devenue pour les infortunés émigrés non seulement un asile sacré, mais un hospice où je leur prodiguai tous les secours imaginables, et que je confiai même plus de cent mille francs de ma fortune à leur probité; enfin que, soit par mes actions, soit par mes discours, soit par le genre d'écrits qui s'imprimaient chez moi, j'étais généralement connu pour l'ennemi du désordre et des révolutions, pour l'homme le plus dévoué à son gouvernement et aux principes de la monarchie.

Telle était ma position lorsque dans l'été de 1795 un prince dont le nom pouvait être présenté comme le synonyme de tout ce qui caractérise le courage et l'honneur chevaleresque, le prince de Condé enfin, m'envoya M. de Montgaillard pour me sonder sur mes dispositions, et m'engager à me rendre près de lui dans le dessein de me charger d'une mission de la plus haute importance.

Me voici arrivé à la partie la plus délicate de mes souvenirs. En publiant ces Mémoires, j'aurais désiré pouvoir m'abstenir de toute personnalité, même pour ma juste défense, et éviter les récriminations. Malheureusement je ne puis

mettre en scène certains personnages avec qui j'ai été en relation particulière, ou qui ont exercé plus ou moins d'influence dans les affaires où je me suis trouvé engagé, sans m'expliquer franchement sur leur conduite et même sur leurs desseins : en parlant de défection, par exemple, puis-je ne pas citer les transfuges ? En parlant de trahison ne suis-je pas obligé de mentionner les traîtres ? Enfin, en m'élevant contre un système de calomnies et de perfidies auquel j'ai été moi-même en butte, ne suis-je pas dans l'obligation de signaler au public les calomniateurs et les perfides?

J'ai pris d'ailleurs l'engagement de faire connaître toute la vérité relativement aux faits qui sont à ma connaissance ; or, je dois fixer l'opinion sur la nature de ces mêmes faits que la méchanceté et la perfidie ont défigurés avec autant de perversité que de malice.

Mais la vérité est une : elle peut être obscurcie par des libellistes, par les clameurs d'hommes pervers, comme on voit des nuées d'insectes dérober quelques instans la clarté du soleil ; arrive ensuite le moment où, de même que le soleil, la vérité perce et se fait jour, où sa voix peut se faire entendre d'une manière éclatante. Pour ce que j'ai à retracer, le moment est venu, et je m'empresse de le saisir.

Qu'on remarque bien ici que depuis plus de trente ans je n'ai pas changé de langage toutes les fois que j'ai été à portée de publier ma pensée ou que je me suis trouvé dans la nécessité de la faire connaître; que j'ai constamment suivi la même ligne de conduite; qu'on ne peut me reprocher ni versatilité, ni variation, ni infidélité dans aucun genre que ce soit, et que d'ailleurs mon témoignage ne sera pas isolé : il va s'appuyer sur les témoignages de l'histoire, qui, chaque jour, nous restitue ses trésors les plus cachés.

Si, à certains égards pour le fond des choses, mes récits semblent s'accorder avec ceux de quelques écrivains, qui, après avoir diffamé la cause royale qu'ils avaient servie, se sont déclarés mes adversaires et mes détracteurs, on verra combien je diffère quant aux circonstances particulières et aux intentions qu'ils ont supposées à ceux qu'ils étaient chargés de décrier dans leurs libelles. Sur ce terrain, je suis en mesure de battre en ruine leurs allégations mensongères, leurs interpellations insidieuses, et leurs interprétations perfides : la seule expression franche et naïve de la vérité suffira pour les confondre.

Avant de rentrer dans la narration des faits, j'ai deux hommes à faire connaître, M. de Montgaillard et le général Pichegru; et ces deux

hommes sont bien différens l'un de l'autre. On a osé présenter Pichegru comme un traître, prêt à sacrifier son pays et sa gloire à son ambition! Et par qui a-t-il été ainsi diffamé? Par des écrivains qui se sont vantés de leurs propres turpitudes sous prétexte qu'ils avaient trahi, par *amour de la patrie*, les intérêts qui leur étaient confiés. Pichegru un traître! C'est là une assertion odieuse, une calomnie infâme, qu'il me sera d'autant plus aisé de détruire qu'elle fut dictée par une ambition délirante aux passions les plus viles. La seule trahison de Pichegru est d'avoir eu de bonne heure la grande pensée de faire, pour le rétablissement de la monarchie et pour la pacification générale de l'Europe, ce que Bonaparte, si acharné contre lui, fit cinq ans plus tard au profit de son usurpation et d'un système de guerre perpétuelle.

Quant à M. de Montgaillard, il aurait pu sans aucun doute, à l'aide de son talent, contribuer à faire triompher, dans un moment décisif, la cause qu'il paraissait avoir embrassée avec chaleur. Mais était-il alors réellement de bonne foi? C'est ce que je ne prétends pas décider moi-même négativement; il me suffira d'éclairer le public en lui révélant tous les faits, en lui apportant toutes les preuves, en l'immisçant pour ainsi dire dans

les particularités les plus secrètes de l'importante négociation au succès de laquelle je fus associé : le public sera dés-lors à portée de prononcer avec connaissance de cause.

Remontons d'abord aux antécédens de M. de Montgaillard avant de l'amener sur la scène; parlons de lui d'après lui-même, ou sur des témoignages qu'il ne saurait récuser.

Jean-Marie Rocques de Montgaillard appartient à une famille honorable du Languedoc, alliée à la noblesse du pays. Loin de s'en glorifier, voici comment il s'exprime à ce sujet : « Je n'ai jamais « trop su ce que voulait dire et ce que pouvait « être un *noble* en France depuis le ministère du « cardinal de Richelieu; mon père avait dédaigné « de me l'apprendre..... Je me glorifie d'avoir reçu « de mon premier instituteur une éducation ro- « turière [1]. » Par une sorte de contradiction, il déclare deux lignes plus bas qu'il a été élevé pour servir sa patrie dans la carrière militaire et dans la carrière diplomatique, toutes deux réservées alors presque exclusivement à la noblesse.

Le fait est qu'avant la révolution M. de Montgaillard n'était connu que sous le nom de *Rocques*, et que sa très litigieuse famille habitait le

[1] *Mémoires secrets de M. de Montgaillard*, publiés en 1804, page 9 et suivantes.

bourg de Montgaillard près Villefranche de Lauraguais. Le Roi et les religieux de Cîteaux se partageaient la seigneurie de Montgaillard, d'où il suit que M. de *Rocques* n'avait d'autre droit à se faire appeler M. de Montgaillard que le même qu'aurait un laquais à se faire appeler *Picard* parce qu'il serait né en Picardie, ou *Flamand* parce qu'il serait né en Flandre.

Dès l'âge de quinze ans il fut appelé, dit-il, à la profession des armes. Envoyé en Amérique, il y fit la guerre pendant six années. A l'âge de vingt-un ans il était capitaine en second dans le régiment d'Auxerrois. Son père exigea de lui une autre destination sur laquelle il ne s'explique point. Il nous apprend seulement qu'il jouissait, en 1789, de dix-huit mille livres de rentes en propriétés territoriales, et qu'il était, ainsi que son père, agriculteur.

Ayant eu plusieurs sortes d'éducation, M. de Montgaillard déclare qu'une éducation monarchique, et peut-être aussi sa tendresse pour les auteurs de ses jours, lui donna des opinions qui se confondirent dans son cœur avec son amour pour son Roi. Il n'émigra point. Il prit, en 1791, une patente de négociant, section de la Bibliothéque, parce qu'il entrait, dit-il, alors dans ses vues de se livrer au négoce. Ainsi le

voilà tour à tour négociant et agriculteur. Des personnes dignes de foi [1] ne l'ont connu, pendant la première Assemblée, que sous le nom de *Rocques*, et s'occupant exclusivement d'*agiotage*.

Ses spéculations lui furent sans doute profitables, si, comme il le dit, il fit réellement agréer au malheureux Louis XVI, le 9 août 1792 (qu'on remarque bien la date), la somme de cent quatre mille huit cents livres en numéraire. « Le prétendant (Louis XVIII), ajoute « M. de Montgaillard, a eu la preuve de ce fait, « et il est public en Europe. » Nous ne lui connaissons d'autre publicité que l'assertion de M. de Montgaillard, consignée dans une note qui fait partie d'une brochure [2] où il dénigre et diffame ce qu'il avait ouvertement encensé pendant dix ans. Un tel fait mériterait au moins une preuve authentique. Croira-t-on aussi sans examen que la tête de M. Rocques de Montgaillard ait été proscrite après le 10 août, comme il l'affirme? Les traces de cette proscription échappent également aux investigations les plus minutieuses de la curiosité publique.

Proscrit à la sourdine, et sans que son nom ait jamais été signalé à l'animadversion du parti

[1] Entre autres M. de Guillermy, conseiller d'État.

[2] *Mémoires secrets* de M. de Montgaillard, page 137.

dominant, M. de Montgaillard fut forcé, dit-il, de quitter Paris, et le 20 septembre, il mit à la voile du port de Boulogne sur le même paquebot qui portait M. de Talleyrand-Périgord en Angleterre. Mais M. de Talleyrand avait un passe-port ministériel, et de plus une mission secrète. C'était bien le cas; et M. de Montgaillard, qui s'était formé aussi à la politique, pourquoi ne s'ouvrit-il pas dès-lors, par la même occasion, une carrière pour laquelle il montrait déjà une vocation décidée? Son projet était, dit-il, de joindre l'armée des princes français, et par conséquent de rentrer dans la carrière des armes; et il assure qu'il n'en cachait pas l'intention. Qu'on n'aille pas croire que, bien qu'il eût abandonné Paris en fugitif, il en fût sorti, comme tant d'autres, les mains vides et sans aucune ressource. « Puisqu'on a avancé, « dit-il, que j'étais un homme sans considération « et sans existence, je dois dire que, lorsque je « quittai Paris après le 3 septembre 1792, j'arri- « vai à Londres avec plus de cinquante mille « livres, numéraire de traites commerciales sur « MM. Minet et Fector, banquiers de cette der- « nière capitale : cela est prouvé par le compte « de ces banquiers.... »

Tout à coup, sans qu'on sache pourquoi, il quitte brusquement l'Angleterre. On le retrouve

s'arrêtant à Soignies, près de Bruxelles, et rentrant en France six semaines après en être sorti. Qu'on ne s'attende pas qu'il explique comment il se fait qu'ayant été *proscrit* dans sa patrie, il put y rentrer et y demeurer paisible, *soumis aux lois de la république*, et vivant dans des hôtels garnis, pendant les deux années les plus épouvantables de la révolution, 1793 et 1794.

Mais voici qui est encore plus singulier. Au plus fort du règne de la terreur, M. de Montgaillard a le bonheur rare de sortir de Paris avec une facilité incroyable, lorsqu'il était presque impossible, dit-il, d'y demeurer en secret. « Si « l'on veut juger des dangers auxquels j'échappai, « poursuit-il, en fuyant de Paris en avril 1794, « je citerai ce fait : Je sortis de la capitale avec « une précipitation telle, que je laissai dans le « tiroir d'une table de nuit environ cinquante-« deux mille francs en billets à ordre, que M. Du-« pont, tenant l'hôtel de Malte, rue de la Loi, « trouva par hasard huit jours après, et dont ce « respectable citoyen m'a tenu compte sept ans « plus tard.... »

Laisser là de telles valeurs en portefeuille au moment où, pour se dérober à un grand danger qu'on ne précise pas, on va gagner la frontière *du Nord*, hérissée de soldats, de forteresses et

d'obstacles, voilà certes qui ferait peu d'honneur au sang-froid et à la prudence d'un homme aussi avisé que M. de Montgaillard, si tout n'était pas inexplicable dans le tissu de ses aventures.

Selon un document officiel[1], « M. de Mont-« gaillard vint au camp autrichien, se disant « *chargé par Pichegru*[2] (qui commandait alors « l'armée française devant Ypres) *de faire con-« naître la disposition où était ce général de ser-« vir la cause des ennemis de la république.* « Montgaillard se rendit ensuite au quartier-gé-« néral du duc d'York, auquel il parla de Piche-« gru dans le même sens. Il paraît qu'il trouva la « même défiance dans ce prince que dans les gé-« néraux autrichiens, ou que le prince ne voulut « rien prendre sur lui. Montgaillard passa de là « en Angleterre, d'où il fut chassé comme ayant « été un des coopérateurs de Robespierre. »

Comparons maintenant cette version officielle à sa propre version, et prévenons seulement le lecteur que, dans tout ce qui va suivre, la curiosité et l'étonnement seront tour à tour excités. Sorti de Paris on ne sait trop comment, M. de

[1] Lettre de Roberjot, ministre de la république française à Hambourg, au ministre des relations extérieures, datée de Hambourg le 1er vendémiaire an VI, 27 septembre 1797.

[2] Notez qu'il n'a jamais parlé à Pichegru.

Montgaillard se dirige en toute hâte vers la frontière de la West-Flandre. Un piquet de dragons allemands surprend la commune d'Étréblanches, district d'Aire, où il s'était, dit-il, réfugié; on le conduit à Ypres. Le général de Salis y commandait. M. de Montgaillard invoque son humanité, et il s'appuie du nom du premier ministre de sa majesté impériale et royale, M. le comte de Merci-d'Argenteau, qui l'avait traité avec bonté à Paris. Ce ministre pensa que le long séjour qu'il y avait fait présenterait quelque utilité au ministère autrichien, ou intéresserait la curiosité de l'empereur d'Allemagne. Notez que l'Empereur assistait en personne à l'ouverture de la campagne de 1794.

« Je prie ici mes concitoyens, ajoute M. de « Montgaillard, de quelque opinion qu'ils aient « été, de vouloir bien juger l'individu, les cir« constances. Les circonstances étaient d'une atro« cité sans exemple dans nos annales. Un déluge « de sang inondait la France : cet empire n'était « plus qu'une prison immense où la vertu, l'hon« neur et la probité, sans secours comme sans « espoir, recevaient aujourd'hui l'ordre de mou« rir demain.

« Certes, dans un tel bouleversement de choses, « dans une aussi déplorable absence de toutes les

« lois, il pouvait être permis à un Français de dé-
« sirer la restauration de la monarchie des Bour-
« bons! On pouvait alors, sans être coupable,
« penser que le rétablissement de la royauté opé-
« rerait celui de l'ordre.

« D'un autre côté, les individus comme les faits
« les plus indifférens cessent quelquefois de le
« paraître dans les temps de révolution; les cir-
« constances font tout, et l'homme le plus nul
« peut être important sans s'en douter. La cu-
« riosité devient le premier des besoins, parce
« qu'elle est celui de l'inquiétude, de la crainte,
« de l'ambition de tous les cabinets. Une longue
« résidence de ma part à Paris, dans des circon-
« stances aussi difficiles, le bonheur d'être sorti
« de cette capitale, l'ignorance absolue dans la-
« quelle étaient les puissances de l'Europe sur la
« situation des esprits et des choses en France,
« le spectacle de tout un peuple que les victoires
« et les revers, les crimes et les vertus, la liberté
« et la servitude, abandonnaient sans défense au
« libertinage philosophique, et semblaient con-
« damner à la double nécessité de la gloire et des
« supplices; tant de causes et d'effets qui s'enchaî-
« naient mutuellement pour se reproduire et pour
« s'anéantir sans cesse, causes et effets si prodi-
« gieux, si terribles, si nouveaux pour notre âge,

« tous ces spectacles fixaient alors les regards de « l'Europe et la plongeaient dans une stupeur « inexprimable.....

« Il eût été simple, dans ce temps-là, qu'indé- « pendamment de mon opinion et de ma façon « de penser, qui appartenaient *alors à la cause* « *royale*, j'eusse offert d'être utile aux généraux « et au ministère autrichien. J'avais d'ailleurs été « assez maltraité à Poperingue par les cavaliers « allemands pour chercher ma tranquillité et ma « sûreté dans les seuls moyens propres à me les « assurer et à me faire arriver jusqu'à Bruxelles.... « On me reproche d'avoir pris le titre de *comte*. « Hélas! les braves gens ne savent donc pas que « je faisais là un acte de courage nécessaire, en « pays étranger, dans la cause royale..... J'ai été « à Tournay parce que l'Empereur fit ordonner « que je vinsse à Tournay..... Ce souverain daigna « me faire admettre près de sa personne; j'eus « avec S. M. impériale une conversation particu- « lière de deux heures..... »

M. de Montgaillard n'a pas jugé à propos de révéler cette conversation de deux heures, dans de si graves circonstances, avec le potentat qui était alors le chef de la coalition armée contre la France. Je n'imiterai pas dans le cours de ces Mémoires, en ce qui me concerne, une telle réticence

ni cette réserve. J'ai eu aussi l'honneur d'avoir avec différens souverains, dont la plupart vivent encore, des conversations d'un haut intérêt sur les affaires publiques : je les rapporterai quand il en sera temps, avec la candeur et la bonne foi qui m'ont toujours guidé dans toutes les actions de ma vie.

Du reste, la réserve de M. de Montgaillard ne s'étend pas aux ministres de S. M. impériale et royale.

« Il est bon d'observer, dit-il, que M. le baron « de Thugut et M. le comte de Trauttmansdorff « étaient ministres de S. M. impériale et royale. « Après m'avoir accablé de questions relatives aux « députés Robespierre et Barrère (ils ne conce- « vaient pas la barbarie du premier; ils admiraient « l'esprit du second), M. le comte me tint ce « propos : Mais ce monsieur Robespierre est un « homme bien étonnant; depuis plus de six se- « maines il *nous* empêche de dormir. Pourquoi « aussi ne pas le *reconnaître ?* Tout serait terminé « de cette manière. »

« Voilà, ajoute M. de Montgaillard, où en était « l'Europe militaire et politique avant la journée « du 9 thermidor [1], journée pour laquelle on doit

[1] 28 juillet 1794, qui mit fin à l'espèce de dictature de Robespierre.

« des actions de grâce au courage, si ce n'est pas « à l'intention, de plusieurs députés de la Con- « vention nationale.....

« La révolution française avait surpris cette « vieille Europe dans un état d'efféminatiou et de « nullité politique difficile à concevoir. Les ca- « binets étaient agités par des brigues, des am- « bitions, des intérêts misérables et tous opposés « les uns aux autres..... Les ministres ne savaient « plus rien; ils regrettaient leur *science* et leurs « chancelleries; ils ne voulaient rien oublier, et « ils n'avaient plus qu'un instant pour tout ap- « prendre. On opposait les routines féodales aux « idées nouvelles, l'inertie et les habitudes de la « vieillesse ou de l'orgueil aux brillantes fureurs « de l'enthousiasme ou de la liberté, les froides « leçons de la tactique à l'impétuosité du courage « des Français.....»

Je n'irai pas jusqu'à contester la justesse de ces observations qui s'appliquent en effet à la crise que rappelle M. de Montgaillard. Mais s'il était assez maître de lui-même et assez de sang-froid pour en être frappé, j'avouerai qu'alors la vivacité de mes sentimens et l'ardeur de mon zèle ne me permettaient pas d'analyser ainsi méthodiquement la situation respective des deux partis; je m'étais dévoué sans rien peser ni sans aucune

espèce de calcul au soutien d'une cause qui déjà paraissait à peu près perdue, mais qui se releva bientôt dans l'opinion publique, soit en France, soit au-dehors, de manière à nourrir les espérances les mieux fondées.

Mais suivons M. de Montgaillard dans ses succès auprès des chefs de la coalition, et pressons-nous d'arriver à l'époque de nos relations particulières et directes avec lui dans l'intérêt de la monarchie, à laquelle je le crus très sincèrement attaché.

S. A. R. le duc d'York, général de l'armée anglaise, alors à Tournay, lui fit aussi, dit-il, l'honneur de l'entretenir, et l'invita à se rendre en Angleterre sur-le-champ. Le ministre plénipotentiaire de cette cour près le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens, lord Elgin, lui réitéra, quelques jours après, la même invitation au nom de son souverain. « Je me rendis à ce « désir, ajoute M. de Montgaillard : un peu de « vanité, dont j'ai été cruellement puni, pénétra « jusqu'à mon cœur. J'écrivis à M. Pitt; je désirai « lui faire connaître la situation déplorable où « la France était plongée; situation qui devait « intéresser tous les souverains, car elle les me- « naçait tous. Je fus charmé de trouver une occa- « sion favorable pour connaître l'Angleterre. Il

« me fut fourni à Tournay et à Bruxelles des passe-
« ports dans lesquels étaient énoncés l'*invitation*
« *expresse* de M. le duc d'York, l'*ordre direct* du
« gouvernement anglais. M. le lieutenant-général
« Stewart, commandant à Ostende, me remit des
« lettres-ordres pour un maître de poste de
« Deal, et pour le service de la route depuis ce
« petit port jusqu'à Londres. J'arrivai à Londres
« avec M. Montet[1], sur un vaisseau de l'État, dans
« les premiers jours de juin 1794. Ici commen-
« cèrent les calomnies qui ont empoisonné ma
« vie jusqu'à ce jour! » Ici, aurait dû dire M. de Montgaillard, commença ma triste célébrité.

Qu'on se rappelle qu'il arrivait miraculeusement de Paris, au moment même où les alliés, à la suite de la bataille de Fleurus, abandonnaient de nouveau la Belgique aux armées de la Convention, qui, au grand étonnement de tout l'univers, triomphaient sur presque tous les points du théâtre de la guerre. Quelle crise!

M. de Montgaillard entretint plusieurs ministres, plusieurs princes de la maison régnante d'Angleterre. « S. A. R. M. le duc de Glocester
« daigna même, dit-il, venir de Windsor à Londres
« pour m'entretenir pendant quatre heures. »

[1] M. l'abbé du Montet, curé du bourg de Montgaillard.

Mais d'un autre côté les journaux de Londres le signalaient comme ayant une mission secrète du comité de salut public. Ils ajoutèrent ensuite qu'il avait eu une entrevue nocturne avec lord Stanhope, et qu'il méditait même avec ce seigneur une révolution en Angleterre. Sur quoi fondait-on alors de telles conjectures? Je l'ignore. Je dirai seulement que j'ai entendu affirmer depuis que M. de Montgaillard tenait sa mission secrète de Barrère, membre du comité de salut public, avec qui il était en relation intime, et qui, à peu près dans ce temps-là, vint déclarer, à plusieurs reprises, à la tribune, que le comité était instruit de tout ce qui se passait dans les cabinets de l'Europe.

Le fait est qu'à Londres, M. de Montgaillard débuta, comme écrivain politique, par un pamphlet très remarquable pour l'époque, intitulé *État de la France au mois de mai* 1794. M. Peltier ayant inséré cet écrit tout entier dans sa *Correspondance politique ou Tableau de l'Europe*, il fit d'autant plus de sensation que M. de Montgaillard y parlait sans déguisement de la puissance du comité de salut public et de la Convention, et qu'il y annonçait, avec le ton d'un homme parfaitement instruit du fond des choses, les divisions qu'on vit bientôt éclater dans ce

formidable comité qui faisait trembler l'Europe.

« J'étais devenu par le seul fait des circon-
« stances, ajoute-t-il, un objet de curiosité géné-
« rale; j'étais l'entretien de tous les cercles et le
« texte de tous les journaux : peu d'individus
« aussi obscurs que moi ont aussi généralement
« occupé, pendant six semaines, les esprits d'une
« grande capitale, et ont plus embarrassé les
« ministres anglais. La calomnie, dont chaque
« journaliste de Londres semble avoir reçu un
« brevet d'invention, la calomnie eut ordre de
« s'attacher à mon nom, et de le dissoudre.... Je
« n'ai point reçu d'ordre de sortir des trois
« royaumes.... Il est vraisemblable cependant
« que j'aurais été forcé, en 1794, de quitter l'An-
« gleterre, si j'avais prétendu y faire un plus long
« séjour. Mes écrits, quelque médiocres qu'ils
« fussent, avaient produit toute la sensation que
« devaient naturellement exciter les circonstances
« au milieu desquelles ils paraissaient.... Mais
« ces écrits ne semblaient pas convenir à la poli-
« tique anglaise. J'avais d'ailleurs été accusé dans
« les journaux d'un crime capital sur les rives
« de la Tamise; ce crime était prouvé, je ne pou-
« vais pas m'en défendre. J'avais pleuré, au milieu
« des trois jours de réjouissances de la capitale,
« la perte des vaisseaux français, à l'issue du

« combat naval du 1er juin 1794. J'avais cherché « à connaître les finances de l'Angleterre, et à « m'instruire de cette première branche de l'ad- « ministration publique. J'avais compté dans les « coffres de l'Angleterre sa dernière guinée, si « je puis parler ainsi.... Il était tout simple que « le ministère anglais cherchât alors à attaquer « mon nom et ma personne. J'avais trouvé, je « crois, le côté faible de sa politique.... Je quittai « l'Angleterre après un séjour de quatre mois. Je « m'embarquai à Harwich; je n'étais pas arrivé « en Hollande, que les journaux ministériels ré- « pandirent le bruit que j'avais été renvoyé de « Londres. Je demandai raison de cette calomnie « à lord Saint-Hélens, ambassadeur d'Angleterre « à La Haye; il ne me donna que des raisons « dilatoires.... J'avais quitté très librement l'An- « gleterre; il n'en fut pas de même de la Hollande, « où lord Saint-Hélens donnait alors des lois. Cet « ambassadeur exigea que je ne rendisse point « public un ouvrage relatif aux circonstances « politiques, ou que je vidasse le territoire batave.

« Je fis imprimer des considérations sur l'An- « gleterre, et je pris la route de Suisse, ferme- « ment décidé à rentrer dès-lors en France. Les « événemens disposèrent autrement de ma vo- « lonté.....

« Je traversais Bruchsal dans la voiture pu-
« blique de Munster, qui se rend par Francfort
« à Bâle. M. le prince de Condé commandait à
« Bruchsal quelques fragmens du corps auquel
« on avait donné le nom d'armée. Je fus reconnu,
« à l'exhibition des passe-ports, par un des aides-
« de-camp du prince, mon compatriote [1]. La voi-
« ture publique eut ordre de s'arrêter, et je fus
« présenté à M. le prince de Condé.

« Son nom s'offrait à mes respects; il retraçait
« à mon cœur le siècle de Louis XIV, où il occupe
« de grandes pages. Le prince me parut affecté
« profondément des malheurs de la patrie, et me
« persuada que toute son ambition était d'y mettre
« un terme. Des larmes vinrent mouiller sa pau-
« pière. Je vis l'héritier du grand Condé; il m'in-
« vita à faire quelque séjour dans les États du
« margrave de Bade, de ce Nestor des souverains,
« dont la Providence conserve les vertus et mé-
« nage depuis soixante ans les bienfaits à ses su-
« jets..... M. le prince de Condé sollicita pour mon
« séjour l'autorisation du margrave. Je le fixai à
« Lérach, grand-bailliage de Rœthlen, près Bâle.
« J'habitai bientôt après Rhinsfelden, ville fron-
« tière. Le prince désira s'instruire de tous les

[1] Le vicomte de Maccarthy-Levignac.

« détails intérieurs relatifs à nos troubles. Jamais « personne ne se montra plus ardemment animé « du bien public. Ses lettres respiraient le noble « amour de la France, l'indignation la plus vraie « contre la politique européenne.....

« Ce prince se trouvait alors dans une situation « déplorable. Chef d'une armée dont il était dans « l'impuissance d'acquitter la solde, commandant « un corps où chaque soldat avait sa volonté et « méconnaissait la voix de ses supérieurs, égaré « par cette foule de courtisans qui lui représen- « taient la France toute prête à embrasser ses ge- « noux, trompé par les cours de Pétersbourg, « de Vienne et de Londres, dont il ne recevait « que des promesses insignifiantes : telle était sa « situation politique dans les premiers mois de « 1795, et à cette époque la majorité de la na- « tion française croyait ce prince, sur la foi de « son nom, investi d'un grand pouvoir, armé « d'une grande force et jouissant d'un grand cré- « dit auprès des puissances coalisées. »

Il est très vrai que de son quartier-général de Rothenbourg le prince écrivit plusieurs fois à M. de Montgaillard; qu'il lui fit part de ses besoins et de ses craintes; qu'il l'engagea même à se rendre auprès de sa personne. Par la lecture des pièces de sa correspondance, que nous met-

trons successivement sous les yeux de nos lecteurs, on verra par quels moyens M. de Montgaillard parvint à s'insinuer dans la confiance intime du prince : d'une part, en lui proposant de se charger de la négociation d'un emprunt nécessaire à l'entretien de ses braves compagnons d'armes; de l'autre, en l'amorçant, pour ainsi dire, par l'annonce de ses brochures, où il affectait le zèle le plus ardent pour la cause royale.

C'est ce qui résulte de la lettre suivante, écrite entièrement de la main du prince :

« Je ne crois pas encore à la paix, non que je « croie à un reste de pudeur dans les cabinets de « l'Europe, mais parce que les Français la met- « tront à un si haut prix qu'on n'en voudra pas. « Au surplus, il faut voir les dispositions que l'on « va montrer à l'ouverture de la campagne.

« Vous êtes bien le maître de parler de mon « armée dans le nouvel ouvrage que vous allez « mettre au jour; mais je vous prie instamment « de me confondre dans la foule, et de ne pas me « séparer de mes braves compagnons d'armes. « On ne mérite pas d'éloges pour n'avoir fait que « son devoir.

« Je voudrais bien pouvoir causer plus long- « temps avec un homme d'honneur et d'esprit tel « que vous; mais on a su m'accoutumer depuis

« six années à ne rien faire de ce qui m'est agréa-
« ble ; mais je ne me refuserai pas la satisfaction
« de vous assurer auparavant tant du plaisir avec
« lequel je lis vos ouvrages, que de l'estime véri-
« table et si bien méritée que vous m'avez in-
« spirée.

« *Signé*, LOUIS-JOSEPH DE BOURBON. »

La lettre qui suit, sous la date du 10 février 1795, était chiffrée de la main même du prince :

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre avec son du-
« plicata. Je suis bien reconnaissant de tous vos
« soins ; mais le besoin le plus urgent qu'ils aient
« est un succès très prompt. Je vous demande avec
« instance de ne rien négliger ; et si vous réussis-
« sez, de m'envoyer à mesure l'argent que vous
« pourrez toucher. Je m'en rapporte absolument
« à vous pour les arrangemens à prendre. Sous
« trois semaines, je n'ai plus de quoi soutenir
« l'armée ; je ne reçois ni argent ni décision de
« Londres ni de Vienne. On nous disait que les
« conférences de Bâle étaient rompues[1] ; il faut
« que cela ne soit pas, puisque vous croyez à un
« armistice : de ce côté-ci je n'y vois nulle appa-
« rence. Il paraît que l'armée prussienne[2] va mar-

[1] Entre la république française et la Prusse.

[2] Commandée alors par le maréchal de Mœllendorf, chargé par le cabinet prussien de déterminer la pacification.

« cher sur le Bas-Rhin, et que l'armée de Clairfait « vient se coudre à la droite de celle-ci. Pour nous, « on nous envoie dans nos anciens quartiers de « Rothenbourg, sur le Necker, où je vous prie « d'adresser vos lettres. Vous ne sauriez croire « l'extrême obligation que je vous aurai si vous « me trouvez de l'argent; et ce sera avec grand « plaisir que je joindrai le sentiment de la recon- « naissance à celui de l'estime que m'ont inspiré « vos principes et vos talens. Soignez un peu plus « vos chiffres, et mettez plus de distance entre « vos lignes.

« Ci-joint ce que vous désirez et que je crois « qui vous suffit en vous présentant au grand- « bailli à votre arrivée à Brombach. »

Le 23 février, le comte de Bourmont remit à M. de Montgaillard une autre lettre du prince de Condé dont voici les passages les plus saillans.

« Je vous remercie, Monsieur, de vos soins « obligeans et vous prie de me les continuer. Vous « ne sauriez croire l'extrême besoin d'argent où « je me trouve. Je suis dans la nécessité de réfor- « mer une partie de mon artillerie, qui, tant par « le nombre des pièces que par la manière bril- « lante dont elle était servie, était d'un grand effet. « Je ne reçois aucune nouvelle ni de Londres ni de

« Vienne depuis six semaines; et cette barbare « politique des puissances me navre le cœur à « la vue de mes malheureux compagnons d'in- « fortune. Nous périssons de misère, de besoin, « et le poignard du licenciement serait moins « douloureux à nos cœurs que cette consomption « avec laquelle on cherche à nous faire périr. « Notre courage y résisterait; mais non pas nos « forces. »

Non seulement M. de Montgaillard cherchait à s'insinuer alors dans la confiance intime de M. le prince de Condé, mais il s'adressait en même temps au comte d'Antraigues, à Venise, afin d'arriver par son intermédiaire à captiver les bonnes grâces de M. le Régent [1], qui s'était retiré à Vérone. M. de Montgaillard était alors à Rhinsfelden en Brisgaw, établi à l'*auberge de l'Ange*. De là, il écrivit au comte d'Antraigues, sous la date du 27 février, une lettre que j'ai sous les yeux, et par laquelle, après avoir épuisé toutes les formules de l'éloge, il lui disait que sa santé ayant besoin d'un climat chaud et son esprit d'une retraite, il avait choisi la ville de Venise pour son séjour; mais qu'une maladie violente et

[1] Depuis Louis XVIII : à cette époque Louis XVII vivait encore dans la tour du Temple.

dont il était déjà remis avait consumé le peu de moyens qui lui restaient. « Je me trouve, ajou-« tait-il, parvenu à un état de dénûment tel que « mon courage seul me reste. Je suis loin de « rougir de ma misère : c'est principalement au-« près de vous, monsieur le comte, que je ne « crains pas de faire cet aveu.... S'il vous était « possible, poursuivait-il, par vos connaissances, « par la considération qu'obtiennent sûrement à « Venise vos talens et vos principes, de me pro-« curer une place d'instituteur ou de bibliothé-« caire dans une maison honnête, je l'accepterais « avec joie. La première de ces places me con-« viendrait mieux que la seconde à tous égards. « J'ai quelque connaissance des sciences exactes, « de la littérature, je possède la langue latine, « j'entends un peu l'italienne. J'ai trente-deux ans, « et du courage pour supporter vingt années de « malheurs.... Je ferai en sorte de ramasser le peu « d'argent nécessaire pour entreprendre la route « de Venise à pied dans le mois d'avril : mes effets « y pourvoiraient en partie. »

Cette lettre fait naître bien des réflexions : comment M. de Montgaillard, spéculateur si avisé, était-il ainsi passé de l'opulence à la misère? A l'en croire, il avait déposé aux pieds de Louis XVI, la veille de la catastrophe de 10 août,

la somme de cent quatre mille huit cents livres en numéraire ; et cette somme, il la porte tout à coup à trois cent mille livres dans sa lettre à M. d'Antraigues, sans doute par le seul effet d'une exagération gasconne. Nous savons aussi, par lui, qu'à son arrivée à Londres, en 1792, il avait plus de cinquante mille livres numéraire en traites commerciales ; qu'à son second départ de Paris, en 1794, il laissa, de gaîté de cœur, environ cinquante-deux mille francs de billets à ordre dans *sa table de nuit ;* qu'il perdit une somme de quinze à seize cents louis *qui le suivait* à Ypres ; qu'avant son départ d'Angleterre il se fit compter, par le gouvernement anglais, tout en le détestant, cent soixante-sept livres sterling pour les frais de sa présentation et de son séjour à Londres ; qu'espérant encore faire sortir de France une partie des sommes qu'il y avait déposées *en mains sûres*, il ne s'était réservé, assure-t-il, que les fonds indispensablement nécessaires pour arriver en Suisse. Voilà ce qui résulte de la lecture attentive de ses propres Mémoires.

On y voit, ce qui est encore bien plus singulier, qu'au moment même où il prétendait aider le prince de Condé *de tous ses moyens pécuniaires*, il écrivait à M. le comte d'Antraigues une lettre qu'il ne pensait pas qu'on pût un jour lui

opposer, et dans laquelle il s'avoue réduit à la plus grande misère. De telles contradictions seraient difficiles à concilier si on n'en découvrait pas le mobile. Il est clair que M. de Montgaillard, en sollicitant une place à Venise par la protection de M. le comte d'Antraigues, ne cherchait que les moyens de se ménager un accès auprès du comte, qu'il savait en faveur auprès de M. le Régent, et chargé de sa correspondance secrète, comme en s'offrant au prince de Condé pour faire réussir un emprunt négocié pour son armée, il s'insinuait de plus en plus dans les bonnes grâces et la confiance du prince.

Le succès de ses démarches ou plutôt de ses intrigues fut complet au quartier-général de Mulheim. Dans sa dépêche sous la date du 9 mars, le prince de Condé lui montre les dispositions les plus favorables et les sentimens les plus affectueux. « Je vous remercie bien, lui disait-il, de « la suite que vous mettez à mon affaire; vous « m'aurez rendu le plus grand service si vous la « faites réussir. La somme dont vous me parlez « me serait infiniment utile au commencement « du mois prochain en attendant le reste; et vous « voudrez bien me mander si vous avez besoin, « pour la toucher, de quelque écrit signé de moi. « Je ne vous parlerai point des grandes affaires;

« vous savez peut-être mieux que moi où elles en « sont : je n'y vois qu'une stagnation apparente « et qui me paraît cacher des dangers très me- « naçans. Croyez-vous à la paix de Charette [1] ? Je « ne puis me persuader qu'une énergie si forte « et si prolongée se change tout à coup en une « faiblesse aussi pernicieuse que déplacée.

« J'attends avec impatience le rapport que « vous me promettez..... »

Le 12 avril le prince lui mande de Rothenbourg : « Il paraît, par les dernières nouvelles, « qu'après les plus grands mouvemens, la Con- « vention écrase les jacobins, et est maîtresse de « Paris par Pichegru ; mais jamais elle ne maî- « trisera la famine, qui va sûrement perpétuer les « troubles : il m'est impossible de juger ce que « tout ceci va devenir avec l'incroyable paix du « roi de Prusse [2]. Au milieu de tout ce désordre, « vous me ferez plaisir de me mander ce que « vous pensez de tout cela, car j'ai la plus grande « confiance dans vos conjectures, et de me mettre « au fait de l'esprit des frontières, ainsi que de

[1] La Convention négociait alors non seulement avec les cabinets, mais encore avec les Vendéens et les Bretons royalistes.

[2] La paix de Bâle, signée le 17 avril par le baron de Hardenberg d'une part et M. Barthélemy de l'autre.

« celui de l'armée du Rhin : joignez-y vos con-
« seils ; ils ne peuvent être que bons..... »

On voit clairement ici que le nom du général Pichegru avait déjà fixé l'attention du prince de Condé. Pichegru jouissait d'une grande réputation en Europe : sa conduite en Hollande, ses succès militaires sur la Meuse et sur le Rhin, lui avaient mérité, soit en Angleterre soit en Allemagne, des éloges publics où son caractère avait été dépeint avec les couleurs de la loyauté et de la sagesse. On avait dit de Dumouriez qu'*il avait appris à ses soldats à se battre ;* on disait de Pichegru qu'*il avait enseigné aux siens à vaincre.* Mais ce ne pouvait être que par la discipline ; et quand on se reporte à cette époque, et que l'on considère quelle était la composition et l'esprit de son armée, on admire alors davantage la conduite de ce grand général. Sa sévérité était accompagnée de tant d'équité, que ceux même de ses soldats qu'elle atteignait n'en murmuraient jamais. En entrant en Hollande il fut contraint, malgré lui, d'en rassurer les habitans par un grand exemple de rigueur militaire. Un grenadier avait volé un mouchoir dans la boutique d'un marchand : Pichegru ordonna qu'il fût passé par les armes ; mais il en parut si affligé que ses soldats disaient : « Ce n'est pas tant par la crainte

« de la mort que nous ne voudrions pas com-
« mettre une telle action, que par l'idée de donner
« du chagrin à notre général. »

Ce qui le rendait surtout recommandable aux gens de bien, c'était l'éloignement où il tenait de sa personne et de ses bureaux les démagogues et les dénonciateurs qui pullulaient dans les armées. Lorsqu'il entrait dans une ville il ne laissait approcher de lui que les gens les plus respectables, et ne s'informait jamais quelles étaient leurs opinions. Il en donna un bel exemple à Maëstricht à l'égard d'un riche habitant de cette ville, jacobin forcené, qui demanda à être présenté au général pour lui dénoncer tous les aristocrates ses compatriotes, afin qu'il pût les traiter en conséquence, en ne leur épargnant pas les garnisaires. Pichegru, après l'avoir loué de son patriotisme et de son attachement pour les défenseurs de la liberté, lui envoya le lendemain quarante de ses soldats en logement chez lui.

On pense bien que le dénonciateur se présenta bientôt pour se plaindre de cette mesure. Le général lui répondit que, d'après ce qu'il était venu lui dire la veille de ces maudits aristocrates, il se garderait bien de leur envoyer ses soldats; qu'il les aimait trop pour les exposer à être mal reçus, ou sous l'influence d'opinions qui n'étaient

pas les leurs; or, qu'il le priait de lui indiquer encore quelques bons patriotes comme lui, afin de leur donner l'occasion de prouver leur dévoûment à la république, car ils devaient avoir la préférence sur tous les autres.

Le désintéressement de Pichegru parut dans tout son jour, lorsqu'il refusa des États de Hollande, après la conquête, le titre de général et dix mille florins de rente.

Quant à son humanité elle avait déjà brillé du plus vif éclat. On sait qu'il éluda de mettre à exécution le décret de mort qui ordonnait de ne plus faire quartier aux prisonniers de guerre anglais et hanovriens. Sa réponse, en recevant ce décret, fut qu'*il était un soldat, et non pas un bourreau.* Il donna l'essor aux mêmes sentimens pendant ses mémorables campagnes en Hollande et sur le Rhin en laissant le temps aux émigrés, qu'il eût été obligé de sacrifier s'il les eût atteints, de se mettre en sûreté avec leur bagage.

On le regardait d'ailleurs comme le premier général de la révolution à la parole duquel on pût ajouter foi. Pichegru avait donné tant de preuves de modération qu'on était porté à croire qu'il servait à regret le gouvernement révolutionnaire. S'il s'était prononcé en dernier lieu contre les jacobins alors opposés à la Convention

et aux nouveaux comités; s'il avait fait arrêter leurs chefs dans Paris, où on l'avait nommé en quelque sorte dictateur temporaire, on attribuait sa conduite dans cette circonstance bien moins au désir de consolider le gouvernement de la Convention qu'à celui de détruire l'anarchie en France, et de s'attirer l'estime de tous les partis, afin de préparer un meilleur avenir. De ce jour date son apparition dans la carrière politique.

Peu de temps avant cette époque j'avais reçu de M. de Montgaillard une lettre datée de Rhinsfelden, qui m'annonçait sa prochaine arrivée à Neuchâtel pour faire ma connaissance personnelle. Je ne le connaissais que par ses écrits, qu'on s'arrachait, et qui me paraissaient pleins de chaleur et forts de choses. J'en avais été singulièrement frappé, ainsi que de son nom sonore de comte de Montgaillard. Aussi avais-je un extrême désir de le connaître. Je me figurais que je verrais un homme d'une grande stature et d'un extérieur imposant.

Il vint en effet, et s'annonçant à neuf heures du soir au moment où je soupais avec ma famille, son aspect dissipa brusquement l'idée que je m'étais formée de lui.

Je vis un petit homme au teint pâle, avec une épaule contrefaite, et qui me parut avoir plutôt

l'air d'un juif portugais que d'un Français franc et ouvert. Mais, ébloui par sa jactance, je crus qu'il ne démentait pas l'idée que je m'étais formée de son expérience des affaires et de son tact en politique.

Il me parla de ses écrits sur les malheurs qu'éprouvait l'Europe, ajoutant qu'il en avait assez averti les souverains dans les différens Mémoires qu'il avait réunis et publiés récemment; que les infortunes de la Hollande surtout avaient été positivement prédites par lui au mois d'octobre dernier; qu'il n'avait pas même la consolation de s'être trompé sur la moindre particularité qui avait suivi cette invasion; que l'impératrice de Russie était le seul grand homme qui restât en Europe, car il n'y avait plus de Rois; enfin que la royauté était restée orpheline le jour de la mort de Gustave III, roi de Suède, etc., etc.

Il y avait dans sa manière de voir et de s'exprimer une certaine énergie qui me plaisait. Il était d'ailleurs grand admirateur de M. Mallet du Pan, dont les écrits auraient dû aussi éclairer les souverains. Toutefois, quelle différence, non seulement dans le talent de ces deux écrivains politiques, mais dans leur caractère moral! M. Mallet du Pan était à tous égards un homme sûr et plein d'honneur.

Quoi qu'il en soit, j'étais bien loin de concevoir aucune défiance du caractère de M. de Montgaillard, et j'avouerai même que son *ultra-royalisme* convenait assez à la chaleur de mes sentimens. M'ayant facilement captivé par ses écrits et par son langage, il fit chez moi, sous mes yeux, sa brochure intitulée l'*An* 1795, que j'imprimai de suite. Il en tira une *Adresse au peuple français*, destinée à être répandue dans l'intérieur, et qui fut réimprimée à Paris, à Lyon et à Besançon, tant l'esprit public était mûr dans toute la France pour ces sortes d'écrits.

M. de Montgaillard paraissait surtout très animé contre les membres de l'Assemblée constituante réfugiés soit en Angleterre soit en Suisse, et qu'on désignait alors sous le nom de *parti constitutionnel;* il affectait de regarder ce parti comme étant le plus contraire au rétablissement du pouvoir intégral des Bourbons, comme celui dont il importait le plus de se défier et de connaître les desseins. Sachant que j'avais des relations avec des personnages qui formaient ce qu'on appelait *le comité constitutionnel*, et résidant alors à Chavannes, près de l'île Saint-Pierre, sur le lac de Bienne, il me témoigna le désir de leur être présenté : c'étaient Matthieu de Montmorency, le comte Louis de Narbonne, madame

de Staël, M. Benjamin Constant, mesdames de Jaucourt, de Laval et de La Châtre. Toutefois Montgaillard ne voulait pas être connu sous son vrai nom, qui, aux oreilles des constitutionnels, devait être malsonnant, mais sous le nom de M. *Pinault*, libraire, arrivant de Paris.

Je me prêtai à cette petite mystification, qui ne me parut alors qu'une plaisanterie innocente, et je l'accompagnai. « Lorsque je serai dans le fort « de la conversation, me dit-il, vous lancerez ma « brochure sur l'*An* 1795, en disant : Voilà un « ouvrage que vous ne connaissez pas encore ; il « est de M. de Montgaillard ; il vient de paraître. »

Nous arrivons : tout se passe à merveille ; on se groupe autour de M. Pinault, qu'on interroge, et qui répond d'une manière curieuse et piquante relativement à ce qui se passe dans Paris et sur l'état des partis, dont il paraît très au fait. Je lance la brochure, et je nomme l'auteur. Madame de Laval la prend, et la jette sur le sopha avec dédain : « Ne nous parlez pas de ce coquin de « Montgaillard, me dit-elle à haute voix ; laissez-« nous causer avec M. Pinault, qui est si bien « instruit de ce qui nous intéresse tant à Paris.... »

On se mit à table ; le dîner fut fort gai, la conversation si intéressante, que toute la société prit l'engagement de venir le jeudi suivant prendre

le thé chez moi avec M. Pinault; chacun désirait lui remettre ses paquets pour Paris, où il annonçait vouloir retourner promptement.

On me fit l'honneur de se réunir chez moi; mais jugeant que je ne devais pas pousser plus loin une scène qui, bien que comique, aurait pu dégénérer en une mystification cruelle, je pris à part le comte de Narbonne, avant l'arrivée de Montgaillard, et je lui dis franchement par qui avait été joué le rôle du prétendu Pinault. Rentrant aussitôt dans le salon, « Ah! ah! mesdames, « s'écria-t-il en riant, en voici bien d'une autre; « savez-vous bien que ce Pinault n'est autre que « Montgaillard que vous avez si bien arrangé; « serez-vous encore tentées de lui confier vos dé- « pêches?.... » Dans ce moment même entre Montgaillard, qui dit d'un air grave : « Oui, je ne suis « pas le Pinault sous le nom duquel j'ai voulu « être présenté, mais le Montgaillard que vous « avez si maltraité avec tant d'esprit et de grâces.»

On fut dès-lors plus contraint; on s'observa et on se sépara le rire sur les lèvres.

Voyons comment Montgaillard rendit compte de cette scène; croyant par là faire sa cour à M. le comte d'Antraigues, il lui mande : « J'ai eu une « scène délicieuse à *Anet* [1], où j'ai dîné avec

[1] Erreur; c'est à Chavannes.

« MM. de Narbonne, Montmorency, Jaucourt,
« madame de Laval, madame de La Châtre, etc.
« Là, j'ai assisté à des courriers envoyés à ma-
« dame de Staël. Je m'appelais Pinault; j'étais un
« libraire arrivant de Paris, et recommandé par
« M. Fauche. J'ai été un peu galant et un peu
« aimable avec ces dames. J'ai beaucoup causé ré-
« volution. Le *club* (des constituans) a trouvé
« M. Pinault profondément instruit; le *club* en
« a dit un bien infini en disant tout le contraire
« du comte de Montgaillard, dont j'ai dit plus
« de mal encore que tout ce monde-là. Cette jour-
« née a été très plaisante; je connais peu de scènes
« de comédie aussi piquantes; car j'ai lu dans le
« fond de l'âme de *ces lâches conspirateurs....* »

Tel était alors le langage de Montgaillard. On m'a assuré, depuis, que cette même scène fut consignée dans un rapport secret de l'époque, envoyé au comité de salut public, dont faisait partie alors le fameux abbé Sieyes, devenu l'adversaire acharné des émigrés connus sous le nom de *constituans*, avec lesquels il avait eu des liaisons intimes. Mais les temps pour lui étaient bien changés! Il est clair que ce rapport secret n'était qu'une œuvre d'espionnage.

J'avais fait passer au comte d'Antraigues les brochures de M. de Montgaillard, qui m'en avait

prié avec instance, et j'y avais joint l'écrit intitulé *Exposé de ma conduite*, où tout ce qu'il y a de plus captieux était accumulé à son avantage. Ne comptant pas assez apparemment sur l'effet qu'il pouvait produire, il écrivit, étant encore à Neuchâtel, une seconde lettre à M. d'Antraigues [1], dans laquelle il s'efforça de détruire les impressions qu'avaient dû faire naître, dans l'esprit de ce ministre du Roi, son départ précipité de Londres. « J'ose vous garantir, monsieur le « comte, lui disait-il, qu'on ne m'a pas cru l'agent « des jacobins à Londres (mais il a bien fallu « donner un prétexte). Si vous avez la bonté de « relire quelques pages de l'état de la France, de « la nécessité de la guerre et du danger de la « paix, et de l'exposé de ma conduite, vous « verrez clairement la cause d'une persécution « dont je me glorifie.... On a beau faire, on ne « m'empêchera pas de le dire, *je défendrai jus-* « *qu'à la mort la monarchie. S'il ne lui restait* « *que dix sujets, je briguerais encore davantage* « *l'honneur d'être du nombre....* » Je souligne cette dernière phrase pour que le lecteur n'oublie pas de se la rappeler quand il en sera temps.

Après avoir établi dans cette même lettre que

[1] Du 26 avril 1795.

l'opinion en France était en faveur de la monarchie, et qu'elle y eût été proclamée si les puissances avaient voulu dire un mot; « mais qu'es-
« pérer, ajoutait-il, lorsque tout plaît dans les
« jacobins, excepté le nom? Il n'y a plus de re-
« mède, monsieur le comte, l'Europe est gangré-
« née; c'est par moi-même que j'ai acquis la cer-
« titude de son état moral, et à moins d'un grand
« changement dans l'âme des scélérats qui dispo-
« sent en France du sort de tous les gouvernemens,
« nous n'avons que des malheurs à attendre. On
« veut anéantir la maison de Bourbon; on consent
« à périr afin qu'elle ne puisse se relever, et tout
« tend à l'en empêcher. Si la guerre civile n'éclate
« pas ce printemps, en France; si le méconten-
« tement ne produit pas une explosion; si les
« princes français ne prennent pas enfin un parti
« (et je vois avec douleur qu'à peine leur en
« reste-t-il la possibilité dans l'état de captivité
« où on les retient); si les princes ne prennent
« pas un parti avant le mois d'août, ils sont per-
« dus sans ressource. Croyez-m'en, monsieur le
« comte, car je touche ici l'esprit public par tous
« les points : si les princes français ne parlent pas
« tout à l'heure à la nation française, la nation
« française les oubliera. Je le dis à regret, mais
« il est temps de dire la vérité tout entière. L'es-

« prit public fait en France tout ce qu'il peut « faire en faveur de la monarchie ; mais à la ré- « serve de vos écrits et des miens, si vous me « permettez de mettre mon nom aussi près du « vôtre, personne ne parle aux Français de la « monarchie....

« Jugez avec toute votre bonté l'*An* 1795 ; « veuillez vous porter, pour en excuser les fautes « et même *la manière*, au temps où j'ai écrit : il « y a près de quatre mois que ces conjectures « sont faites. Je regarde aujourd'hui la France « *comme maîtresse de la France et de l'Eu-* « *rope....* »

Voyons à présent comment M. de Montgaillard s'exprimait alors sur mon compte dans cette même lettre : « J'avoue hautement les obligations que je « dois à M. Fauche, car sa façon de penser hono- « rerait le cœur des ministres; M. Fauche a celui « du plus estimable des Français. Les services « qu'il a rendus à la bonne cause (services dont « je suis sûr, monsieur le comte, que vous ignorez « la plus grande partie) exigent la reconnaissance « du gouvernement, car c'est la chose publique « qui est redevable à M. Fauche. Le dévoûment « avec lequel il cherche à travailler l'esprit public « en France est digne des plus grands éloges.

« Je n'ai point hésité à faire part de sa con-

« duite à l'armée de Condé; et si j'avais eu moyen « d'en instruire M. le Régent, je m'empresserais « de mettre sous ses yeux les services, j'ose dire « *sublimes*, que M. Fauche rend à la monarchie « française, et l'attachement avec lequel il la sert « dans ce moment en France.... »

On sera bientôt à portée de comparer ces éloges outrés, ce langage emphatique, et les premiers écrits de M. de Montgaillard, avec un langage et des écrits tout-à-fait contraires. Attendons que la scène s'ouvre, et que les événemens se développent.

Sur ces entrefaites, le prince de Condé reçut l'ordre d'aller occuper avec son armée le cantonnement de Mulheim en Brisgaw. La campagne allait s'ouvrir : le cabinet de Londres venait de balancer la défection de la Prusse par un traité de subsides avec l'Autriche pour la continuation de la guerre. La même politique le détermina aussi à prendre le corps de Condé à sa solde, pour en diriger tous les mouvemens. M. Wickham, ministre du roi d'Angleterre près la diète helvétique, reçut des instructions en conséquence, et vint les communiquer à Mulheim au prince de Condé, en lui annonçant que le colonel Crawford résiderait désormais auprès de Son Altesse en qualité de commissaire britannique. Là,

M. Wickham et le colonel Crawford arrêtèrent la formation de nouveaux corps d'émigrés, et attribuèrent à ceux qui existaient déjà une solde beaucoup plus forte que celle qui leur avait été d'abord accordée par l'Autriche. Des appointemens très considérables furent aussi alloués à un grand nombre d'officiers généraux. « Les commissaires anglais ne paraissaient embarrassés « que d'une chose, dit M. de Montgaillard, c'était « de ne point dépenser assez d'argent. » Il est vrai qu'ils accordèrent des gratifications, acceptèrent tous les états qui leur furent présentés, et mirent à la disposition du prince toutes les sommes nécessaires pour l'entrée en campagne.

Cette époque était celle où la France, livrée à la plus affreuse convulsion, n'avait plus pour soutien dans la Convention nationale qu'une majorité faible, indécise, tremblante, mal unie; et aux frontières, que des armées séparées de la capitale par de grandes distances, et dans un grand état de délabrement.

On savait que l'armée française du Rhin était réduite à une détresse telle, que le mécontentement et le découragement y étaient au comble; on savait aussi que, dans l'intérieur, tout concourait à ramener les Français aux souvenirs de la monarchie et de leurs princes légitimes.

Ce fut au milieu de ces circonstances que, dans le courant de mai 1795, le prince de Condé forma le projet d'ouvrir des négociations secrètes avec quelques généraux républicains, et notamment avec le général Pichegru.

Toutes les informations que le prince s'était procurées le portaient à croire que ce général suivait à regret les drapeaux de la Convention, et qu'il se rangerait volontiers sous ceux de la monarchie. Le prince jeta les yeux sur M. de Montgaillard pour être son principal agent dans cette négociation, soit que ce dernier lui en eût adroitement suggéré l'idée, soit qu'il ait eu l'art de se ménager le premier rôle dans une affaire secrète dont il épiait l'issue.

Quoi qu'il en soit, affectant tout à coup de regarder la cause royaliste comme à peu près désespérée, il fit des dispositions comme s'il était à la veille d'entreprendre un voyage en Italie pour ses affaires personnelles : mais tout était simulé.

Le prince, pour le retenir, lui écrivit de sa main la lettre suivante, datée de Mulheim, le 3 juin :

« Vous savez, monsieur, que j'ai la plus grande « confiance dans votre manière de voir; mais je « vous avoue que je ne vois rien encore de déses-

« péré : je vous demande même de différer votre « départ, si cela vous est possible, jusqu'à ce que « vous ayez de mes nouvelles. Vous en aurez « avant quinze jours, et il est possible que je « reprenne ma première idée[1]; elle avait besoin « d'être mûrie avant de la réaliser. Ne doutez « pas, monsieur, etc.... »

Le 9 juin, le prince lui écrivit encore de sa main une lettre, avec le mot *pressé* sur la suscription; elle était conçue en ces termes :

« Je suis décidé, monsieur, à suivre plus tôt « que plus tard ma première idée : prenez, je vous « en prie, tous les arrangemens que vous croirez « nécessaires pour la faire réussir. Je m'en rap- « porte absolument à vous pour amener la per- « sonne que vous voudrez, si vous jugez en avoir « besoin; mais je vous demande avec instance « d'arriver ici le plus tôt possible, pour que nous « nous concertions définitivement sur l'objet de « votre mission. Je me trouve très heureux que « vous vouliez bien vous en charger, car il n'y a « que vous qui puissiez déterminer le succès. « Comptez à jamais sur ma reconnaissance, etc.... »

M. de Montgaillard se rendit en toute hâte auprès de la personne du prince, qui lui fit part

[1] Évidemment celle de la négociation secrète.

de son projet de sonder le général Pichegru, afin de connaître ses intentions relativement à la maison de France. Écoutons ici M. de Montgaillard : « Le prince me pressa de diriger l'exécution de « son projet. J'y consentis sous la condition ex- « presse que cette négociation sortirait du cercle « de toutes les intrigues de cabinet; que la con- « naissance en serait interdite à toute *sa cour;* « que l'Angleterre surtout serait tenue dans une « ignorance entière de ce projet, et qu'on tente- « rait même son succès sans la participation des « armées autrichiennes, ou que du moins elles ne « seraient appelées qu'à la dernière extrémité. »

Que pensera-t-on du conseil que donne ici M. de Montgaillard au prince de Condé? Dira-t-on qu'il s'y montre politique clairvoyant et homme d'État habile?... Qui veut la fin, veut les moyens. De quoi s'agissait-il? D'opérer la contre-révolution, et d'y entraîner un général avec toute son armée. Comment agir à l'insu de l'Angleterre, qui fournissait les subsides, et de l'Autriche, qui tenait ses forces sur les bords du Rhin? Quoi! M. de Montgaillard voulait que M. le prince de Condé s'engageât tout seul, ou du moins avec une poignée d'émigrés, dans une si grande entreprise? Il était évident qu'elle ne pourrait réussir qu'étant tout européenne. Sans

doute que le prince ne devait pas se mettre sous la dépendance des alliés; mais eût-il été raisonnable d'agir sans leur concours ni leur assentiment? Peut-être eût-il pu s'en passer s'il eût été à la tête d'une armée royale de quarante à cinquante mille hommes; mais dans l'état de faiblesse où se trouvait le corps de Condé, qui n'était d'ailleurs qu'auxiliaire, le conseil de M. de Montgaillard aurait dû paraître suspect.

Si ce conseil fut réellement donné, nous allons voir que, dans aucun cas, il n'aurait pu être suivi, et que telle n'était pas l'intention du prince. Nous en tirons la preuve de la lettre qu'il écrivit à M. de La Tour, en date de Mulheim, le 3 juin 1795, et dont voici un extrait authentique : [1]

« J'ai fait passer la note telle qu'elle était aux « généraux autrichiens, mandait le prince de « Condé à M. de La Tour; mais je doute qu'ils « se prêtent à la petite politesse des émigrés aux « patriotes. Je l'ai cependant appuyée en citant « l'exemple de Henri IV, qui nourrissait Paris en « l'assiégeant, et qui le soumit. »

Voilà les sentimens qui animaient le prince et ses braves compagnons d'armes : tous auraient dé-

[1] Jusqu'ici cette lettre n'était pas plus connue que la première de ce prince, que nous avons citée dans le chapitre précédent.

siré faire passer des vivres au camp des patriotes, qui mouraient de faim.

« Poussez à une tentative vis-à-vis de Pichegru, « ajoutait le prince. Ce qui me ferait le plus de « plaisir, ce serait que M. Wickham m'invitât à « en faire une moi-même de mon côté. Si je ne « l'avais pas vu, elle serait déjà faite; mais j'ai « craint de croiser la négociation de ce ministre. « J'ai lieu de croire que Pichegru serait flatté de « cette proposition de ma part.

« Répondez-moi, si vous ne venez pas. »

Or, dès le 3 juin, le prince était dans la ferme intention de marcher de concert avec le ministre d'Angleterre. Dans sa position, il lui eût été impossible d'agir autrement. Quant à la dernière phrase de sa lettre, « J'ai lieu de croire que « Pichegru serait flatté de cette proposition de « ma part », je vais en donner l'explication en citant une anecdote peu connue jusqu'à présent, mais dont je puis attester la vérité, puisque je la tiens de M. le prince de Condé lui-même. Pichegru lui devait son premier avancement, et voici à quelle occasion. Il servait dans le corps royal d'artillerie, lorsqu'un jour le prince, qui était présent aux exercices du polygone de Besançon, s'approcha de la pièce de canon qui lui paraissait la mieux servie. Dans le moment même

où le canonnier l'écouvillonnait, le coup partit, et lui emporta le bras. On attribua d'abord cet accident à Pichegru, qui aurait négligé de bien fermer la lumière du canon : le prince lui en adressa le reproche. Pichegru l'écouta avec le plus grand calme, et sans se permettre la moindre observation pour se disculper, se contenta de lui montrer sa main, dont le pouce était renversé et déchiré. Ce sang-froid et cette déférence lui méritèrent le grade de sergent d'artillerie, qui lui fut donné sur le lieu même. Il avait toujours montré depuis pour le prince de Condé un sentiment de respect et de reconnaissance; on pouvait donc présumer qu'il ne rebuterait pas ses premières ouvertures, comme l'aurait peut-être fait d'abord tout autre général républicain.

M. de Montgaillard avoue lui-même « que les « intentions du prince se montrèrent celles d'un « politique sage et éclairé; » ce sont ses propres expressions. « Son intention, ajoute-t-il, était « bien de rétablir la monarchie; mais il paraissait « sentir alors (je l'avais amené à avouer la néces- « sité de transiger avec la révolution) qu'il fallait « regagner promptement la confiance publique, « rassurer l'opinion par toutes les voies possibles « d'accommodement, séparer la royauté d'une « foule d'abus que ses plus aveugles partisans ne

« sauraient défendre avec quelque justice, par-
« donner enfin à tous les individus qui avaient
« eu des erreurs d'opinion ou des torts de con-
« duite. J'atteste que les sentimens du prince me
« parurent être devenus ceux-là; et j'ajoute avec
« la même vérité, sans aucune vue de justifica-
« tion personnelle, que ces sentimens purent me
« porter à servir le prince de toutes mes forces.... »

Ici je n'ai rien à objecter à M. de Montgaillard; je suis persuadé qu'il rend hommage aux sentimens qui animaient M. le prince de Condé. Il est certain que le prince l'entretint fort au long du projet qu'il avait formé, et qu'il lui demanda une personne capable de conduire une entreprise aussi délicate.

« J'avais eu occasion de voir à Neuchâtel, ajoute
« M. de Montgaillard, M. Louis Fauche-Borel,
« imprimeur de cette ville. Cet homme y était
« connu par la haine profonde qu'il avait vouée
« à la république française, et par un désir ex-
« trême de servir les princes qui la combattaient.
« Les principes qu'il avait professés, et la con-
« duite qu'il avait suivie depuis les premiers jours
« de la révolution, beaucoup de courage et de
« résolution, un grand amour-propre, sa qualité
« d'étranger et de négociant, toutes ces choses
« rendaient M. Fauche très propre à être employé

« d'une manière active dans l'armée du Rhin. Les « promesses qui lui furent faites en cas de succès « le décidèrent bientôt à se charger d'une sem- « blable mission. »

Le lecteur pourra juger de la vérité des faits par mon propre témoignage; je proteste de nouveau qu'aucune circonstance ne sera altérée par moi, ni défigurée d'aucune manière.

Je dirai donc que M. de Montgaillard revint me voir à Neuchâtel, et que je l'accueillis avec la plus parfaite cordialité. Mais ayant compris sans doute, après m'avoir étudié, ce qui n'était pas bien difficile, que s'il me communiquait lui-même les desseins du prince, il ne me déciderait pas à y prendre part, il m'engagea fortement à me rendre au quartier-général de Mulheim, m'insinuant même que le prince avait quelque chose de particulier à me dire. Je pensais qu'il s'agissait de mon imprimerie, et qu'on songeait peut-être à la destiner entièrement à la cause royale.

J'arrive à Mulheim. Le chevalier de Contye m'introduit chez le prince, que je trouve dans une attitude timide : je m'en étais fait une autre idée, et je m'attendais qu'il allait me parler de quelque objet relatif à ma profession, lorsque, venant à moi, il me dit : « Mon cher monsieur « Fauche, je suis bien aise de pouvoir person-

« nellement vous remercier de vos bons procédés « envers mes braves compagnons d'infortune. « Tous ceux qui ont passé chez vous ne m'ont « pas laissé ignorer votre accueil hospitalier et « cordial, et tout ce que vous ne cessez de faire « pour notre cause; aussi vous ai-je réservé une « mission qui vous sera aussi honorable qu'avan- « tageuse. Depuis long-temps j'ai reconnu qu'il « n'y avait rien à faire avec les étrangers dans « l'intérêt de la France, et que ce n'était que par « l'intérieur qu'on parviendrait à rétablir la paix, « l'ordre et la tranquillité; or, je me suis déter- « miné à faire sonder les généraux de la Conven- « tion; et j'ai jeté les yeux sur vous pour porter « les paroles du Roi, soit au général Kellermann, « soit au général Pichegru, afin de les déterminer « à servir la cause de la monarchie, en leur fai- « sant connaître que la république n'est qu'une « chimère. »

Qu'on se figure combien cette proposition de la part du prince m'étonna. J'en calculai aussitôt les conséquences, et j'essayai de lui faire sentir combien je me croyais peu propre à remplir une pareille mission, que du reste j'approuvais fort sous le point de vue politique; mais je n'avais pas assez de confiance en moi-même, et d'ailleurs, étant père de famille, et à la tête d'un établisse-

ment nécessaire à son bien-être, je n'avais d'autre ambition, repris-je, que celle d'un homme actif, laborieux et zélé pour son état. Je résistai donc autant qu'il me fut possible. Alors le prince, pour toute réponse, me dit : « Monsieur Fauche, je n'en « choisirai pas un autre. » Et me mettant la main sur le cœur, il ajouta : « Vous avez cela là, et vous « réussirez ; des millions n'en feraient pas au- « tant. »

Forcé de céder aux manières irrésistibles de ce bon prince, je lui répondis : « Eh bien, mon- « seigneur, et moi aussi je suis convaincu qu'il « n'y a rien de bon à espérer des étrangers. Je « promets donc à Votre Altesse sérénissime de lui « consacrer tous les moyens que je puis avoir; et « je demanderai à la Providence de m'accorder « ceux que je n'ai pas, pour réussir dans cette « importante négociation. Mais, mon prince, ajou- « tai-je, comment ai-je pu mériter cet insigne « honneur et la haute confiance que Votre Altesse « daigne m'accorder en ce moment?

—« Mon cher Fauche, me répondit-il, ce n'est « pas d'aujourd'hui que nous nous connaissons ; « il y a long-temps que j'ai entendu parler de « vous pour la première fois. Je vous ai déjà dit « que je savais tout ce que vous avez fait pour « ma bonne noblesse. Je n'ignore pas non plus

« que la légitimité, sous quelque couleur qu'elle « se montre, n'a point de défenseur plus dévoué « et plus infatigable que vous; je n'en veux pour « preuve que le projet d'*acte d'union* que vous « avez conçu et fait souscrire à vos compatriotes. « Cette sage mesure a sauvé votre pays de l'anar- « chie qui désole en ce moment la France.

— « Eh bien, repris-je, je demande huit jours à « Votre Altesse, afin d'aller me concerter avec ma « femme et mettre ordre à mes affaires; car il y a « bien des chances à courir, et je pense bien que « je n'en reviendrai pas.

— « Vous réussirez, vous dis-je, monsieur « Fauche. Prenez dix jours, mais revenez : je vous « donnerai moi-même vos instructions. »

De retour à Neuchâtel je communiquai à ma femme, si bonne épouse, si bonne mère, si dévouée à la cause royale, les intentions du prince. « Tu es un homme perdu », me dit-elle en fondant en larmes. Je passai la nuit dans une grande perplexité. Mais quand le lendemain je fis observer à ma femme que le prince de Condé avait daigné compter sur mon dévoûment. « Eh « bien! reprit-elle; il est possible que la Provi- « dence veuille se servir de toi pour travailler au « succès de la plus juste des causes : j'aurai soin « de nos enfans, et je veillerai sur tes affaires. »

Je crus aussi devoir consulter l'estimable M. Fenouillot, avocat à Besançon, dont j'avais l'amitié, et que M. le prince de Condé honorait également de sa confiance : par son talent, son énergie et la solidité de ses principes, comme par ses qualités personnelles, M. Fenouillot méritait l'estime de son pays et de tous ceux qui le connaissaient.

Ce bon ami ne me dissimula ni les difficultés, ni les peines, ni les dangers d'une semblable entreprise; mais en même temps il me mit sous les yeux tout ce qu'il y aurait d'honorable dans la réussite, tout ce que je devais attendre de la reconnaissance des Français. Je me décidai alors irrévocablement à abandonner mon pays, mon commerce, ma femme et mes enfans dans la vue de coopérer au rétablissement de la monarchie dont mes pères autrefois avaient été les fidèles sujets.

Hélas! pourquoi n'ai-je pas eu toujours pour coopérateurs, dans mes travaux, des hommes d'un zèle aussi pur et aussi désintéressé! Pichegru n'aurait pas été arraché à son armée; le 18 fructidor[1] n'aurait pas eu lieu; la monarchie aurait été, sans secousses, replacée, dix-sept ans plus tôt, sur ses bases; des millions d'hommes

[1] L'événement du 4 septembre 1797.

n'auraient pas péri, et j'aurais joui du bonheur inexprimable d'avoir pu y contribuer; enfin je n'aurais pas été le jouet et la victime d'intrigans ambitieux, méchans et cupides; je n'aurais pas eu à déplorer leurs infâmes manœuvres.

J'employai huit jours à combiner les moyens de remplir la mission qui m'était destinée : elle présentait assurément de grands dangers, et mon sort allait dépendre entièrement de la façon de penser et de la loyauté du général Pichegru; il pouvait d'un mot, et sur sa simple dénonciation, me faire arrêter, et m'envoyer à la mort.

Surveillé d'ailleurs lui-même par quatre commissaires de la Convention, ne pouvait-il pas être forcé, malgré lui, de me sacrifier par une mesure qui répugnerait à son caractère? Mais j'étais décidé à braver tous les dangers. Je m'acheminai pour aller prendre les derniers ordres du prince. Je conférai d'abord avec M. de Montgaillard, qui, investi de toute sa confiance, était chargé par lui de diriger cette négociation épineuse.

M. de Montgaillard m'adjoignit M. Antoine Courant, de Neuchâtel, et par conséquent mon compatriote. Il avait été employé jadis dans des affaires secrètes d'une nature à peu près semblable par Frédéric-le-Grand, qui lui avait témoigné, par ses bienfaits, la satisfaction qu'il avait

éprouvée de ses services. M. Courant joignait, à beaucoup de sang-froid, une grande présence d'esprit dans les conjonctures difficiles; et d'ailleurs il parlait très bien plusieurs langues.

Mais ses traits, fortement prononcés, trop durs peut-être, et ses formes brusques, ne répondaient pas assez de sa part à ce qu'une pareille mission exigeait de convenance et de délicatesse.

D'un autre côté M. Fenouillot, si dévoué à la cause royale, fut chargé de passer en Franche-Comté pour obtenir d'un ami intime du général Pichegru des renseignemens précis sur son caractère et ses habitudes.

Les choses étant ainsi préparées, M. Courant et moi nous fûmes présentés au prince, qui nous donna ses dernières instructions et nous fit remettre une somme de trois cents louis pour couvrir nos premières dépenses. Nous nous rendîmes d'abord à Bâle. Nous en partîmes le 29 juillet 1795, et arrivâmes le même jour à Strasbourg avec nos passe-ports en règle. Décidés à faire de l'Alsace le centre de la négociation secrète dont nous étions chargés, nous prîmes un domicile à Strasbourg, sous prétexte que nous voyagions en France comme étrangers, négocians et acquéreurs de biens nationaux.

Le prince de Condé ayant confié la direction

principale de la négociation à M. de Montgaillard, avec qui nous devions communiquer et correspondre, M. de Montgaillard vint s'établir à Bâle. Il était muni de tous les pleins pouvoirs que le prince avait jugé nécessaire de lui donner pour suivre et faciliter l'opération, en conséquence des pouvoirs qu'il tenait lui-même du nouveau Roi. On a vu que le royal enfant connu sous le nom de Louis XVII ayant rendu le dernier soupir le 8 juin [1], dans la tour du Temple, M. le Régent avait pris le titre de Louis XVIII, roi de France et de Navarre, et qu'en cette qualité il avait fait notifier son avénement à toutes les cours.

[1] 1795.

CHAPITRE IX.

Il faut d'abord se former une idée de la position respective des deux armées à cette époque : depuis Bâle jusqu'à Dusseldorff, deux cent mille hommes s'observaient sur chaque rive du Rhin.

Pichegru commandait en personne l'armée du Haut-Rhin, depuis Huningue jusqu'à Manheim. Wurmser lui était opposé en face sur l'autre rive. Le général Clairfayt, ayant son centre à Mayence, occupait tous les points depuis Dusseldorff jusqu'à Manheim : il était opposé à l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Jourdan.

Nous apprîmes, à Strasbourg, que Pichegru se tenait à Illkirck, château qui est à deux ou trois lieues de cette ville, et où les officiers de son état-major résidaient pour la plupart. M. Courant et moi y allâmes. J'espérais y trouver l'occasion d'aborder le général : je fus trompé dans mon attente. Je ne le rencontrai jamais qu'environné des commissaires de la Convention et de ses principaux officiers. Mais nous parvînmes à nous lier, par une connaissance intime, avec M. Badouville, adjudant-général, aide-de-camp de confiance

de Pichegru. Nous lui fîmes même quelques insinuations qu'il ne repoussa point, ce qui nous encouragea infiniment.

J'étais depuis une quinzaine de jours à Strasbourg lorsque, le 10 août 1795, cherchant toujours l'occasion de voir le général en chef, j'assistai au Polygone au spectacle d'une petite guerre. Le général Pichegru commandait un parti, et le représentant Merlin de Thionville en commandait un autre. Au sortir de ce combat simulé, qui avait attiré un grand nombre de spectateurs, Merlin de Thionville entraîna la foule dans la cathédrale pour y prêcher à la façon du temps et y exalter le patriotisme de son auditoire. Monté en chaire, il pérora dans le style républicain, et vanta la trop fameuse journée du 10 août, dont il célébrait l'anniversaire; mais il n'excita point d'enthousiasme : je ne vis que stupeur et insouciance parmi les auditeurs, malgré tout ce que débitait le représentant du peuple. Il était au fort de sa déclamation et il gesticulait quand je vis un petit bossu, agitant ses longs bras, s'écrier en parcourant l'église : « Qu'est-ce que « nous dit celui-là, qu'est-ce qu'il dit? Dit-il que « les assignats sont au pair? » Les assignats ne valaient plus guère que trente sous le cent, et les soldats en allumaient leurs pipes. Cette disposi-

tion des esprits me parut d'un bon augure pour le succès de la mission qui me préoccupait.

Le représentant du peuple Merlin voulant sans doute compléter la solennité de la journée, se fit conduire, à la sortie d'un banquet militaire, chez une belle Alsacienne dont les faveurs étaient à prix. Échauffé par les liqueurs, il passa la nuit avec elle, et, en sortant de ses bras, la paya généreusement avec un assignat de dix mille livres. Mais plus calme en rentrant chez lui, il réfléchit qu'il avait payé trop chèrement les plaisirs de la veille, et prétextant qu'il y avait eu erreur, il fit demander à la courtisane l'échange de l'assignat de dix mille livres contre un assignat de cinq cents, taux d'après lequel il avait tarifé ses charmes. La courtisane offensée se refuse à l'échange et à toute espèce de restitution. Le représentant ne croit pas hors de sa dignité de l'y contraindre par les voies judiciaires : il la cite devant le juge de paix. Le juge engage l'Alsacienne à faire la restitution que réclame le commissaire Merlin, à qui le peuple avait donné le sobriquet de Merlin *moustache*. L'Alsacienne répond qu'elle ne se croyait pas trop payée avec un assignat de dix mille francs pour s'être livrée à cette *vilaine moustache*, montrant au doigt sa partie adverse en pleine audience. Le juge strasbourgeois, fei-

gnant de consulter le code, déclara que la loi qui devait tarifer les faveurs du beau sexe n'existait point encore, et il mit les plaideurs hors de cause. L'arrêt reçut les applaudissemens de la multitude, et le représentant du peuple en eut les huées. Tout Strasbourg s'en amusa, et dès le lendemain une chanson sur l'air : *O vous qu'Henri IV menait au combat*, révéla les détails de ce scandale dans des couplets grivois et obscènes qui furent chantés non seulement dans le camp, mais dans la ville.

Le 11 août j'apprends que Pichegru va se porter sur le Haut-Rhin, et je n'hésite pas à le suivre. J'avais le projet d'aller me mettre en station au Fort-Louis, qu'on appelait alors Bourg-Libre. Arrivé à la dernière poste à Groskeims, et ma chaise attelée, le maître de poste me prenant pour un commissaire de l'armée, et ne doutant pas que je ne me rendisse à Huningue, m'apprend que Pichegru vient d'y arriver, et qu'il doit dîner avec tout son état-major et les représentans Merlin de Thionville, Cochon et Rewbell. « Vous « allez sans doute, me dit-il, citoyen commis- « saire, dîner aussi avec le général; permettez- « moi de placer dans votre chaise quelques co- « mestibles commandés pour le repas, et d'y « attacher mon cheval en volée. » Je me gardai

bien de le détromper; je m'empressai, au contraire, d'accéder à sa proposition, qui m'offrait si inopinément le moyen d'approcher de Pichegru. Le maître de poste monte dans ma chaise, et me servant de guide, me conduit bientôt dans Huningue, droit à l'auberge où Pichegru venait de descendre.

Il y avait sans doute quelque témérité à m'introduire ainsi, en temps de guerre, et sous les yeux des commissaires de la Convention, investis de pouvoirs illimités, dans une ville frontière, une place forte où tout étranger trouvé sans motif qui justifiât sa présence, pouvait être arrêté comme suspect, et traduit devant un conseil de guerre.

Mais d'un autre côté j'étais servi par l'enthousiasme qu'excitait à cette époque la présence de Pichegru; il était tel qu'on se le montrait avec empressement, et qu'on était fier de le posséder. Le maître de l'hôtel, me croyant aussi, à son tour, attaché à l'état-major, m'invite à monter en me disant que je trouverai le général en chef dans la salle près de la pièce où le couvert était mis.

Je monte, et je trouve Pichegru se promenant en long et en large, causant avec le général Ferrand. Je me place de manière à en être remarqué, et, à chaque allée et venue, attachant les

Digitized by Google

yeux sur lui je le fixe avec affectation. Il soupçonna ou peut-être crut-il apercevoir que j'avais quelque chose de particulier à lui communiquer, et se rappelant que je l'avais déjà suivi dans ses jardins à Illkirck, il se promena encore un moment, et dit tout à coup au général Ferrand, en élevant la voix : « Je ne dînerai point ici; « je vais dîner à Blophseim, chez madame Sa- « lomon. » Passant ensuite près de moi, il me jette un coup d'œil significatif, et sort accompagné de ce même général. Je le suis, et j'offre au général Ferrand mon manteau pour le général en chef (il pleuvait à torrens). « Non, dit-il; le général ne craint pas la pluie»; et tout en s'éloignant, il ajoute sans avoir l'air de me parler : « Il va à Blophseim dîner chez madame « Salomon; Blophseim est à trois quarts de lieue « de la route, et il y a des bains à vendre. » C'était assez clairement me fournir un prétexte pour m'y rendre moi-même. Je pensai dès-lors que Pichegru, qui devait dîner à Huningue, où tous les préparatifs étaient faits pour le recevoir, n'avait résolu si subitement de se rendre chez madame Salomon, que parce qu'il s'était réellement aperçu que j'avais quelque chose de secret à lui communiquer, et qu'il voulait me ménager par là le moyen de l'entretenir librement.

Je descends, et prends place à table d'hôte, bien résolu de me rendre après mon dîner à Blophseim. Je causais avec mon voisin, lorsque j'aperçus à côté de lui un homme qui me regardait attentivement. Je l'avais vu plusieurs fois à l'hôtel des *Trois Rois*, à Bâle, et d'après quelques questions qu'il me fit, je jugeai qu'il était prudent de l'éviter. Saisissant le moment, je me lève, et je dis à mon voisin que je vais revenir à l'instant, et que je le prie de me conserver ma place. Je sors, et comme j'avais eu la précaution de garder mon postillon, je fais atteler, je paie, je monte dans ma chaise, et me voilà de nouveau sur les traces de Pichegru.

Arrivé sur la grande route je dis au postillon de me conduire à Blophseim. Il me répond qu'il ne leur est pas permis de quitter la route. Je lui marque la plus vive impatience de visiter les bains qui étaient à vendre, et pour le décider je lui mets un écu de six livres dans la main. A cette vue (l'argent était alors fort rare), il part comme un trait, me fait traverser les terres labourées, et après un cahotage épouvantable, j'arrive presque moulu aux bains.

Je vais droit chez le propriétaire : c'était une femme; elle me suit. J'examine l'établissement, j'en demande le prix; je tire un crayon, et je

prends des notes. Tandis que j'écris, cette femme m'apprend que Pichegru vient de descendre chez madame Salomon, dans ce beau château qui est à peu de distance de son établissement. « Comment, Pichegru est ici ? lui dis-je. Je voudrais bien le voir! Où est ce château? — Mon « petit garçon va vous y conduire », dit-elle; et le petit garçon se dirige avec moi vers le château.

Une longue avenue y conduisait; je trouve la grille entr'ouverte. Le premier objet qui me frappe, c'est Pichegru en robe de chambre de piqué blanc, appuyé sur une croisée, et regardant du côté de l'avenue. Je ne doutai pas qu'il ne m'eût aperçu, car je le vis quitter la croisée, jeter sa robe de chambre, et reprendre son uniforme.

Je me présente hardiment au château, et je demande à parler au général, ayant, dis-je, à prendre ses ordres pour une fourniture de vins de Champagne qui m'a été demandée au quartier-général. On avertit Pichegru, qui me fait introduire. Il sort du salon où il était avec des dames, et où l'on prenait du café; il vient à moi. « Vous « cherchez à me parler? me dit-il. — Oui, général, « lui répondis-je avec une émotion visible; j'ai été « assez heureux pour que M. Dupeyrou me léguât

« des manuscrits de J.-J. Rousseau ; voudriez-vous « me permettre qu'en les offrant au public, ils « parussent sous vos auspices? Voici ma courte dé- « dicace ; daignez me faire l'honneur de l'agréer. »

Après l'avoir lue il me dit avec un air d'étonnement : « Y aurait-il encore des ouvrages iné- « dits de Rousseau ?

— « Oui, général.

— « Comme je n'approuve pas tous les prin- « cipes avancés par Jean-Jacques, je ne voudrais « pas attacher mon nom à de ses ouvrages avant « d'en avoir pris connaissance. Où sont les ma- « nuscrits ?

— « Ils sont à Bâle, général:

— « Eh bien, faites-les venir ; je les consulterai, « et vous aurez ma réponse. »

Ce fut alors que, le fixant avec inquiétude, et jetant autour de moi des regards inquiets, je lui dis avec émotion : « Général, j'aurais encore à « vous parler de choses plus importantes..... » Voyant mon inquiétude :

« Vous pouvez me parler, me dit-il ; qu'y « a-t-il ?

—« Je n'ai pas craint de me charger d'une haute « mission.

— « De la part de qui?

— « De M. le prince de Condé.

— « Et que me veut-il ?

— « Général, répondis-je d'une voix altérée, « il vous croit trop bon Français pour n'avoir « pas compris que, depuis long-temps, vous « devez regarder la république comme une chi- « mère, et la France comme ne pouvant cica- « triser les plaies de la révolution qu'en rappe- « lant son souverain légitime; or le prince dési- « rerait se concerter avec vous pour réunir son « armée à la vôtre, et lui faire prêter serment de « fidélité au Roi; c'est le seul moyen de rétablir « le trône des Bourbons, et de rendre la tran- « quillité à la France. »

— « Rien que ça », me dit-il en manifestant sa surprise.

Cette exclamation me donnant plus de confiance, je repris vivement : « Mais, général, c'est « bien quelque chose. »

Alors, me fixant et prenant un ton sévère, il me demanda comment j'étais arrivé jusqu'à lui, et si j'étais porteur de quelque écrit de la part du prince.

« Non, lui dis-je : le prince aurait craint de « me compromettre et de vous compromettre « vous-même, général, en me mettant dans le « cas d'être saisi avec un papier de cette nature. »

Après m'avoir demandé mon passe-port, il

m'interpella si j'étais bien le Fauche-Borel, imprimeur à Neuchâtel, dont il avait souvent entendu parler, et si je n'étais pas émigré.

Je l'assurai que j'étais bien réellement Fauche-Borel, et que je n'étais nullement émigré. Il me presse alors de questions pour savoir depuis combien de temps j'ai quitté le prince de Condé; qui j'ai vu à Strasbourg; et s'il y a d'autres personnes que moi dans la confidence du secret de ma mission.

Je lui nomme M. Courant, de Neuchâtel, qui était resté à Strasbourg. Rassuré par mes réponses, et me rendant mon passe-port, il me dit : « Retournez auprès du prince; rapportez-m'en « une lettre qui justifie votre mission..... Je con- « nais son écriture..... et qu'il me dise positive- « ment ce qu'il me veut. Soyez ici après-demain, « à cinq heures du matin. »

Qu'on s'imagine l'excès de ma joie, et combien furent grandes mes espérances! J'arrivai à Bâle les portes fermantes, et j'allai instruire aussitôt M. de Montgaillard du succès de mon entrevue. M. de Montgaillard passa la nuit à rédiger une longue lettre au général, basée sur les intentions du prince de Condé touchant ce qu'il désirait que Pichegru entreprît, et il dressa en même temps un état des récompenses qui devaient être accordées au général et à son armée, au nom du Roi.

Je le laissai terminer la rédaction de cette dépêche, à laquelle il attachait une grande importance, et j'allai en toute diligence joindre le prince de Condé à Mulheim, son quartier-général, à deux lieues de Bâle. Je n'avais que le Rhin à traverser : je le passe; j'arrive dans la nuit chez le prince, qui allait se mettre au lit. Je suis introduit par le chevalier de Contye; je lui rends compte du résultat de ma mission; et en lui donnant l'assurance des heureuses dispositions de Pichegru, je lui demande la lettre que la circonstance exigeait. Le prince n'hésite que sur la forme qu'il lui convient de donner à cette lettre, et, prenant la plume, il exprime au général toute sa satisfaction de le voir disposé à concourir efficacement au rétablissement de l'ordre en France. Sa lettre était conçue en ces termes : « Puisque Z.... « est toujours aussi honnête que je l'avais espéré, « je désirerais, d'après ce qu'il me fait dire, qu'il « envoyât ici une personne de confiance à qui « j'expliquerais les avantages de tout genre que « j'assurerais à Z.... ainsi qu'à tous ses amis, dans le « cas où il ferait ce qui lui a été communiqué de « ma part. Cette mesure me paraît absolument « indispensable; car, sans cela, on peut multiplier « les messages sans s'entendre, perdre un temps « précieux, et compromettre cet important secret.

« Le porteur sera aussi long-temps que Z.... le vou-
« dra l'intermédiaire de notre correspondance
« sous le nom de *Louis*. Les Autrichiens, aux-
« quels il n'est pas encore temps d'en parler, y
« seront désignés sous la lettre Y, et le général
« sous la lettre Z. »

Signé, LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

A Mulheim, le 18 août 1795.

Ce fut alors que le prince me dit, en me remettant cette lettre : « Comme je vous chargerai « de faire connaître à M. Wickham, ministre « d'Angleterre, le résultat de cette entrevue im- « portante, et qu'à votre retour de chez le géné- « ral vous aurez de nouvelles instructions, il fau- « dra bien vous garder de dire à M. Wickham que « M. de Montgaillard a la moindre connaissance « de cette affaire, parce qu'il n'y aurait aucune « confiance. »

D'après cet avertissement du prince, et en réfléchissant aux premières questions que m'avait faites Pichegru pour savoir si j'étais émigré, et s'il y avait entre le prince et moi quelqu'intermédiaire, je crus que la prudence me commandait, tout en ménageant l'amour-propre de M. de Montgaillard, de m'abstenir de remettre à Pichegru la lettre qu'il lui écrivait au nom du

prince, lettre qu'il a publiée depuis, et dont il répandit dans le temps, très imprudemment, des copies lui-même. C'est là qu'il promettait à Pichegru, au nom du Roi, la dignité de maréchal de France, le gouvernement de l'Alsace, le château de Chambord, un million d'argent comptant, un hôtel à Paris et une pension de deux cent mille livres. Il n'est pas jusqu'à moi, à qui il ne fit des promesses magnifiques, au nom de son souverain.

Cette lettre, d'ailleurs, était déplacée : elle aurait fait échouer la négociation à son début; car tout indiquait que si Pichegru se montrait disposé à servir la cause du Roi, ce n'était point par des calculs purement d'ambition, ni par des vues d'intérêt personnel. D'un autre côté, il se serait demandé comment un tiers lui offrait de telles conditions, tandis qu'il correspondait, par moi, directement avec le prince, et que j'étais le seul intermédiaire qu'on lui eût envoyé et qu'il eût accepté. Enfin, n'aurais-je pas commis une double imprudence en emportant avec moi la lettre emphatique de Montgaillard, puisqu'en revenant chez le prince j'avais été fouillé au dernier poste, sur la route, avec la plus grande sévérité ? Je feignis donc de me charger de la lettre, et je la laissai en dépôt à Bâle; de plus, je pris la pré-

caution de coudre sous l'aisselle de la manche de mon habit la très petite lettre du prince, de manière à pouvoir me flatter de défier toutes les recherches.

Ma prudence et ma discrétion me servirent d'autant plus, que Pichegru m'avoua depuis qu'il m'avait fait suivre par un Juif, espion dans son armée, qui ne m'avait pas un instant perdu de vue jusqu'à mon retour près de lui. Par un même mouvement de défiance de sa part, et pour s'assurer si j'avais dans l'intérieur d'autres communications qu'avec lui, je le vis monter à cheval avec tout son état-major, et s'éloigner de Blopsheim au moment où j'y arrivai, à cinq heures du matin, comme il m'en avait donné l'instruction : je n'étais pas même certain d'en avoir été remarqué. J'ai su également depuis, par lui-même, que c'était une épreuve qu'il m'avait fait subir ce jour-là, pour étudier mon caractère, et voir s'il était à la hauteur de ma mission. J'étais un homme perdu si j'avais communiqué avec d'autres que lui avant et après mon retour à Blopsheim.

J'eus le bon esprit de le suivre, et j'arrivai presque sur ses pas à son quartier-général d'Illkirck, près de Strasbourg. Je me fis encore annoncer comme ayant sept caisses de vin de Cham-

pagne à livrer au général, et désirant savoir où je devais les déposer. Il comprit le vrai sens de cette annonce, et me fit entrer dans son cabinet, où je trouvai quatre ou cinq officiers supérieurs réunis, auxquels il donnait des instructions. Cette circonstance me fit trembler, et je crus un moment que c'était un conseil de guerre. Mais ces officiers s'étant retirés successivement, après avoir reçu ses ordres, il resta seul, je me rassurai, et l'abordant, je lui dis : « Général, je craignais d'avoir « mal compris vos instructions en me rendant à « Blopsheim à cinq heures du matin, comme « vous me l'aviez prescrit; vous ayant vu monter « à cheval, je me suis déterminé à vous suivre....

— « Eh bien, avez-vous vu le prince?

— « Oui, général; voilà sa lettre (elle était décachetée, et sans suscription).

— « Voilà bien son écriture », me dit-il en la prenant.

Il la lit et me la rend. « Je crois, lui dis-je, qu'il « convient de l'anéantir. » Il la reprend et en allume sa pipe.

— « Eh bien, que veut le prince? me dit-il.

— « Général, réunir son armée à la vôtre; que « vous lui donniez Huningue, que le drapeau « blanc flotte sur Strasbourg, et que vous pro- « clamiez le Roi. »

Il me fit verbalement la réponse suivante, que je crois rendre ici mot pour mot.

« Assurez le prince qu'il peut compter sur « moi; je serai toujours digne de la confiance « qu'il daigne m'accorder; mais ce qu'il me « propose ne peut avoir lieu : je connais le « soldat; il ne faut pas lui donner le temps de « penser au premier mouvement; il faut l'entraî- « ner, et non chercher à le décider. Dès que je « l'aurai comme transporté sur la rive droite du « Rhin, je serai sûr de lui. Que le prince me dé- « signe lui-même le point du fleuve le plus favo- « rable pour qu'en le passant je me réunisse à « son armée. Je crois que Neubourg ou Steinstadt « serait l'endroit le plus convenable, à cause de « la position militaire du prince. Qu'il m'indique « le jour et l'heure, ainsi que la quantité d'hommes « et l'espèce d'armes qui lui conviennent. En pas- « sant, je laisserai mes pontons, comme si ma « première colonne devait être suivie d'une se- « conde; et aussitôt arrivé sur la rive droite, je « proclamerai la royauté. Par ce moyen, douze à « quatorze mille hommes d'élite des miens se « joindront à l'armée du prince; nous marcherons « bras dessus bras dessous; les places de l'Alsace « s'ouvriront devant nous, et en quatorze mar- « ches nous serons à Paris. Mais il faut que le

« prince s'entende avec les Autrichiens, pour « qu'ils restent sur nos derrières. Il est inutile « que je lui envoie un aide-de-camp; il pourrait « être aperçu, et le succès de notre plan serait « peut-être compromis. Vous suffirez : le prince « vous ayant chargé de ses instructions, il doit « ajouter une foi entière à ce que vous lui rapporterez de ma part. Il n'y a pas de temps à perdre; « retournez donc vite près de lui. »

Ici on commence à découvrir l'esprit de duplicité qui a présidé à la rédaction des *Mémoires de M. de Montgaillard*[1], comme à sa conduite politique. Il dit d'abord qu'il lui fallut une nuit entière pour décider le prince à écrire à Pichegru; et ce fut moi seul, comme on l'a vu, qui entrai chez le prince, et lui demandai cette lettre. M. de Montgaillard était resté à Bâle occupé à rédiger sa fameuse missive. Le voilà donc pris en flagrant délit d'imposture. Il était présent, il est vrai, lorsque je rapportai au prince la réponse de Pichegru; et néanmoins il a osé dire que le prince en avait été mécontent; il y a même fait en la rapportant des interpolations frauduleuses. Il a prétendu, non moins faussement, que le

[1] *Mémoires* publiés en 1804; *Mémoires* commandés, écrits sous l'influence d'un coup d'État, et d'une usurpation manifeste.

prince avait insisté pour avoir un mot d'écrit de Pichegru, comme s'il en avait eu besoin pour croire à ses bonnes dispositions et à la fidélité de mes rapports. Il a fait plus, il a forgé deux prétendues lettres de Pichegru au prince[1]; l'une qu'il met sous la date du 21 août, l'autre sous la date du 26, c'est-à-dire écrites presque coup sur coup et sans nécessité. Quelle invraisemblance! Non content d'avoir fait un faux aussi manifeste, il a prétendu que c'était moi qui lui avais remis ces lettres pour les porter au prince. Je le demande, me serais-je servi de son intermédiaire pour remettre au prince des lettres de Pichegru? Si j'en avais été porteur, il est clair que le prince de Condé ne les aurait reçues que de ma main.

Ceci me donne occasion de relever une autre erreur, ou plutôt une grande bévue sur ce même sujet, que je trouve dans un ouvrage récent, publié avec un grand étalage d'importance historique; je veux parler des *Mémoires* de M. Savary, duc de Rovigo. Dès sa sixième page, l'auteur, qui servait alors à l'armée du Rhin dans un grade subalterne, commence par remarquer que Pichegru allait bien souvent à Bâle, quoique son quartier-général fût à Illkirck, près de Strasbourg. Je

[1] Citées pages 288 et 289 du libelle intitulé *Pichegru et Moreau*.

puis assurer que Pichegru n'allait pas *bien souvent* à Bâle; et que s'il y allait quelquefois, ce n'était que pour conférer avec le secrétaire de légation Bacher, d'après les instructions de son gouvernement; et il n'y avait pas d'ailleurs d'incompatibilité qu'il allât de temps en temps à Bâle, quoique son quartier-général fût à Illkirck. Ce n'est pas tout : voilà que le général Pichegru charge M. Savary de porter une dépêche à Bâle à M. Bacher; voilà qu'il fait établir des relais, et qu'il fait momentanément de M. Savary son courrier. Quelle conséquence en tire-t-il? « Pendant quinze « jours, dit M. Savary, je fus toujours sur cette « route; et certes je ne me doutais guère que je « portais les lettres destinées au prince de Condé. » Que M. Savary se rassure; les lettres dont il était porteur n'étaient pas destinées pour le prince de Condé, par une bonne raison, c'est que Pichegru n'a jamais écrit une ligne au prince de Condé. Je le demande, d'ailleurs, se serait-il servi, pour être son intermédiaire auprès du prince, du chargé d'affaires Bacher, l'homme de confiance du comité de salut public, et qui était chargé d'épier ses propres démarches? On ne conçoit pas qu'un homme qui a été successivement chargé de plusieurs polices, et finalement de la police générale de tout l'empire français; qu'un

homme qui a été par conséquent à portée de tout pénétrer et de tout savoir relativement aux affaires secrètes de son temps, puisse commettre une pareille bévue, et cela pour donner aussi son coup de pied, dès ses premières pages, à un général en chef que plus tard il épargnera bien moins encore. Aussi aurai-je bien d'autres inexactitudes et omissions volontaires à relever dans les récits de M. Savary sur Pichegru.

Du reste, il n'est que trop vrai que le plan du prince de Condé, d'après lequel Pichegru aurait dû livrer Strasbourg et Huningue, n'était point en rapport avec les circonstances, et n'aurait offert aucune chance de succès. Au contraire, quel succès merveilleux autant que facile n'eût pas obtenu le plan de Pichegru, s'il avait pu recevoir une prompte exécution! Par sa seule réunion avec le prince, à la tête des armées françaises et des grenadiers français, dans l'état où était l'esprit public en France à cette époque, Pichegru aurait déterminé le rétablissement de la monarchie, et ramené la paix dans toute l'Europe.

Malheureusement il fallait que les Autrichiens donnassent leur adhésion à un plan aussi simple dans ses détails que facile dans son exécution. Or, en admettant même l'approbation de leurs

généraux, comme tout portait à y croire, elle n'en eût pas moins été subordonnée à la sanction du conseil aulique, dont on se défiait au quartier-général de Mulheim : de là des délais, des tergiversations déplorables, premières causes d'avortement. Il y en eut d'autres ensuite plus décisives, et que je flétrirai à l'aide des témoignages d'une investigation historique impossible d'abord à établir dans une affaire mystérieuse dont certains mobiles ont été long-temps inaperçus. Ainsi il y eut, dans un assez court espace de temps, deux projets différens communiqués des deux parts; de sorte qu'on ne put s'arrêter d'abord à un plan acceptable, et dont l'exécution parût possible aux deux partis à la fois.

La présence de quatre commissaires de la Convention qui s'étaient rendus à Bâle, leurs instances pressantes pour hâter l'ouverture des opérations militaires sur le Rhin, n'empêchèrent pas le général Pichegru d'attendre plusieurs jours, soit les renseignemens, soit les preuves qu'il exigeait.

Quel dommage que le prince de Condé n'ait pas osé prendre sur lui d'exécuter seul cette grande entreprise, d'après les vues du général en chef de l'armée du Rhin! Peut-être aurait-il tout entraîné.

M. de Montgaillard lui en attribue tout le

blâme, et en l'accusant d'obstination, en allègue des motifs qui tendraient à décrier la mémoire du prince. Mais dans les circonstances au milieu desquelles il a écrit [1], il est évident qu'il n'avait pas d'autre objet que de diffamer le prince de Condé et toute la maison royale. Quant au fait important qui nous occupe, l'histoire se charge elle-même de donner un démenti au pamphlétaire. Il est avéré aujourd'hui que le prince de Condé, au fond de son âme, était très disposé à substituer à son plan celui du général Pichegru. Mais honoré de l'estime et de la bienveillance particulière de l'empereur d'Autriche, pouvait-il tout à coup abandonner son camp, et déserter ses drapeaux? Ne devait-il pas respecter jusqu'au dernier moment les devoirs qui l'attachaient aux généraux d'un monarque qui combattait pour la cause des Rois. Lié par une sorte de confraternité d'armes à Wurmser, général en chef de l'armée autrichienne, et plein de confiance dans ses dispositions, il alla s'aboucher avec ce feld-maréchal, afin de le pressentir, sans toutefois lui révéler le secret de la négociation. Quelle ne fut pas sa surprise et sa douleur, de trouver le vieux guerrier inflexible! Armé des instructions posi-

[1] Au moment où Buonaparte se faisait proclamer empereur.

tives de sa cour, Wurmser mit opposition à ce que le corps de Condé passât le Rhin pour aller planter l'étendard des lis sur la rive française. Mais si on lui livrait, pour être occupés par les Autrichiens, Strasbourg, New-Brisach, Huningue, à ce prix la noblesse française ne serait plus retenue; elle pourrait aller combattre pour rétablir Louis XVIII : c'était l'Alsace que voulait l'Autriche.

Désespéré, le prince de Condé se vit réduit à persister dans une combinaison qui n'avait aucune chance pour elle, et que d'ailleurs Pichegru repoussait.

Il fut résolu dans le conseil du prince, que je retournerais à Strasbourg pour assurer formellement le général Pichegru que le prince ne pouvait adhérer au plan d'exécution qu'il lui proposait, n'étant pas assez sûr des Autrichiens, et qu'il insistait de nouveau pour qu'il fît proclamer la royauté sur la rive gauche. J'eus ordre aussi de lui dire que le prince de Condé avait quinze à seize cent mille livres comptant en caisse, cinq à six millions en effets, dont on pouvait réaliser plus de moitié dans deux fois vingt-quatre heures, et que si le général le désirait, on ferait déposer à Bâle une somme de cent mille écus en or, laquelle serait mise à sa disposition sur la première

demande qui en serait faite pour servir, au moment de l'éclat, aux premiers besoins de son armée.

Pichegru me donna de nouveaux témoignages du désir qu'il avait de servir le prince, mais sans se rendre néanmoins à ses nouvelles instances. Seulement il proposait de changer le lieu de la scène, afin d'opérer la réunion des deux armées, malgré les refus ou les lenteurs que les Autrichiens pourraient vouloir y apporter. Ce nouveau mode d'exécution consistait à forcer le territoire bâlois, et à demander sur-le-champ aux Suisses l'exécution des traités qui les liaient à la monarchie française, ce qui n'eût été que prévenir les vœux de la majorité des cantons. On eût gagné de suite les gorges de Porentrui, où l'on était sûr de ne rencontrer aucun obstacle; et traversant la Franche-Comté, on se fût dirigé sur Paris. Nul doute que, par les intelligences pratiquées dans cette province, on ne fût parvenu à la soulever aux approches de l'armée royale. Il n'y avait pas non plus à douter de la sincérité des sentimens qui animaient le général Pichegru : en faisant au prince de Condé le rapport de cette conférence, je lui dis que j'avais reçu du général l'accueil le plus affectueux, et qu'il avait même poussé l'effusion jusqu'à me

baiser sur la joue. C'était vrai à la lettre. Mais les paroles de mépris que M. de Montgaillard prête à cette occasion au prince de Condé, sont de pure invention comme tant d'autres circonstances controuvées qui, sous sa plume, travestissent l'histoire en un libelle. Il ne présente que trop souvent les faits sous le jour le plus faux.

En indiquant un nouveau mode d'opération, le général Pichegru rejetait itérativement le plan dont le prince avait tant de peine à se départir, à cause des dispositions de l'Autriche. Je pensais fermement qu'il fallait laisser Pichegru entièrement le maître d'exécuter ses projets de la manière qu'il jugerait convenable, car lui seul était en position de déterminer ce qu'il y avait à faire, et ce qu'il pouvait faire. Telle était aussi l'opinion que manifestait M. de Montgaillard. Mais le prince ne voulant pas se compromettre vis-à-vis des Autrichiens, si l'entreprise venait à échouer, me chargea d'une nouvelle dépêche dans laquelle il faisait au général toutes les observations qu'il croyait propres à l'amener à adopter son plan primitif.

Mais Pichegru n'était déjà plus le maître d'agir de la manière qu'il avait d'abord proposée. Les comités de gouvernement de la Convention, qui,

après la paix de Bâle avec la Prusse, s'étaient flattés de désarmer l'Autriche, n'ayant plus aucun espoir que cette puissance voulût se prêter à l'abandon de la rive gauche du Rhin, comme elle s'était prêtée à l'évacuation de la Belgique, résolurent de reprendre l'offensive, et ordonnèrent le passage du Rhin. Deux cent mille hommes sur chaque rive avaient passé trois mois à s'observer. Le passage du fleuve étant devenu l'objet des manœuvres des deux armées, Pichegru allait être soumis de nouveau à l'impulsion des comités et des commissaires de la Convention. Pendant mon absence il avait chargé M. Courant, avec qui je l'avais mis en rapport, d'informer le prince qu'il allait se porter sur le Bas-Rhin, où il prendrait tous les moyens qui pourraient tendre à effectuer la réunion projetée; mais qu'il ne pouvait rien indiquer de précis à cet égard, parce que les circonstances le dominaient; qu'il était essentiel que le prince fît de son côté certaines dispositions, et qu'en conséquence son armée prît poste à la hauteur de Spire; qu'elle devait éviter avec soin toute espèce d'engagement avec les républicains, car le moyen de préparer la réunion n'était pas de commencer par se battre.

A mon arrivée il témoigna son mécontentement de l'obstination avec laquelle le prince de

Condé tenait à un plan d'exécution qui devenait de plus en plus inexécutable.

« Annoncez au prince, nous dit-il, que je pars « lundi pour me rendre sur le Bas-Rhin, que j'at- « taquerai les Autrichiens, et que je me porterai « ensuite sur Manheim. Je ne puis différer plus « long-temps d'exécuter les ordres des comités « de gouvernement à cet égard; les commissaires « de la Convention, dont je suis entouré, me « pressent et me harcellent; ils veulent percer en « Allemagne à quelque prix que ce soit pour y « lever des contributions, et faire subsister l'ar- « mée, qui manque de tout. Je n'ai nul besoin « d'argent pour moi, nous dit-il, faisant allusion « aux offres pécuniaires du prince; je n'en veux « point; mais il en faut pour mes soldats, car, « dans l'état de misère où les laisse la Convention, « la royauté est pour eux au fond du verre, et un « écu dans la main. Comme je puis être forcé par « les événemens de prendre un parti décisif au « moment où je m'y attendrai le moins, qu'on « fasse seulement, soit à Bâle, soit à Francfort, le « dépôt d'une somme de cent mille écus, et que « j'aie la certitude qu'elle sera comptée à la mi- « nute à la personne que j'enverrai pour la rece- « voir. Voilà tout ce que je demande pour agir « quand il en sera temps. L'esprit de l'armée est

« bon, de même que l'esprit de l'intérieur; il ne « s'agit que de l'entretenir, et je ferai en sorte de « lier la partie de manière à embarrasser la Con- « vention dans la capitale et sur les frontières à la « fois. J'ai un parti à Paris, et j'espère qu'il se « prononcera hautement quand il en sera temps. « Mais je veux un grand ensemble, et que tout « concoure au même but. Je ne donnerai pas Hu- « ningue au prince; cette place ne lui servirait « de rien. Point de petits paquets. Il s'agit d'un « grand projet, et non pas d'une expédition *à la* « *Dumouriez :* je n'ai pas envie de faire le second « tome de ce général. C'est un grand coup que je « veux frapper. Ce que j'ai résolu d'entreprendre « ne se recommence point, et il vaut mieux at- « tendre quelques jours de plus, et jouer à jeu « sûr. Surtout que le prince se garde des indiscré- « tions, et qu'il écarte toutes les petites considé- « rations; qu'il soit sans inquiétude sur mon « compte. Merlin de Thionville a beau me sur- « veiller, je me moque de lui et de ses collègues : « ils n'oseraient rien entreprendre contre moi. « J'agis à Paris comme en Alsace. » Ce fut alors qu'il ajouta : « Et pour garantie de mes bonnes « dispositions envers le prince, dites-lui que je « ferai jeter dans le Rhin (se servant d'une expres- « sion toute militaire) les quatre représentans du

« peuple qui sont ici chargés, par le comité de « salut public, de me forcer à passer le fleuve. « Partez sur-le-champ, pour tenir le prince au « courant de ma position et de mes intentions, et « soyez de retour près de moi le plus tôt possible. »

Sur notre rapport, le prince jugea que tout lui imposait la loi de se décider promptement. Il pouvait voir quel homme était Pichegru, quel était son abandon, quelles étaient ses propositions. Si Pichegru avait mis l'Europe en état de juger ses talens, il mettait le prince bien en état de juger sa bonne foi. Ses vues, ses paroles, ses explications, l'attestaient.

Le prince ne balança plus. J'ai dit que la sanction du conseil aulique eût été indispensable pour obtenir l'adhésion des généraux autrichiens. Le prince, qui avait tant de raison de se défier de l'intervention du cabinet de Vienne, ne voulut y recourir par aucune démarche officielle. Il avait d'ailleurs été décidé entre Pichegru et lui qu'on prendrait de part et d'autre les mesures nécessaires pour que les troupes coalisées ne vinssent pas à passer le Rhin à la suite du mouvement qui devait amener la proclamation de Louis XVIII; or, le prince se réserva, quant aux Autrichiens, de statuer selon les circonstances. Mais d'un autre côté il jugea, comme Pichegru,

que son projet ne pouvait pas s'exécuter sans secours pécuniaires. Il avait déjà épuisé une partie de ses ressources pour subvenir aux besoins de sa petite armée; il était présumable que les nouveaux besoins que ferait naître le mouvement projeté absorberaient rapidement tout le reste. Le prince, dans sa détresse, crut devoir s'adresser à M. Wickham, ministre du roi d'Angleterre près la diète helvétique, et il prit la résolution de lui communiquer tout ce qu'il venait d'apprendre sur la loyauté du général Pichegru.

Cette résolution fut prise à l'insu de M. de Montgaillard, dont les préventions ou plutôt les ressentimens contre le gouvernement anglais depuis sa mésaventure à Londres et à La Haye, étaient connus au quartier-général de Mulheim.

Dès qu'il fut instruit que le prince avait confié le plan tout entier aux ministres anglais [1], et qu'il attendait leur décision, il ne se posséda plus, et déclara que tout était manqué; il mit tout en œuvre pour faire partager son opinion à M. Fenouillot, à M. Courant, à M. d'Olry [2] ainsi qu'à moi-même, et d'abord il réussit à nous pénétrer de ses préventions. Il écrivit aussitôt au prince pour lui demander la permission de se retirer,

[1] MM. Wickham et Crawfford.

[2] Actuellement ministre de Bavière à Turin.

ne voulant pas travailler de concert avec les ministres anglais ou sous leurs ordres. Il lui mandait que l'affaire dont il lui avait confié la direction était totalement manquée, et que dès ce moment il regardait le général Pichegru comme perdu sous tous les rapports; que les préposés de l'Angleterre préviendraient leur cabinet du plan projeté, qu'ils voudraient en suivre l'exécution, la diriger, et par conséquent l'entraver; qu'ils y chercheraient de nouveaux moyens pour agiter les frontières et fomenter des troubles dans l'intérieur; que tous leurs projets tendant sans relâche à perpétuer en France le désordre et l'anarchie, les secours qu'ils accorderaient dans cette circonstance ne serviraient qu'à enfanter de nouveaux maux. Il ajouta que M. Courant et moi désirions revenir en Suisse, où nos affaires, entièrement sacrifiées depuis deux mois à la chose publique, exigeaient impérieusement notre présence.

L'interprétation la moins défavorable qu'on puisse donner à cette violente opposition de M. de Montgaillard, c'est de l'attribuer au dépit qu'il ressentit de voir tomber dans les mains de M. Wickham une négociation pour laquelle il avait reçu des pouvoirs illimités, et qu'il ne pourrait plus diriger à sa fantaisie.

Mais quand par la suite il se fut tout-à-fait

dévoilé, je réfléchis à sa conduite dans cette circonstance, et je vis clairement qu'il avait voulu désorganiser et faire avorter la négociation au moment où elle allait avoir pour soutien le seul mobile qui lui manquait, l'argent.

Le prince de Condé fut très étonné de la lettre que M. de Montgaillard lui avait écrite en nom collectif. Il nous dépêcha aussitôt, à Bâle, M. le marquis de Montesson, qui avait toute sa confiance et qu'il chargea de nous ramener à des idées plus saines. Après nous avoir parlé de la nécessité d'avoir à la disposition du général Pichegru les fonds pour solder son armée dès qu'elle se serait déclarée, M. de Montesson fit le plus grand éloge du ministre et du commissaire anglais auxquels il devenait indispensable de se rallier. Il répondit, au nom du prince, de la sincérité de leurs intentions et de la pureté de leurs motifs.

Ces considérations et d'autres encore qu'il fit valoir nous frappèrent M. Fenouillot, M. Courant, M. d'Olry et moi; et cédant aux instances de M. de Montesson, nous prîmes avec lui la route de Mulheim. M. de Montgaillard dit qu'il pensait bien différemment à ce sujet, et qu'il était inutile qu'il se rendît au quartier-général pour y faire entendre des observations auxquelles on n'aurait aucun égard.

J'ignore s'il a eu réellement une explication personnelle avec le prince à ce sujet, comme il l'assure dans ce qu'il appelle ses *Mémoires secrets*, qui ne sont qu'un tissu d'anachronismes, d'incohérences, et de récits controuvés ou altérés. A l'en croire, voici comment se serait passée l'explication, le prince lui ayant déclaré sans détour qu'il ne pouvait rien faire sans les Anglais.

« Je répondis au prince, dit M. de Montgaillard, et avec une extrême vivacité, que, dès ce « moment, je cessais de prendre part à ses intelligences sur la rive gauche puisqu'il les avait « communiquées à M. Wickham; que je regardais « les choses comme entièrement perdues par ce « seul fait.... Le prince se calma, et eut l'air de « s'excuser. Je sortis du cabinet du prince avec la « résolution de ne plus y rentrer. Les courtisans « firent leurs efforts pour me ramener à Mulheim; « je fus plusieurs jours sans y paraître.... »

Le fait est que M. de Montgaillard n'eut garde d'effectuer sa menace et de se retirer des affaires qu'il suivait avec un intérêt visible, et, je puis le dire maintenant, avec un double intérêt. Nous ne suspectâmes point alors sa bonne foi; seulement nous regardâmes sa façon de voir comme un travers, qui nous parut le produit de préventions déraisonnables ou comme l'effet d'un exces-

sif amour-propre, qui lui faisait vivement regretter de ne pas conduire exclusivement une négociation qu'il voyait avec tant de peine, comme il le disait, tombée dans les mains de M. Wickham.

On verra bientôt son ressentiment s'étendre jusqu'à moi, qui, certes, n'étais animé que d'un zèle sans bornes pour la cause royale.

A mon arrivée à Mulheim, je trouvai le prince de Condé dans les dispositions les plus favorables, et montrant une confiance entière dans le dévoûment et les talens du général Pichegru, qu'il envisageait comme la ressource la plus précieuse pour la royauté.

Il remit sur-le-champ mille louis à M. Courant, en lui ordonnant de se rendre le plus tôt possible à Strasbourg, et d'y annoncer l'envoi de tous les fonds dont on aurait besoin. Le prince me donna en même temps une lettre pour M. Wickham, dans laquelle il priait ce ministre de me remettre une somme de huit mille louis à l'effet de suivre avec activité les négociations entamées sur la rive gauche. Il me recommanda de nouveau et très essentiellement de ne point faire connaître à M. Wickham que M. de Montgaillard eût la plus légère connaissance de cette affaire.

Je me rendis en toute hâte à Berne, et je me présentai à M. Wickham, qui me témoigna la

plus vive satisfaction en apprenant les dispositions dans lesquelles était le général Pichegru; il se répandit en éloges sur la conduite qu'avait tenue en Hollande ce général vis-à-vis de l'armée anglaise, et il montra le plus grand désir d'être mis en rapport direct avec lui. Il prit une connaissance très détaillée du plan qu'on avait formé, et, m'accordant sa confiance de la manière la plus franche, m'indiqua la marche que je devais tenir en ce qui le concernait. M'ayant demandé quelles étaient les personnes qui avaient connaissance de cette négociation, je n'oubliai pas l'itérative recommandation que m'avait faite le prince de Condé de ne pas mentionner M. de Montgaillard, et je ne lui parlai que de M. Fenouillot, ancien conseiller au parlement de Besançon, dont je connaissais les principes et le dévoûment; alors il y prit confiance, et me promit de mettre à la disposition du général Pichegru toutes les sommes qui seraient nécessaires pour le rétablissement de la monarchie. Il m'engagea à repartir de suite pour l'Alsace, en m'annonçant qu'il me ferait compter l'argent que sollicitait le prince, regrettant qu'il n'eût pas demandé une somme plus forte si elle pouvait être nécessaire.

M. Wickham jugea qu'il était essentiel de tenir cette affaire secrète vis-à-vis des Autrichiens,

se réservant de donner les communications qui seraient indispensables à la cour de Vienne, et lui dépêchant aussitôt un courrier pour réclamer le passage du Rhin. En même temps il annonça au prince de Condé qu'il se rendrait bientôt à son quartier-général. Au moment où je prenais congé de ce ministre, il me délivra un crédit de huit mille louis sur MM. Marcel et Carrard, ses banquiers à Lausanne.

Il est à remarquer que dès-lors nous devînmes, M. Courant et moi, l'objet d'une surveillance personnelle aux frontières de la part des autorités françaises, et qu'un foyer de dénonciations clandestines se forma à Bâle chez le secrétaire de légation Bacher, l'agent le plus actif des révolutionnaires de France, spécialement chargé de la correspondance secrète avec leurs adhérens en Allemagne et en Suisse.

Sept voyages que j'avais faits dans le courant de juillet, août et septembre, en Alsace, soit seul, soit avec M. Courant, pour m'aboucher avec le général Pichegru, lui porter des lettres et en rapporter les réponses verbales, n'avaient donné lieu à aucun soupçon ni à aucun accident fâcheux. Mais à compter de cette époque nos signalemens furent donnés aux frontières, ainsi que celui de M. Fenouillot, avec qui nous correspondions à Bâle.

M. Courant, d'après ses instructions, avait pris la route de Strasbourg; à peine quittait-il la porte de Sarre-Louis, que sa voiture fut arrêtée par des hussards envoyés à sa poursuite. Le secrétaire de légation Bacher arriva presque aussitôt, et fit subir à M. Courant un interrogatoire captieux; mais celui-ci avait eu le temps d'avaler les morceaux de la lettre du prince de Condé dont il était porteur. Sa voiture et son portefeuille furent visités; mais comme il n'existait plus contre lui aucune preuve, il réclama hautement ses droits de neutre en qualité de Suisse, et les droits d'allié de la république française en qualité de sujet du roi de Prusse. Après quelques heures d'hésitation, il parvint à obtenir la liberté de retourner en Suisse, mais accompagné jusqu'à la frontière par un gendarme, et laissant entre les mains d'un préposé aux douanes dix rouleaux de cinquante louis dont il craignait la saisie.

J'étais à Lausanne quand j'appris cet événement; je sentis dès-lors qu'il fallait user de précaution afin de ne pas être arrêté moi-même, lorsque je dépasserais la frontière. J'allais être porteur d'une somme d'argent assez considérable, que j'étais d'autant plus impatient de faire parvenir à sa destination, que tout faisait présager à Paris une crise favorable au mouve-

ment décisif projeté à l'armée du Rhin. Le Roi entretenait à Paris de nombreuses intelligences, dont le prince de Condé avait la clef. Divers agens royalistes remplissaient la Franche-Comté et l'Alsace : leur correspondance était unanime sur les progrès de l'esprit monarchique dans toutes les classes et même dans l'armée. Les rapports que MM. de Besignan et Teissonnet faisaient sur le Comtat et sur le Lyonnais donnaient des espérances encore plus positives. Le prince de Condé accordait surtout une grande confiance à la correspondance établie à Paris avec l'abbé Le Maître, par le canal de MM. d'Artès et Waldené, qui résidaient pour cet effet à Bâle, sous la protection de M. Wickham. L'abbé Le Maître adressait chaque courrier, à Bâle, sur les dispositions de la capitale, une dépêche qui de là parvenait à Mulheim. Le prince de Condé, qui suivait avec beaucoup d'attention cette correspondance, était persuadé qu'un grand mouvement s'opérerait dans l'intérieur; qu'il fallait, par conséquent, l'exciter et le favoriser pour en recueillir le fruit, de manière que la royauté pût se rétablir avec le moins de déchiremens possible.

On conçoit que devant de telles dispositions, le dévoûment du général Pichegru devait paraître d'un bien grand prix aux yeux du prince

de Condé. Le général paraissait même ne désirer ni grâces ni faveurs. « La gloire me suffit, disait-il; « et l'histoire n'aura pas pour moi d'ingratitude. »

Tel était l'homme avec qui j'allais avoir des rapports encore plus intimes. Ayant réalisé à Lausanne le mandat de huit mille louis dont j'étais porteur, j'y fis un achat considérable de montres d'or et d'argent pour être distribuées aux officiers ou bas officiers de l'armée du Rhin avec lesquels je me trouverais en contact sur la rive gauche, et M. Courant m'ayant rejoint, je revins avec lui à Mulheim. Le prince de Condé fut enchanté des dispositions de M. Wickham; il voulut que M. Courant et moi envoyassions chacun deux cents louis à nos familles, dont les intérêts souffraient infiniment de notre absence; et il me chargea de remettre deux cents louis à M. de Montgaillard. Attendu les mouvemens qui s'opéraient sur le Bas-Rhin, le prince détermina que j'entrerais en France par la Franche-Comté, et que M. Courant, dont l'arrestation était trop récente pour ne pas supposer qu'il était l'objet d'une grande surveillance, demeurerait à poste fixe entre Mulheim et Bâle : la correspondance fut établie par cette dernière ville et par Colmar. M. Fenouillot reçut l'ordre de résider à Bâle, à l'effet de communiquer avec M. Wickham.

Quant à moi, je devais rentrer en France le plus tôt possible en usant des précautions que j'avais imaginées, et qui furent approuvées par le prince. Il me chargea de faire au général Pichegru l'éloge de M. Wickham, dont les intentions ne pouvaient être suspectes, et de lui dire qu'il désirait vivement qu'il n'eût aucun doute sur la loyauté de ce ministre; qu'il le conjurait en même temps de seconder de tous ses moyens les dispositions de la capitale, et surtout de prévenir l'établissement de la nouvelle constitution républicaine que la Convention venait d'enfanter et qu'elle présentait alors à l'acceptation nationale.

Muni de ces instructions, je me rendis d'abord à Neuchâtel, et j'en partis le 25 septembre pour une destination ultérieure. Je passai avec toute la circonspection possible par le Vilaire, Besançon et Vesoul, après avoir acquitté, sur la frontière, les droits des montres d'or et d'argent que j'avais achetées à Lausanne et dont je tirai ensuite un si grand parti, soit pour couvrir mes vues, soit pour attacher une foule d'officiers à la cause royale. Forcé de faire viser mon passe-port à Besançon, je m'annonçai comme allant à Paris; mais conservant mes chevaux, je me fis conduire de suite à la première poste sur la route de Béfort, et j'arrivai alors à Strasbourg ayant évité, par cette

marche, tous les bureaux où le secrétaire de légation Bacher aurait pu donner mon signalement avec l'ordre de m'arrêter.

Le général Pichegru n'était déjà plus à Strasbourg. Cédant aux ordres venus de Paris et aux instances des commissaires de la Convention, il avait repris l'offensive par une expédition sur Manheim, où Merlin de Thionville et Bacher avaient pratiqué des intelligences. Manheim ayant ouvert ses portes à l'armée du Rhin, le général Pichegru s'y établit avec son état-major et les principales administrations de l'armée. J'en pris aussitôt la route, et j'y arrivai le 10 octobre. J'écrivis à l'instant même au général, et lui demandai un rendez-vous. Sur mon billet il traça ces mots : *demain à six heures du matin*, et me le renvoya. J'y allai à l'heure indiquée. Là, je lui fis part de mes instructions et de l'empressement du prince à voir réaliser ses promesses. Je le prévins que j'avais avec moi les fonds nécessaires aux premiers besoins de son armée. Il me protesta de nouveau de son attachement aux intérêts du Roi, et combien il avait à cœur le rétablissement de la monarchie; mais il ajouta que le moment n'était pas encore arrivé; qu'il ne fallait pas éclater sans être sûr de son fait; qu'on pouvait d'ailleurs se reposer sur ses efforts et sur son zèle pour en accélérer l'époque.

J'ai réfléchi depuis au langage dilatoire que me tint Pichegru dans cette première conférence de Manheim, et à l'air soucieux que je lui trouvais ce jour-là : il venait vraisemblablement de recevoir la nouvelle, qui se répandit peu de jours après, de l'événement du 5 octobre qui, faisant triompher la Convention dans Paris, y avait renversé les espérances des amis du Roi.

La Convention touchait alors au terme de sa session : attaquée de nouveau dans les départemens de l'Ouest par les royalistes armés de la Vendée et de la Bretagne, et dans Paris par une ligue qui voulait remettre l'autorité aux Bourbons, elle reprit son énergie. Les différens partis qui la divisaient firent cause commune. Pour conserver le pouvoir qui lui échappait, elle maintint, par la force, les principes du gouvernement révolutionnaire dont elle n'entendait changer que la forme. Elle avait ouvert sa session à la faveur des massacres de septembre 1792; elle la finit sous la protection de l'artillerie qui foudroya les Parisiens le 13 vendémiaire (5 octobre 1795).

La mitraille de la Convention, en dissipant l'opposition monarchique, mit pour ainsi dire à découvert l'agence royale, et il en coûta la vie à l'abbé Le Maître, correspondant du prince de Condé. Tout me porte à croire qu'il avait été

signalé au secrétaire de légation Bacher par le même dénonciateur qui, nous faisant poursuivre M. Courant et moi, mettait les comités de la Convention au fait des opérations secrètes du parti royaliste. L'abbé Le Maître fut arrêté à la suite du soulèvement des Parisiens, et une partie de ses papiers ayant été saisie, les preuves de ses intelligences au-dehors parurent évidentes.

« Cette journée du 13 vendémiaire, dit M. de « Montgaillard, avait fait sur l'esprit du prince « l'impression la plus profonde. Il avait d'abord « refusé d'y ajouter foi, ainsi que M. Wickham, « qui se trouvait pour lors à Mulheim. Il est dif- « ficile de peindre la douleur qu'ils ressentirent, « lorsqu'il leur fut impossible de douter du résul- « tat de cette journée : alors ils se jetèrent vérita- « blement entre les bras de Pichegru, et le pres- « sèrent avec les plus vives instances de ne pas « perdre un moment pour éclater. »

M. de Montgaillard était plus à portée que moi, renfermé alors dans Manheim, de juger l'effet que produisit au quartier-général du prince la nouvelle certaine de l'événement qui venait de faire triompher les révolutionnaires dans Paris. De son côté le feld-maréchal Wurmser dut éprouver quelques regrets d'être resté si obstinément attaché à la lettre de ses instructions, et

d'avoir ainsi laissé échapper le moment d'exécuter le plan noble et hardi du général en chef de l'armée française.

Il était à craindre que l'essai d'une constitution républicaine ne reculât de nouveau les chances favorables au rétablissement de la maison de Bourbon, et même ne précipitât la chute du parti royaliste armé. Cinq hommes, presque tous régicides, ayant pris les rênes de l'État sous le nom de Directoire exécutif, cette autorité nouvelle acquit rapidement de la consistance et de la force. Les nouveaux directeurs démêlèrent mieux que la Convention tous les moyens capables de terminer la guerre extérieure et la guerre intestine.

M. de Montgaillard, dont le système consiste à dénaturer les faits, et à décrier particulièrement le prince de Condé et Pichegru, se garde bien de pénétrer dans les considérations générales qui expliquent naturellement la conduite de ces deux personnages qu'il se complaît à diffamer. Par exemple, il affirme que Pichegru faisait alors assurer le prince que son projet n'était pas de pénétrer plus avant dans le Palatinat; que si les Autrichiens voulaient attaquer son armée avec une certaine vigueur, il se replierait sur Manheim, dont la reprise ne serait guère plus difficile que

la conquête ne l'avait été; en un mot, qu'il se ferait battre pour effectuer ensuite la réunion projetée avec plus de facilité sous Strasbourg. Rien n'est plus faux : jamais de telles paroles ne sont sorties de la bouche de Pichegru; jamais Pichegru n'a eu le dessein de compromettre sa gloire ni la sûreté de son pays. J'étais alors près de lui, et très à portée de juger ses sentimens et d'apprécier ses intentions. Pendant les trois semaines que je suis resté à Manheim, j'ai vu cinq fois Pichegru, et je lui ai écrit sept à huit fois. Je lui communiquai toutes les lettres que je recevais de la part du prince, à qui je transmettais les réponses verbales qu'il me donnait ou me faisait donner par l'adjudant-général Badouville. J'adressais mes lettres, sous le couvert d'un négociant de Bâle, à M. Fenouillot, qui y demeurait secrètement pour cet objet.

Il est vrai que Pichegru, en se réservant de prendre toutes les mesures qu'indiqueraient les circonstances, comptait profiter du découragement du soldat, du défaut de paie et du manque de vivres, pour effectuer à la première occasion la réunion tant désirée. De mon côté je travaillais dans ce sens-là en cultivant les officiers de l'état-major, en parvenant à gagner même les fournisseurs, et en faisant répandre dans la ville et parmi

les soldats des écrits véhémens contre le gouvernement de la Convention ou établi par elle.

Pendant mon séjour à Manheim, je mangeai constamment avec les officiers, et je formai avec les chefs des liaisons utiles à mes vues; je m'insinuai aussi dans l'esprit du soldat par des distributions de vin, d'argent, de bottes, de souliers, que je faisais adroitement aux plus nécessiteux et surtout aux malades, distributions que j'affectais de faire uniquement par compassion, en me récriant sur ce que la Convention laissait le soldat en proie à tous les besoins. J'augmentais aussi le mécontentement des troupes en faisant répandre dans la ville des brochures destinées à éclairer le soldat. Voulant y parvenir d'une manière plus naturelle et moins suspecte, je fis la connaissance intime de M. Solomé, rédacteur de la *Gazette de Deux-Ponts*, homme d'esprit, et qui pensait très bien; je lui promis une pension de cent louis, et j'en acquittai d'avance un semestre, s'il consentait à rédiger sa feuille, qui paraissait tous les jours, dans le sens le plus convenable pour faire prévaloir les principes qui devaient rappeler le peuple français à l'amour de sa religion et de ses Rois.

Cependant une partie de l'armée du Rhin, après avoir éprouvé un échec à Heidelberg, s'était

repliée sur Manheim, qui dès-lors fut menacé d'une attaque de vive force de la part des Autrichiens. En effet, ils déployèrent bientôt devant la place des forces et une artillerie considérables. J'étais logé à l'*hôtel du prince Charles* : le bombardement commença comme on était à la comédie; la salle se vida précipitamment. J'accompagnai deux dames au moment où les bombes tombaient sur la ville avec un fracas épouvantable : il faisait le plus beau clair de lune. Dans la matinée du lendemain, j'allai avec Badouville, aide-de-camp de Pichegru, sur une des casemates situées près la *Neckerdoor*. Les Autrichiens faisaient un feu d'enfer; cent soixante bouches à feu tiraient sans relâche, et causaient de grands ravages à nos côtés. Nous nous retirâmes à temps, car Badouville fut atteint d'une balle morte, et un moment après la casemate que nous venions de quitter, et qui renfermait des poudres, sauta : quarante-cinq soldats y périrent. Le bombardement dura toute la journée; il n'y eut guère que trente-sept maisons intactes; l'*hôtel du prince Charles* fut très maltraité. Lorsque je visitai ma chambre, j'y trouvai trois boulets dans le mur. Le général Pichegru courut lui-même les plus grands dangers; il eut un cheval tué sous lui.

Voyant qu'il allait être cerné, il quitta Manheim

le 29 octobre avec le gros de ses forces, ne laissant dans la ville qu'une garnison d'environ dix mille hommes, sous le commandement du général Montaigu. Au moment de s'éloigner il me fit dire par Badouville de partir au plus vite pour me rendre à Strasbourg, où je serais en sûreté; mais il me fut impossible d'obtenir des chevaux du maître de poste : il craignait de les voir tuer dans les rues, où les boulets et les bombes recommençaient à pleuvoir. Dans cette cruelle extrémité Badouville me donna ses chevaux, qui me conduisirent jusqu'à Spire. Je crois avoir été le dernier qui ait pu passer sur le pont de Manheim. Je parvins à gagner Guermersheim, d'où je me rendis à Strasbourg.

Ici je reviens à M. de Montgaillard pour réfuter de nouveau ses assertions, d'autant plus que c'est de moi qu'il s'agit. Pour me faire parler à son gré, il prétend que le général Pichegru m'avait chargé de dire au prince de Condé « qu'il « avait laissé à Manheim, pour défendre la place, « neuf à dix mille hommes, tout ce qu'il avait de « plus mauvais dans son armée; qu'il espérait « qu'il en reviendrait peu, et que les Autrichiens « en feraient bon compte; qu'il avait donné le « commandement au général Montaigu, officier « sans talens, et qu'il regardait comme hors d'état

« de soutenir long-temps le siége ; que Manheim « rendu il fallait l'attaquer, le poursuivre sans « relâche, et qu'il répondait du succès de sa dé- « faite..... »

C'est une fausseté insigne : je n'ai jamais dit ni écrit pareille chose au nom du général Pichegru. J'ai encore sous les yeux le rapport de mes opérations depuis le 25 septembre 1795 jusqu'au 12 janvier 1796, et je défie qu'on y trouve, au sujet de Manheim et de la disposition des troupes, d'autres témoignages que ceux qui résultent de mes propres observations et de mes seules conjectures. On n'y trouvera rien qui puisse venir à l'appui de l'affreux système imaginé par M. de Montgaillard pour perdre le général Pichegru dans l'opinion de la France. Pichegru était si éloigné de donner les mains à aucune perfidie ou à de lâches complaisances, que de son propre mouvement il fit traduire, à Strasbourg, devant une commission militaire, l'officier-général à qui on imputait la déroute de l'aile gauche de l'armée et l'abandon de toute son artillerie : cet officier fut condamné à trois mois de prison. En outre, Pichegru, après la reddition de Manheim, s'opposa de toutes ses forces à ce que le général Montaigu, qui avait commandé la garnison, fût échangé comme il le désirait ardemment. Si l'armée ré-

publicaine se retira précipitamment et en désordre sous Landau et Strasbourg, ce fut uniquement par suite des chances de la guerre et du mécontentement des soldats, qui étaient non seulement démoralisés, mais dans un dénûment absolu. S'est-on avisé d'imputer au général Jourdan les revers de l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Mayence, à la même époque, et encore bien plus graves que ceux qu'éprouva l'armée de Pichegru? Ces revers tenaient à des causes générales, et surtout au mépris que les soldats témoignaient aux pouvoirs de la Convention : leur découragement et leur irritation étaient au comble. Je l'ai vu; j'en puis parler avec connaissance de cause.

Quant à Pichegru, M. de Montgaillard, qui de temps en temps laisse percer la vérité, au risque de se contredire et de se réfuter lui-même, le justifie en quelque sorte en ces termes : « Ce général ne voulait point, dit-il, ainsi que je l'ai « su depuis, introduire les Autrichiens seuls en « Alsace. » Le mot *seuls* n'est ici qu'un petit correctif imaginé par M. de Montgaillard pour atténuer la vérité.

Mais voici une autorité bien autrement décisive et qu'il ne récusera pas : c'est la lettre, datée de Mulheim le 19 octobre 1795, que le prince de

Condé lui écrivit de sa main et à lui-même, en ces termes :

« Montesson a dû vous répéter, monsieur, la « ferme résolution où j'étais et où je suis de ne « rien communiquer aux Autrichiens de cette af- « faire [1]. Elle est entre les mains de M. Wickham, « qui sans doute a des ordres supérieurs pour le « vouloir ainsi. Pourquoi Pichegru ne livre-t-il « point Huningue et Strasbourg? Il eût mieux « fait de ne pas sauver la Convention il y a six « mois; mais cette faute commise, pourquoi n'a- « t-il pas profité de la dernière crise pour éclater « ici? Je sais bien que vous pensez qu'il a fait « pour le mieux; mais quoique accoutumé à être « de votre avis sur tout ce qui a trait aux con- « jonctures politiques, je diffère en ceci.....

« Il se pourrait que je fusse bientôt déplacé [2]; « marquez-le sur-le-champ à Pichegru; il n'a pas « un moment à perdre pour me donner Huningue. « Je tiens fortement à ce qu'il livre les trois per- « sonnes [3]. Voilà des objets que Fauche doit mettre

[1] Depuis l'ouverture inutile faite au feld-maréchal Wurmser, ouverture à laquelle le feld-maréchal cherchait alors à donner suite.

[2] En recevant l'ordre de transférer ailleurs son quartier-général.

[3] Les commissaires de la Convention.

« continuellement sous ses yeux. Vous êtes le « maître de garder près de vous M. de Beaufort ; « mais quant à M. Courant, je ne le crois bon qu'à « revenir chez lui ; ce n'est pas d'ailleurs l'homme « de M. Wickham, et je ne ferai rien qui déplaise « à cette personne-ci. Vous avez contre sa na- « tion de trop fortes préventions. Vous voyez où « en serait mon armée sans ses secours.

« Je suis très pressé, monsieur, mais pas assez « pour ne point vous réitérer mes sentimens d'es- « time et d'amitié. » *Signé*, L. J. B.

Rien de plus positif ; et il est maintenant tout-à-fait avéré que si Pichegru avait voulu livrer Strasbourg, New-Brisach et Huningue *aux Autrichiens*, Louis XVIII eût été proclamé sur la rive gauche du Rhin en septembre 1795. Voilà la vérité.

CHAPITRE X.

A mon arrivée à Strasbourg je résolus d'y fixer mon domicile, cette place étant devenue le centre des opérations de l'armée française, et d'ailleurs le quartier-général en était à portée; en outre, les principaux officiers de l'armée y venaient journellement pour différens objets ou sous divers prétextes. Mais je sentis en même temps que ma présence dans cette ville de guerre et au milieu des circonstances graves qui nous environnaient, pourrait paraître suspecte soit aux autorités locales, soit aux émissaires du Directoire exécutif. Ce Directoire, que la Convention venait d'établir, semblait vouloir gouverner d'après les erremens de l'ancien comité de salut public. Je pris le parti, en conséquence, de couvrir mon séjour par toutes les spéculations qui peuvent être du ressort d'un négociant et d'un libraire. Pour rendre mes relations avec les principaux officiers de l'armée plus habituelles et moins suspectes, je commençai à faire de mon appartement une espèce de magasin, que j'encombrai de cuirs, de draperies, de toiles, de ballots de

livres, de vins fins, ainsi que d'une grande quantité de bottes et de souliers que je donnais à bas prix, ou que je vendais à crédit : on conçoit que je me formai rapidement une nombreuse clientelle.

En peu de temps je fus lié particulièrement avec tous les aides-de-camp du général en chef, avec les principaux officiers d'état-major, le commandant de la citadelle, et tous les officiers qui, par leurs places et leurs talens, pouvaient avoir de l'influence. Profitant de l'espèce de droit que je m'étais acquis à parler franchement, je leur peignais les énormes abus de la république, les avantages de la monarchie et l'intérêt direct de l'armée au retour du Roi légitime.

D'après le conseil de Pichegru je manifestai l'intention d'acheter une propriété nationale pour y établir une imprimerie. Possesseur des derniers écrits de Rousseau qui m'avaient servi à m'introduire auprès du général, et qui pouvaient former quatre volumes in-8°, j'avais porté avec moi ce manuscrit précieux. J'annonçai hautement que je voulais l'imprimer en France, et monter à cet effet une imprimerie à Strasbourg même. Pour donner à ce projet tout le vernis du patriotisme d'alors, je paraissais aux ventes des bâtimens nationaux; je les mettais à prix, et

trouvais toujours quelques prétextes pour ne rien conclure.

Je ne perdais jamais de vue le principal objet de ma mission. J'avais trouvé l'armée découragée et mécontente : les derniers événemens de Paris y étaient hautement désapprouvés. Un assez grand nombre de militaires craignaient avec raison de compter parmi les victimes de la mitraille du 13 vendémiaire, leurs parens ou leurs amis. Cet esprit d'opposition et d'aigreur me servait à merveille, et je marchais à mon but avec rapidité. Mes occupations, toutes compliquées et multipliées qu'elles étaient, ne m'empêchaient pas d'entretenir une correspondance régulière avec le prince de Condé et M. Wickham : je les instruisais fort en détail de tout ce qu'ils avaient intérêt de connaître.

J'envoyai au prince un Mémoire où l'on avait tracé la conduite qu'il avait à tenir à son entrée en France, et où étaient spécifiés les accommodemens qu'exigeaient l'opinion et la situation des choses. Ce Mémoire, qui m'avait paru très bien fait et qui était rédigé avec une grande sagesse, sortait de la plume de M. Solomé, qui me l'avait remis à Manheim. Le général Pichegru l'avait approuvé en grande partie. Mais le prince m'écrivit à ce sujet, que ma mission ne portait pas

sur des objets de cette nature, et que d'ailleurs il n'approuvait pas le système de gouvernement qui faisait la base des raisonnemens politiques de l'auteur.

J'avais fait, à mon arrivée à Strasbourg, la connaissance intime de M. Demougé, avocat de cette ville, qui avait toute la confiance du prince de Condé. M. Demougé était en relation secrète depuis plus de deux ans avec le général major de Klinglin et madame la baronne de Reich, sa nièce, née baronne de Boëkel, qui résidait à Offembourg. Or M. Demougé était l'agent des Autrichiens.

Quant à madame de Reich, elle entretenait depuis long-temps à Offembourg une correspondance suivie avec la rive gauche, également dans l'intérêt de l'Autriche. On lui donna bientôt connaissance des négociations ouvertes avec le général Pichegru. Pleine de zèle pour la cause royale, et animée des intentions les plus droites, elle s'était rendue maîtresse des principaux moyens de communications, afin de les mieux surveiller, et d'en diriger elle-même l'emploi. Le lieu de son séjour, le grade militaire de M. le baron de Klinglin, son oncle, dans l'armée impériale, l'assistance des officiers autrichiens d'une part, et des gendarmes français de l'autre pour le libre

passage et l'attérage des bateaux, une grande exactitude et beaucoup de promptitude dans le service, étaient des motifs suffisans pour qu'on lui sût gré de conserver dans ses mains l'entrepôt de la correspondance. Les envois d'argent, de lettres, de pamphlets, avaient lieu pour Strasbourg toutes les semaines, et quelquefois tous les deux jours : des gendarmes recevaient le tout sur la rive gauche, dans l'endroit indiqué par les signaux de nuit dont on était convenu, et ils en faisaient le transport sans inspirer même de soupçons jusque dans Strasbourg.

On conçoit que cette correspondance, qui était d'un grand intérêt pour l'état-major autrichien, put faciliter mes relations particulières avec le prince de Condé. Demougé mit ainsi à ma disposition les moyens de communiquer, par le Rhin, directement avec le prince. Ces communications furent établies depuis avec plus de sûreté deux ou trois fois la semaine et sur différens points, et c'était dans des pâtés de foie d'oie que je faisais passer mes avis et mes lettres. Ce genre de correspondance échappait à toute suspicion à raison du grand commerce de pâtés qui se faisait de la rive gauche à la rive droite.

J'envoyais à Pichegru, d'après ses ordres, toutes les dépêches que je recevais de la part du

prince : deux fois je fus à son quartier-général, à Herxheim, pour lui remettre moi-même les lettres sur lesquelles le prince demandait de promptes réponses. La dernière fois que je m'y présentai, il me fit observer qu'il y aurait de l'imprudence à hasarder moi-même de fréquens voyages près de lui, que ce serait le compromettre, de même que la mission qui m'était confiée; que je devais me borner à lui écrire, puisque mes lettres lui parvenaient sans aucun retard ni danger. Ce fut alors qu'il me donna seulement quatre lignes de sa main, propres à tranquilliser le prince et à le convaincre qu'il s'occupait sans relâche à mûrir le projet de salut commun. Ces quatre lignes étaient écrites en notes de musique dont il m'avait donné la clef. Je me hâtai de les porter moi-même et de les expliquer au prince de Condé. Dans toutes mes communications avec le général, je m'attachai à le convaincre que son armée serait protégée, secourue, et qu'il pouvait compter sur une assistance efficace en toute chose, et surtout en fait d'argent. J'insistais d'autant plus, à cet égard, que Pichegru m'avait dit à plusieurs reprises qu'il fallait, au moment d'éclater, que rien ne vînt à manquer à ses soldats; qu'il serait surtout très essentiel de pourvoir à la solde de son armée au moins jusqu'à la quatrième ou cinquième

marche dans l'intérieur, quand il y opérerait un mouvement; mais que s'il n'était pas sûr d'être appuyé, il serait forcé d'éloigner le moment de se déclarer malgré le profond mépris qu'il portait aux pouvoirs émanés de la Convention, et bien qu'il regardât leur destruction comme indispensable pour le bien de la patrie. A cette occasion, il me répéta ces paroles que je rends avec fidélité : « Dites bien au prince que je suis aussi « bon Français que lui : je veux frapper un grand « coup, mais je ne veux rien livrer au hasard, « car ce n'est pas une chose à essayer. Quand je « frapperai, je veux que la France soit sauvée : « je ne veux pas faire le second tome de Du- « mouriez. »

La correspondance devenait d'autant plus active, que, d'après les démarches de M. Wickham auprès de la cour de Vienne, les généraux autrichiens, Baillet de la Tour et Wurmser, venaient d'être officiellement autorisés à suivre les négociations pratiquées par le prince de Condé. M. Wickham promettait tout au monde au nom de son gouvernement; il montrait, pour le succès de l'entreprise, beaucoup de chaleur et de sincérité.

A Mulheim, M. de Montgaillard était le seul qui déclamât avec aigreur contre l'intervention

de l'Autriche et de l'Angleterre. « Mais je ne « puis rien faire sans les Anglais et sans les Au- « trichiens », lui disait avec raison le prince de Condé.

Dans l'intervalle, je reçus de nouvelles lettres du prince que j'étais chargé de remettre personnellement à Pichegru; mais craignant de compromettre ce général en les lui portant moi-même, je les lui fis parvenir par M. Demougé, qui de là passant le Rhin, alla instruire le prince de ce que lui avait dit Pichegru : pour rien au monde il ne voulait se départir de son système basé sur la circonspection et la prudence; il promettait toujours néanmoins de saisir le premier moment favorable pour faire déclarer son armée.

M. le prince de Condé ayant reçu l'ordre de descendre le Rhin, expédia le 5 décembre M. Demougé au feld-maréchal Wurmser pour lui faire connaître où en était la négociation : le prince demandait en même temps à se porter avec son corps d'armée sur Khel. Demougé remplit sa mission, et rejoignit le prince à Appenvehier. Là, résumant les dispositions de Pichegru, et montrant au prince combien il devenait indispensable de s'abandonner à ce général, dont les mesures embrassaient un grand ensemble, il lui fit également sentir le danger qu'il y aurait à se porter sur

Kehl, et à se présenter devant Strasbourg avant que Pichegru n'eût tout disposé pour opérer le mouvement qui devait ouvrir au Roi les portes de la France; il ajouta que les opérations militaires sur le Bas-Rhin rendaient pour le moment impossible ce mouvement si attendu et si désiré; que tel était l'avis du feld-maréchal Wurmser, qui, plein de confiance dans la loyauté de Pichegru, ne balancerait pas à faire stationner l'armée de Condé dans les environs de Strasbourg quand il en serait temps.

En effet, le maréchal, le surlendemain, en transmettant au prince l'ordre de s'arrêter à Bulh, de cantonner sa cavalerie sur les derrières, et de camper son infanterie dans la plaine et sur la rive du Rhin, lui marquait que désormais il ne ferait plus d'autres mouvemens que ceux qui seraient combinés avec Pichegru.

« Je me rappelle, dit M. de Montgaillard à cette « occasion, que les premières paroles que le « prince m'adressa lorsque je le vis dans son nou- « veau poste, à Bulh, quatre ou cinq jours après, « furent celles-ci : « Me voilà maintenant ainsi « que mon armée aux ordres de Pichegru. Il ne « manquait plus à la révolution que ce phéno- « mène, de voir la noblesse française commandée « par un général de la république. »

Mais des traîtres se concertaient secrètement avec les agens du Directoire et avec le Directoire lui-même pour s'opposer à cette conciliation, qui, en mettant un terme à la division des esprits et aux horreurs de la guerre, eût ramené l'ordre en France et la paix en Europe.

J'étais loin pourtant de soupçonner qu'un orage se formât alors contre moi, et presque en même temps contre Pichegru. Pour ne pas mettre d'interruption dans mes travaux, et pour en accélérer le résultat le plus possible, je me tenais toujours à portée du quartier-général : mais j'avais grand soin de ne rien garder par-devers moi qui pût me compromettre, et de conserver au contraire tout ce qui pouvait déterminer la conviction que je n'avais été attiré en Alsace que par des spéculations commerciales. C'est à cette circonspection que je dois aujourd'hui la vie.

Si j'étais accablé de soucis, d'inquiétude et de fatigues, je voyais au moins avec satisfaction que ce n'était pas sans obtenir quelque succès : l'opinion de l'armée, améliorée visiblement depuis trois mois, se prononçait avec force, et de toutes parts les propos les moins équivoques annonçaient son vœu et ses dispositions. J'étais déjà dénoncé comme l'auteur ou le provocateur de cette liberté d'opinions parmi les soldats, ou plu-

tôt la même main qui avait porté dans l'ombre la dénonciation collective qui avait amené l'arrestation de M. Courant à la frontière, dirigeait contre moi personnellement une dénonciation encore plus grave, à laquelle il me devenait impossible de me soustraire.

Pour détourner les soupçons, et cacher la main du traître, le secrétaire de légation Bacher mit en avant un certain Frédéric Cotta, gazetier de Strasbourg, qui était en grande estime parmi les révolutionnaires de France et d'Allemagne.

Ce Cotta écrivit à l'administration du Bas-Rhin en ces termes [1] : « Suivant la lettre d'un « partisan éprouvé de la république en Allema- « gne, et qui m'est parvenue le 18 de ce mois [2], « Fauche, libraire de Neuchâtel, est véritable- « ment du nombre des émissaires de nos enne- « mis : il fait des voyages avec un portefeuille « garni de lettres de change considérables sur « l'Angleterre et sur Hambourg; il séjourne assez « long-temps près les armées du Rhin et de « Sambre-et-Meuse, dont il a coopéré pour beau- « coup à corrompre l'esprit; et il va de là près « de la horde de Condé, à Bâle. Il est arrivé le

[1] Sa lettre était du 21 novembre, mais les mesures contre moi ne furent mises à exécution qu'un mois plus tard.

[2] Cette lettre était anonyme.

« 28 octobre, venant de Rastadt à Schwetzingen, « et a trouvé, par ses doubles liaisons, la porte « de Manheim, qui était bloquée, ouverte pour « lui. J'ai dénoncé cela au ministre des relations « extérieures et aux généraux en chef des susdites « armées. J'en ai fait part ce matin aux commis- « saires du Directoire près les départemens du « Doubs et de la Moselle, et du canton de Lan- « dau, comme aussi à l'administration de police « d'ici. Dans ce moment l'inspecteur me fait « savoir que Fauche se trouve à Strasbourg, logé « à la *Maison rouge.* »

La même dénonciation fut envoyée non seulement aux administrations départementales voisines et aux généraux en chef des armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et de la Moselle, mais encore, et avec des variantes, au Directoire exécutif. Celle-ci *accusait le sieur Fauche* d'être l'agent le plus actif du royalisme et de l'Angleterre; de parcourir continuellement les deux rives du Rhin; d'être la cause de la déroute devant Mayence; d'avoir eu seul les portes de Manheim à sa disposition pendant le siége de cette place; d'avoir des liaisons avec plusieurs chefs militaires; enfin d'être parvenu, par des distributions d'écrits et d'argent, et par d'autres manœuvres également coupables, à corrompre

les armées du Rhin-et-Moselle, *au point qu'on y trouvait à peine un vrai républicain.*

Ce déluge de dénonciations, qui contenaient quelques faits vrais même dans leurs détails, mit sur pied les autorités civiles et militaires.

Tranquille sur mes paroles et mes actions, tranquille sur la prudence qui les avait dirigées, j'étais loin d'apercevoir l'orage qui grondait sur ma tête, lorsque, le 21 décembre, rentrant à minuit dans mon hôtel, j'y trouvai le major de la place de Strasbourg avec six fusiliers. On me fouilla à l'instant avec l'attention la plus scrupuleuse; on m'enleva mon portefeuille et tous les papiers que j'avais sur moi; on mit le tout dans mon secrétaire, sur lequel on apposa les scellés; et sur la poursuite de l'accusateur public près le tribunal criminel, je fus conduit à la maison d'arrêt militaire du Pont-Couvert.

Que de réflexions m'accablèrent dans cette nuit de douleur! Je connaissais mieux que mes accusateurs tout ce dont on pouvait me faire un crime, et je ne doutais nullement des causes de mon arrestation. Mais ce qui me laissait un rayon d'espérance, c'est que j'étais convaincu, par l'investigation la plus sévère sur moi-même, que, jusqu'à mon entrée en prison, aucune preuve matérielle n'avait pu être acquise contre moi. Le

hasard avait voulu que précisément ce jour-là, hasard heureux sans doute, j'eusse déposé chez M. Demougé tous les papiers qui pouvaient me compromettre. J'avais d'ailleurs l'habitude de supprimer dans ma correspondance tout ce qui aurait pu dévoiler les personnes qui s'y trouvaient mentionnées. Le chiffre et des noms supposés rendaient le tout plus ou moins énigmatique. Mais néanmoins, une preuve accablante restait contre moi, et pouvait m'être opposée sur-le-champ. J'avais malheureusement reçu dans la journée une lettre de M. le prince de Condé, que je n'avais pas eu le temps de mettre en sûreté; cette lettre, mise par moi dans le secret de mon portefeuille, était sous le scellé, et de nature à porter la conviction sur tous les faits dont on m'accusait avec tant d'assurance et de précision.

Le secret du portefeuille pouvant être facilement découvert, je me regardai comme perdu; et le supplice d'un malheureux émigré nommé Chevalier, que j'avais vu guillotiner l'avant-veille sous les fenêtres de mon hôtel, me semblait un avertissement du sacrifice que je devais faire. Ce cruel souvenir me frappait d'autant plus, qu'en me transférant au Pont-Couvert, on me fit passer devant la guillotine appelée *guillotine de*

Schneider, qui était en permanence : il neigeait; j'étais conduit par le commandant du poste et par six fusiliers; l'un d'eux, en passant devant l'instrument de mort, qui était éclairé par vingt-quatre lampions, me dit avec une atroce ironie : « Voilà où le citoyen chantera dans vingt-quatre « heures. »

Il était une heure après minuit lorsque nous arrivâmes au Pont-Couvert. Tout le monde dormait : on sonna long-temps. Enfin un porte-clef arrive; et comme il était trop tard pour prendre mon écrou, on me livre à ce cerbère, qui me conduit dans un cachot affreux, où j'aperçus d'abord un tas de paille mouvante, ce qui me donna lieu de croire qu'il y avait là un prisonnier près duquel je devais passer la nuit. Le porte-clef s'en allant, et me laissant dans l'obscurité, je réclamai avec énergie de la lumière. « On t'en don- « nera, me dit-il, de la chandelle! Ce ne sont que « les scélérats, pour qui on ne doit avoir aucune « pitié, qu'on amène à ces heures-ci. » Je lui jetai un écu de six livres, et il m'apporta une longue chandelle mince, qu'il ficha dans un bloc de bois. Je vis alors que la paille où je croyais que gisait un prisonnier ne m'avait paru mouvante que parce qu'elle surnageait sur une flaque d'eau infecte. En fermant la porte, le guichetier éteignit

la lumière; je l'appelai en vain, et cette nuit de douleur je la passai debout, ayant un pied en l'air, et l'autre dans une mare, et les changeant ainsi alternativement pour ne pas les avoir tous deux dans l'eau. J'étais appuyé en outre contre un mur qui suintait. Quelle horrible nuit! Quand je cédais un moment au sommeil, une affreuse vision venait me glacer d'épouvante : il me semblait voir six têtes coupées, rangées avec symétrie, et laissant un vide destiné à recevoir la mienne.

A neuf heures du matin seulement on vint ouvrir mon cachot infect pour me conduire devant le concierge, qui était occupé à régler les comptes des prisonniers. Je me plaignis amèrement d'avoir été traité d'une manière si dure, et je fis observer que n'étant que prévenu je ne devais pas être présumé coupable. Je réclamai avec instance des bas et des souliers ayant passé la nuit les pieds dans l'eau. « Vous êtes arrivé « trop tard, me dit le concierge, pour que j'aie « pu m'occuper de vous; je ferai votre écrou « dès que j'aurai fini mon travail. » Il m'écroua avec la désignation de *conspirateur*. Je m'aperçus que j'inspirais quelque intérêt à sa femme; ce qui m'enhardit à lui demander s'il n'y avait pas moyen de déjeuner, et s'il ne serait pas disposé à me

faire l'honneur de déjeuner avec moi. Cette proposition le fit tressaillir. « Eh bien, pourquoi pas? « me dit-il. Que prenez vous? — Du jambon, des « cervelas, lui dis-je, et, pour faire honneur à « Strasbourg, un bon pâté de foie gras; surtout « du bon vin du Rhin, car j'ai besoin de me re- « faire d'une nuit aussi horrible. » Cet homme s'était singulièrement déridé en m'écoutant dérouler le menu d'un excellent déjeuner, que sa femme fut très empressée de faire servir. Tout en s'en occupant, elle se tourne vers son mari, et lui dit : « Ecoute, mon ami; coupe-toi la mous- « tache, car tu fais peur au citoyen. » Qui le croirait? Cet homme à l'air si rébarbatif se fit couper son énorme moustache pendant qu'on servait le déjeuner; et il vint aussitôt se mettre à table d'un air aisé et jovial.

Dès-lors je fus d'autant plus rassuré que j'avais par-devers moi les moyens de m'en faire un ami. Au moment de l'apposition des scellés sur mes papiers, j'avais demandé et obtenu la permission de prendre une partie de mon argent, et sur quatre cents louis j'en avais pris soixante, que je résolus d'employer à me rendre favorable tout ce qui m'entourait, et principalement mon puissant convive. Il s'appelait Rouville, et avait été général de brigade en 1793;

mais ayant perdu ses chevaux, et la république refusant de les lui payer, il s'était vu dans l'impossibilité de les remplacer. Obligé de quitter le service, il avait accepté pour vivre la place de commandant ou plutôt de concierge de la prison militaire du Pont-Couvert. Tout en buvant rasade, il me raconta ses infortunes, et je saisis le moment opportun pour me l'attacher. Je lui donnai d'abord le change sur mes opinions : il me suffira de dire qu'elles lui inspirèrent tant de confiance, que de très bonne foi il me crut une victime de la jalousie et de la calomnie. J'ajouterai que par des moyens très simples je parvins à le mettre entièrement dans mes intérêts. Voici comment je m'y pris : revenant avec adresse sur les malheurs qui, d'officier-général, l'avaient réduit à n'être plus que concierge, je lui parlai de l'imprimerie que j'allais établir à Strasbourg, de la maison nationale que je me proposais d'acheter à cet effet, et du besoin que j'aurais d'un homme intelligent et fidèle à qui je donnerais volontiers cent louis d'appointemens et la table. Je lui demandai un sujet, et il s'offrit de lui-même avec transport. Je profitai de son enthousiasme, et après avoir rédigé sur-le-champ un engagement mutuel, je lui payai le premier quartier d'avance.

On sent bien que de son propre mouvement

il me laissa dès-lors autant de liberté qu'en pouvait comporter le régime de la prison. C'est ainsi que je parvins à me l'attacher au point que si j'eusse été condamné à mort, il m'eût ouvert les portes du Pont-Couvert à l'aide de cent cinquante jeunes soldats qui y étaient détenus, et que je mis rapidement dans mes intérêts par des distributions d'eau-de-vie faites à propos. Quant à lui, laissant là volontiers un emploi qui lui répugnait, il m'aurait suivi sans hésitation à Neuchâtel.

C'était moi qui dès le matin versais le petit verre d'eau-de-vie aux soldats, mes compagnons d'infortune, qui venaient m'entourer joyeusement tandis que je buvais ce qu'ils appelaient la *goutte;* ils me disaient tour à tour : « A votre santé, citoyen; « citoyen, à votre santé. » Un jour l'un d'eux, grand beau blondin, ennuyé sans doute de cette santé uniforme, dont le mot *citoyen* était le refrain, se tournant vers l'un de ses camarades en jurant, lui dit : « Bois donc à la santé de *monsieur;* « tu ne sais pas ce qu'il est. — Eh bien, qu'est-il ? « — C'est un agent du Roi, c'est un agent des « princes; c'est peut-être un prince lui-même. « — Qu'il soit ce qu'il soit, dirent-ils presque « tous à l'unisson, c'est un bon b....., il faut le « sauver. »

Pendant cette scène l'un d'eux, assis sur le

puits, chantait des couplets anti-républicains dont l'un avait pour refrain :

> Et nous recueillerons les fruits
> Que nous promet la république.

Et ce refrain ils le chantaient en chœur, en simulant de se débarrasser de la vermine qui les dévoraient.

Tel était généralement l'esprit de l'armée, où la misère était au comble.

Après m'être assuré en quelque sorte les clefs du Pont-Couvert, j'employai tout au monde pour amener les juges à m'absoudre. Je pris pour défenseur l'un des premiers avocats de Strasbourg, nommé Schewydinhamer, homme à talent et grand républicain. Je lui exposai qu'ayant eu par héritage de M. Dupeyrou les derniers manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, et cet objet étant pour moi d'un intérêt majeur, je voulais en suivre l'impression avec tout le soin possible, et que j'allais monter à cet effet un établissement d'imprimerie à Strasbourg même, dont la position était non seulement très favorable au débit de l'ouvrage, mais au succès d'autres spéculations du même genre que je mûrissais; qu'en faisant choix de Strasbourg, je prouvais assez que j'aimais la république française; que, du reste, j'ignorais com-

plétement sur quoi portaient les accusations en vertu desquelles je venais d'être arrêté; que j'étais néanmoins fondé à croire qu'elles partaient de négocians envieux et jaloux, ou d'ennemis secrets de la république qui cherchaient à éloigner par le dégoût et la persécution les étrangers laborieux qui transportaient en France leur fortune et leur industrie.

Je n'ai pas besoin de dire que j'épuisai toutes les ressources de ma rhétorique pour faire passer le sentiment de la persuasion dans l'âme de mon républicain défenseur. Mes discours, qui flattaient ses opinions, et une douzaine de doubles louis que je le priai d'accepter comme un premier tribut de ma gratitude, échauffèrent son zèle à un tel point, qu'il ne vit plus dans mes dénonciateurs que des aristocrates forcenés. Le commandant Rouville acheva de l'exalter en protestant que le sieur Fauche avait tellement l'intention de s'établir sur le territoire de la république pour y faire valoir ses capitaux, qu'il payait déjà les ouvriers et les employés de son futur établissement.

Le troisième jour de ma détention des soldats vinrent m'extraire de la prison pour me conduire à mon hôtel de la *Maison-Rouge*. Là, le juge de paix Léonard Marchand fit en ma pré-

sence l'ouverture de mon secrétaire et l'inventaire de mes papiers. Le dirai-je? jamais je n'éprouvai une anxiété si cruelle : elle l'était d'autant plus qu'il fallait la déguiser.

La Providence permit que le juge n'aperçût pas le secret de mon portefeuille, et dès-lors mes papiers ne présentèrent à peu de choses près que des objets relatifs à des intérêts mercantiles : or l'accusation ne porta plus que sur des allégations sans preuves. Quant aux motifs de mes voyages, je n'eus pas de peine à les faire cadrer avec mes affaires et mes relations commerciales. Mais j'avais à redouter qu'il ne survînt de nouvelles charges, et je craignais surtout d'être conduit à Paris.

On doit supposer que pendant tout le temps de ma détention et de mon procès le général Pichegru était dans des transes perpétuelles. D'autres, dans sa position, m'eussent fait dire qu'ils n'entendaient plus avoir la moindre relation avec moi : il en fut tout autrement. Je savais que le général était à Hirxheim, et dès le lendemain de mon arrestation je lui avais fait écrire par Demougé, qui le pria, en mon nom, d'envoyer de suite l'adjudant-général Badouville pour aider à ma délivrance. Pichegru acquiesça sur-le-champ à ma demande, me fit dire par Badouville de me

tranquilliser, et le chargea de me tracer la ligne de conduite que je devais tenir. C'est alors que j'eus l'occasion de me convaincre de la moralité de Pichegru et de la solidité de son caractère : il était bien persuadé que je serais mort avec mon secret.

Badouville lui envoya un courrier pour le presser de se rendre en personne à Strasbourg, afin d'évoquer mon affaire à un conseil militaire sous prétexte d'espionnage. Le général monta aussitôt à cheval, et arriva le sixième jour de ma détention. Sa présence à Strasbourg me rassura; mais déjà toutes ces précautions devenaient inutiles.

Mon défenseur avait fait preuve de zèle et d'intelligence; il avait pressé la décision des juges en alléguant les grands intérêts que j'avais à traiter, disait-il, à la foire de Leipsick; c'est ainsi qu'il me fit absoudre faute de preuves suffisantes. Le jour même de l'arrivée de Pichegru je fus mis en liberté par ordonnance du juge de paix, faisant toutefois mes réserves comme si je voulais poursuivre en réparation mon dénonciateur. Mais mon défenseur me suggéra de lui écrire une belle lettre pleine de sentimens, de générosité et de patriotisme : je le satisfis sans peine.

Immédiatement après ma sortie j'allai rendre

visite au commandant de la place Vernier, qui me reçut avec cordialité, et me félicita sur l'heureuse issue de mon affaire. Madame Vernier me proposa de me présenter le soir même au général en chef, et m'invita à souper chez elle avec lui. J'acceptai avec empressement, mais sans affectation. Le soir, après les complimens d'usage, Pichegru me dit d'un air très froid et très composé : « Je vous félicite de votre sortie : vous venez « d'acquérir le droit de citoyen français..... » Il était difficile de faire une satire plus adroite, et en même temps plus amère du régime républicain. Le maréchal Davout, qui était alors colonel, figurait à cette soirée. On joua, et je lui gagnai à la bouillotte vingt-cinq louis en or et quarante mille francs en assignats. Je lui avais déjà acheté un cheval. Saisissant l'occasion de donner un repas à tout l'état-major, je proposai au colonel Davout de me céder son second cheval pour vingt-cinq louis, m'engageant avec le surplus de ce que je lui avais gagné à réunir la société dans un dîner. Il résista, et voulait absolument trente louis de son cheval. Je m'adressai alors au général Vernier : « Eh bien, lui dis-je, nous nous « en rapporterons à votre décision, général. » Il détermina Davout, et ma proposition fut agréée unanimement. Je désirais m'attacher plus parti-

culièrement le général Vernier : je lui dis que ma captivité avait fait trop de bruit pour que ma femme et mes amis n'en fussent pas alarmés; qu'ils ne croiraient jamais à ma sortie de prison si je ne faisais pas acte de présence; que je me proposais, en conséquence, de m'absenter pendant quinze jours, et que je reviendrais suivre ensuite mes opérations à Strasbourg; que je le priais de vouloir bien, en attendant, recevoir mon cheval dans son écurie, et s'en servir jusqu'à mon retour, d'autant plus que ses rations lui en donnaient toutes les facilités. Le général Vernier fit d'abord quelques difficultés; mais sa femme le pressa beaucoup d'accepter mon offre, et l'y décida. « Je sais, mon ami, lui dit-elle, que « c'est un très bon cheval, qui vaut bien mieux « que ton *ritati ritata.* » On rit; et je donnai le lendemain à tout l'état-major un beau dîner, à l'auberge de la *Maison-Rouge.*

Il importait qu'après ma mise en liberté je ne quittasse pas sur-le-champ Strasbourg, ce qui aurait réveillé à mon égard les soupçons en donnant quelque vraisemblance aux dénonciations dont j'avais été l'objet. J'y restai donc quelques jours encore, et pour faire évanouir toute idée de suspicion je ne balançai plus à acheter la maison du sieur Paquet, rue des Serruriers. Le

haut prix de cette acquisition donna un air de vérité à mon projet d'établissement. Le prix se montait à trente-six mille livres en espèces : j'acquittai quatorze mille livres en passant le contrat, somme considérable à cette époque, à raison de la dépréciation qu'éprouvait le papier-monnaie. J'achetai, en outre, la petite bibliothéque de madame Vernier, qui m'en sut un gré infini ; car la détresse étant générale, s'étendait non seulement à toute l'armée, mais encore aux états-majors.

Croira-t-on, par exemple, que Pichegru, jouissant d'un traitement journalier de cent cinquante livres comme général en chef, cette somme se trouvât insuffisante pour sa subsistance et son entretien, et cela par l'effet également de la dépréciation des assignats ? A peine pouvait-il avoir du vin à sa table, et on l'avait déjà vu vendre deux de ses chevaux pour fournir à des dépenses de première nécessité. Le dénûment de l'adjudant-général Badouville était tel, quand M. Courant et moi fîmes sa connaissance, que M. Courant non seulement lui fit faire du linge, mais lui remit, à titre de prêt, vingt-cinq louis. Je lui fis moi-même cadeau d'un cheval.

Avant de partir, j'allai prendre congé du général en chef à Illkirck : j'étais accompagné de

Badouville et de Demougé. Le général me pressa de ne pas différer davantage mon départ. Il me donna verbalement ses instructions pour le prince de Condé; je les mis en écrit sous ses yeux : j'étais chargé de dire au prince « qu'enfin le moment « était venu de se déclarer; que tout était prêt; « que la plus petite circonstance pouvait déter- « miner le mouvement; et que, sans en fixer en- « core le terme, il suffisait de dire qu'il ne pouvait « être éloigné, et qu'il fallait se tenir prêt de part « et d'autre; qu'il ne convenait pas néanmoins « qu'on cherchât à s'emparer, par surprise ou « par force, de Strasbourg, que toute tentative à « cet effet aliénerait l'armée; que son projet d'ail- « leurs était d'ouvrir l'Alsace tout entière au « prince, et cela sans répandre de sang. Il m'or- « donnait également de m'assurer par moi-même « des dispositions des Autrichiens, et de voir le « feld-maréchal Wurmser ainsi que M. Wickham; « car, me dit-il, je ne veux pas avoir, au mo- « ment d'éclater, les Autrichiens à combattre, et « il importe infiniment qu'ils protégent une levée « de boucliers qui doit faire le bonheur général. « Rassuré de ce côté, ajouta-t-il, l'armée de Condé « réunie à la mienne entraînera tout, et nous « irons droit et sans obstacle à Paris. »

Pichegru me chargea également de voir M. Wic-

kham, espérant que son cabinet contribuerait aussi à sauver la France en fournissant les subsides nécessaires, et qu'indépendamment des moyens préparatoires, il recevrait de ce côté les secours les plus prompts; enfin il ajouta que la position actuelle du prince de Condé était bonne, et qu'il devait la conserver.

Muni de ces instructions je me mis en route, et le 12 janvier 1796, cheminant avec un des guides de la correspondance, je traversai à minuit les avant-postes français à l'effet de passer le Rhin. En longeant une des îles du fleuve, notre bateau fut accueilli par une décharge de mousqueterie partie de l'un des postes voisins; un de nos bateliers eut le genou cassé.[1]

En réfléchissant au double danger que je courus alors, je suis tenté de croire que voulant le bien, et chargé d'une mission dont le succès devait y conduire, le ciel, comme s'il se fût intéressé à ma conservation, ne permit pas que je succombasse sous les embûches de mes ennemis. On va en juger.

Ce fut pour moi un grand bonheur d'avoir suivi le conseil de Pichegru et de n'avoir pas retardé mon départ d'un seul jour. Dès le lende-

[1] Sur mon rapport M. Wickham lui fit une petite pension.

main les autorités reçurent du département du Doubs de bien plus graves informations sur mon compte. Jamais charges contre un accusé ne furent plus vraies et en même temps plus sérieuses. Quand je pense à ce redoublement de poursuites, je ne puis plus me refuser à reconnaître la main qui les dirigeait. Mais alors j'étais loin de soupçonner la noirceur qui présidait à tant de perfidie. J'attribuais faussement aux révolutionnaires de mon pays l'acharnement dont j'étais l'objet, tandis qu'il n'y avait qu'un homme parfaitement au courant de mon travail, et qui jusqu'à un certain point connût mon secret, qui pût ainsi articuler contre moi dans l'ombre des charges aussi positives.

Donnons la preuve que le coup était monté avec un grand ensemble de mesures : il arriva dans ce temps-là même à Strasbourg un commissaire extraordinaire du Directoire exécutif nommé Albert, chargé d'examiner et de suivre avec chaleur l'affaire qui me concernait, et pour peu que les charges fussent établies, de requérir contre moi la peine capitale; or il est évident que si j'étais resté un jour de plus à Strasbourg ma vie n'y eût plus été en sûreté.

Après avoir traversé le Rhin, je me dirigeai au quartier-général de M. le prince de Condé : il

venait de recevoir l'ordre de quitter sa position pour se rendre sur les derrières de l'armée. Le prince, à qui je rendis compte de mes opérations, me montra l'intérêt le plus touchant, et me fit partir pour aller conférer avec le feld-maréchal Wurmser afin de l'instruire des dispositions de Pichegru. Le feld-maréchal, que je rejoignis en toute hâte, en manifesta une grande satisfaction; il me dit de témoigner à Pichegru toute son estime, et de bien l'assurer qu'il seconderait ses honorables vues de tout son pouvoir; qu'il accorderait, de son côté, munitions, vivres et hommes; que Pichegru pourrait aussi disposer à son gré de la position du prince de Condé et de ses mouvemens; que le cantonnement où il se trouvait étant très resserré, il le placerait, si cela convenait mieux, à Worms et à Spire, et qu'il avait envoyé pour cet objet un courrier au feld-maréchal de Clairfayt; enfin il ajouta que c'était particulièrement à M. Wickham et à son cabinet à seconder un événement aussi beau; qu'il espérait que de ce côté on fournirait les secours indispensables pour accomplir une si grande entreprise, et que je devais moi-même me rendre, à cet effet, sur-le-champ près de ce ministre.

En conséquence, après avoir fait part, sans délai, à Pichegru du résultat de cette première

partie de ma mission, je me rendis à Lausanne, où était alors M. Wickham. Je lui rendis compte, autant que possible, de l'emploi des fonds qu'il m'avait confiés, de la position actuelle des choses, et de l'extrême désir qu'avait Pichegru de connaître d'une manière positive s'il pouvait compter sur les secours de son cabinet lorsqu'il se déclarerait pour le Roi. Je fus pénétré des marques de sensibilité que M. Wickham donna aux dangers que j'avais courus et à la satisfaction qu'il me témoigna sur les objets de ma mission. Je remis à ce ministre non seulement le procès-verbal de mon arrestation et de mon jugement, ainsi qu'un état circonstancié de mon travail sur la rive gauche, mais encore l'acte d'acquisition de la maison de Strasbourg, de sorte que l'Angleterre se trouva propriétaire, sous un nom couvert, d'une maison d'émigré dans cette ville. M. Wickham signa tous les comptes que je lui présentai, approuva tout ce que je lui soumis, et témoignant plus de confiance que jamais dans le général Pichegru, me donna, peu de temps après à Berne, une lettre pour ce général dans laquelle il l'assurait, au nom du roi d'Angleterre, de tout l'appui et de tous les secours qui pourraient être nécessaires à son entreprise libératrice. Cette lettre, bien que rédigée dans le style officiel,

était signée *Bleuet*, nom de convention adopté par M. Wickham dans la correspondance secrète : elle était adressée au *Banquier*, l'un des noms de convention de Pichegru, et contenait d'autres désignations également convenues; en un mot, cette lettre était conçue en ces termes :

« Je me félicite, monsieur, de pouvoir vous « témoigner les sentimens de haute considération « et d'admiration que j'avais depuis si long-temps « pour votre personne; je me flatte que vous trou- « verez dans cette assurance une nouvelle preuve « du désir que *ma maison* (mon gouvernement) « a de vous être utile et de favoriser puissamment « les spéculations que vous faites. Je suis autorisé « à vous garantir de sa part les secours qui vous « seront nécessaires, à quelque somme qu'ils se « portent. Ils seront mis à votre disposition dès « que vous m'aurez informé des mesures que « vous pensez devoir adopter, et que j'aurai un « état de vos besoins. Je ne puis vous dire avec « quel intérêt j'ai lu les détails que *M. Louis* « (Fauche-Borel) m'a remis relativement au tra- « vail qu'il a fait auprès de vous depuis le mois « d'octobre. Tout ce qu'il m'a dit aurait ajouté, s'il « avait été possible, au désir personnel que j'ai « de vous seconder; mais en vous offrant tous les « moyens qui sont en mon pouvoir, je ne fais que

« me conformer aux ordres de ma maison, qui a « placé en vous la confiance la plus haute. Il de- « vient aujourd'hui indispensable que nous cor- « respondions directement ensemble, afin d'abré- « ger les retards autant qu'il sera possible d'une « part, et de l'autre afin que je fasse auprès des « Y (les Autrichiens) les démarches que vous « croirez nécessaires au succès de vos opérations. « Je m'honore véritablement d'y participer, et de « me voir associé à vos travaux. Il me tarde beau- « coup de pouvoir vous l'exprimer de vive voix, et « de vous faire connaître combien ma maison vous « apprécie et vous estime. Elle n'oubliera jamais « la conduite noble et généreuse que vous avez « tenue il y a une année; et si les événemens pou- « vaient ne pas répondre aux espérances que vous « avez et qu'elle partage si bien, vous trouveriez « chez elle, monsieur, tous les égards qui vous « sont dus et un sort digne de vous. Je suis chargé « de vous en donner l'assurance, et je m'acquitte « de ce devoir avec une satisfaction bien vraie. « Je vous prie, en outre, d'agréer les sentimens « de respect et d'admiration que vous m'avez in- « spirés, monsieur, et que je conserverai toute « ma vie pour vous. *Signé*, BLEUET.

« Berne, 11 février 1796.

« *P. S.* Je vous prie de me donner, le plus tôt

« que vous le pourrez, un état approximatif et « détaillé de tous les besoins quelconques de votre « famille (votre armée), quelque nombreuse « qu'elle soit ; il serait essentiel que vous me don- « nassiez un état de tout ce qu'il faudrait pour « son entretien pendant six semaines, pour que « je prisse mes arrangemens en conséquence. « J'attends votre réponse avec bien de l'impa- « tience. »

Je me hâtai de faire parvenir cette lettre à Pichegru par une voie sûre. M. Wickham en écrivit aussi une pleine d'âme au prince de Condé, où il lui donnait les plus solennelles assurances qu'on ferait tout pour lui et pour le succès de la grande entreprise. Je savais déjà que Pichegru avait reçu la dépêche où je lui faisais connaître les dispositions du feld-maréchal Wurmser, et qu'il était convaincu de la nécessité d'agir sans délai. On me mandait en même temps qu'il visitait son armée pour tout disposer en conséquence. Je communiquai ces nouvelles à M. Wickham, et il me dit, avant mon départ, que depuis que les intentions de Pichegru lui étaient bien connues il ne dormait plus par l'effervescence que lui donnait l'espoir du succès.

Tout préludait à une crise, soit à Paris, soit

aux frontières. L'avénement du Directoire avait été marqué par les revers des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Celle du Rhin s'était retirée en avant de Landau; l'armée de Sambre-et-Meuse sous Mayence, où ses lignes avaient été forcées et son grand parc d'artillerie enlevé. Ainsi la victoire avait passé d'un camp à l'autre. Repoussées aux anciennes frontières, les armées du Rhin, en proie à la rapacité d'une administration dévorante et dénuées de tout, étaient désorganisées autant par la désertion que par l'indiscipline.

A Paris, dix-neuf milliards de papier-monnaie dépérissaient rapidement et sans remède, livrant ainsi la France à une convulsion financière sans exemple. Le louis d'or coûtait plus de cinq cents francs en assignats. La pénurie et la détresse ne permettaient pas au nouveau gouvernement directorial d'agir. L'*emprunt forcé*, pour subvenir aux frais de la guerre et aux dépenses d'urgence, n'était pas rempli, et cette mesure vexatoire et inique ne faisait qu'aigrir les esprits et irriter le mécontentement.

Tout était donc mûr pour la crise salutaire que le prince de Condé, Pichegru, Wurmser, M. Wickham et moi provoquions de tous nos moyens.

Conçoit-on que dans ce moment même où l'Autriche n'avait plus qu'à poursuivre le cours de

ses succès militaires pour arriver enfin à un grand résultat politique, son commandant général sur le Rhin, le général Clairfayt ait tout à coup proposé en son nom un armistice au général Jourdan comme s'il eût été moins pressé de pénétrer en Alsace, et d'y proclamer le roi de France, que de mettre à couvert la gloire qu'il venait d'acquérir sous Mayence? On alléguait que les armées autrichiennes, d'ailleurs harassées de fatigue, manquaient de vivres. Mais dans quel état étaient donc les armées françaises? Le fait est que le général Jourdan fut autorisé à accepter cet armistice si impolitique de la part de l'Autriche, en ce qu'il donnait du répit au Directoire et allait paralyser Pichegru, car il s'étendit bientôt à toutes les armées du Rhin. M. de Montgaillard a eu raison de dire que cet armistice sauva la république française dans cette conjoncture, et que Pichegru fut privé dès ce moment d'une grande partie des moyens qu'il avait eus jusqu'alors en son pouvoir.

Quoi qu'il en soit, malgré la suspension d'armes et toute la vigilance des agens du Directoire, la correspondance secrète n'en fut pas moins suivie avec activité. Le prince de Condé, le général Wurmser et Pichegru s'entendaient parfaitement, bien que M. de Montgaillard ait écrit le contraire.

A la vérité, l'extension de la suspension d'armes aux armées du Haut-Rhin vint ôter tout moyen quelconque d'agir immédiatement et à volonté : il fallut donc se borner de nouveau à tout préparer en silence pour l'avenir; mais cet avenir n'allait-il pas être exposé à des chances nouvelles, à de nouveaux hasards, et vraisemblablement aussi aux embûches préparées de longue main par la perfidie et la trahison?

CHAPITRE XI.

Au milieu de cette tourmente suscitée par le conflit d'intérêts si divers et si compliqués, que faisait M. de Montgaillard? quelles étaient ses dispositions? Elles vont se révéler dans ses propres écrits. « M. Wickham, dit-il, était disposé à « fournir tous les fonds nécessaires à l'entreprise « que méditait Pichegru, mais il voulait évidem- « ment la diriger. » De là le mécontentement et l'amertume de M. de Montgaillard. N'avait-il pas été investi un moment de pouvoirs illimités pour diriger à son gré la négociation? Mais la confiance ne se commande pas, et Pichegru n'avait voulu entrer dans aucune relation personnelle avec M. de Mongaillard, dont je ne lui avais même pas parlé. Aussi sa haine et son ressentiment contre Pichegru et contre M. Wickham n'eurent plus de bornes; s'ils n'éclatèrent pas tout d'abord, le temps ne fit qu'y ajouter un nouveau degré d'intensité. Pouvais-je ne pas y être enveloppé moi-même tôt ou tard?

En vain M. le prince de Condé lui disait ou lui écrivait : « L'Angleterre solde mon armée;

« n'imprimez rien contre cette puissance; je vous « en prie, ne publiez rien contre ses intérêts : « on me croirait derrière la toile, et les subsides « cesseraient..... D'ailleurs, vous ne rendez pas « justice à M. Wickham; vous avez contre lui des « préventions trop fortes et bien injustes. Je con- « nais son cœur, il n'est pas tel que vous le pen- « sez, et je puis vous assurer que si vous sus- « pectez le ministre, l'homme privé est animé d'un « zèle sincère pour nos intérêts..... » Qu'opposait M. de Montgaillard aux raisonnemens du prince? « Que M. Wickham était le plus *cruel* ennemi « que le prince et les siens pussent avoir. »

Mêmes préventions, même langage contre les Anglais que proclamait à la Convention le comité de salut public par l'organe de Barrère. On conçoit que le Directoire exécutif, continuateur du gouvernement révolutionnaire, faisant une guerre à mort aux Anglais, eût recours aux *fictions politiques* pour susciter contre eux une guerre nationale; mais M. de Montgaillard était venu de lui-même se ranger sous les drapeaux de la contre-révolution. Comment ne pas suspecter sa bonne foi en le voyant se servir du même langage et des mêmes mobiles qu'employaient les chefs de la révolution pour détacher les Français royalistes des seules puissances qui leur offraient

protection et appui? Ne voulait-il que semer dans le parti du Roi la défiance, le trouble et la division? Y était-il venu pour le désorganiser? Telles furent sans doute les réflexions qui excitèrent le refroidissement du prince de Condé et dont M. de Montgaillard lui-même fait l'aveu en ces termes : « M. le prince de Condé, dit-il, semblait depuis « quelque temps user de quelque réserve à mon « égard; plusieurs de ses agens ne cherchaient « plus que leur intérêt particulier dans cette « grande affaire. J'étais réduit à demander quel- « quefois une somme de vingt louis à mes pro- « pres agens, à ceux dont j'avais fait la fortune... » Ici vont se montrer à découvert, mais trop tard pour mon malheur, les sentimens secrets qui animaient déjà cet homme à mon égard. « M. Fauche « déployait, dit-il, le faste d'un ministre, et avait « parfaitement *saisi* M. Wickham.... » Oui, je déployai le faste d'un ministre en semant à propos l'or, l'argent et les récompenses pour faire de nouveaux prosélytes à la cause royale! Oui, j'avais parfaitement *saisi* M. Wickham en me montrant à lui tel que j'étais, c'est-à-dire plein de bonne foi, de zèle et d'enthousiasme pour le succès de la cause qui nous unissait. Voilà sans doute ce qui affectait M. de Montgaillard. « M. Fauche, « poursuit-il, était devenu, dans toute l'acception

« du mot, la créature de M. Wickham; il dressait « les dépêches de son chef, faisait des demandes « et des envois continuels de fonds, et me laissait « ignorer la plupart de ses démarches; mes plaintes « étaient inutiles. . . . . Tous ces désagrémens, « ajoute M. de Montgaillard, m'engagèrent à me « retirer subitement à Rhinsfeld, ville forestière « enclavée dans l'Autriche antérieure, près Bâle. « J'y arrivai au milieu de janvier 1796, avec mon « fils aîné et M. du Montet. J'y séjournai jusqu'à « la mi-mars. Pendant cet intervalle, je ne pris « aucune part active à la correspondance.... Je « témoignai au prince mon mécontentement; je « lui écrivis pour me décharger de ma responsa- « bilité; je lui notifiai que mon intention était de « ne prendre désormais aucune part active aux « négociations. Je lui détaillai la conduite de « M. Fauche et celle de M. Fenouillot, ami in- « time du premier et admis, à sa sollicitation, « dans ces affaires. Je lui déclarai que puisque « M. Wickham paraissait avoir les pleins-pouvoirs « de la monarchie française, *j'allais chercher les « moyens de rentrer dans ma patrie....* » Qu'on pèse bien ces paroles du manifeste de M. de Montgaillard adressé à M. le prince de Condé vers la mi-janvier 1796, et on y découvrira les causes secrètes des événemens qui vont se développer.

On a vu M. de Montgaillard s'isoler en se rapprochant de Bâle, où résidait le secrétaire de légation Bacher, l'explorateur diplomatique le plus dévoué d'abord au comité de salut public, puis au Directoire. C'était dans son cabinet, et à l'insu de l'ambassadeur Barthélemy, que s'ourdissaient les trames d'espionnage en deçà et au-delà du Rhin, destinées à pénétrer et à déjouer les combinaisons royalistes. M. Courant et moi n'avions-nous pas déjà été signalés sans succès par la plus lâche délation? Si nous échappons au délateur, il ne cessera pas pour cela de nous poursuivre, de même que le principal objet de sa trame, Pichegru : Pichegru succombera inévitablement sous les coups répétés qui lui seront portés dans l'ombre.

Ce qui nous regarde, M. Courant et moi, dans cette poursuite acharnée, se trouve historiquement constaté par l'arrêté fulminant que le Directoire exécutif prit contre nous sous la date du 22 février 1796 : J'en rapporterai ici les termes.

« Le Directoire exécutif, considérant que les « émigrés et les ennemis de l'extérieur ont des « agens et des émissaires dans l'intérieur de la « république pour corrompre le peuple par leurs « discours et par les écrits séditieux qu'ils y ré-

« pandent; considérant que le nommé Fauche-
« Borel est prévenu d'être un des agens et émis-
« saires des émigrés et des puissances étrangères,
« de faire de fréquens voyages dans les départe-
« mens frontières de la Suisse, et spécialement
« dans ceux du Haut et Bas-Rhin, de les parcourir
« plus particulièrement avec le nommé Antoine
« Courant depuis trois ou quatre mois; d'outrager
« sans cesse le peuple français, en réimprimant
« et faisant distribuer dans les départemens fron-
« tières des écrits séditieux et provocateurs à la
« royauté, etc., etc.

« Arrête, en vertu de l'article 145 de la consti-
« tution,

« Article Ier. Les nommés Fauche-Borel et
« Antoine Courant, présentement à Strasbourg
« ou dans l'étendue des départemens du Haut et
« Bas-Rhin, seront arrêtés, les scellés seront ap-
« posés sur leurs papiers et effets, etc.

« Art. II. L'officier de police qui sera chargé de
« l'exécution du présent arrêté mettra pareille-
« ment en arrestation les individus que la véri-
« fication des papiers des prévenus pourra lui
« indiquer comme leurs complices, etc... »

J'ignore si le Directoire prit un arrêté secret sur la dénonciation portée nominativement contre Pichegru à la même époque; mais je sais po-

sitivement, et il est d'ailleurs avéré, qu'il donna la mission secrète au prêtre Bassal, ex-curé de Versailles, conventionnel ayant voté la mort de Louis XVI, de se rendre à Bâle pour y vérifier les faits imputés à Pichegru. Cette vérification devait avoir lieu sur les *pièces originales*, que le dénonciateur s'était engagé à communiquer à l'agent du Directoire envoyé à cet effet. Le prêtre Bassal était chargé en outre d'examiner la conduite de l'ambassadeur Barthélemy, et de se concerter sur les différens objets de sa mission avec le secrétaire de légation Bacher.

Sans avoir aucune donnée positive de ce qui se tramait contre lui, Pichegru n'ignorait pas qu'il était l'objet des soupçons et de l'inquiétude du Directoire. Les provocations de Merlin de Thionville l'en avaient, pour ainsi dire, averti. Il voyait d'ailleurs que le Directoire cherchait sourdement à l'inculper d'avoir été cause des derniers revers de l'armée.

Dès la fin de novembre les bruits de sa destitution s'étaient même répandus sur la rive droite, et le fâcheux résultat de la campagne y avait donné encore plus de poids. Mais le ministre de la guerre ayant démenti formellement ces bruits, on avait repris toute confiance dans Pichegru. Toutefois son armée, repliée derrière les lignes

de la Queich, y était dans un état de misère déplorable. Pichegru s'efforçait de la réorganiser et d'y rétablir la discipline. Il avait reçu d'ailleurs l'accueil le plus flatteur dans son dernier voyage à Paris. A cette occasion il m'avait dit, avant son départ, ces paroles que je n'ai point oubliées : « C'est de Paris que vient le bien « comme le mal, et ce n'est qu'avec un mot des « gouvernans, ne serait-ce que quatre lignes, « qu'on peut disposer de l'armée : je vais les cher- « cher. » Mais il n'eut pas ces quatre lignes, parce qu'on était déjà en défiance de lui. Du reste, le peuple de Paris l'avait vu avec enthousiasme et la classe aisée avec admiration. Les ministres, cédant à l'impulsion générale, lui donnèrent des fêtes, et le Directoire lui-même parut lui continuer toute sa confiance. Pichegru avait rejoint l'armée plus puissant en apparence, qu'il ne l'était avant son départ de Strasbourg. Personne sur la rive droite ne doutait qu'il ne conservât le commandement sur le Rhin, et qu'il ne fût entièrement le maître des opérations de la nouvelle campagne qui allait s'ouvrir. Telle était surtout l'opinion du prince de Condé, du général Wurmser et de M. Wickham. Mais vers la fin de février les choses changèrent de face. Pichegru apprit, par ses correspondans de Paris, que son

rappel était agité dans le Directoire; mais qu'attendu la confiance entière que l'armée avait en lui, on n'osait pas le frapper d'une destitution, tant on craignait une crise soit à l'armée, soit dans la capitale, où Pichegru avait de si nombreux partisans.

Averti par un pressentiment secret, le prince de Condé lui faisait dire que le moment de frapper approchait, et il le pressait de se déclarer. Pour calmer l'impatience du prince, Demougé lui envoya le précis de la conversation qu'il venait d'avoir avec Pichegru le 17 février. « On ne peut croire, lui avait dit le général, que « je ne fasse pas ce qu'on désire de moi, quand « même mon opinion ne m'y porterait pas en « plein. Vous savez que le gouvernement me dé« teste sans oser me le montrer, et me craint. « Vous savez comme je me suis prononcé, et me « prononce tous les jours, même trop, contre les « misérables qui, au fond, sont les seuls qui sou« tiennent opiniâtrément la gageure, et qui seuls « tiendront toujours les rênes. Que dois-je es« pérer par la suite, si ce n'est d'abord des incul« pations, puis des persécutions, et *à la suite de « cela pis peut-être encore;* vous voyez donc que « je suis personnellement intéressé à une chose « que mon opinion prescrit et que mon cœur

« désire. Qu'on soit bien persuadé qu'ayant con-
« duit la chose aussi loin qu'elle l'est, je saurai
« sans doute aussi saisir le moment favorable,
« tel qu'il le faut pour ne pas manquer de frapper
« fort et de frapper juste. »

Demougé annonça le 21 février un mouvement très prochain à Strasbourg, et il manda le 27 : « L'esprit de l'armée se monte à tel point,
« qu'il est impossible qu'il ne s'ensuive pas quel-
« que éclat. »

En parlant de la distribution d'un de ses pamphlets, Demougé déclarait que ce serait le dernier, « qu'il n'attendait plus que la proclamation
« de Pichegru qui devait précéder le mouvement
« majeur qui allait éclater dans l'armée. » Il invitait le prince de Condé, les généraux Wurmser et Klinglin à se tenir prêts.

Il réclamait des subsides; « il voulait être en
« état de dire à Pichegru, qu'il avait devant lui
« pour huit jours de marche. »

Convaincu de la nécessité de faire arriver de l'argent, j'allai auprès de M. Wickham, qui, toujours plein de zèle pour le succès de la cause, me dépêcha avec des lettres très pressantes auprès du colonel Crawfford, commissaire britannique, alors à Manheim. Mon voyage fut pénible; on en jugera par le paragraphe suivant d'une lettre

écrite [1] par la baronne de Reich au général-major Klinglin : « Fauche, disait-elle, Fauche, cette « honnête créature, a eu une fatigue incroyable « pour aller trouver le commissaire anglais Crawf- « ford, s'emparer d'une vigoureuse somme d'ar- « gent, et puis revenir comme une fertile rosée.... »

Je trouvai, en effet, l'excellente baronne ne s'occupant déjà plus avec Antoine Courant, que des moyens de fournir aux soldats de l'armée de Pichegru des toiles, des bas, des souliers, des mouchoirs, des panaches blancs, des brassières aux fleurs de lis.

Pour donner une idée de l'étendue de nos ressources et de nos moyens, je dirai que M. Wickham avait écrit aussi au prince de Condé, en l'assurant que rien ne devait plus arrêter le mouvement libérateur, qu'on était résolu d'y employer jusqu'à douze millions.

La baronne de Reich, M. Courant et moi cherchions les moyens de faire parvenir en sûreté les sommes nécessaires à Strasbourg, où Badouville traitait les généraux et leur prêtait de l'argent, où le chef de bataillon Philippe, que j'avais enrôlé dans la cause, faisait de même, et où Demougé tenait table ouverte. « Dieu des miséri-

[1] Sous la date du 3 mars.

« cordes, s'écriait la baronne tout enthousiasmée, « bénissez les travaux de ceux qui veulent le « bien! Nous pouvons donc encore sauver la « France!.... »

Mais le temps de nos tribulations n'était pas accompli, et la Providence, qui voile aux yeux des mortels ses décrets immuables, nous imposait encore de nouvelles épreuves.

Au moment même où nous croyions toucher au port, Bassal, commissaire du Directoire, obtenait à Bâle de nombreux renseignemens, et recueillait *sur les pièces originales* beaucoup de faits positifs qui confirmaient les accusations portées dans l'ombre contre Pichegru. Il envoya, par un courrier extraordinaire, le résultat de ses informations au Directoire, et ce fut alors précisément que M. de Montgaillard, affectant de mettre tout son espoir dans le général Pichegru, lui écrivit de *Bâle même* la lettre remarquable dont je tiens de lui une copie, que je vais mettre sous les yeux des contemporains. Elle pourra servir à comparer M. de Montgaillard de la fin de février 1796 avec M. de Montgaillard du mois d'avril 1804. Que dis-je? Comment aurait-il pu changer? N'était-ce pas toujours le même homme? Quelle foi d'ailleurs mettre dans des écrits démentis par des actions contraires? Dans la lettre

que voici, ne verrait-on qu'une ruse de guerre imaginée pour couvrir l'origine de l'infâme délation *sur pièces originales*, dont Pichegru venait d'être l'objet? Ce n'est point à moi à prononcer; je ne suis pas juge, je ne suis que rapporteur.

« Le moment approche enfin, mandait M. de « Montgaillard à Pichegru, où le vainqueur de « l'Europe va devenir le sauveur de la France; « vos vertus en sont l'espoir comme vos talens « en ont été la gloire. L'humanité vous devra « bientôt le plus grand des triomphes; vous allez « arrêter les flots de sang qui inondent la terre. « Tel est, général, l'honneur qui vous est réservé, « et c'est celui dont votre âme s'est montrée am- « bitieuse depuis que vous avez paru à la tête des « armées françaises. Vous avez pleuré sur vos « victoires; mes compagnons d'infortune ont vu « couler vos larmes : elles les ont consolés. C'est « alors que vous promîtes un grand homme, et « qu'on put, sans craindre de se tromper, espérer « que vous sauveriez un jour votre patrie.

« Je ne cherche point à vous louer, général. « Si je vous estimais moins j'aurais recours à la « flatterie, et vous la mépriseriez; mais je vous « admire, et je ne crains point de vous le dire. « Qu'il me sera doux, général, lorsque j'aurai pu « vous exprimer ces sentimens de vive voix, de

« recevoir de vous une faveur plus grande : celle « de me permettre d'exprimer ces sentimens aux « yeux de ma patrie, aux yeux de l'Europe! C'est « votre éloge que je publierai, car j'ai fait l'éloge « de votre vie; je n'ai plus qu'un trait à y ajouter, « et il manque à celle de Turenne. Oui, je le sens, « général, votre âme est déchirée par les mal- « heurs qui accablent notre patrie; vous en sup- « portez tout le poids, et ce sont tous les fléaux « qui peuvent accabler une nation qui pèsent sur « nos compatriotes, sur nos frères. C'est dans « leurs embrassemens que les Français veulent « confondre leur douleur; c'est en mêlant leurs « larmes que tous les partis veulent éteindre leurs « divisions.

« Je connais le cœur de notre infortuné mo- « narque; ce sont des enfans et non pas des sujets « qu'il vous redemande. La bonté est au fond de « son âme, et il sait depuis long-temps que c'est « à vous qu'il devra le bonheur de la faire écla- « ter. Tous les princes de son sang partagent son « affection pour les Français. Le petit-fils du « grand Condé aime encore plus la patrie qu'il « ne chérit la gloire : vous êtes son espoir comme « vous êtes son ami. Il vous donne ce nom, car « il est du petit nombre des princes qui savent « aimer. Ah! général, que ne puis-je vous expri-

« mer les inquiétudes que l'espoir de la monar-
« chie cause à son soutien! Il craint à chaque in-
« stant pour vos jours, et il ne saurait craindre
« ses malheurs. J'ose vous en renouveler l'assu-
« rance, général : tous les Français qu'il com-
« mande ne verront que des amis dans les Fran-
« çais qui sont sous vos ordres; et c'est le senti-
« ment non moins que le nom de la fraternité
« qui réunira les deux armées; ne craignez ni les
« transports de la haine ni le délire de la ven-
« geance. Croyez-vous qu'un malheur extrême
« puisse nourrir ces passions funestes? Je vous le
« dis avec vérité, elles ne sont dans le cœur d'au-
« cun de vos compatriotes exilés. Le prince dont
« ils suivent l'étendard n'aura pas besoin de leur
« demander l'oubli de tout ce qu'ils ont souffert;
« et il est inébranlablement résolu cependant à
« ordonner, avec la plus éclatante sévérité, une
« conduite dont il donnera l'exemple.

« Mais, général, daignez me permettre de
« veiller sur vos jours; ils appartiennent à l'hu-
« manité, au bonheur de votre patrie. Je dois
« vous le dire, car j'en ai l'assurance, *le Directoire*
« *exécutif est sans cesse autour de vous; vous lui*
« *êtes suspect, et il a résolu votre perte.* Il est aisé
« de commettre un crime. Songez que ce crime
« laisserait la France en proie à toutes les cala-

« mités qui l'affligent; faites consentir votre cou-
« rage à craindre pour votre vie : on n'attend que
« le moment favorable pour y attenter; *on cher-*
« *che le bras d'un traître pour percer votre sein;*
« demandez à la Providence de conserver vos
« jours. Songez que vous devez sauver la mal-
« heureuse France; faites enfin pour elle ce que
« vous ne feriez pas pour vous-même.

« M. Fauche vous aura fait connaître la bonne
« volonté de M. Wickham : *sa générosité est gran-*
« *deur d'âme,* et nul n'a plus que vous le droit
« d'y croire et de s'y confier. Demandez tout ce qui
« peut être nécessaire aux circonstances, je vous
« réponds de tous les efforts de M. Wickham pour
« seconder tous vos désirs. Je crois que les Autri-
« chiens ne le contrarieront pas : dites du moins
« ce qu'il faut leur demander, ce que vous voulez
« qu'on obtienne d'eux, et ne craignez point un
« refus.

« Général, vous êtes grand, vous devez faire
« de grandes choses. La prudence, non moins
« que la grandeur d'âme, dirige toutes vos opé-
« rations; la lenteur qui les accompagne en pré-
« pare le succès; votre génie l'assure. Après avoir
« su attendre l'occasion avec habileté, vous sau-
« rez la fixer avec audace. Oui, vous êtes né pour
« être un grand homme. L'action que vous allez

« entreprendre n'aura point de récompense, car « le bonheur de notre patrie peut seul être un « prix digne de votre gloire : elle ne périra point, « et *votre nom sera immortel*. Daignez me per- « mettre d'être un jour votre ami; c'est la seule « faveur que j'ambitionne, et je saurai la mé- « riter.

« Agréez, général, etc.

« *Signé*, LE COMTE DE MONTGAILLARD.

« Bâle, le 21 février 1796. »

Conçoit-on que le même homme, qui récemment avait déclaré au prince de Condé qu'il ne prendrait plus désormais aucune part à cette négociation, ait écrit une lettre semblable? Conçoit-on qu'il l'ait écrite à Pichegru, qu'il a diffamé depuis avec tant de noirceur, et qui s'était toujours refusé d'avoir aucune relation directe avec lui? Conçoit-on qu'après avoir présenté M. Wickham comme le plus *cruel* ennemi du prince de Condé et des royalistes, le même homme qualifie la générosité de M. Wickham de *grandeur d'âme?* Mais on concevra le motif qui a pu dicter de semblables palinodies en les rapprochant des circonstances secrètes que le temps m'a mis enfin à portée de révéler.

Le fait est que M. de Montgaillard quitta Bâle

et sa retraite près de cette ville pour venir s'insinuer chez la baronne de Reich, où il savait bien que nous nous réunissions M. Jœglé, M. Fenouillot, M. Courant et moi. La baronne le reçut sous le nom de Pinault, et apprit bientôt que Pinault n'était autre que Montgaillard, qui la supplia de n'être connu que d'elle pour des *raisons majeures*. J'y étais alors avec M. Fenouillot; là, affectant un redoublement de royalisme et armé de sa lettre à Pichegru, il nous la lut avec emphase, et obtint facilement les suffrages de notre erreur. Simulant le plus grand zèle pour notre cause, il se fit rendre compte de notre travail et de nos démarches auprès de M. Wickham, et se mit ainsi au fait des affaires courantes qu'il avait en quelque sorte délaissées pour se rapprocher de Bâle dans un moment décisif et mystérieux. Nous ignorions parfaitement qu'il eût fait éclater son mécontentement vis-à-vis du prince de Condé, et que le prince lui en marquât de la froideur. Hélas! trop de bonté et trop de défiance de la part du prince avaient déjà compromis le secret de la cause royale. Trop de ménagemens à l'égard d'un homme qui inspirait des doutes fâcheux, et qui lui avait été signalé à son quartier-général, allait encore nous livrer aux investigations de l'astuce et de la perfidie.

Pendant ce temps-là le Directoire frémissait des dispositions que montrait l'armée de Pichegru, prête à se soulever dans l'oisiveté d'une trève où le soldat périssait de faim et de misère sur les bords du Rhin. Le Directoire jugea sa position bien plus alarmante encore dès qu'il fut éclairé par les informations arrivées de Bâle. Placé alors entre la nécessité du rappel de Pichegru et la crainte de provoquer par une destitution mortifiante ou par une disgrâce prononcée avec trop d'éclat une révolution en faveur d'un général chéri de ses troupes, le Directoire resta d'abord en suspens devant une pareille alternative. Mais la grandeur du péril qui s'étendait jusqu'aux avenues de son palais même lui donna non seulement de l'énergie, mais de la prudence, sans laquelle l'énergie s'égare ou frappe à faux. Les principaux fils de la trame qui l'enveloppait, soit à Paris, soit aux frontières, lui ayant été livrés, il put pourvoir à sa sûreté et frapper juste.

Je n'ai connu que plus tard, dans toutes ses ramifications, le plan combiné dont l'exécution bien entendue et bien conduite eût pu faire tomber le Directoire à sa naissance et amener le rétablissement de la monarchie que désirait alors l'immense majorité de la France. C'était dans Paris même qu'était préparée l'action hardie du

drame qui consistait à s'emparer, par un coup de main, dans une nuit, des cinq membres du Directoire républicain. Pour tenter ce coup de main on n'attendait que le moment du départ de la garde du Directoire, laquelle aurait indubitablement quitté Paris pour se porter sur la frontière, si l'armée de Pichegru se fût réunie à l'armée du prince de Condé, suivant le projet primitif. La légion de police, qui était gagnée, se serait déclarée pour Pichegru dans Paris. Mais ces plans étaient liés, et le défaut d'exécution de l'un força de renoncer à l'autre. Tout était déjà éventé d'ailleurs dès les premiers jours de mars, avant que Pichegru ne fût sur ses gardes.

Le Directoire avait résolu de l'attirer dans Paris pour éviter qu'une destitution brusque et éclatante, en le frappant au milieu de son armée, ne vînt à seconder les desseins du général et déterminer l'explosion militaire.

A peine Pichegru fut-il instruit d'une manière précise, par ses affidés de Paris, des intentions bien prononcées du Directoire, qu'il demanda un congé d'un mois sous prétexte que des affaires particulières exigeaient sa présence chez lui; par là il se serait tenu près de son armée.

Le Directoire accorda le congé; mais, profi-

tant de ce congé même, il appela Pichegru dans Paris, sous le prétexte spécieux de le consulter sur des opérations importantes.

Pichegru employa d'abord plusieurs détours pour éviter le voyage de Paris; mais les nouvelles qu'il en reçut de ses amis le décidèrent; ils l'assuraient que la fermentation y était plus forte que jamais, et qu'un parti très prononcé et très considérable n'attendait plus qu'un chef pour se déclarer: c'est ainsi qu'ils le firent passer subitement de la crainte d'être arrêté par le Directoire à la confiance de l'écraser peut-être lui-même. Pichegru regardait Paris d'ailleurs comme le point central où se réunissaient tous les mécontens; et il pensa que là seulement on pourrait prendre un ensemble de mesures qui étendraient l'explosion et la rendraient générale.

Dans une affaire si délicate, ne voulant rien écrire, ne voulant traiter que verbalement et confidentiellement, il sentait la nécessité de communiquer à ses amis les dispositions de son armée et d'apprendre les leurs.

Il fit donc ses dispositions de départ, malgré les représentations de M. Wickham et du prince de Condé pour l'en détourner. Ils craignaient l'un et l'autre que le Directoire n'eût quelque connaissance de la négociation secrète, et le prince

était même persuadé que si Pichegru allait à Paris il ne parviendrait jamais à en sortir. Les généraux Wurmser et Klinglin avaient la même appréhension.

Avant son départ, Pichegru fit assurer le prince de Condé que si le Directoire osait attenter à sa liberté il ferait soulever Paris dans les vingt-quatre heures, au moyen des partisans qu'il y avait et des intelligences pratiquées dans l'armée de l'intérieur : il se croyait sûr particulièrement de la légion de police. Dans ses dernières conférences avec Demougé il lui développa une partie de ses projets et de ses moyens. Écoutons Demougé : « Jeudi, enfin (17 mars), j'ai eu, dit-il, cette con« férence qui m'était si nécessaire pour vous tran« quilliser tous. Pichegru est venu chez moi, et « je peux dire qu'il ne m'a jamais mieux prouvé « sa confiance. Je m'étais préparé à lui faire en« trevoir tous les dangers de la démarche qu'il « allait faire, et j'avais rassemblé toutes les cir« constances qui peuvent lui être mises à charge; « à tout cela il m'a répondu :

— « Plus je réfléchis à cette démarche, et plus « je la trouve nécessaire : de toutes parts on me « presse; à Paris on m'attend avec impatience, et « mon armée est convaincue que ma présence « seule à Paris peut la faire payer en numéraire.

« Cependant je suis sûr du contraire ; mais il suf-
« fira à mon armée de m'avoir vu faire ces der-
« nières tentatives pour la détacher absolument
« d'un gouvernement qu'elle déteste. Que peut-on
« me faire ? On me craint : aucune inculpation ne
« peut tendre qu'à m'éloigner de mon armée.....
« Mais m'enverront-ils en mission ? Soyez certain
« que je n'accepte pas..... Me démettront-ils ? Ce
« serait, je l'avoue, possible ; mais ce serait aussi
« le *maximum* de leurs ressources, et dans ce
« cas rien ne m'empêche de revenir ici pour être
« à portée du prince..... Croyez qu'ils ne feront
« pas trop les méchans ; je saurai leur parler fer-
« me, et pour plus d'une raison je leur en im-
« poserai..... Rassurez, continua-t-il, nos amis :
« je n'écris à personne, malgré le désir que j'en
« ai et la satisfaction que cela me donnerait ; mais
« dites-leur que je suis homme d'honneur, que
« je cherche le plus grand bien, sans pouvoir no-
« minativement m'engager à telle ou telle opéra-
« tion, puisque tout dépend des circonstances
« que je calcule ; que si dans la minute je pou-
« vais faire changer les choses à l'avantage du
« Roi, du prince de Condé que je révère, et des
« infortunés qui défendent une cause si sacrée,
« je n'hésiterais pas un moment..... »

Je demandai alors à Pichegru, ajoutait De-

mougé, comment il s'y prendrait à Paris, et quelle serait la marche qu'il tiendrait....

« Voici ses réponses : — J'attends pour samedi « un courrier extraordinaire qui achevera de me « déterminer ; je partirai alors : d'abord je par- « lerai au ministre de la guerre, ou je prendrai « l'air du bureau ; celui-ci me menera chez les « cinq, dont j'en connais assez bien trois..... Là « je verrai de quoi il tourne ; je ne leur mâcherai « pas le mot, et les différentes conférences où « j'apprendrai leurs vues et leurs ressources m'é- « claireront sur la véritable détermination de ma « conduite pour le plus grand bien de la chose. »

— Je remarquai cependant à Pichegru que nous avions sujet d'être inquiet en cas qu'on le destituât, et qu'alors le prince de Condé serait fort embarrassé sur le parti qu'il y aurait à prendre.....

— « Voilà, me répondit-il, définitivement la « marche qu'il y aura à tenir : de toute manière, « il est du plus grand intérêt pour les Autrichiens « et pour le prince de Condé, je le réitère bien « positivement, de ne pas lever cette trève arbi- « traire et illimitée.... Plus cette trève durera ainsi, « et mieux ce sera. Mais on sent bien que le pre- « mier qui s'en dégoûtera ce sera notre gouver- « nement, qui n'a d'autre ressource que de faire

« un dernier effort, par la raison que la paci-
« fication avec l'Autriche est impossible, quoique
« nous cherchions toujours encore à faire des
« paix partielles; c'est alors qu'il faut déjà être
« prêt à agir, et ne pas perdre une minute après
« dix jours de grâce..... En cas d'échec, ajouta
« Pichegru, et que je sois destitué, alors cela
« changerait la thèse, et peut-être que le plus
« petit revers, joint au mécontentement de l'ar-
« mée et à un petit pamphlet analogue, donne-
« raient aux partisans que j'ai dans Paris beau
« jeu pour me faire rendre le commandement
« général de l'armée, et produiraient l'effet désiré
« d'une réunion..... Dans tous les cas, mandait
« Demougé, Pichegru reviendra ici travailler vi-
« vement..... »

J'avoue que ces dispositions, qui rejetaient dans un avenir indéterminé la crise libératrice, et que cet aveu si souvent répété « que les cir-
« constances seules détermineraient un plan pro-
« noncé, » ne devaient pas calmer la bouillante impatience qui dévorait nos cœurs.

A la lecture de cette lettre la baronne de Reich, parodiant les vers de Rousseau, s'écria : « S'il
« nous a tout dit, le grand homme est éclipsé à
« mes yeux, et toutes mes alarmes me restent! »
Mais elle revint bientôt à d'autres sentimens.

Quant à moi, plein d'admiration pour Pichegru, je pensais que, sous le vague de ses projets avoués, il cachait des conceptions profondes et bien méditées dont il devait faire mystère à ses affidés même et à ses amis les plus éprouvés. Telle était aussi l'opinion de Demougé, de M. Fenouillot mon ami, de M. d'Olery, et M. de Montgaillard lui-même montrait une confiance parfaite dans Pichegru. « Mais, me disait l'excel-« lente baronne, je ne me sens pas rassuré contre « les dangers. J'aperçois encore bien des lon-« gueurs dans le développement du plan de Pi-« chegru! Hélas! que de causes fortuites peuvent « le détruire! »

Le 20 mars avant cinq heures du soir, Demougé eut une dernière entrevue avec Pichegru en plein air; Pichegru lui dit que, par le courrier extraordinaire qu'il venait de recevoir, le ministre de la guerre l'attendait à bras ouverts, et lui offrait son logement; il ajouta qu'il présumait et qu'il paraissait qu'on ne voulait plus qu'il commandât l'armée; mais qu'on ne devait pas en être inquiet; qu'il reviendrait positivement et travaillerait efficacement à la chose.....

Il est très vrai qu'au moment de son départ pour Paris et en montant en voiture, Pichegru accepta de Demougé *neuf cents louis;* mais c'é-

tait pour le service du Roi : un homme du caractère de Pichegru, dont le désintéressement était si parfait, ne saurait être soupçonné de corruption personnelle que par la haine ou l'esprit de parti le plus aveugle.

A peine Pichegru fut-il parti de Strasbourg, que le secrétaire de légation Bacher et le commissaire Bassal se mirent précipitamment en route de Bâle également pour Paris. Cette coïncidence très remarquable vient à l'appui de mes conjectures ou plutôt des lumières qui jaillissent du rapprochement de certains faits. Bassal resta peu de temps à Paris, et à son retour à Bâle vers la mi-avril, il amena avec lui le marquis de Poteratz, autre agent secret. Celui-ci était un ancien émissaire diplomatique de la cour de France, espèce de Protée qui s'était jeté dans les intrigues de la révolution. Le comité de salut public et le Directoire l'employèrent successivement dans des négociations secrètes avec le baron de Thugut, principal ministre de la cour de Vienne, ou avec des diplomates chargés de négocier en son nom. Il est évident qu'ici le Directoire préparait une nouvelle intrigue politique dans la vue de paralyser la cour de Vienne par des propositions de paix insidieuses.

Pichegru parti, nous payâmes les agens subal-

ternes; nous distribuâmes de nouveaux pamphlets à l'armée; on donna, on jeta de l'argent; on donna même des montres aux avant-postes. Nous ne nous occupions que des moyens de déterminer le mouvement. Tel était l'esprit de l'armée, qu'on y foulait aux pieds la cocarde tricolore. Le propos le plus commun parmi les soldats était *Au diable la république!*

Pendant que cet esprit gagnait la plus grande partie de l'armée du Rhin, celui qui soufflait à Paris n'y faisait pas de moindres ravages. Dans les départemens les choses n'allaient pas mieux. La guerre royale paraissait éteinte dans la Vendée depuis la mort de Charette et de Stofflet, qui avaient succombé en braves. Mais les royalistes armés du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne et de la Normandie, connus sous le nom de *chouans,* répandaient la terreur dans le pays situé entre la Loire et la Seine. Le Morbihan, la Manche, le Calvados, l'Orne étaient en feu. La révolte était organisée dans le Mont-Blanc; elle éclatait dans l'immense contrée qui est renfermée entre Tours, Châteauroux et Nevers, dans le Berri enfin. Tel était, dans les premiers jours d'avril, l'état des choses en France et à l'armée du Rhin, lorsque Pichegru se rendit à Paris. Sans doute il serait arrivé à propos pour tout disposer

selon ses plans, de manière que l'explosion se fît en même temps partout, sans l'infâme délation de Bâle.

Déjà la confiance des Autrichiens s'était évanouie depuis le départ de Pichegru; le prince de Condé en était consterné; le feld-maréchal Wurmser commençait à regarder toute la conspiration comme dégénérant en intrigue. Dans les premiers jours d'avril, la plupart des agens, des amis même de Pichegru, tombèrent de l'incertitude dans le découragement. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'on parlait aussi de paix entre la France et l'Autriche. « On nous étouffe de vœux pour « la paix, écrivait la baronne de Reich au général « major Klinglin : au nom de Dieu, point de « paix! » Mais ce qui occasionna un abattement général, ce fut la nouvelle, venue de Paris, que Pichegru acceptait l'ambassade de Suède. Le feld-maréchal Wurmser, qui, malgré son grand âge, était tout aussi impatient que le prince de Condé pouvait l'être, conçut un tel déplaisir de la retraite de Pichegru, et des bruits qui couraient sur son compte, que je pris la liberté de lui écrire la lettre suivante pour le rassurer.[1]

[1] Sous la date du 14 avril 1795.

Monsieur le Maréchal,

« Vous avez honoré le général Pichegru de « votre estime, de votre confiance; il y répond « en marchant sur vos traces, il se conduit en « grand homme, il le sera le jour où il pourra « vous prouver que vous l'avez jugé selon votre « cœur, c'est-à-dire comme il mérite de l'être.

« Votre Excellence aura jugé, par les dépêches « de cette nuit, que Pichegru met dans sa con- « duite une prudence bien habile. Je vous supplie « cependant, monsieur le Maréchal, de me per- « mettre de soumettre à vos lumières et à votre « rare loyauté les réflexions suivantes :

« Quoi que les gazettes puissent publier rela- « tivement à Pichegru, Votre Excellence se sera « fait sûrement à elle-même ce dilemme : Ou « Pichegru est un homme d'honneur, ou c'est un « scélérat; ou Pichegru est un homme fait pour « concevoir et exécuter l'entreprise la plus hardie « et la plus noble, ou c'est un homme voué à « l'ignominie et au crime.

« Dans le premier cas, Pichegru n'eût point « écrit, reçu des sommes d'argent, envoyé des « personnes de confiance, suivi pendant huit « mois une affaire dont tant de personnes (lors- « qu'une seule suffit pour le perdre sans qu'il

« puisse l'éviter) ont la confidence, s'il ne voulait « point exécuter de cœur et d'âme cette affaire. « Dans le second cas, Pichegru, maître des tré- « sors de la Hollande, investi d'un pouvoir révo- « lutionnaire pendant la vie et après la mort de « Robespierre, se fût gorgé d'or et de sang, et « eût au moins commis quelques unes de ces « actions dont tant de généraux français ont à « rougir, et que la liberté de la presse, si illimitée « aujourd'hui, lui reprocherait bien positivement.

« Pichegru, maître de prendre des millions à « La Haye, et en étant sorti pauvre et respecté, « ne déroberait pas aujourd'hui quelques *misé-* « *rables rouleaux de louis* qui le couvriraient « d'infamie. S'il était possible de le déshonorer « au point de le supposer capable de partir pour « la Suède, il ne suffirait pas de le croire scélérat, « il faudrait encore le croire le plus fou de tous « les insensés, puisque cet homme ne se dissimu- « lerait pas que s'étant joué de la parole et de la « confiance du Roi, de Mgr le prince de Condé, « de Votre Excellence, des généraux de Sa Ma- « jesté Impériale et du cabinet Britannique, et « ayant laissé partout des preuves et des traces « irrécusables de ses manœuvres contre le Direc- « toire, il suffirait, pour le faire arrêter avant « son arrivée à Stokholm et faire tomber sa tête,

« *d'un seul mot* d'une des seules personnes qui « ont été en rapport avec lui à Strasbourg.

« Toute la conduite de Pichegru a prouvé jus- « qu'à ce jour qu'il était homme d'honneur et de « talens rares; mais en le supposant le contraire « de ce qu'il est, il a un intérêt si majeur à être « un homme d'honneur, qu'il ne peut pas ne pas « l'être.

« Il a demandé et obtenu un mois de délai pour « ses affaires; il va arriver; ainsi Votre Excellence « apercevra dans cette conduite celle d'un poli- « tique prudent et habile, celle d'un grand « homme qui va tout à l'heure frapper l'Europe « d'étonnement, et qui, grâce à votre magnani- « mité, monsieur le Maréchal, grâce aux offres si « généreuses que Votre Excellence a daigné faire « à S. A. S. Mgr le prince de Condé, va consoler « l'Europe des maux qui l'affligent depuis six « années.

« Oui, monsieur le Maréchal, Pichegru fera ce « qu'il a promis à Votre Excellence, et il le fera au « gré des désirs de Mgr le prince de Condé, et de « Votre Excellence. J'engage mon honneur à Votre « Excellence que le moment est très prochain où « votre nom, monsieur le Maréchal, si cher à la « gloire, ne sera prononcé qu'avec reconnaissance « et attendrissement par la nation française, qui

« apprendra à la postérité à le prononcer avec « respect.

« Daignez donc, monsieur le Maréchal, je vous « en conjure, continuer à favoriser une entreprise « qui vous a de si hautes obligations. La généro- « sité de votre âme, la noblesse de votre cœur, « ne sauraient s'épuiser, et ce sont elles qui ré- « pondent du succès d'un projet qui va répandre « sur Sa Majesté Impériale et Royale, sur les « braves et invincibles troupes que vous avez si « souvent conduites à la victoire, et sur la nation « allemande, une gloire si pure et si brillante.

« Je supplie Votre Excellence de me permettre « de l'assurer qu'avant peu de jours Pichegru lui « fera passer le projet définitif, ainsi que les der- « niers arrangemens à prendre, et je ne doute « point que si Votre Excellence daigne continuer « à les favoriser, S. A. R. Mgr l'archiduc Charles « ne soit conduit, par Votre Excellence, dans « le sein de la France avant la fin du mois pro- « chain.

« Je suis avec respect, monsieur le Maréchal, etc.

« *Signé*, Louis FAUCHE-BOREL. »

Bien certainement tout ce que j'écrivais au maréchal Wurmser je le pensais ; j'étais loin de croire qu'il y eût dans mes idées aucune exagé-

ration, tant l'enthousiasme mène à l'illusion, et l'illusion à cet excès de confiance qui rend crédule et souvent aveugle.

Mais presque toujours arrêté par des obstacles et des dangers renaissans, par quel sentiment serait-on soutenu dans la poursuite d'un intérêt politique du premier ordre, si ce n'était par le sentiment qui m'animait alors et qui m'anime encore pour la même cause? Je conçois que de froids égoïstes, des intrigans calculateurs, des hommes cupides, taxent de niaiserie un pareil mobile; mais, quant à moi, les plus rudes épreuves n'ont pu me faire changer. L'honneur et le sentiment ont toujours exercé sur moi un empire immense.

Ainsi, qu'on ne s'étonne pas que je fusse disposé à m'abuser sur le succès de la cause à laquelle je consacrais mes jours et mes veilles.

Certes M. Wickham était un bien plus habile politique que moi : il avait pour lui l'étude, la maturité et l'expérience; et comme il ne se trompait pas plus que moi sur le caractère plein de loyauté et d'honneur de Pichegru, il était, pour ainsi dire, le seul qui, au milieu de cet abattement général, ne se décourageât point. A la vérité, il était instruit de l'erreur où l'on était relativement à la paix; il savait tout ce qui se

passait alors dans l'intérieur de la France, au sein de la capitale; il connaissait l'esprit de mécontentement qui agitait la population parisienne; il sentait le parti que Pichegru pourrait tirer de toutes ces circonstances pour imprimer en même temps un mouvement à l'armée et un mouvement à la nation.

« Il est impossible, mandait M. Courant le « 22 avril, que M. Wickham aille mieux qu'il ne « va; il m'a réitéré sa parole d'honneur d'être prêt « avec son banquier au moment même de l'arri- « vée de Pichegru; il m'a assuré qu'il se servirait « de tous les moyens possibles pour faire réussir « cette affaire. En attendant, il a donné ceux qui « étaient nécessaires pour la continuer.

« Il a renouvelé ces assurances au prince de « Condé dans une lettre dont j'étais porteur..... « Toutes ses lettres expriment les intentions les « plus formelles, et donnent la certitude que « tous les fonds se trouveront partout où il fau- « dra, et au moment même où Pichegru les exi- « gera.

« M. Wickham m'a dit : Je suis entièrement « aux ordres de Pichegru; je suivrai de point en « point ce que cet homme me prescrira. »

D'un autre côté, on savait que Pichegru avait bravé toutes les craintes, et qu'on ne devait plus

avoir aucune inquiétude que le Directoire osât attenter à sa liberté.

A son arrivée à Paris, le Directoire lui écrivit, comptant tirer de lui une réponse à publier pour montrer qu'il avait sa confiance. Pichegru, au bout de huit jours seulement, répondit d'une si singulière manière, que sa lettre ne parut pas devoir être ostensible. Le Directoire en fut piqué, et montra son déplaisir à Pichegru, qui, loin de s'intimider, prit un ton qui lui en imposa. Alors le Directoire lui dit que l'ex-conventionnel Bassal, qui était à Bâle, l'avait dénoncé pour être en intelligence avec le prince de Condé, et qu'il en avait les pièces *probantes* en main. Pichegru répondit que si les pièces existaient il fallait les produire; mais qu'il était bien sûr du contraire, et que ce n'était là qu'un prétexte allégué pour le perdre ou pour le forcer à donner sa démission. Il la donna; mais elle fut couverte par toutes les apparences propres à la faire envisager comme volontaire de sa part. Il refusa l'ambassade de Suède, à laquelle il fut nommé par le Directoire; il annonça qu'il retournerait à Strasbourg, et qu'il y donnerait à Moreau, son successeur au commandement, tous les renseignemens et toutes les explications convenables.

C'était le 8 avril que le Directoire avait nommé

Pichegru ambassadeur en Suède : nous eûmes, peu de jours après, la certitude qu'il n'acceptait pas et qu'il allait revenir à Strasbourg. Je m'empressai d'en faire part à M. Wickham et au prince de Condé, qui tournait à une entière incrédulité à l'égard de Pichegru, dont la démission avait frappé d'étonnement le prince ainsi que toutes les personnes initiées dans ses projets. On sentait qu'il fallait renoncer à une partie des espérances dont on s'était bercé jusqu'alors sur la rive droite du Rhin. J'en étais moi-même désolé; mais je cherchais à remonter les esprits, à relever les espérances. J'observais au prince qu'on ne pouvait prévoir les desseins ultérieurs que méditait Pichegru suivant les circonstances dans lesquelles il se trouverait placé; mais que bien certainement il réaliserait très incessamment ses projets. Voici la réponse que le prince de Condé me fit de sa main; elle était datée de Riegel, le 19 avril 1796 :

« J'ai reçu hier votre lettre du 17, et les excel-
« lentes nouvelles qu'elle contenait; je me plais
« toujours à espérer qu'elles se réaliseront, et si
« cela n'est pas, ce ne sera sûrement ni la faute
« de Pichegru, ni la vôtre, ni celle de nos autres
« agens. Tout ce dont je doute, c'est que Pichegru
« aie la *possibilité* de suivre l'impulsion de son

« cœur, attendu les nombreuses difficultés dont « il est sûrement entouré ; c'est beaucoup qu'il « soit en santé et en liberté ; j'avoue que je n'osais « m'en flatter. Ceci doit être décidé sous un mois, « d'après les projets qu'il a annoncés. S'il part, tout « est perdu ; mais j'espère que cet éloignement « n'est qu'une affiche publique, qui lui était sans « doute nécessaire pour avoir tout le temps d'ef- « fectuer ses vues ultérieures.

« Aussitôt votre lettre reçue, j'ai fait partir par « Courant votre paquet, et je l'ai appuyé des sol- « licitations les plus pressantes pour que M. Wick- « ham nous envoie non seulement les moyens « nécessaires pour le soutien de la correspon- « dance et de la négociation, mais même ceux « qu'il est indispensable de tenir *tout prêts* pour « pouvoir profiter du moment heureux qui sem- « ble se préparer. J'espère que Courant les rap- « portera lundi prochain ; mais je suis bien in- « quiet de ne pas le voir revenir et de ne point « recevoir de nouvelles de M. Wickham. Vous « savez que celui qui est à Manheim (le commis- « saire britannique Crawfford) a dans ses mains « et à sa disposition une lettre de crédit de dix « mille louis, uniquement destinée à la grande « opération ; mais je crois après son résultat. Vous « feriez toujours bien d'aller faire un voyage à

« Manheim; vous en tireriez peut-être quelque « chose après avoir parlé à M. Wickham, qui « vous aiderait auprès du commissaire, et qui le « ferait peut-être presser par les Autrichiens. La « première lettre de Furet (Demougé), après l'ar- « rivée de Pichegru, sera bien intéressante; elle « fondera ou détruira nos espérances. On dit que « la trève va être rompue par les Autrichiens. Ce « n'était pas l'avis de Pichegru, et la démarche « devient d'autant plus pressante, que les événe- « mens militaires pourraient changer bien des « choses. J'espère que le retour de Courant cal- « mera nos inquiétudes; il faut prendre patience « en attendant..... »

On peut juger combien ce bon prince voyait juste.

Le 19 avril, c'est-à-dire le même jour, Demougé m'écrivit que Pichegru n'était point encore de retour. « Au nom de Dieu, me mandait-il, en- « couragez les faibles, détrompez les incrédules. « Quoique Pichegru n'arrive pas, il porte ses « desseins dans son cœur et dans sa tête. Il est « attendu à tout moment à Strasbourg. »

Je crus devoir écrire une seconde lettre au maréchal Wurmser [1], dont les dispositions favo-

[1] Datée d'Offembourg, le 20 avril 1796.

rables m'étaient connues. « Votre Excellence sera « convaincue, lui disais-je, que Pichegru doit être « arrivé maintenant à Strasbourg, ou doit y ar- « river à chaque instant. Votre Excellence a jugé « ce général comme il mérite de l'être; aussi je « ne doute pas qu'elle n'ait en lui la plus haute « confiance par la connaissance intime que j'ai « de la loyauté, du grand caractère et des talens « rares de cet homme extraordinaire. Je ne crains « point d'engager mon honneur que cet homme « exécutera, avec le plus grand succès, l'affaire « dont il s'occupe depuis neuf mois révolus, et « que Votre Excellence et les Autrichiens favo- « risent avec tant de grandeur d'âme, de noblesse « et de désintéressement.

« La gazette allemande de Strasbourg, du 18, « annonce l'arrivée prochaine de Pichegru dans « cette ville, et rend compte d'un second repas « qui lui a été donné à Paris par les membres les « plus marquans du Conseil des Cinq-Cents et « des Anciens (Tallien, Isnard, Louvet, etc., au « nombre de cinquante, ainsi que Moreau, son « intime ami, est-il dit dans la gazette). Elle ren- « ferme les éloges les plus prononcés du mérite, « de la modestie et des rares talens de cet homme, « ainsi que de la confiance sans bornes que la to-

« talité de l'armée et de la nation française a dans « ce grand général.

« Le *Courrier de l'Égalité*, de Paris, du 13 et « du 14, annonce positivement que Pichegru a « demandé un délai pour se consulter sur l'ac- « ceptation de l'ambassade de Suède, et que ce « général a annoncé qu'il allait passer quelques « jours à Arbois ou en Alsace.

« Votre Excellence daigna faire assurer Piche- « gru qu'elle voudrait bien continuer la trève et « ne pas la rompre sans son consentement. Votre « Excellence sent combien il est important, pour « le succès de l'affaire, que les Autrichiens n'aient « pas l'air d'être les premiers à attaquer. Je prends « donc la liberté de supplier Votre Excellence, « autant que cela est en mon pouvoir, de diffé- « rer, si cela est possible, la rupture de la trève « jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles directes et « positives de Pichegru. Il est de toute impossi- « bilité qu'avant un très court délai, avant huit « jours au plus tard, Pichegru n'ait fait connaître « ses intentions à Votre Excellence et ne lui ait « communiqué les arrangemens définitifs qu'il « aura pris à Paris et à Strasbourg. Je supplie de « nouveau Votre Excellence de me permettre de « lui observer combien une mesure semblable

« est importante, et je prie Votre Excellence de « vouloir bien la prendre dans la plus grande « considération.

« L'armée du Rhin est dans un état absolu de « désorganisation ; le mécontentement y est porté « à son comble; on invoque hautement l'arrivée « des princes et des Autrichiens comme libéra- « teurs. Pichegru jouit à Paris, à Strasbourg, à « l'armée, et dans toute l'étendue de la France, « d'une confiance si grande, qu'il m'est impos- « sible de l'exprimer à Votre Excellence. Moreau, « son successeur au commandement général de « l'armée du Rhin, est l'ami intime de Pichegru; « Moreau a servi sous Pichegru dans l'armée du « Nord. Il est positif, et j'ai la certitude que « Moreau a été instruit et mis par Pichegru dans « l'affaire dont celui-ci s'occupe. Tout, en un mot, « se réunit aujourd'hui pour garantir le succès « de l'entreprise, pour peu qu'on veuille attendre « et suivre les instructions de Pichegru.....

« J'ai la certitude acquise, monsieur le Maré- « chal, par tout ce que Pichegru m'a laissé en- « trevoir dans ses conversations, qu'il a un parti « formidable à Paris; qu'il a pour lui des mem- « bres même du Directoire; que toutes les dé- « marches de *démission* et d'*ambassade* n'ont « pour objet que d'écarter les soupçons, de se

« ménager les moyens d'arriver, comme il le dé-
« sire, à Strasbourg.

« D'après toutes ces considérations, Votre
« Excellence sentira de quelle importance il est
« d'attendre encore quelques instans, d'avoir la
« connaissance des arrangemens pris par Piche-
« gru. Si Votre Excellence, si les Autrichiens,
« daignent continuer à favoriser ce général, je
« ne doute point que le cabinet de Vienne et les
« troupes autrichiennes n'aient la gloire de ter-
« miner bientôt la guerre la plus sanglante et la
« plus douloureuse pour l'humanité qui ait ja-
« mais eu lieu, et que François II ne soit bientôt
« proclamé le pacificateur et le consolateur du
« globe. La gloire dont Votre Excellence va se
« couvrir dans ce moment unique dans l'histoire
« des nations n'aura point d'égale, et ce sont les
« bénédictions générales de tous les peuples qui
« deviendront la récompense de Votre Excellence.

« Permettez que je supplie Votre Excellence de
« daigner faire donner connaissance de la présente
« dépêche à M. Crawfurd, n'ayant pas le temps
« de lui écrire et voulant diminuer autant que
« possible le service des ordonnances; je dépêche
« à M. Wickham pour l'informer des demandes
« que je prends la liberté de former auprès de
« Votre Excellence.

« J'ai écrit une lettre très raisonnée à Pichegru « sur la situation actuelle des choses, pour lui être « remise à l'instant de son arrivée, afin qu'il in- « forme sur-le-champ Votre Excellence des ar- « rangemens qu'il a pris et de ses intentions dé- « finitives.

« Permettez-moi de supplier Votre Excellence « de vouloir bien considérer combien il importe « que l'armée de Mgr le prince de Condé ne soit « point déplacée jusqu'à nouvel avis de Pichegru. « Ce général compte positivement sur la position « que cette armée occupe aujourd'hui..... »

Enfin Pichegru revint à Strasbourg le 1er mai. Voici comment Demougé nous en rendit compte, ainsi que de sa première entrevue avec lui. Sa lettre est du 2 mai ; je l'abrége pour n'en conserver que la partie purement historique.

« Réjouissez-vous ; enfin Pichegru nous est « rendu.... Pendant son séjour à Paris, il s'est ap- « pliqué à connaître à fond l'esprit public ; il y « est parvenu, mais il avoue qu'il ne s'attendait « pas à le trouver si erroné : généralement tout ce « qui n'est pas jacobin demande le gouvernement « d'un seul ; les grosses têtes même et le Direc- « toire en voient le besoin et le désirent. Mais on « est bien divisé sur le choix à faire. La très

« grande pluralité (ce qui a étonné Pichegru) est « pour Orléans. Carnot, du Directoire même, en « est le plus zélé partisan. La mère d'Orléans, « qui est à Paris, et que Pichegru n'a pas voulu « voir, a l'air de s'y refuser, disant que son fils « serait assassiné le lendemain de sa promotion. « Enfin les gens sensés, que Pichegru a vus en « grand nombre, conviennent tous qu'il y aurait « une guerre civile interminable si d'Orléans et le « prétendant (ce sont leurs expressions) étaient « d'abord installés, et que le sang coulerait plus fort « que jamais. Ce dernier (le prétendant) rentre- « rait sans palliatifs et avec l'intention *prononcée* « de se remettre comme il était. Pichegru assure « qu'il faut au prétendant la plus haute philo- « sophie pour ne pas heurter les opinions d'un « siècle erroné et perverti; que ce n'est que par « le temps que tout peut se *rectifier; qu'il faut* « *surtout assurer et pénétrer tout le monde d'un* « *pardon général.*

« Toutes ces considérations, qui ne sont pas « aussi favorables que Pichegru s'y attendait, lui « ont fait décidément jeter son plan, qui, à « son avis et à celui des plus zélés pour le pré- « tendant, auxquels il l'a communiqué, ne peut « être que le seul qui puisse donner tout l'avan- « tage qu'il y a à espérer pour le prétendant et

« déjouer les d'Orléans, qui font nécessairement « couler un argent plus immense dans toutes les « veines de la grande cité, argent qui, selon « Pichegru, n'a pu être fourni que par un état « étranger, et qu'on devrait, sous main, tâcher « de rendre nul.

« Voici donc ce que Pichegru juge à propos de « faire : d'abord les Autrichiens *doivent rompre « aussitôt la trève;* attendre les dix jours et pas « une minute de plus, tâcher d'obtenir des succès « marquans, ne pas cesser de poursuivre, mettre « le prétendant et les siens dans des dispositions « telles, que si même on était forcé d'agir, les « nôtres voient évidemment qu'ils cherchent à « ménager leurs compatriotes; cela est nécessaire. « Le résultat sera, sur de solides raisons de pro- « babilité qu'a Pichegru, qu'il sera rappelé à la « tête de son armée pour arrêter les progrès de « l'ennemi. Alors Pichegru demandera une trève, « les Autrichiens l'accorderont en déclarant qu'ils « ont l'intention de ne traiter qu'avec Pichegru « seul. De cette combinaison, dit Pichegru, il ré- « sultera un coup de théâtre imprévu, mais qui « me paraît, d'après l'assurance avec laquelle « Pichegru me l'a dit, calculé avec étendue, chez « une partie majeure des gouvernans, et du Di- « rectoire même. Ce coup de théâtre sera *qu'on*

« *appellera Pichegru à la dictature.* Alors il est « évident que toute concurrence de parti cesse. « Les Orléans seront joués, et Pichegru, envi- « ronné d'une confiance illimitée, fondée sur l'es- « time qu'on a de lui, proclamera l'*ultimatum* de « la volonté.

« Il nous est aisé de concevoir que les intérêts « du prétendant seront en très bonnes mains; et « Pichegru, sans doute bien fondé, croit ce plan « immanquable, où, comme on le voit, tout dé- « pend maintenant des Autrichiens.

« Pichegru rejette, comme absolument nuisibles « aux grands intérêts, toutes tentatives partielles « qui attireraient des forces énormes et terras- « santes qui n'entraîneraient que des torrens de « sang et une scission indéfinie.

« Voilà ce que m'a dit Pichegru dans ce pre- « mier entretien.... Il se plaint d'indiscrétion. Le « Directoire lui a dit que le nommé Bassal, qui « était à Bâle, l'a dénoncé pour être en intelligence « avec Condé, et qu'il en avait les pièces *pro-* « *bantes* en main. A Châlons, on lui a tenu d'au- « tres propos. Pichegru ne se loue pas de la dis- « crétion des émigrés...

« Que pas un mot de ceci ne transpire des « cabinets émigrés et autrichien.... Je n'écris pas « directement au prince de Condé, à cause du

« chiffre que la baronne de Reich traduira à « Fauche-Borel, qui ira l'expliquer au prince....

« Le général Moreau, que Pichegru dit n'être « pas tout-à-fait de son genre, est allé hier à « Trèves pour se concerter avec Jourdan, que « Pichegru dit être fort douteux. »

Cette lettre parvint, dans la nuit du 3 au 4 mai, à la baronne de Reich : j'en pris de suite connaissance; et à l'instant même, moi et M. Courant nous en portâmes des copies au prince de Condé, à M. Wickham et même au roi Louis XVIII, qui venait d'arriver inopinément au camp des émigrés sur les bords du Bas-Rhin.

NOTE

ET PIÈCE JUSTIFICATIVE

QUI SE RAPPORTENT AUX PAGES 177 ET 178 DE CE VOLUME.

On a vu, dans le VIIIe chapitre de ce volume, que je n'ai connu M. de Montgaillard qu'en 1795, pendant son émigration; je n'aurais donc pu m'expliquer sur son origine ni sur ses premières aventures aussi positivement que je l'ai fait, si je n'avais pas eu pour guides ses propres révélations, les Mémoires qu'il a publiés, un grand nombre de ses lettres, et d'autres témoignages qu'on ne saurait récuser dans aucun débat historique. Toutefois je crois devoir justifier ici d'une manière encore plus particulière ce que je dis de son usurpation du nom de Montgaillard, pages 177 et 178. J'avais sous les yeux la lettre écrite à ce sujet, en 1807, par M. le comte de Guilhermy, conseiller d'État, à M. le comte d'Antraigues. Les informations données par M. le comte de Guilhermy m'ont paru d'autant plus décisives, qu'appartenant lui-même, avant la révolution, à un tribunal qui avait dans son ressort le bourg de Montgaillard, il avait connu personnellement M. Roques de Montgaillard et sa famille. Voici d'ailleurs sa lettre, que je produis comme pièce justificative.

Lettre de M. de Guilhermy à M. le comte d'Antraigues.

Vous m'avez parlé, mon cher collègue, d'un libelle publié par un homme qui se fait appeler, et que vous avez appelé M. *de Montgaillard*, et des propos qu'il m'y fait tenir sur votre compte. Et d'abord je vous déclare formellement que je n'ai jamais lu ce libelle, et que je n'ai eu connaissance que par vous des calomnies qui vous concernent. S'il n'en eût été question que cette seule fois, j'aurais cru qu'il suffisait de mon désaveu le plus simple possible; et j'aime à me persuader qu'il suffirait réellement à votre cœur, ou même plutôt qu'il n'en eût pas été besoin entre nous. Mais j'ai su que des personnes d'une autorité imposante vous avaient parlé aussi de la prétendue conversation que ce libelliste dit avoir eue avec moi. Dès ce moment, j'ai dû croire qu'il vous fallait autre chose de ma part; que les marques d'amitié que j'ai reçues de vous, et que je me fais un plaisir et un devoir de reconnaître, vous donnaient réellement le droit d'exiger davantage.

Il faut que je commence par vous dire, qu'avant la révolution de France, je n'ai connu ce M. de Montgaillard que sous le nom de *Roques*, et que je ne l'ai connu que par les procès que sa très litigieuse famille, qui habitait le bourg de Montgaillard, dans le ressort du tribunal auquel j'appartenais, intentait aux bourgeois d'une petite ville voisine (Ville-

franche de Lauraguais). Le Roi et les religieux de Cîteaux se partageaient la seigneurie de Montgaillard; d'où il suit que ce M. *de Roques* n'avait d'autre droit à se faire appeler M. *de Montgaillard*, que le même qu'aurait eu votre laquais à se faire appeler *Picard*, parce qu'il serait né en Picardie, ou *Flamand*, parce qu'il serait né en Flandre. J'ai rencontré ce même homme à Paris, pendant la durée de la première Assemblée, et je ne l'ai encore connu que sous le nom de *Roques*. Alors il s'occupait exclusivement d'agiotage, et j'étais loin de croire qu'il dût être jamais appelé à jouer aucun rôle politique.

En émigration, en 1795 ou 1796, j'ai entendu parler d'un M. *de Montgaillard*, qui faisait, ou cherchait à faire du bruit : mais j'étais loin aussi de rencontrer M. *de Roques* sous ce travestissement. Enfin, en 1796, j'eus occasion d'aller à Bâle : dînant à table d'hôte à l'auberge du Sauvage, j'y aperçus M. *de Roques*. Ne sachant pas du tout qu'il eût aucune part dans nos affaires, pensant que peut-être il n'était là que du moment, et point du tout comme émigré, je crus devoir feindre de ne pas le reconnaître. Cependant, après le dîner, il m'aborda; je sus de lui, *et par lui le premier*, qu'il était ce *comte de Montgaillard* dont j'avais pu entendre parler. Dans la très succincte conversation que nous eûmes, il me raconta avec toute l'emphase possible tout ce qu'il avait voulu et, dit-il, pu faire. Il m'entretint de la confiance que le Roi et M. le prince de Condé auraient dû lui donner,

de celle qu'il avait obtenue de l'archiduc Charles, du feld-maréchal Wurmser, du général Pichegru, etc. etc. etc., et d'une croix de Saint-Louis que, de son autorité, il avait octroyée à un aide-de-camp de celui-ci, ce qui, m'assura-t-il, avait produit un effet admirable. A toutes ces forfanteries, je le jugeai un hâbleur. Il n'entra pas un moment dans ma pensée qu'on eût jamais pu lui accorder, d'aucune part, cette confiance dont il se vantait; et ma méfiance augmentant à raison de ses jactances, je ne lui répondis que par monosyllabes. Votre nom ne fut pas prononcé une seule fois, et non seulement je ne lui parlai pas de vous, mais d'aucunes personnes. Oncques depuis je ne l'ai vu; je n'ai jamais eu aucune sorte de relation avec lui; et *tout ce qu'il a pu me faire dire, quoi que ce puisse être, je le démens formellement.* Vous autorisant à faire tel usage que vous jugerez convenable de mon désaveu, et vous priant d'agréer l'hommage d'une amitié qui est née de cette sorte de fraternité que nous avons contractée, vous, en défendant avec les talens que le ciel vous a si libéralement départis, la cause pour laquelle je m'honore de souffrir; moi, par mon humble, mais sincère et invariable assentiment aux opinions que vous avez manifestées, je vous demande la permission de signer votre ami.

Signé, GUILHERMY.

Londres, le 31 janvier 1807.

Note relative à la page 211.

J'avertis le lecteur que ce serait donner à mes paroles une interprétation forcée que d'attribuer à M. de Montgaillard le rapport secret envoyé, en 1795, au comité de salut public, sur les émigrés connus sous le nom de *constituans*, et qui habitaient alors la Suisse. On n'a qu'à lire attentivement le paragraphe, et on verra que je ne m'exprime pas d'une manière explicite, n'ayant par-devers moi, à cet égard, ni preuves ni témoignages propres à fixer irrévocablement mon opinion. Je n'ai donc voulu faire qu'un simple rapprochement.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

PAGE 1 A 23.

Mon origine. — Courte description du pays de Neuchâtel. — Impression que m'y fait une émeute. — Adolescence du fameux Marat. — Lettres inédites de Frédéric-le-Grand et de J.-J. Rousseau à l'occasion des troubles de Neuchâtel. — Mon éducation première. — Je suis mis en pension chez un pasteur près Bienne. — Mes excursions. — Terreur dans une forêt. — Mon retour dans la maison paternelle. — La Société typographique. — Mon premier voyage à Hambourg. — Ma rencontre avec le célèbre Monvel. — Mon arrivée et mon séjour à Hambourg. — Mes relations avec le célèbre Klopstock, auteur de la *Messiade*. — Combien je lui suis redevable. — Mon retour à Neuchâtel. — Je vais à Paris. — Mon voyage dans le midi de la France. — Singulière aventure à Toulouse. — Je reviens en Suisse par Nîmes, Avignon, Lyon et Genève. — Diverses aventures.

CHAPITRE II.

PAGE 24 A 44.

Mon retour à Neuchâtel. — J'y fais connaissance avec Mercier, Mirabeau, l'abbé Raynal et le marquis de Langle.

— Mon beau-frère Vitel, mis à la Bastille, en sort par ordre de Louis XVI. — Je me mets en route pour l'Allemagne. — Je passe à Strasbourg. — Anecdote singulière. — Particularités sur Jacques-Louis, dit le grand Pourtalès. — Mon arrivée à Berlin. — Frédéric-le-Grand. — Anecdote sur M. Rosen, raffineur à Hambourg. — Mes excursions en Danemarck et à Lubeck. — Mon retour à Neuchâtel par la Hollande. — Particularités sur David de Purry. — Son caractère. — Ses fondations. — Mon frère aîné devient colonel et général aux Etats-Unis. — Accroissement de la maison de mon autre frère, à Hambourg. — Je mets en vogue la littérature française dans le Nord. — Mon père me choisit une femme. — Ma félicité domestique. — Extension de mon établissement. — Comment le manuscrit des *Confessions* de J.-J. Rousseau est mis au jour. — Des fêtes nationales et de l'éducation publique dans mon pays. — Améliorations à ce sujet. — Effet que produit la mort de Frédéric-le-Grand à Neuchâtel. — Arrivée du gouverneur de Beville.

CHAPITRE III.

PAGE 45 A 63.

Mirabeau m'attire à Paris pour l'impression de son ouvrage sur la *Monarchie prussienne*. — Il porte mes idées sur la politique en me faisant connaître la situation de la France. — Je diffère de sa manière de voir. — Disgrâce de M. de Calonne. — Triomphe de l'archevêque de Sens. — Ascension à Versailles. — Je suis reçu franc-maçon. — Supercherie pour augmenter le nombre des loges dans le pays de Neuchâtel. — Commencement de l'ère des pam-

phlets. — Lettre forgée contre la Reine, que je refuse avec indignation d'imprimer. — Je suis présenté à la Reine. — Paroles qu'elle m'adresse. — Je me rends en Hollande, et je reviens en Suisse par Francfort et Mayence. — Sensation causée par les troubles de la France. — Disgrâce de l'archevêque de Sens. — Retour de M. Necker aux affaires. — Convocation des États-Généraux.

CHAPITRE IV.

Page 64 a 86.

Plan que je me propose de suivre dans ces Mémoires quant aux événemens de la révolution auxquels ma vie politique se trouve liée. — La question sur la formation des États-généraux divise les princes et la nation. — Fermentation publique. — J'arrive à Paris après l'ouverture des États-généraux. — Fausse opinion d'un député du midi sur leur durée. — Je vais voir Mirabeau à Versailles. — Accueil qu'il me fait. — Ce qu'il me dit sur sa nomination aux États-généraux. — Les communes se déclarent *Assemblée nationale*. — Serment du jeu de paume. — Séance royale. — Déclaration de Louis XVI. — Germes de la charte donnée plus tard par Louis XVIII. — Les communes résistent aux ordres du Roi. — Paroles de Sieyes et de Mirabeau. — Combien les têtes s'échauffent dans Paris. — Ce que je vois au Palais-Royal. — La fermentation est au comble. — Énorme influence de l'opinion publique. — Louis XVI ayant invité le clergé et la noblesse à se réunir aux communes, je crois à la réformation du gouvernement sans déchiremens ultérieurs. — Je retourne à Neuchâtel avec cette idée. — Sensation produite par les

événemens du 14 juillet, et plus tard par ceux du 5 octobre. — Progrès de l'émigration. — Les émigrés sont reçus dans la maison de mon père et dans la mienne.

CHAPITRE V.

PAGE 87 A 110.

État de la France. — Elle change entièrement de face. — Fédération du 14 juillet. — Mon arrivée à Paris. — Les principales maisons de la librairie de Paris adoptent la mesure que je propose pour l'écoulement de certains ouvrages. — Avantages qui en résultent. — Mirabeau m'introduit dans une tribune de l'Assemblée nationale. — J'assiste à une de ses délibérations. — Jugement que j'en porte, et ce que me dit Mirabeau à ce sujet. — Création des assignats. — Rencontre singulière d'un fabricateur de faux assignats. — Il est puni de mort. — Symptômes d'agitation dans Paris. — L'orateur populaire Saint-Huruge. — Ce que me dit Mirabeau au sujet du *veto* absolu. — Il regarde le Roi comme exclu de la constitution. — Mouvement accéléré de l'émigration. — Effet qu'elle produit à Neuchâtel. — Je reçois chez moi le prince de Montbarey. — J'imprime deux ouvrages de l'évêque de Langres. — Les ministres poussent le Roi à demander des mesures contre les émigrés. — Mirabeau s'oppose à ce qu'on prohibe et punisse l'émigration. — Son dernier trait d'éloquence. — Sa mort à quarante-deux ans. — La révolution devient plus violente dans sa marche. — Fâcheux effet de l'arrestation du Roi à Varennes. — Je suis chargé d'imprimer et de répandre la protestation des princes. — Rassemblement des émigrés. — Politique timide des cabinets. — Proscription des

princes. — Malheureuse position de Louis XVI. — Déclaration de guerre. — Situation où je retrouve Paris. — J'y reçois la dépêche des princes aux treize cantons. — Lenteur de la coalition. — Mon brusque départ de Paris. — Comment j'apprends les événemens du 10 août à Neuchâtel. — Ses conséquences.

CHAPITRE VI.

PAGE 111 A 138.

Par quel sentiment je m'attache à la cause du malheur. — Résultats de la première campagne. — Infortune des princes et de la noblesse. — Licenciement des émigrés, à l'exception du corps de Condé. — Particularités sur le vicomte de Mirabeau. — Sa mort; j'assiste à ses obsèques. — Détresse du prince de Condé. — Sa lettre remarquable à M. de La Tour à ce sujet : pièce inédite. — Les émigrés sont partout repoussés. — On les expulse de Genève. — Ils trouvent plus de sûreté à Neuchâtel. — Détails sur l'émigration de la comtesse Julie de Rochechouart. — Comment je lui suis utile, ainsi qu'à beaucoup d'autres émigrés. — Leur conduite à mon égard. — Nouvelle émigration occasionnée par le siége et la prise de Lyon. — Revers de la coalition et des royalistes de France. — Mon beau-frère Vitel met en sûreté plusieurs fugitifs de Lyon. — J'en reçois chez moi, entre autres le général de Précy et sa famille. — J'imprime plusieurs ouvrages en faveur des royalistes et des émigrés. — Sommation faite aux Suisses et au pays de Neuchâtel pour leur expulsion. — Comment je viens au secours de M. de Coligny. — Il s'obstine à rentrer en France, où il est sacrifié. — Différens spoliateurs des églises

de France viennent en Suisse. — Mort remarquable de l'un d'eux. — Des agitateurs menacent le pays de Neuchâtel d'une révolution. — J'imagine avec quelques uns de mes compatriotes de former un *acte d'union* ou association patriotique des Neuchâtelois fidèles. — Motifs qui nous guident. — L'*acte d'union* est dressé, signé et juré. — Il est approuvé par le gouvernement et le magistrat. — Il préserve le pays, me fait quelques amis, et me suscite de nombreux détracteurs.

CHAPITRE VII.

PAGE 139 A 170.

Troubles de Genève. — Leur origine. — Enchaînement des malheurs de mon beau-frère Vitel. — Les clubistes s'emparent du gouvernement de Genève. — Création d'un comité et d'un tribunal révolutionnaires. — Mon beau-frère forme un parti d'opposition. — On lui impute de travailler à unir Genève à la France. — Il est abandonné par le résident français. — Il est condamné à mort et exécuté. — Particularités touchantes qui le concernent. — Il avait divulgué une négociation secrète entre un émissaire anglais et Robespierre. — C'est là vraisemblablement la cause réelle de sa mort. — Les troubles de Genève s'apaisent. — État de la France après le supplice de Robespierre. — Résultats de la campagne de 1794. — Formation d'une agence royale à Paris. — Régence de MONSIEUR, frère de Louis XVI. — Écrit remarquable du comte d'Antraigues à ce sujet. — Mort au Temple de l'auguste orphelin Louis XVII. — Le Régent se déclare Roi, sous le nom de Louis XVIII. — Projet d'expédition et de contre-révo-

lution. — Lettres remarquables de Louis XVIII à Charette et au prince de Condé. — Le prince de Condé forme aussi un plan de contre-révolution du côté du Rhin, et se dispose à m'appeler pour en être le principal moteur.

CHAPITRE VIII.

Page 171 a 231.

Singularité de ma position. — Je vais me trouver mêlé désormais aux plus secrètes combinaisons de la politique. — J'ai deux hommes à faire connaître : M. de Montgaillard et le général Pichegru. — Histoire ou plutôt aventures de M. de Montgaillard. — Comment il se met en relation avec M. le prince de Condé et le comte d'Antraigues. — Lettres que lui écrit le prince. — Plan d'une négociation secrète à entamer avec le général Pichegru, commandant en chef l'armée française du Rhin. — Caractère de ce général. — Pourquoi il était plein de vénération et de reconnaissance pour le prince de Condé. — M. de Montgaillard vient chez moi à Neuchâtel. — Scène comique avec le comité des constitutionnels. — Le prince de Condé se décide à faire sonder le général Pichegru. — M. de Montgaillard revient à Neuchâtel m'engager à me rendre au quartier-général du prince de Condé. — Je vais à Mulheim. — Accueil que me fait le prince. — Ses paroles pleines de bonté. — Mission qu'il me donne. — Opposition de ma femme. — Elle s'abandonne ainsi que moi aux décrets de la Providence. — Je retourne à Mulheim. — Je confère avec M. de Montgaillard. — Promesses qu'il me fait au nom du Roi. — Je reçois directement les derniers ordres du prince, et je pars pour Strasbourg, avec M. Courant de Neuchâtel.

CHAPITRE IX.

PAGE 232 A 284.

Petite guerre au Polygone. — Anecdote relative à Merlin de Thionville. — Mon arrivée au quartier-général de Pichegru. — Je ne puis l'approcher. — Je l'aborde enfin. — Ma première conversation avec lui. — Il désire une lettre de M. le prince de Condé. — Je la lui apporte. — Il rejette le plan qui lui est proposé et en présente un autre. — Le prince va pressentir le général autrichien Wurmser. —Ce général demande qu'on livre Strasbourg et Huningue. — Pichegru ne veut rien livrer. — J'offre de sa part d'opérer la réunion des deux armées sur le territoire helvétique. — On craint de se compromettre vis-à-vis des Autrichiens. — Je retourne vers Pichegru. — Il venait de recevoir l'ordre de reprendre l'offensive et de passer le Rhin. — Ce qu'il me dit de remarquable à ce sujet. — Le prince de Condé pense à s'adresser au ministre d'Angleterre Wickham. — Opposition que suscite M. de Montgaillard. — Il cherche à m'y entraîner. — Mission que me donne le prince de Condé près de M. Wickham. — Comment j'en suis accueilli. — Ce que me dit ce ministre. — Il me délivre un crédit de huit mille louis. — Arrestation de M. Courant à la frontière. — Comment il s'en tire. — État de Paris à cette époque. — Je pénètre en France par la Franche-Comté. — Je ne trouve plus le général Pichegru à Strasbourg. — Je vais le joindre à Manheim. — Nouvelles conférences avec lui. — Impression qu'il éprouve de l'événement du 13 vendémiaire. — Réfutation par les faits des calomnies dirigées contre lui. — Siége de Manheim par les Autrichiens. —

Dangers que j'y cours. — Je reviens à Strasbourg à la fin d'octobre. — Preuves que Pichegru n'a pas trahi les vrais intérêts de la France.

CHAPITRE X.

PAGE 285 A 321.

Comment je couvre mes opérations à Strasbourg. — Mes relations avec les principaux officiers de l'armée. — Esprit et mécontentement des troupes. — Mémoire que j'adresse au prince de Condé. — M. Demongé, la baronne de Reich, et leurs opérations. — On me facilite des communications directes avec le prince. — Je me présente à deux reprises au quartier-général de Pichegru. — Conseil qu'il me donne. — Paroles remarquables. — Les généraux autrichiens autorisés à suivre la négociation secrète. — Dispositions du ministre d'Angleterre Wickham. — Un orage se forme contre moi. — Combien je suis redevable à ma circonspection. — Je suis dénoncé, arrêté et conduit au *Pont-Couvert*. — Transes que j'éprouve. — Je me forme un plan de conduite. — Je m'attache le concierge. — Visite de mes papiers. — Une lettre du prince de Condé échappe aux recherches. — Conduite de Pichegru à mon égard pendant ma détention. — Ma mise en liberté. — Je prends congé de Pichegru. — Instructions qu'il me donne. — Je rends compte au prince de Condé de mes opérations. — Il m'envoie conférer avec le feld-maréchal Wurmser. — Ce qui en résulte. — Je vais auprès de M. Wickham. — Comment j'en suis accueilli. — Lettre qu'il me charge d'envoyer à Pichegru. — Tout se prépare pour l'explosion projetée. — Crise dans Paris et aux frontières. — L'armistice vient paralyser Pichegru et donner du répit au Directoire.

CHAPITRE XI.

PAGE 322 A 363.

Motifs du refroidissement du prince de Condé envers M. de Montgaillard. — Jalousie secrète de ce dernier à mon égard. — M. Courant et moi sommes dénoncés de nouveau. — Arrêté fulminant du Directoire contre nous. — Suite de mes opérations. — Mon voyage à Manheim. — Pichegru est particulièrement dénoncé au Directoire. — Mission de l'ex-conventionnel Bassal contre Pichegru à Bâle. — Il y reçoit des informations sur pièces *probantes*. — Lettre insidieuse de M. de Montgaillard à Pichegru, au moment où ce dernier était formellement dénoncé. — Plan combiné contre le Directoire. — Sa position critique. — Il mande Pichegru à Paris. — Pichegru est révoqué et nommé ambassadeur en Suède. — Découragement du maréchal Wurmser et du prince de Condé. — Mes démarches pour rassurer les esprits. — Ma lettre au maréchal Wurmser. — Ce qu'on doit en penser. — Lettre que m'écrit le prince de Condé au sujet de la position de Pichegru. — J'écris une seconde lettre au maréchal Wurmser. — Retour de Pichegru. — Sa conférence avec Demougé. — Je me dispose à en aller donner connaissance au prince de Condé et à M. Wickham, lorsque Louis XVIII arrive au quartier-général du prince de Condé, à Riegel.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google